



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Mr. *Mercur*
511³ - 1780, 12



Vol. 725

MERCURE DE FRANCE,

(N^o. 49.)

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1780.

*AVIS à MM. les Souscripteurs du Mercure
de France , Politique , Historique &
Littéraire , pour l'année 1781.*

LA réunion du *Journal de Politique de Bruxelles*, avec le *Mercur de France*, & des Souscriptions du *Journal François*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal des Dames*, de la *Gazette de Littérature*, & du *Journal intitulé, Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*; le nombre & le mérite des Rédacteurs & des Coopérateurs attachés à cet Ouvrage*, les efforts du Breveté du *Mercur*, qui n'a épargné ni dépenses ni soins pour répondre aux desirs du Public & aux intentions du Ministère, ont enfin assuré à cet Ouvrage périodique, le plus ancien & le plus varié

* Indépendamment de cinq à six Gens-de-Lettres qui se sont chargés de l'Analyse des Livres nouveaux, il y a quatre Rédacteurs pour le *Mercur*. Un pour la partie Politique, un pour les Spectacles & tout ce qui y a rapport, un troisième pour les Poésies Engitives & les Contes, & un quatrième qui rédige tout ce qui ne regarde pas la Politique, les Spectacles, la Poésie & les Contes.

des Journaux , tout le succès que le sieur Pánckoucke pouvoit en attendre.

La partie Politique , publiée hebdomadairement , annonce les nouvelles presque aussitôt que les Gazettes , & les a même quelquefois précédées par le feuillet séparé qu'on a souvent joint à ce Journal , toutes les fois que l'arrivée d'une nouvelle intéressante l'a déterminé. Elle contient , ainsi que les Journaux Politiques étrangers , dans le plus grand détail , l'histoire des faits les plus intéressans , & toutes les pièces qui méritent d'être transmises à la postérité. On a joint sur les Couvertures l'état exact des Prises des Vaisseaux.

Ce Journal jouit de la même liberté que les autres Gazettes étrangères & Journaux Politiques , dont la circulation est permise en France.

Le Mercure de France est remis régulièrement à la grande & petite Poste le Samedi matin. Quoique ce Journal soit augmenté de 64 feuilles par an , & paroisse 52 fois au lieu de 26 , le prix en est , comme ci-devant , de 32 liv. pour la Province , & pour Paris , de 30 liv. port franc. Les personnes de Paris qui vont passer six mois en campagne , n'ont rien de plus à payer.

On s'abonne en tout tems à Paris , Hôtel de Thou , rue des Poitevins. Il faut avoir attention d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

On prie avec instance Messieurs les Souscripteurs de renouveler de bonne heure leur abonnement pour 1781. Le mois de Janvier étant la grande époque des Souscriptions , la nécessité de réimprimer sur le champ une multitude d'adresses , oblige souvent à des retards d'un Ordinaire pour les personnes qui ne préviennent point assez tôt du renouvellement de leur abonnement.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1780.



A P A R I S ,
Chez PANOKOUCKE, Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Novembre 1780.

P IÈCES FUGITIVES.		<i>Histoire de la Guerre des Russes, &c.</i>	71
<i>Bouquet d'une Fille de dix ans à sa mère,</i>	3	<i>Pièces Fugitives,</i>	82
<i>Vers à M. le Marquis de Brissay,</i>	4	<i>Traité historique de la vraie Religion,</i>	101
<i>A Mde la Comtesse de Welden,</i>	ibid.	<i>Nadir, Tragédie,</i>	118
<i>Le Bienfait inattendu, Conte,</i>	5	<i>Répertoire Universel de Jurisprudence,</i>	133
<i>Réponse aux Vers de Mde de la Férandière,</i>	49	<i>De l'état & du sort des Colonies des Anciens Peuples,</i>	160
<i>A Mlle de * * *,</i>	51	<i>Gymnastique Médicinale & Chirurgicale,</i>	171
<i>A Mlle de T. . . .</i>	52	<i>Hymne au Soleil,</i>	175
<i>Lettre au Rédacteur du Mercure,</i>	52	S P E C T A C L E S.	
<i>Hommage à Mlle Ch. . . d'A. . .</i>	57	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	43, 84, 178
<i>A Mlle * * *,</i>	98	<i>Comédie Françoisé,</i>	44, 137
<i>Épître aux Jeunes Gens,</i>	145	<i>Comédie Italienne,</i>	138
<i>L'Honnête Vengeance, Conte imité de l'Italien,</i>	150	<i>Anecdotes,</i>	44
<i>Enigmes & Logogryphes,</i>	14, 61, 99, 158	<i>Séance de l'Académie Royale des Sciences,</i>	180
N O U V E L L E S L I T T É R.		S C I E N C E S E T A R T S.	
<i>Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux,</i>	16	<i>Réponse aux Mémoires & aux Lettres des Sieurs Ling & Carrouge,</i>	185
<i>La Religion prouvée aux Incrédules,</i>	27	<i>Musique,</i>	95
<i>Abrégé de l'Histoire du Théâtre François,</i>	29	<i>Gravures,</i>	143, 190
<i>Pièces échappées aux seize premiers Almanachs des Muses,</i>	63	<i>Annonces Littéraires,</i>	46, 96, 144, 191

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 2 D É C E M B R E 1780.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

LE S O N G E H E U R E U X , Conte.

U N E Veuve G é n o i s e , & de noble famille,
Avoit fille jeune & gentille.
Elle cherchoit pour gendre un jeune homme bien fait,
Aimable , noble , riche , esprit & cœur parfait.
Voilà , ce me semble , une fille
Très-difficile à marier.
Mais à moins de cela , sa mère .
N'auroit jamais conclu l'affaire ;
Elle eût cru se méfallier.

Des concurrens grande fut l'affluence.
Amours jeunes & vieux assiégoient la maison :
Mais tout en calculant richesse , esprit , naissance ,
Tandis que la mère balance ,

A 11

M E R C U R E

La fille (Isabelle est son nom)

S'est décidée. Elle avoit le cœur tendre ;
Et ces cœurs-là , comme vous savez bien ,
Choisissent moins qu'ils ne se laissent prendre.

L'amant qu'elle écouta se nommoit Alexandre.

Ce jeune homme avoit tout & rien ,
C'est-à-dire , le cœur , l'esprit , sans la richesse ;
Même plusieurs suspectoient sa noblesse.

Isabelle , sans le vouloir ,
Le vit un jour ; il demouroit en face.

Elle l'aima sans s'en appercevoir ;
Et depuis elle étoit sans cesse à sa terrasse ,
Pour être vue , autant que pour le voir.

L'amour qu'on gêne a le droit d'ordinaire
D'abrégér le préliminaire.

On fit parler les yeux ; après , les billets doux ;
Vinrent bientôt les rendez-vous.

Vers la terrasse on dirigeoit l'échelle ,
Quand Phébé sous la nue éteignoit son flambeau ;
Alexandre , en un mot , fit tant près de la belle ,
Qu'il lui fit accepter l'anneau.

On sait qu'au sein de l'Italie
L'anneau présenté par l'amant ,
Et reçu volontairement ,
Forme un nœud sacré qui les lie ,
Et qu'on brise mal aisément.

SA mère cependant (c'est Monna qu'on l'appelle)
A fait un choix , en parle à sa fille Isabelle ;

D E F R A N C E.

Mais pour toute réponse on lui montra l'anneau.

Dieu fait, à cet affront, le courroux de la mère.

Sa fille de pleurer; mais, hélas! elle a beau

Alléguer de l'amour le charme involontaire;

Monna n'est plus qu'une marâtre austère.

Et c'étoit peu que la colère:

La vengeance suivit; car plus prompt que le vent,

Un char mena sur l'heure Isabelle au Couvent.

PEIGNEZ-VOUS ses chagrins, sa sombre inquiétude,

Son désespoir. Cet austère séjour,

Qui, pour l'indifférence, est une solitude,

Est une prison pour l'amour.

Mais ce qui met le comble à sa douleur mortelle,

La pauvrete, arrachée à l'objet de ses vœux,

N'a pas eu la douceur cruelle

De faire ses tendres adieux,

Et le serment d'être fidelle.

Bientôt la Renommée a semé la nouvelle

De ce départ; & l'amant furieux

Vole au Couvent qui renferme la belle,

Et la cache même à ses yeux.

Au pied du mur qui la recèle,

Vainement il s'assied ou rôde tout au tour;

Ses soupirs douloureux, égarés nuit & jour,

Sans être recueillis, sont envoyés près d'elle;

Et les pleurs qu'à ses yeux arrache un tendre amour,

Ne coulent plus dans le sein d'Isabelle.

Il s'efforce en vain d'attendrir

A iij

6. M E R C U R E

Ceux à qui du Couvent les portes vont s'ouvrir ;

Chaque Valet répond à sa voix lamentable

Par le silence ou le courroux ,

Et n'est pas moins inexorable

Que les grilles & les verroux.

ISABELLE à la fin voyant que la prière

Ne gaignoit rien sur le cœur de sa mère ,

Ose invoquer la ruse en faveur de l'Amour.

Elle affecta de jour en jour

Près de l'Abbesse un air tranquille ;

Elle montrait un maintien plus sensé ,

Un regret amer du passé ,

Et le desir d'être docile.

L'Abbesse alors ayant jugé

Par ses leçons ce jeune cœur changé ,

A sa mère aussitôt en porta la nouvelle.

Sa mère par degrés oublia son courroux ;

Et la maligne Demoiselle

Un matin la pria , d'un air modeste & doux ,

De lui laisser passer quelques jours auprès d'elle.

EN faveur de son repentir

On accorda tout à la belle ,

Qui paroît déjà consentir

A tenir son époux de la main maternelle.

Le lit qu. l'on avoit pour elle préparé ,

Étoit près de la chambre où reposoit sa mère.

Or , une nuit , tremblante & d'un air effaré ,

Auprès d'elle à grand bruit elle court sans lumière :

« Ma mère ! ô ciel ! je n'en peux plus ! hélas ! »

Monna s'éveille : « eh bien ? qu'as-tu donc ? — Ciel !

» un songe...

» Je tremble encore. — Un songe ! eh ! quoi , no

» fais-tu pas

» Le proverbe qui dit que tout songe est mensonge ?

» — Oui ; mais celui qu'ici je viens d'avoir ,

» Est un songe , maman , d'une nouvelle espèce.

» Si vous saviez tout ce qu'il m'a fait voir !

» Vous même , ainsi que moi , cela vous intéresse.

» Ton songe m'intéresse aussi ,

» Reprit Monna ; mais , mon enfant , qu'y faire ?

» Moi , je ne vois dans tout ceci

» Pour nous aider , que le bon Père Hylaïre.

» Dans les songes il lit , comme dans son bréviaire.

» Peut-être qu'il pourroit nous ôter ce souci.

» Dis-moi , veux-tu que je l'appelle ?

» Si je le veux , dit Isabelle !

» Eh ! mon dieu , je voudrais déjà qu'il fût ici.

On se lève ; au nom de la mère ,

Le Moine est appelé soudain.

C'étoit un homme peu malin ,

Mais savant & pieux : « Mon Père ,

» Lui dit Monna , ma fille vient d'avoir

» Un songe malaisé , dit-elle , à concevoir ,

» Et qui l'inquiète ; elle espère

» Que vos vertus , votre savoir ,

» Nous donneront la clé de ce mystère. »

Le Moine répondit : « Je crois

» Que les rêves sont des men songes ;

» Mais Dieu néanmoins quelquefois

» A daigné s'expliquer aux hommes par des songes. »

Après cela , sous son grave maintien ,

S'étant assis près d'Isabelle ,

Il la pria de raconter le sien ,

Très-clairement. « Je le veux-bien , dit-elle. »

Alors les yeux baissés, l'air modeste & debout ,

Elle commence ainsi devant sa mère ,

En les priant tous deux d'écouter jusqu'au bout

Le long récit qu'elle va faire.

« Hier m'étant couchée avec l'esprit chagrin ,

» Assez tard , contre mon usage ,

» Je n'ai pu m'endormir que tout près du matin.

» J'ai cru me promener sous un ciel sans nuage

» Au près des ondes de l'Arno ,

» Dont mille fleurs émailloient le rivage.

» M'étant assise sous l'ombrage

» Du plus verdoyant arbrisseau ,

» Je me suis amusée à voir cette onde pure ,

» Qui , parmi des cailloux luisans ,

» Roulant avec un doux murmure ,

» D'une volupté douce avoit charmé mes sens.

» Tout-A-Coup devant moi s'avance

» Un char brillant , riche avec élégance ;

D E F R A N C E.

9

- » Une moitié du char auroit, par sa blancheur,
- » Effacé le teint de l'ivoire;
- » L'autre moitié, par sa noire couleur,
- » Eût fait pâlir l'ébène la plus noire.
- » Une blanche colombe avec un noir corbeau,
- » Côte-à-côte attelés, suffisoient au fardeau
- » Du char roulant sans fracas & sans guide;
- » Et du milieu du char, d'un seul côté noirci,
- » Il s'élevoit un siège vide,
- » Moitié blanc, moitié noir aussi.
- » Tandis que j'admirois sa structure légère,
- » Où le travail surpassoit la matière,
- » Une invisible main m'a, je ne sais comment,
- » Au haut du siège assis mollement.
- » Comme je m'y plaçois, la blanche colombelle
- » Et le corbeau noir avec elle,
- » Ont déployé leurs aîles vers les cieux,
- » J'ai traversé cette voûte immortelle
- » Plus vite qu'un éclair dans les airs n'étincelle.
- » Après avoir couru des yeux
- » Les merveilles dont elle abonde,
- » Le char m'a déposée, en quittant ces beaux lieux,
- » Dans une salle ronde, au contour spacieux,
- » Auprès d'un globe aussi de forme ronde,
- » Qui m'a semblé mystérieux.
- » TANDIS que j'attachois à cette étrange scène
- » Un regard de surprise & de frayeur troublé,
- » Le globe, avec un bruit qui s'entendoit à peine,

A y

- » S'est entr'ouvert, puis exhalé.
- » De la cendre encore fumante,
- » S'élève un siège, où je vois dominer
- » Un Jouvenceau qu'une flamme ondoyante
- » Semble vêtir & couronner.
- » Vers moi je l'ai vu se tourner :
- » Mais son visage éclatant de lumière
- » M'a fait baisser aussitôt la paupière.
- » Mon œil veut se rouvrir : efforts trop impuissans !
- » J'étois aveugle. Alors je sens
- » Qu'un bras, accompagné d'une voix de tonnerre,
- » M'enlève dans les airs, m'y fait tourner long-tems,
- » Et me dépose sur la terre.
- » Devant moi j'allois sans rien voir,
- » Quand tout en cheminant j'ai cru m'apercevoir
- » Que dans une prairie on m'avoit descendue.
- » Lors une voix plus douce arrive jusqu'à moi,
- » Et m'adresse ces mots : *Fille, rassure-toi ;*
- » *La clarté va t'être rendue.*
- » Du côté de la voix je me tourne aussitôt,
- » Pour la remercier tout haut
- » D'avoir rendu la paix à mon ame inquiète ;
- » Je veux parler & me trouve muète.
- » A ce nouveau malheur je révois tristement ;
- » Un inconnu, qui vient me prendre
- » Par la main très-obligamment
- » Sur le gazon m'ordonne de m'étendre ;
- » Et j'obéis aveuglément.

- » Mais j'étois étendue à peine
- » Qu'è j'ai senti ma tête au bord d'une fontaine.
- » La voix m'ordonne alors de puiser de ma main
- » Dans cette onde sacrée, & j'y puis soudain ;
- » Puis j'en verse sur ma paupière,
- » Qui se ranime & s'ouvre à la lumière.
- » Qu'avec plaisir mes yeux s'égaroient sur le bord
- » De cette riante fontaine !
- » Mais le cœur me battoit si fort,
- » Qu'è je ne respirois qu'à peine.
- » UN vénérable Hermite alors s'offre à mes yeux ;
- » Modeste est son habit, son air, majestueux ;
- » Sa barbe sur son sein descend à l'aventure ;
- » Des joncs tressés lui servent de ceinture ;
- » Et pour orner son front, il a su marier
- » A des touffes de fleurs un rameau d'olivier.
- » LA prairie où j'errois étoit toute couverte
- » D'un gazon d'où sortoit une moisson de fleurs
- » Riche en parfums, riche en couleurs,
- » Qui nuançoient sa robe verte.
- » Cette prairie en plaine s'allongeoit,
- » Aucun arbre ne l'ombrageoit ;
- » Nuages ni brouillards n'osoient par aucun voile
- » Obscurcir les plaines de l'air,
- » Et par-tout le ciel étoit clair,
- » Quoiqu'il fût sans soleil, sans lune & sans étoile.
- » Un trône sans éclat s'élevoit près de moi

- » Au sein d'une grotte sauvage.
- » C'est-là qu'étoit assis l'Hermite ; son visage
- » Imprimoit le respect sans inspirer l'effroi.
- » Tout auprès étoient deux fontaines ,
- » Qui n'ayant rien appris de l'art ,
- » Creusant leur lit dans la roche au hasard ,
- » Laissoient rouler leurs ondes incertaines.
- » Le rivage de l'une étoit couvert de lys
- » Que l'aurore avoit enrichis
- » De diamans & de perles brillantes ;
- » Le bord de l'autre étoit tristement nuancé
- » De violettes pâlistantes ,
- » D'un teint rouge & presque effacé :
- » L'une à pas léger bondissante ,
- » Sur un sable d'argent rouloit
- » Son eau limpide & jaillissante ;
- » Et l'autre pesamment traînoit
- » Son onde noire & croupissante.
- » TANT de prodiges à-la-fois ,
- » A chaque instant me charmoient davantage ;
- » Quand le Vieillard avec ses doigts ,
- » Vint me bénir ; & de la voix
- » Je repris aussi-tôt l'usage.
- » Prosterinée à ses pieds , j'allois lui rendre hommage ;
- » Mais il m'arrête , & me dit gravement :
- » *Observez bien , sans jamais vous distraire ,*
- » *Ce que je vais ou dire , ou faire ;*
- » *Soyez bien attentive au moindre mouvement.*

DE FRANCE.

13

- » ENTRE l'une & l'autre fontaine
 - » Il s'est placé d'un air serein ;
 - » De la main droite, il lance au limpide bassin
 - » Une pierre Elle y plonge à peine ,
 - » Que j'en ai vu sortir un enfant qui brilloit
 - » D'une blancheur éblouissante ;
 - » Sa chevelure en boucles badinoit ,
 - » Et sans orgueil son front se couronnoit
 - » D'une auréole étincelante.
 - » L'Enfant s'est mis sur l'heure à chanter, à danser ;
 - » Je l'ai vu dans l'air s'élancer
 - » Comme s'il avoit eu des aîles ,
 - » Puis à mes yeux se perdre & s'effacer
 - » Dans les régions immortelles.
-
- » LE Vieillard , de sa gauche , a fait voler soudain
 - » Une autre pierre au noir bassin.
 - » Il en sort aussi-tôt un Enfant lourd , noirâtre ,
 - » Et le corps tacheté d'une flamme olivâtre.
 - » Comme il sembloit à tout moment
 - » Secouer douloureusement
 - » La flamme qui mordoit son corps & son visage ,
 - » Un abysme aussi-tôt s'ouvre sur son passage ;
 - » Et l'Enfant noir , par un pouvoir fatal ,
 - » Est descendu dans ce gouffre infernal ,
 - » Tout en poussant des cris de douleur & de rage.
-
- » CES prodiges divers occupoient mon esprit ,
 - » Et me laissoient interdite , étonnée ;

» Quand le Vieillard se rapproche , & me dit :
Ce que tu viens de voir comprend ta destinée.
Que si de m'obéir tu te fais un devoir ,
Le salaire qu'un jour tu dois en recevoir
Est marqué par l'Enfant à la tête étoilée ,
Qui de ces flots de lait , comme tu viens de voir ,
Vers le ciel a pris sa volée.

A mes conseils si tu n'ajoutes foi ,
Semblable à l'Enfant noir englouti dans l'abyssme ,
Tu te verras plonger , misérable victime ,
Aux gouffres infernaux , & ta mère avec toi.
 » La joie & le chagrin , la crainte & l'espérance ,
 » Tour-à tour agitoient mon sein.

» Ordonnez , ai-je dit , ô Messager Divin ,
 » Ordonnez , & comptez sur mon obéissance.
 Le Ciel , dit-il alors , par ma voix te prescrit
 D'épouser le jeune Alexandre ;

Par un gage sacré ton cœur s'est laissé prendre ,
Et le don de l'anneau dans le ciel est écrit.

Il faut encor qu'an premier Prêtre
Tu donnes de ta main cent écus au plus tôt ;
Que d'une pauvre fille il en fasse la dot ,
Et que du choix il soit le maître.

Le bon Moine suivit cette narration
 Pendant une heure & davantage ,
 Ne pouvant soupçonner une fille à cet âge ,
 D'avoir imaginé pareille fiction.
 Il fut loin d'y voir un mensonge

Et crut qu'en cette occasion,
 Le Ciel avoit daigné s'expliquer par un songe.
 La mère eût bien voulu tout au moins disputer ;
 Mais du rêve aussi-tôt rappelant la mémoire ,
 Il en reprit toute l'histoire ,
 Et se mit à l'interpréter.
 La fontaine de lait désignoit l'innocence ;
 La source noire , le péché ;
 A sa voix leur cœur fut touché ;
 Enfin , tout fut vaincu par sa sainte éloquence.
 On lui compta les cent écus ;
 Et sans jeter ailleurs des regards superflus ,
 Il en dota sa pauvre nièce.
 Isabelle s'unit à l'objet de ses vœux ,
 Et rendit son Amant heureux
 Par son amour & son adresse.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est le *vuide* ; celui
du Logogryphe est *Fontaine* , où se trou-
vent *Jean* , *fin* , *toi* , *fi* , *Io* , *Ninon* , *non* ,
néant , *tan* , *nain* , *Faune* , *faîte* , *taon* .

É N I G M E .

QUAND je vis, importune à Life,
Elle m'écarte de son sein;
Mais sur sa joue, avec art mise,
Morte, je deviens assassin.
(*Par M. le Comte de Vevure.*)

L O G O G R Y P H E .

DANS mes huit pieds, je suis d'une odeur sans
pareille ;
Dans les quatre premiers, un crime à révolter ;
Dans cinq, un instrument très-flatteur à l'oreille ;
Et dans six, la couleur que tout Clerc veut porter.
(*Par le même.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ROLAND FURIEUX, Poème Héroïque de l'*Arioste*, nouvelle Traduction, par M. le Comte de Tressan. 5 vol. in-12. A Paris, chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

« **L**E Roman de l'*Arioste*, dit M. de Voltaire, est si plein & si varié, si fécond en beautés de tous les genres, qu'il m'est arrivé plus d'une fois, après l'avoir lu tout entier, de n'avoir d'autre desir que d'en recommencer la lecture. Quel est donc le charme de la Poésie naturelle? Je n'ai jamais pu lire un seul Chant de ce Poème dans nos Traductions en prose. »

Quand Voltaire parloit ainsi, M. le Comte de Tressan n'avoit pas encore traduit le Poème de l'*Arioste*. L'*Arioste* n'étoit guère connu parmi nous que par la prose de Mirabaud; & c'est assez dire qu'on ne le connoissoit point du tout. Il est probable que Voltaire auroit relu volontiers tous les Chants de ce Poème dans la prose de M. le Comte de Tressan, & qu'il eût pu avoir encore le desir d'en recommencer la lecture. Si la prose rend toujours foiblement les beautés de la poésie, c'est moins sans doute parce qu'elle est de la prose, que parce qu'elle

n'est pas une prose poétique. En lisant l'Abbé Desfontaines, on juge qu'il est impossible de traduire les Poètes en prose; en lisant Fénelon, cela ne paroît plus si impossible. C'est l'harmonie des vers sur-tout qu'il n'est pas possible au Profateur de rendre; mais, qui ne sent pas une harmonie poétique dans la prose du Télémaque? Ce n'est pas sans doute l'harmonie des vers de Virgile, mais celle de nos plus beaux vers y ressemble-t-elle davantage? Qu'ont de commun nos vers alexandrins avec les vers hexamètres & pentamètres des Anciens? Nous ne prétendons pas comparer une bonne traduction en prose à une bonne traduction en vers: le plus grand Profateur même ne pourroit pas, sans doute, en faire une des Géorgiques, par exemple, que l'on pût mettre à côté de celle de M. l'Abbé de Lille. Mais peut-être ne seroit-il pas difficile de prouver que ce qu'il y a de plus beau dans l'ouvrage de cet Académicien, ne traduit rien de ce qu'il y a dans Virgile. Enfin, nous croyons que la prose de Fénelon peut traduire Homère & Virgile, & le Lecteur va juger peut-être que la prose de M. le Comte de Tressan traduit fort bien les vers de l'Arioste.

Les Poèmes du Boïardo & du Berni forment, pour ainsi dire, l'avant-scène du Roland Furieux. M. le Comte de Tressan en a donné un extrait; & ceux qui aiment beaucoup le Poème qu'il a traduit, doivent lui en savoir très-bon gré, puisque c'est un

moyen de mieux connoître & de mieux goûter l'Arioste.

Mirabaud a traduit tout le Roland Furieux en prose ; Voltaire en a traduit quelques morceaux en vers ; nous mettrons , le plus souvent qu'il nous sera possible , la nouvelle traduction de M. de Tressan entre la prose de Mirabaud & les vers de Voltaire. On verra combien il est au-dessus de Mirabaud , on jugera s'il s'approche quelquefois de Voltaire ; & l'on pourra comparer encore des traductions en prose à des traductions en vers. S'il leur est jamais difficile de soutenir ce parallèle , c'est sur-tout lorsque les vers sont faits par Voltaire.

Voici l'exorde du premier Chant de l'Arioste.

LE Donne , i Cavalier , l'armè , g'i amorì ,
 Le cortesia , l'audaci imprese io Canto ,
 Che furo al tempo , che passaro i mori
 D'Africa il mare , e in Francia nocquer tanto ,
 Seguendo l'ire , e i giovenil furori
 D'Agramente lor rè , che si dte vanto
 Di vendicar la morte di Trojano
 Sopra rè Carlo Imperator Romano.

DIRÒ d'Orlando in un medesimo tratto
 Cosa non detta in prosa mai , ne in rima ,
 Che per amor venne in furore , e matto ,
 D'uom , che si saggio era stimato prima ;
 Se da colui , che tal quasi m'ha fatto ,

Che'l poco ingegno ad or ad or mi lima ;

Me ne farà però tanto concessio ,

Che mi basti a finir quanto ho promesso.

Mirabaud traduit ainsi ces deux octaves :

« Je chante les Dames & les Chevaliers ,
 » les amours & les combats , la galanterie &
 » la valeur de ces Guerriers qui vivoient au
 » temps où les Sarrafins passèrent d'Afrique
 » en Europe , & firent tant de maux à la
 » France. Agramant , leur Roi , s'étoit vanté
 » hautement qu'il vengeroit sur l'Empereur
 » Charlemagne la mort de Trojan , son père.
 » Ce Prince , poussé par son ressentiment ,
 » & plein d'une ardeur qu'inspire la bouil-
 » lante jeunesse , fut celui qui engagea les
 » Infidèles dans cette guerre. Je raconterai
 » aussi de Roland des choses qui n'ont point
 » encore été dites , ni en vers ni en prose.
 » Je ferai voir de quelle manière l'amour
 » rendit insensé & furieux ce Paladin qui
 » avoit été jusqu'alors si sage ; pourvu néan-
 » moins que celle qui m'a mis au même état
 » que lui , & qui se plaît à affoiblir chaque
 » jour en moi le peu de raison qui me reste ;
 » veuille bien m'en laisser assez pour finir
 » mon entreprise. »

Ce peu de lignes suffiroit peut être pour faire voir que Mirabaud ne sentoit pas du tout le génie de l'Arioste qu'il a voulu traduire. Ce n'est pas avec cette prose lâche , traînante & sans couleur qu'il faut entre-

prendre de chanter les Dames, les Chevaliers, les amours & les combats.

Ce n'est pas tout-à-fait ainsi que commence M. le Comte de Tressan.

“ Sexe enchanteur ! fiers Paladins ! amours !
 ” combats ! galanterie ! c'est vous que je
 ” chante : que mes vers apprennent aussi
 ” quelle fut l'entreprise audacieuse d'Agraimant , lorsqu'emporté par la fureur d'une
 ” jeunesse bouillante, il sortit de l'Afrique
 ” avec une armée innombrable de Maures ,
 ” & traversa le détroit pour venger sur
 ” Charles, Empereur des Romains, la mort
 ” de son père Trojan. Je dois dire en même-
 ” temps du célèbre Roland , ce que ni la
 ” poésie ni la prose ne nous avoient point
 ” encore appris ; & comment un Héros aussi
 ” sage fut emporté par un amour malheureux , jusqu'à la folie la plus furieuse.
 ” Mais, hélas ! serai-je en état de tenir tout
 ” ce que je promets ; & celle qui se fait un
 ” jeu de troubler ma raison , m'en laissera-t-elle assez pour continuer mes Chants ? ”

Il n'est pas possible ici de comparer les deux traductions ; mais on peut comparer la dernière avec l'original , & c'est une gloire bien rare pour les Traducteurs. M. de Tressan a ajouté plus de mouvement & de vivacité au début de l'Arioste. *Sexe enchanteur ! &c. &c. &c. Mais, hélas ! &c. &c. &c.* ; ces mouvemens ne sont pas dans les vers Italiens ; mais le sentiment qui pouvoit les produire y est ; & c'est dans ces occasions qu'il

est permis d'ajouter à son modèle. Peut-être qu'un début aussi éclatant seroit un défaut dans des Poèmes tels que l'Énéide & la Henriade ; c'est-là qu'il faut *que le début soit simple* : mais il nous semble qu'il n'a rien d'affecté, & qu'il a très-bonne grâce dans un Poème tel que le Roland Furieux.

LA Verginella è simile alla rosa ;
 Ch'in bel giardin su la nativa spina ,
 Mentre sola e sicura si riposa ,
 De gregge, ne pastor se le avvicina ;
 L'aura soave , e l'alba rugiadosa ,
 L'acqua , e la terra al suo favor s'inchina ,
 Giovani vaghi , e Donne innamorate
 Amano averne e seni , e tempie ornate.

43.

MA non si tosto dal materno stelo
 Rimossa vienne, e dal suo ceppo verde,
 Che quanto avea dagli uomini, e dal cielo
 Favor, grazia, e bellezza, tutto perde.
 La Vergine che'l fior, di che piu zelo,
 Che de begli occhi e della vita aver de',
 Lascia altrui corre, il pregio, ch'avea innanzi
 Perde nel cor di tutti gli altri amanti.

44.

SIA vile agli altri, e da quel solo amata
 A cui di se fece sì larga copia.

.

Il n'y a guère eu d'Écrivains en vers chez les Italiens qui n'ait rendu à sa manière cette comparaison d'une jeune vierge à une rose : on la trouve dans presque tous les grands Poètes, & l'on juge bien que les médiocres n'auront pas négligé une chose qui fera devenue lieu commun. L'Arioste me paroît être celui qui s'en est servi le premier & le plus heureusement. Ce n'est pas le morceau non plus que Mirabaud a le plus défiguré.

« Une jeune fille ressemble à la rose nouvelle. Tandis que cette aimable fleur, solitaire & tranquille dans un jardin, est encore attachée à l'épine qui l'a vue naître, & que les troupeaux & les Bergers n'en ont point approché ; la terre, l'eau, le zéphir, la rosée, tout conspire à l'embellir : *les jeunes hommes* & leurs maîtresses la desirent pour en orner ou leur tête ou leur sein. Mais dès qu'on l'a cueillie, dès qu'elle est séparée de la tige qui la soutenoit, le ciel aussitôt cesse de la favoriser ; *les hommes n'en font plus de cas* : faveurs, desirs, agrémens, tout est perdu pour elle. *Il en est de même d'une fille* : dès qu'elle a laissé cueillir à un de ses amans, cette fleur qui lui doit être plus chère que ses yeux & que sa vie, elle perd aussitôt la tendresse de tous les autres. Qu'importe, après tout, que ses autres amans la dédaignent, pourvu qu'elle soit tendrement aimée de celui à qui elle se livre sans réserve, &c. »

M. le Comte de Tressan.

„ La jeune vierge est semblable à la nais-
 „ sante rose, qui brille & se repose sur la
 „ branche épineuse dont elle est nourrie ;
 „ tant que le troupeau ni son Berger n'en
 „ approchent pas, le zéphir, les pleurs de
 „ l'aurore, l'eau qui baigne le pied du ro-
 „ sier, la terre même qui le porte, tout
 „ contribue à lui conserver son éclat & sa
 „ fraîcheur ; la jeunesse de l'un & de l'autre
 „ sexe l'admire & la desiré ; l'une veut en
 „ parer son sein, l'autre veut la placer dans
 „ sa coëffure ; mais bientôt elle perd tous
 „ ces avantages lorsqu'on l'enlève de la
 „ branche verte & pliante dont les petits
 „ dards n'ont pu la défendre. La jeune fille,
 „ semblable à cette fleur, doit donc bien
 „ se garder de se laisser enlever la rose
 „ qu'elle a reçue de la Nature : un seul
 „ amant qu'elle a la foiblesse de rendre heu-
 „ reux, lui fait perdre le cœur de tous les
 „ autres. Heureuse encore de rester aimée
 „ par celui qui lui ravit tous les trésors de
 „ son sein ! »

Les Italiens & ceux qui sentent toutes
 les délicatesses de la langue Italienne, préfé-
 reront sans doute les vers de l'Arioste ; mais
 il est difficile que des François ne trouvent
 pas beaucoup de charme & de poésie dans la
 prose du nouveau Traducteur. On a vu que
 dans ce morceau même Mirabaud manque
 toujours de couleur, qu'il efface les images
 les plus agréables, & qu'il pêche même
 très-souvent

très-souvent contre l'élégance. Il nous tarde de faire entrer Voltaire dans ce parallèle, que Mirabaud ne peut soutenir.

L'Arioste, qui est un Poète plein de grâces, est aussi souvent un Poète sublime : les Italiens mettent ses descriptions de combats au-dessus même de celles d'Homère : les hommes de goût de toutes les nations les mettent souvent à côté de celles du Chantre de l'Illiade.

Suona l'un brando, e l'altre, or basso, or alto;
Il martel di Vulcano era più tardo,
Nella spelunca affumicata, dove
Battea all'incudi i folgori di giove.

Mirabaud traduit,

“ Leurs épées dont ils se frappaient ;
” tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, tombent avec plus de force & de vitesse que
” n'en avoit le marteau de Vulcain, quand
” dans son antre enfumé il forgeoit les
” foudres de Jupiter. ”

M. de Tressan :

“ Les épées de l'un & de l'autre s'élevoient
” & se baïssoient tour-à-tour, avec autant
” de promptitude que les pesans marteaux
” de Vulcain, lorsque dans ses cavernes enfumées il forge la foudre de Jupiter. ”

La différence des deux traductions se fait moins sentir ici, parce qu'il suffisoit de traduire mot à mot pour rendre cette grande image de l'Arioste ; mais on y distingue ce-

Sam. 2 Décembre 1780. B

pendant encore l'homme de talent du froid Traducteur ; & ces mots *les épées se levoient & s'abaissoient tour-à-tour*, rendent la comparaison des marteaux de Vulcain bien plus sensible & bien plus frappante,

Voltaire a rendu ainsi ces beaux vers :

Entendez-vous leur armure guerrière
Qui retentit des coups de cimeterre ?
Moins violens , moins prompts sont les marteaux
Qui vont frappant les célestes carreaux ,
Quand , tout noirci de fumée & de poudre ,
Au Mont-Etna Vulcain forge la foudre.

Il n'est pas étonnant que Voltaire soit dans ces vers également au dessus des deux Traducteurs ; il nous paroît égal à l'Arioste lui-même. Mais il peut arriver souvent à un Traducteur , tel que Voltaire , d'égaliser son modèle, même lorsque c'est l'Arioste qu'il traduit.

L'alto rumor delle sonore trombe
Di timpani , e di barbari stramenti
Giunte al continuo suon d'archi , di trombe
Di machine , di ruote , e di tormenti ,
E quel , di che più par che'l ciel rimbombe ,
Gridi , tumulti , gemiti , e lamenti
Rendono un' altro saon , che quel s'accorda
Con che i vicin , cadendo , il nilo afforda.

Il est inutile de citer ici Mirabaud ; pour peu qu'on le connoisse, on doit être sûr qu'il

n'aura pas même essayé de rendre des beautés de ce genre ; elles ont été probablement au-dessus de son ambition comme de son talent. Il nous semble que ce n'est pas non plus ce que M. le Comte de Tressan a le plus heureusement rendu. Qu'on en juge :

« Les sons éclatans des trompettes, des
 » clairons, des timballes & de mille autres
 » instrumens barbares, se joignent au bruit
 » continuel des arcs, des frondes, des ma-
 » chines de guerre, des roues, des chocs &
 » du froissement des essieux ; ils forment un
 » bruit confus & terrible : le tumulte, les
 » cris de fureur des combattans, les cris
 » douloureux & plaintifs des blessés & des
 » mourans percent au milieu de ce bruit
 » confus ; l'air en retentit au loin, & la
 » chute d'eau des cataractes du Nil ne forme
 » pas une rumeur plus effrayante & plus
 » terrible. »

Une rumeur n'est pas sans doute le mot propre, & tout le morceau ne paroît pas exprimer ce que M. de Tressan a dû sentir en lisant l'Arioste. Voltaire nous semble avoir ajouré des beautés à ce morceau.

Les instrumens de ruine & de mort,
 Volans en foule & d'un commun effort,
 Et la trompette, organe du carnage,
 De plus d'horreur emplissent ce rivage
 Que n'en ressent l'étonné voyageur,
 Alors qu'il voit tout le Nil en fureur,

Tombant des cieux qu'il touche & qu'il inonde ;
Sur cent rochers précipiter son onde.

L'octave de l'Arioste n'a rien de plus beau que ces trois derniers vers de Voltaire. Quel Traducteur en prose pourroit lutter contre les talens réunis de Voltaire & de l'Arioste !

Nous ne citerons plus que deux morceaux ; car il faut finir, quoiqu'on ne doive pas craindre de paroître long en citant beaucoup l'Arioste, Voltaire & M. le Comte de Tressan. Il y a dans l'*Orlando Furioso*, dit Voltaire, un mérite inconnu à toute l'antiquité ; c'est celui de ses exordes. Chaque Chant est comme un palais enchanté dont le vestibule est toujours dans un goût différent, tantôt majestueux, tantôt simple, même grotesque ; c'est de la morale, ou de la gaité, ou de la galanterie, & toujours du naturel & de la vérité.

Le prologue du trente-cinquième Chant est une allusion à l'aventure d'Astolphe, qui alla dans le Paradis chercher le bon sens que Roland avoit perdu par amour pour Angélique.

CHI salirà per me, Madona, in Cielo
A riportarne, il mio perduto ingegno ?
Che poich'uscì da' be' vostri occhi il telo
Che'l cor mi fisse, og'nor perdendo vegno ;
Ne' di tanta jattura mi querelo ;
Purche' non cresca, ma stia a questo segno.

Ch'io dubito, se più si va scemando
Di venir tal, qual'ho descritto Orlando.

PER riaver l'ingegnomio m'è avviso
Che non bisogna, che per l'aria io poggi
Nel cerchio della luna, o in paradiso
Che'l mio non credo che tantoalto alloggi.
Ne' bei vostri occhi, e nel sereno viso,
Nel' sen d'avorio, e alabastrini poggi
Se ne va errando; ed io con questa labbia
Lo corrò, se vi par ch'io l'o riabbia.

Voici comment M. le Comte de Tressan
traduit ces vers, pleins de grâces & d'amour.

“ O Souveraine de ma vie, quel est le
” mortel, touché de mon état présent, qui
” voudra bien voler jusques dans le disque
” de la lune, pour me rapporter le bon sens,
” que j'ai perdu ? Tu le fais, cruelle ! un
” seul trait parti de tes yeux égara ma raison,
” & fut fixer à jamais mon cœur. Hélas !
” ma folie me paroît si douce, que jusqu'à
” ce moment je n'ose encore m'en plaindre ;
” mais prends garde !... n'achève pas de dé-
” chirer mon cœur qui t'adore, par de
” nouvelles cruautés. Il n'en faudroit que
” bien peu de plus rigoureuses encore que
” celles que j'éprouve, pour me rendre tel
” que j'ai peint Roland. Écoute-moi : non,
” il n'est pas nécessaire pour me guérir, que
” je vole dans les airs, que je m'élève jusques
” dans la lune, ni même jusqu'à ce paradis

Bijj

» terrestre, que je n'imagine pas être situé
 » si haut pour moi; je le trouve sur tes joues
 » fleuries & dans tes yeux charmans; je crois
 » même le voir changer souvent de place:
 » il me semble qu'il passe de ton cou
 » d'ivoire sur ton beau sein; il paroît s'ar-
 » rêter sur ces deux agréables *collines* d'al-
 » bâtre que la rose naissante embellit; per-
 » mets à mes lèvres de le poursuivre; c'est
 » à ma bouche à l'y fixer, à me faire jouir
 » de tous ses charmes. »

Cette Traduction est inspirée sans doute
 par l'imagination de l'Arioste; mais on peut
 lui faire des reproches. Dans le Traducteur,
 il semble que ce n'est point son esprit que
 l'Arioste veut chercher & reprendre sur le
 sein & sur les lèvres de sa maîtresse; le sens
 des vers Italiens n'est pourtant pas équi-
 voque, & Voltaire ne s'y est point mépris,
 comme on va le voir.

Oh! si quelqu'un vouloit monter pour moi
 Au Paradis! s'il y daignoit reprendre
 Mon sens commun! s'il daignoit me le rendre!
 Belle Aglaé, je l'ai perdu pour toi;
 Tu m'as rendu plus fou que Roland même.
 C'est ton ouvrage: on est fou quand on aime.
 Pour retrouver mon esprit égaré,
 Il ne faut pas faire un si long voyage.
 Tes yeux l'ont pris, il en est éclairé;
 Il est errant sur ton charmant visage;
 Sur ton beau sein, ce trône des amours:

Il m'abandonne : un seul regard peut-être,
 Un seul baiser peut le rendre à son maître ;
 Mais sous tes lois il restera toujours.

C'est aux Lecteurs à juger dans lequel de ces deux Poëtes se fait le plus sentir cette grâce, ce *molle atque facetum* qui fait le plus grand charme de la Poësie. J'imagine que le grand nombre aimera beaucoup les deux morceaux, sans en préférer aucun. J'observerai seulement que ni Voltaire, ni M. le Comte de Tressan, n'ont rendu ce vers Italien :

Che'l mio non credo che tant' alto alloggi.

Ce vers étoit peut-être un de ceux qu'il falloit le moins négliger, & il a bien de la grâce dans la bouche d'un homme tel que l'Arioste. Le dernier vers de Voltaire est très-ingénieux, & c'est un présent qu'il a fait à l'Arioste ; mais peut-être encore qu'il y a plus de grâce & plus de douceur dans la simplicité & dans la modestie du dernier vers de l'Arioste.

. . . Se vi par ch' io l'o rabbia.

Le Prologue du vingt-quatrième Chant sera le dernier morceau que nous citerons.

C H I met e il piè sù l'amorosa pania

Cerchi ritrarlo e non v'inves chil' ale

Che non è in somma amor se non infania

A giudicio de' savi , universale

E' se ben , come Orlando , ogn' un smania

B iv

Suo furor mostra a qual ch' altro segnale
 E quale é di pazzia segno più e spresso,
 Che per altri voler, perde se stesso?

VARI gli effetti son'; ma la pazzia
 E tutt' una però che gli fa uscire.
 Gli è come una gran selva ove la via
 Convien' a forza' a chi va' fallire.
 Chi sù, chi giù, ch' quà, qui là travia;
 Per concluder in somma, io vi vo' dire
 A chi in amor s'invccchia, oltr' ogni pena
 Si convengon i ceppi, e la catena.

B E N me si potrà dir, frate tu vai
 L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo.
 Jo vi rispondo che comprendo assai
 Or, che di mente ho lucido intervallo
 Ed ho gran' cura (e spero farlo omai)
 Di riposar mi, e d'uscir fuor di ballo.
 Ma toste far come vorrei, no'l posso.
 Che'l mal è penetrato in fino all' osso.

Mirabaud a trouvé le moyen de traduire,
 par des moralités communes, cette plaisan-
 terie si aimable & pleine d'imagination : il
 faut le citer encore, c'est pour la dernière
 fois.

» Que celui qui a mis le pied sur *les gluaux*
 de l'amour, tâche de l'en tirer prompte-
 ment, & de ne pas laisser *engluier* ses ailes;
 car au jugement unanime des plus sages,
 l'amour est une vraie folie. Quoique tous

ceux qui s'y abandonnent ne deviennent pas furieux comme Roland, il n'y en a cependant pas un seul qui ne fasse voir combien sa raison est égarée.

» Les effets de cette passion sont différens, mais une même cause les produit; c'est comme une épaisse forêt, où l'un prend à droite, l'autre prend à gauche. Sans compter enfin toutes les autres peines que l'amour fait souffrir, il nous ôte encore la liberté, & nous charge de fers.

» Quelqu'un me dira peut-être: eh! mon ami, prenez pour vous-même les avis que vous donnez aux autres. C'est bien aussi mon dessein; à présent que la raison m'éclaire, je songe à m'affranchir d'un joug qui me pèse, & j'espère que j'y parviendrai. Il est pourtant vrai que le mal étant fort enraciné, il me faudra, pour en guérir, beaucoup plus de temps que je ne voudrois. »

Jamais l'Abbé Desfontaines & l'Abbé le Batteux n'ont mieux sù tuer un Poète. Mais veut-on voir revivre l'Arioste? Il faut lire le même Prologue dans M. le Comte de Tressan.

» Jeunes & charmans oiseaux, dès que
» vous avez pris tout votre brillant pluma-
» ge, gardez-vous bien des pannaux que
» vous tend l'amour. Si vous avez posé té-
» mérairement vos pattes sur ses gluaux,
» retirez-les promptement, & prenez bien
» garde que vos ailes n'y touchent & ne
» vous retiennent. Écoutez raisonner les

B v

„ Sages, ils vous diront tous que l'amour est
„ une vraie folie. En effet, si tous ceux aux-
„ quels ce méchant enfant parle en maître,
„ ne deviennent pas aussi furieux que Ro-
„ land, qu'on examine bien les amans les
„ plus modérés, on trouvera qu'il n'en est
„ pas un qui ne donne plus ou moins quel-
„ que signe de folie; & n'en est-ce pas tou-
„ jours une bien grande que de s'oublier
„ soi-même, & de renoncer presque à sa
„ propre volonté pour suivre celle d'un objet
„ aimé ?

„ Les caractères de la folie que l'amour
„ fait naître, varient beaucoup entre-eux :
„ se livrer à lui, c'est vouloir ressembler à
„ ceux qui parcourent une vaste forêt sans
„ la connaître ; on voit ceux-ci tourner
„ tour-à-tour à droite, à gauche, monter
„ sur les collines, descendre dans les val-
„ lons, & s'égarer dans mille routes diffé-
„ rentes. Oui, je vous le dis en un mot,
„ quiconque livre son ame à ce maître sou-
„ vent cruel, toujours dangereux, doit être
„ sûr que bien des peines & que des fers
„ pesans & difficiles à rompre, lui sont des-
„ tinés.

„ J'avoue qu'on seroit bien en droit de
„ me dire : — l'ami, tu parles vraiment
„ comme un Sage ; mais rends-toi justice,
„ tu dois voir que tu te gouvernes comme
„ un fou. — Messieurs, répondrai-je, il est
„ bien vrai que je ne fais toutes ces sages
„ réflexions que lorsque j'ai quelques bons

„ intervalles, mais je travaille, & j'espère
 „ bien me corriger, & me tirer à la fin de
 „ ce tourbillon qui me tourmente; mais
 „ attendez encore, je vous prie; je sens que
 „ je ne le pourrois dans ce moment; mon
 „ cœur est trop pénétré de ce poison, qui,
 „ malgré tous les maux qu'il lui fait souff-
 „ frir, lui paroît encore trop doux. „

Voltaire traduit toujours avec plus de liberté; de l'impuissance d'être fidèle, le Versificateur tire le droit d'embellir son modèle.

Qui dans la glu du tendre Amour s'empêtre,
 De s'en tirer n'est pas long-tems le maître;
 On s'y démène, on y perd son bon-sens:
 Témoin Roland & d'autres personnages,
 Tous gens de bien, mais fort extravagans.
 Ils sont tous fous, ainsi l'ont dit les sages.

C E T T E folie a différens effets,
 Ainsi qu'on voit, dans de vastes forêts,
 A droite, à gauche, errer à l'aventure,
 Des Pèlerins au gré de leur monture.
 Leur grand plaisir est de se fourvoyer,
 Et pour leur bien, je voudrois les lier.

A C E P R O P O S, quelqu'un me dira: Frère,
 C'est bien prêché; mais il falloit te taire:
 Corrige-toi, sans sermoner les gens:
 Oui, mes amis, oui, je suis très-coupable,
 Et j'en conviens, quand j'ai de bons momens;

B vj

Je prétends bien changer avec le tems ;

Mais jusqu'ici le mal est incurable.

Nous voudrions citer encore plusieurs morceaux ; mais il faudroit rapporter des épisodes entiers, & les bornes d'un Extrait ne le permettent pas. Il ne faut dans un Poète qu'un caractère de talent bien décidé, pour le rendre très-difficile à traduire. On ne trouve guères de Traducteur qui sache rendre l'élévation ou la grace ; mais ce seroit peu de chose encore d'avoir un de ces talens en traduisant l'Arioste ; si, comme lui, on n'est pas tour-à-tour gracieux, sublime & plaisant, on ne le fera connoître qu'à demi : on méritera l'anathème lancé par les Italiens contre les Traducteurs, *Traduttore, Tradittore*. Les Italiens qui entendent le François retrouveront du moins l'esprit de l'Arioste, dans M. de Tressan. Si l'on veut voir comment il fait se plier à tous les tons de son modèle, il faut passer de l'histoire touchante de Genève à l'histoire de Joconde. Dans ce dernier morceau, il est impossible encore de comparer M. de Tressan à Mirabeau ; & comme dans les autres nous l'avons rapproché de Voltaire, il faut, dans celui-ci, le rapprocher de La Fontaine. De pareils voisinages sont quelquefois périlleux, mais ils sont toujours très-honorables.

Nous croyons avoir assez exprimé le plaisir que nous a fait la nouvelle Traduction

de l'Arioste , pour avoir acquis le droit de faire quelques critiques. Le style de M. de Tressan est toujours vif & animé ; mais dans la facilité qui l'entraîne, il lui échappe quelquefois des incorrections , & souvent des négligences. Son expression est élégante , elle a de l'éclat , mais ses constructions ne sont pas toujours pures & nettes. C'est aux productions du vrai talent , qu'il faut tâcher sur-tout de donner toute la perfection de l'art. Au reste, ces défauts déparent un peu l'Ouvrage , sans rien ôter d'ailleurs au plaisir que fait sa lecture. On ne sauroit trop le répéter, ce n'est pas parce qu'ils manqueraient quelquefois de corrections, que les Ouvrages sont mauvais ; c'est parce qu'ils sont froids & sans ame ; il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent , disoit M^{de} de Sévigné. La Traduction de M. de Tressan est pleine de mouvement & de vie ; & cependant c'est l'ouvrage de sa vieillesse : il le répète assez souvent lui-même, pour faire soupçonner qu'il étoit à peu-près sûr qu'on ne s'en appercevroit point en le lisant. Cette traduction est faite pour ajouter beaucoup à la réputation de l'Auteur de l'Amadis des Gaules. M. de Tressan sembloit être appelé à traduire l'Arioste. Depuis plusieurs années, il s'occupoit à rajeunir tous les Romans de Féerie & de Chevalerie, qui sont encore de nouveaux trésors pour l'imagination. Avant de traduire l'*Orlando Furioso* ,

il s'étoit abreuvé long-tems aux sources où l'Arioste a puisé lui-même les alimens de son génie.

Dans son Discours Préliminaire, M. de Tressan n'a rien prononcé entre le Tasse & l'Arioste ; mais il y auroit mauvaise grace de reprocher à un Traducteur la préférence qu'il donne à son Poète ; & cette préférence que M. de Tressan n'énonce pas, se fait sentir de la manière du monde la moins équivoque. Il a traduit aussi la fameuse lettre de Galilée, & l'on peut voir que ce Philosophe Italien n'a pas , à beaucoup près, autant de réserve que le nouveau Traducteur François. Mais dans la Lettre de Galilée , on voit plutôt la vivacité de son goût pour l'Arioste , que les motifs de son opinion. Il s'exprime avec chaleur , & ne répand pas beaucoup de lumière sur la question. Galilée a cru peut-être qu'il falloit prouver le mouvement de la terre, & sentir l'Arioste : & cette opinion seroit d'un homme de goût ; mais le goût cependant se permet quelquefois de discuter , & il peut même perfectionner ses sensations par une discussion éclairée. Au reste, qu'importe de savoir précisément lequel a le plus de génie, ou du Tasse, ou de l'Arioste ? ils en ont tous les deux infiniment, & voilà la seule chose qui nous intéresse. Il pourroit bien se faire que, dans toutes les discussions semblables, on se battît moins pour la gloire des hommes de génie, que

pour la vanité de ses jugemens. Je conçois qu'on peut mettre de la vanité dans des plaisirs factices ; mais comment peut-on en mettre dans des plaisirs aussi vrais, aussi profonds que ceux que nous recevons des productions du génie ?

(*Cet Article est de M. Garat.*)

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 13 Novembre, M. Dubois a débuté dans l'emploi des premiers rôles, par *Vendôme*, dans *Adélaïde du Guesclin*, & les jours suivans, par ceux de *Mahomet*, de *Rhadamiste* & de *Cinna*.

Il faut commencer par apprendre aux personnes qui n'ont point vu M. Dubois, que ce jeune Acteur a obtenu, d'une certaine portion de Spectateurs, des applaudissemens effrénés, accompagnés d'acclamations assez vives pour faire présumer trois choses. La première, que la salle étoit, dans sa plus grande partie, occupée par les amis du Débutant ; la seconde, que les esprits étoient disposés pour lui à une indulgence encore plus étendue que celle qu'on accorde ordinairement dans les debuts ; la troisième, que la sévérité des Juges diminuant en pro-

portion de la perte du goût & des connoissances, on ne fait plus aujourd'hui marquer les degrés qui distinguent les encouragemens donnés à l'inexpérience, des suffrages accordés au vrai talent. Quelques - uns de nos Lecteurs penseront, sans doute, que chacun de ces trois objets a pu entrer pour quelque chose dans le succès de M. Dubois, & nous ne sommes pas éloignés d'être de leur avis; car, qu'un débutant ait des amis qui s'occupent de le faire réussir, c'est un moyen trop souvent employé, pour faire la matière d'un doute; que l'état actuel de l'Art Dramatique rende le public plus indulgent qu'il n'a jamais été, rien de plus naturel; que le nombre des bons juges soit infiniment petit, c'est ce que chaque jour ne prouve que trop malheureusement. Quoi qu'il en soit, M. Dubois a-t-il, en quelque façon, mérité le succès dont il a joui? C'est ce qu'il faut examiner. Il seroit injuste de lui reprocher les défauts sur lesquels une étude opiniâtre & le grand usage de la Scène peuvent seulement éclairer un jeune homme; en conséquence, nous ne parlerons ni de sa démarche, ni de son maintien, qui sont dénués de noblesse & d'aisance, ni de ses gestes, dont la multiplicité fatigue l'œil, d'autant plus aisément qu'ils manquent toujours de grâce, & souvent de justesse; ni de ses mouvemens, qui sont en général brusques & durs. Mais il est des qualités dont on a le droit d'exiger le germe, même dans un

commençant. Par exemple , si son intelligence n'est pas assez exercée pour lui donner la faculté de saisir un rôle dans son ensemble & dans ses détails , au moins doit-il faire entrevoir qu'il a cherché à le bien connoître ; qu'il s'est occupé de répondre aux idées , à l'intention , au but de l'Auteur. Si le défaut d'usage ne lui permet pas de varier le caractère de son masque aussi souvent que l'y devroient forcer les différentes situations dans lesquelles il se trouve , on peut au moins lui demander que sa physionomie annonce du jeu & de la mobilité. Si l'embarras inséparable d'un début lui fait commettre des fautes graves contre l'observation muette de la Scène , encore doit-il montrer de temps à autre des intentions assez justes pour prouver qu'il a entrevu la portion d'effet qu'il doit produire dans le tableau sur lequel le Public a les yeux. Enfin , si son débit encore mal-assuré ne présente pas toujours des idées bien liées , des intonations bien vraies , un rapport exact avec le ton de ses Interlocuteurs , ce n'est pas être trop sévère que de lui desirer quelque connoissance des repos que le langage exige , quelque soumission aux loix de la Prosodie , & sur-tout quelque idée des expressions relatives à la peinture de chacune des passions qui agitent le cœur humain. Si on en excepte l'entrée du rôle de Rhadamiste , où M. Dubois a mérité des encouragemens , il n'a montré aucune

des qualités que nous venons de détailler, dans le cours des quatre rôles qu'il a joués. Une voix belle & sonore, susceptible même d'acquérir plus de flexibilité qu'elle n'en a, des éclats, des cris, des dissonances, des chûtes ou des transitions subites du grave à l'aigu, & de l'aigu au grave; tels sont les moyens avec lesquels il a représenté quatre des plus difficiles rôles qu'il y ait au Théâtre. La sévérité de ces observations doit-elle faire regarder M. Dubois comme un sujet sans espérance? Nous n'osons prononcer; nous devons pourtant dire qu'il lui faudra de grands efforts & un travail bien obstiné pour acquérir ce qui lui manque. Le Kain vainquit, il est vrai, des difficultés qu'on regardoit comme insurmontables; mais à une éducation soignée, il avoit ajouté les avantages d'une étude raisonnée & approfondie; & la cause qui en fit un Comédien, ne fut pas le desir aveugle d'embrasser un état dans lequel il n'y a point de milieu entre la gloire & la honte, mais cette impulsion irrésistible qui entraîne vers l'objet pour lequel on est né, produite par les efforts d'un génie qui cherche à s'élancer vers sa sphère, & que, par cette raison, bien peu de gens sont faits pour éprouver.



VARIÉTÉS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

EST-IL donc vrai, Monsieur, que Voltaire ait commis la faute que lui reproche M. de Charnois dans le Mercure du 18 Novembre (page 121) ? Le sérail d'Orosmane est-il ouvert à tout le monde pendant la Tragédie de Zaire toute entière, & le costume des mœurs Orientales est-il violé par inadvertance ? J'en appelle à tous ceux qui connoissent ce chef-d'œuvre du Théâtre François. Orosmane, heureux, commence par annoncer formellement qu'il a détruit l'usage barbare de l'Asie pour y substituer les mœurs d'Europe. Devenu jaloux, il se rétracte, & le sérail est barricadé ; Nérestan n'y pénètre que furtivement & par l'ordre exprès du Souverain : où donc est l'erreur ? où donc est l'in-vraisemblance ? où donc est l'oubli du costume ? Rappelez, je vous prie, Monsieur, à M. de Charnois le vers de Virgile :

Parcius ista viris tamen obijcienda memento.

J'ai l'honneur d'être, &c.

N. B. La Réponse à cette Lettre se trouvera dans le prochain Mercure.



SCIENCE ET ARTS.

*LETTRE de M. D*** à M. RIGAUD,
Physicien de la Marine, & Correspondant
de l'Académie Royale des Sciences, à
Saint-Quentin.*

ON vient de me communiquer, Monsieur, la copie d'une lettre remise, il y a environ deux mois, à M. le Directeur Général des Finances, dans laquelle l'Auteur fait part à ce Ministre d'une découverte qu'il a faite sur le Canal souterrain de Picardie, assurant que les connoissances qu'il a sur cet objet, lui permettent de garantir l'événement, s'il arrivoit que cet Ouvrage s'exécutât.

L'Auteur, après avoir suivi l'Escaut depuis Cambray jusqu'à Vend'huile, où commence le canal souterrain qu'il a parcouru jusqu'à sa jonction avec la Somme, prétend avoir reconnu dans la partie souterraine, auprès de Magny-la-Fosse, à environ 30 ou 40 toises de la partie achevée, un gouffre dans lequel les eaux se perdent, &c. On a eu soin, dit-il, de placer des madriers à travers le canal, près de ce gouffre, pour soutenir assez d'eau dans la partie que parcourent les curieux, pour que le radeau puisse les conduire de l'escalier à la petite partie achevée d'où l'on entend l'eau, qui a sa chute du côté de la Somme, se perdre avec beaucoup de bruit.

L'Auteur paroît certain qu'il n'en échappe pas une goutte; car, ajoute-t-il, au débouché de sortie, au-delà du Tronquoï, il n'en sort pas, mais il n'en est jamais sorti. Il finit par dire que cet inconvénient, que la nature oppose comme une barrière insurmontable,

avoit déjà , dit-on , été prévu , & qu'heureusement il y a des moyens de se passer de ce canal souterrain condamné déjà par MM. de l'Académie Royale des Sciences , mais peut-être pas sous ce point de vue.

Je vous avoue , Monsieur , que j'ai toujours pris trop d'intérêt à l'exécution d'un monument aussi grand que le canal de Picardie , pour rester longtemps dans le doute sur une objection aussi forte contre cet Ouvrage , sur-tout dans un moment où l'on doit en sentir plus que jamais l'utilité , *puisque s'il eût été exécuté , les bois de construction & autres munitions dont étoit chargée la flotte du Contre-Amiral Comte de Byland , n'eussent pas été pris par le Commodore Fielding en Décembre 1779*, puisque les cuivres, plombs, chanvres, canons, boulets, &c. qu'on n'a cessé de transporter, depuis le commencement de la guerre, de Hambourg, de Gand, & de toute la Flandre Françoisse, par terre jusqu'à Paris, y fussent arrivés par eau; puisqu'enfin on ne seroit pas obligé de décharger à Bouchain la quantité prodigieuse de mâts qu'on y amène de Hollande, pour les transporter par terre jusqu'à Saint-Quentin, d'où ils doivent aller sur les canaux & rivières jusqu'à Nantes.

Permettez donc , Monsieur , que d'après ce que j'ai entendu dire de vos connoissances & de votre honnêteté, je vous prie de résoudre mes doutes. Vous êtes à portée de cet ouvrage; vous l'avez sûrement examiné quelquefois avec les yeux de la Physique, & avec l'intérêt d'un vrai citoyen. Toutes ces choses ajouteront infiniment à ma confiance dans le jugement quelconque que vous en porterez. Recevez-en d'avance tous mes remerciemens, ainsi que les assurances, &c.

A Paris , le 4 Octobre 1780.

N. B. Dans les Numéros suivans nous publierons la Réponse de M. Rigaud , avec les Plans du Canal.

G R A V U R E S.

ON vient de mettre en vente le second Cahier du *Recueil d'Estampes représentant les Grades, les Rangs & les Dignités suivant le costume de toutes les Nations existantes, avec des explications historiques & la vie abrégée des grands Hommes qui ont illustré les Dignités dont ils étoient décorés*; Ouvrage dédié au Roi, qui est lui-même au rang des Souscripteurs.

Ce Cahier renferme les Portraits de Henri IV, de Louis XVI, de la Reine, de Mahomet II, d'Achmet IV & d'une Sultane; ils sont exécutés par M. Duflos pour la partie de la Gravure, & par M. l'Abbé Rive pour la partie Littéraire. Le travail de ce dernier ne paroîtra qu'après chaque douzième Cahier; celui de l'autre prouve déjà combien il est jaloux de soutenir la réputation que ses pères ont acquise dans cette partie des beaux Arts. La Collection entière sera de trente à trente-six Cahiers; chacun se vend 9 livres enluminé, & 4 liv. 10 sols sans enluminure. Il faut s'adresser à M. Duflos, rue Saint Victor, la troisième porte-cochère à gauche en entrant par la Place Maubert.

Troisième Livraison des Estampes de la Description particulière de la France, contenant, 1°. une Vue du Château de Versailles prise de l'espace entre le canal & le bassin d'Apollon; 2°. une autre Vue du même Château & de la pièce des Suisses, prise du Chevalier Bernin; 3°. une Vue du Château de Belle-Vue, prise de la glacière; 4°. une autre du Château, Bourg & Environs de Sceaux, prise du coteau du Plessis-Piquet; 5°. une du Château de Bicêtre, prise du Moulin des Prés; 6°. deux Vues représentant l'Aqueduc & Village de Bucq, & les

Château, Village & Manufacture de Jouy ; 7°. deux Vues de Charenton ; 8°. & deux autres du Château de Verneuil. Ces Estampes nous ont paru aussi bien soignées que les précédentes. Leur prix est de 12 livres pour Paris, & de 14 livres 8 sols pour la Province, franchises de port. Il faut s'adresser à MM. Née & Masquellier, rue des Francs-Bourgeois.

Balance de Frédéric, Estampe allégorique de huit pouces de haut sur dix de large, composée & gravée par Vangelisti.

Le Roi de Prusse, assis sur son trône, tient d'une main la balance de la Justice, & de l'autre il s'appuie sur la Philosophie ; au-dessus on aperçoit la Sagesse armée du glaive & du bouclier de ce Monarque : derrière lui la Justice, qui est debout, contemple avec attendrissement l'usage qu'il fait de sa balance : dans un des bassins on voit un papier sur lequel est écrit *indigence*, & dans l'autre sont des croix, des cordons & d'autres ornemens, symboles des Dignités & de la Grandeur. Le Meunier Arnold, avec sa famille, tombe aux pieds de Sa Majesté pour la remercier de la justice qu'Elle vient de lui rendre : les Juges consternés sont derrière ; leur air, leur attitude expriment très-bien l'état de leur ame ; ils ont sous leurs pieds deux colombes, dont l'une s'échappe & s'élance vers le Monarque.

Tels sont les principaux objets de cette allégorie. On connoissoit déjà le talent distingué de M. Vangelisti pour la Gravure & le Dessin ; mais on ne lui soupçonnoit pas celui de l'invention. Il a choisi, pour le déployer, un personnage & une action bien dignes d'honorer son Art & ceux qui le cultivent,



 ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poivevins, le *Dictionnaire raisonné de Physique*, deux Volumes in-4^o., avec quatre-vingt Planches, par M. Briffon, de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur des Enfans de France. Prix, 30 livres en feuilles ou broché, & 36 livres relié. Cet important Ouvrage a mérité l'approbation de l'Académie des Sciences.

Le dix-huitième Cahier des Quadrupèdes enlumines. Prix, 7 liv. 4 sols.

Le Fakir, Conte. Prix, 12 sols. A Constantinople, de l'Imprimerie du Muphti, 1780, & se trouve à Paris, chez l'Éditeur, rue des Champs Élysées, Dessene, Libraire, au Palais Royal, & les Marchands de Nouveautés.

 T A B L E.

<i>Le Songe heureux</i> , Conte,	3	<i>Lettre au Rédacteur du Mercure</i> ,	43
<i>Enigme & Logogryphe</i> ,	16	<i>Lettre de M. D * * *</i> , à M.	
<i>Roland Furieux</i> , Poème Hé-		<i>Rigaud</i> ,	44
<i>roïque de l'Arioste</i> ,	17	<i>Gravures</i> .	46
<i>Comédie Française</i> ,	39	<i>Annonces Littéraires</i> ,	48

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 2 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 1 Décembre 1780. DE SANCY.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 9 D É C E M B R E 1780.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

LE M U R I E R, Conte.

U N de ces Curés d'autrefois,
(Nous en avoîs encor sur ce modèle)
De ces bons Pasteurs Villageois,
Qui du Payfan chez le Bourgeois
En chevéor plats, trouffant leur fourchette ;
Vont promenant leur gâté paternelle ;
Qui , quand le jour a disparu,
Pour souper chez le voisin Pierre,
Entrent en saluant d'un ton doux & bourru ,
Et tenant sous leur bras, avec la bonne chère,
Du pain coit à leur four & du vin de leur cru.
Un Curé donc , vers la Cité prochaine,
Sur sa jument, en tenaille huché,
Alloit se pourvoir au marché
De vivres pour une semaine.

Sam. 9 Décembre 1780. C

Ce matin-là s'étant levé
 Un peu plus tard qu'à l'ordinaire,
 Pour ne pas perdre temps, il s'étoit réservé
 De dire en route son Bréviaire.
 Tandis que sa monture alloit d'un air bénin,
 Crins épars, & rênes flottantes,
 Il aperçut sur un arbre voisin
 Des mûres bien appétissantes,
 Qui par bouquets bien noirs pendoient sur le chemin.

NOTRE Pasteur aimoit à la folie
 Les mûres, comme l'on va voir.
 Il s'arrête, voulant en passer son envie,
 Regarde au fruit; mais comment en avoir ?
 Nature avoit obstrué le passage ;
 Le mûrier tout autour étoit embarrassé
 Par un épais buisson d'épines hérissé.
 Le tronc d'ailleurs, fortifié par l'âge,
 Avoit très-haut prolongé son branchage.
 On n'y pouvoit atteindre. Alors, à sa jument
 Traçant une route nouvelle,
 Il la fit entrer bonnement
 Dans les buissons, & monta sur la selle.
 Debout, sur une branche appuyé d'une main,
 De l'autre il touche au fruit qu'il détache soudain.
 Chaque mûre bien colorée,
 Et qu'il ne cueille qu'avec choix,
 En noircissant ses lèvres & ses doigts,
 Parfume son palais d'une liqueur sucrée.



D E F R A N C E.

51

SA monture sous lui reste sans mouvement,
 Quoique mainte épine la pique ;
 Et le maître gaillardement
 Admire en mangeant bien son humeur pacifique.
 Puis songeant quelle est à son tour
 Son attitude , il se met lors à dire :
 « Parbleu , quelqu'un qui maintenant pour rire
 » Viendrait à crier *hu* , me feroit un bon tour ! »
 Tout en parlant ainsi , lui-même
 Il prononce ce mot
 D'un ton si haut ,
 Que l'animal , d'une vitesse extrême ,
 Part comme un trait , & sans façon
 Il vous jette son homme au milieu du buisson.
 Dans ces filets de broussaille & de ronce ,
 Le malheureux qui , par ses vains efforts ,
 En s'agitant de plus en plus s'enfoncé ,
 Perd la force & l'espoir de s'élancer dehors.
 Comme vous jugez bien , le Curé d'ordinaire
 Nè couchoit pas sur l'édredon moëlleux ;
 Mais le lit de son Presbytère
 Étoit encor plus mou que ce lit épineux.
 Piqué devant , piqué derrière ,
 S'égatignant de tout côté ,
 Il fallut passer là , geignant , ensanglanté ,
 Tout le jour & la nuit entière.
 TANDIS qu'il se sent près d'expirer de douleur ,
 Au logis sa bête innocente

C ij

50 MERCURE

Arrive ; & son aspect y porte la frayeur,

Sa selle retournée, & sa bride traînante

Font craindre le dernier malheur :

On croit le Curé mort. Sa servante fidelle

En pleurant jette les hauts cris ;

Et plus d'un Valet avec elle

Suit, pour le retrouver, le chemin qu'il a pris.

Toute la nuit en vain ils ont cherché leur maître ;

Le matin, un Valet s'approche du mûrier ;

Et le Curé de s'écrier :

« Au secours ! sauvez-moi, qui que vous puissiez
» être. »

On reconnoît sa voix ; on y court aussitôt ;

Surpris, on lui demande, avant que de rien faire,

Qui l'a mis là ? « vous le saurez tantôt,

» Dit-il ; mais commencez par me tirer d'affaire. »

Il en fut retiré, mais non pas sans effort,

Parlant à peine, à demi-mort.

Dans ses prônes depuis, songeant à ses blessures,

A ses Paroissiens il recommandoit fort,

S'ils rencontroient de belles mûres,

De prendre la suite d'abord ;

« On y court, disoit-il, comme à des épousailles ;

» Le diable est-là pour vous tenter,

« Il vous conduit à l'arbre, il vous y fait goûter,

» Puis vous jette dans les broussailles. »



*RÉPONSE de M. RIGAUD à la Lettre sur
le Canal souterrain de Picardie.*

M. le Directeur Général des Finances ayant renvoyé à M. l'Intendant de Picardie la Lettre dont vous avez donné un extrait dans le dernier *Mercur*, afin d'avoir la réponse de M. Laurent de Lionne, & ce dernier ayant mandé qu'il n'avoit rien à répondre, sinon de prier le Ministre d'ordonner qu'on vérifiât les faits ; j'ai été chargé, avec deux personnes capables de bien voir & de bien juger (les sieurs Bachelet & Neukome), de faire cette vérification en présence de M. de Bry, Subdélégué à Saint-Quentin.

Nous nous sommes, en conséquence, transportés au Canal souterrain le 11 Juillet de cette année. Arrivés au bas de l'escalier, j'y ai placé un thermomètre pour connoître la température de ce souterrain. Après avoir parcouru environ cent toises de la galerie qui conduit de cet escalier à la partie du Canal exécutée en grand, nous avons entendu très-distinctement un bruit ressemblant à une chute d'eau, que M. de Champrolé, Inspecteur du Canal, nous a déclaré être produit par un batardeau placé à vingt toises de l'entrée de la galerie qui conduit de la partie du Canal terminée en grand, au débouché du Tronquoi, & dont l'unique objet étoit de soutenir assez d'eau pour la navigation depuis l'escalier jusqu'à la partie achevée. Ce bruit augmentoit effectivement à mesure que nous approchions : enfin, arrivés à l'entrée de la galerie du côté du Tronquoi, & après en avoir parcouru vingt toises, nous avons été arrêtés par le batardeau en question. Nous avons remarqué que les eaux supérieures avoient une chute

de onze pouces ; qu'elles passioient par-dessus un madrier qui , traversant entièrement la galerie , formoit la partie supérieure du bâtardeau , & qu'elles passioient encore par des trous d'un pouce de diamètre percés dans le même madrier , à l'effet (nous a dit M. de Champrolé) de mesurer la quantité d'eau qui arrivoit à ce bâtardeau.

Après avoir pris note de ces Observations , & avoir promis , sous la religion du serment , de rendre témoignage à la vérité , ainsi que cela se pratique dans les visites juridiques , nous sommes entrés , mes Adjoints & moi , dans une barque à peine capable de nous contenir , placée au dessous du bâtardeau , pour aller à la recherche du gouffre dont on avoit annoncé l'existence au Ministre à trente ou quarante toises de l'entrée de la galerie , dont nous avions déjà parcouru vingt toises. Nous avons d'abord suivi la rive gauche en nous arrêtant de toise en toise , tant pour observer le côté que le fond du Canal , dans lequel nous avons trouvé dans quelques endroits quatre pieds sept pouces , & dans d'autres cinq pieds d'une eau si limpide , qu'à la faveur de nos flambeaux nous distinguions parfaitement le fond. Nous avons remarqué que ce fond étoit de la pierre calcaire propre à bâtir , disposée par lits horizontaux de l'épaisseur d'un pied environ , ce que nous jugions aisément par la coupe verticale que nous avions sous les yeux. Nous avons sondé ce fond à chaque station , afin de nous assurer s'il ne changeoit pas de nature , & avec une forte pince de fer que nous y enfoncions avec force , nous faisons des troublées qui s'élevoient de là jusqu'à la surface de l'eau. Comme ces troublées ne dispaioissoient pas sur-le-champ en se précipitant vers le fond , nous nous sommes assurés qu'il n'y avoit pas d'infiltrations verticales & sensibles au travers du fond de cette partie du Canal. Pour nous convaincre si l'eau de la surface n'avoit

pas de la propension à se porter plutôt d'un côté que de l'autre, nous y faisons surnager une boule de cire dont la marche nous l'eût indiquée ; mais pour avoir un plus grand nombre de points flottans, & par conséquent plus de moyens de connoître plus parfaitement les mouvemens particuliers de l'eau de la surface, nous y jetions un peu de sciure de bois, qui, comme la boule de cire, ne faisoit que suivre le cours naturel & très-lent de toute la masse d'eau vers le Tronquoi, & qui nous a fait connoître encote que la vitesse de l'eau n'étoit pas d'un pied par minute. Pour nous assurer enfin s'il n'y avoit pas des infiltrations latérales & intermédiaires entre le fond & la surface de l'eau, vers la rive gauche qui faisoit alors l'objet de nos examens, nous troublions l'eau à sa surface & au-dessous, à des profondeurs différentes, avec de petites quantités de corps très-divisés, mais capables de se soutenir un certain temps disséminés dans la masse d'eau sans se précipiter, comme de l'argille délayée, de la grosse farine & de la craie réduite en bouillie ; mais ces troublées intermédiaires suivoient le cours naturel de la masse d'eau, ce qui ne seroit pas arrivé s'il y eût eu des infiltrations latérales sensibles.

Après avoir ainsi parcouru cent cinquante toises de cette galerie, notre navigation fut interrompue par quelques décombres d'un puits bouché. Nous nous arrêtàmes quelque temps auprès de ces décombres, afin de nous assurer, à la faveur de nos flambeaux & d'une lumière que l'on avoit descendue par un puits situé du côté du Tronquoi, à deux cent cinquante toises de l'endroit où nous étions, s'il y avoit de l'eau dans le restant de la galerie, & si nous n'entendrions pas quelques bruits particuliers capables de nous donner quelques indices sur le prétendu gouffre. Nous nous assurâmes qu'il y avoit de l'eau dans la galerie au-delà de l'obstacle qui nous rete-

noit, & qu'il n'y avoit d'autre bruit que celui de la chute au bâtardeau, qui diminoit d'intensité à mesure que nous nous en éloignons. Forcés de retourner, nous fîmes sur la rive droite de la galerie les mêmes expériences que celles ci-dessus rapportées pour la rive gauche. Enfin, étant arrivés, après deux heures de recherches, au bâtardeau, où M. de Bry, Subdélégué, & M. le Père, Greffier de la Subdélégation, nous attendoient pour recevoir & écrire le résultat de notre visite, nous déclarâmes que non-seulement nous n'avions pas apperçu de gouffre dans les cent cinquante toises de galerie que nous venions de parcourir, c'est-à-dire, cent dix à cent vingt toises au-delà de l'endroit où on l'avoit supposé, mais encore aucune espèce d'infiltration sensible d'eau verticale ou latérale; que nous n'avions entendu d'autre bruit que celui du bâtardeau; & qu'enfin si notre navigation n'avoit pas été empêchée par les décombres d'un puits, nous nous serions avancés le plus loin possible vers le débouché du Tronquoi.

D'après ce qui précède, je crois, Monsieur, que vous serez convaincu que le gouffre annoncé dans le Canal souterrain de Picardie, à trente ou quarante toises de la partie terminée en grand, est un être imaginaire. L'intérêt que vous prenez à ce Canal à cause de son utilité, sur-tout pour le service du Roi, me détermine à vous donner le résultat d'une deuxième visite faite sur-le-champ, & me fait croire que vous supporterez la lecture de ces détails minutieux, parce qu'ils sont de nature à convaincre.

M. de Bry voyant que nous avions regret de n'avoir pu pénétrer au-delà de cent cinquante toises dans la galerie du Tronquoi, & desirant d'ailleurs que nous nous assurassions si le bruit de la chute au bâtardeau n'empêchoit pas d'en entendre d'autres plus foibles, capables de nous donner des indices sur l'objet de nos recherches, il exigea la nature

du bâtardeau. Les eaux inférieures ayant pris le niveau des supérieures dans l'espace d'environ trente minutes, ce qui les augmentoit au point de nous permettre de passer sur les obstacles qui nous avoient arrêtés dans notre premier voyage, nous rentrâmes dans notre petite barque ; nous suivîmes la rive gauche de la galerie, en répétant les mêmes expériences que dans notre première visite, excepté que nos stations ne se faisoient plus que de cinq en cinq toises. Nous passâmes sans difficultés sur les décombres, qui nous avoient arrêtés, & nous allâmes cinquante toises plus loin, où des obstacles de la même espèce, *mais produits par l'éboulement de la partie supérieure d'un puits qu'on se dispoit à maçonner lors de l'interruption totale des travaux du Canal*, nous empêchèrent d'aller jusqu'au flambeau dont j'ai parlé plus haut, & dont nous n'étions plus qu'à deux cent toises. Nous vîmes à la faveur de cette lumière, qui avoit alors plus d'intensité, & des nôtres, plus distinctement l'eau dans cette partie de la galerie, où nous ne pouvions pénétrer. Nous n'y entendîmes, non plus que dans les deux cent toises que nous venions de parcourir, aucune sorte de bruit, ce qu'il eût été facile de remarquer à cause de l'écho prodigieux de cette galerie étroite & longue. M. de Bry, ayant d'ailleurs observé le plus grand silence, ainsi que les personnes qui étoient restées avec lui. Nous parcourûmes, en retournant, la rive droite, faisant les mêmes stations & épreuves qu'en suivant la gauche, & nous arrivâmes dans la partie du Canal terminée en grand, où M. de Bry nous attendoit, après une heure & demie de recherches aussi inutiles que celles de notre première visite.

Il nous restoit, pour ne laisser rien à désirer sur les résultats de nos recherches, de répéter nos expériences dans un endroit plus large, où l'on ne

souppçonnoit pas de gouffres, afin de constater si le temps employé à la précipitation des troublées, & les autres résultats de nos expériences, seroient les mêmes que dans la galerie d'où nous sortions. Nous ne pouvions mieux choisir que la partie du Canal terminée en grand, tant à cause de sa largeur, que du beau jour dont cette partie est éclairée au moyen d'un puits de cent soixante pieds de hauteur, en y comprenant la tour dont il est surmonté. Les mêmes épreuves nous ayant donné dans cet endroit absolument les mêmes résultats que dans la galerie où l'on avoit annoncé un gouffre, nous avons définitivement assuré qu'il n'y avoit pas de gouffre ni même d'infiltrations d'eau sensibles, soit verticales, soit latérales dans la galerie où l'on avoit annoncé un gouffre dans lequel toutes les eaux du Canal souterrain se perdoient avec bruit.

La recherche du gouffre étant terminée, nous prîmes la route de l'escalier, au bas duquel j'avois laissé un thermomètre pendant cinq heures employées à nos recherches. Je remarquai que la température de ce souterrain étoit la même que celle des caves de l'Observatoire de Paris, ce qui est bien capable de détruire l'assertion de ceux qui ont avancé qu'il y régnoit un froid capable de le rendre impraticable. Une autre preuve de la fausseté de cette assertion, c'est que l'on rencontre des nids d'hirondelles à la partie inférieure de plusieurs puits qui ont plus de cent pieds de profondeur. Tout le monde sait combien ces oiseaux redoutent le froid. Enfin, pour m'assurer si l'eau du Canal souterrain étoit de la même nature que celle des puits des villages voisins, j'en fis puiser pour en faire l'analyse comparative par les réactifs & par l'évaporation. Je ne trouvai aucune différence entre l'eau du Canal & celle des puits du village de Nauroir, dont les plus profonds ont plus de deux cent pieds, puisque le

Canal passe dans leur voisinage. Les Habitans m'ayant assuré que lors de la percée de la galerie qui passe sous ce village, les puits se trouvèrent à sec, & qu'ils furent obligés, pour avoir de l'eau, de les creuser de treize pieds, ce qui s'est fait aux frais du Roi.

Si, malgré ce qui précède, il vous restoit encore quelques doutes, Monsieur, sur l'existence du gouffre, je vous ajouterai pour les détruire, que MM. Grognaud, Ingénieur-Général de la Marine, & de Limay, Inspecteur-Général des Ponts & Chaussées, dans le cours d'une visite qu'ils ont faite de ce Canal le 2 Septembre dernier, ont vu l'eau dans le souterrain du haut du puits, n°. 16 (celui par lequel on avoit descendu un flambeau pour nous servir de guide lors de notre visite) situé trois cent soixante toises au-dessous du gouffre supposé, & qu'ils ont ajouté à la conviction de la vue celle de l'ouïe, en jetant des pierres dans ce puits, au fond duquel ils ont très-bien distingué le bruit de leur chute dans l'eau,

Examinons présentement la deuxième partie de l'affertion de l'Auteur de la Lettre à M. Necker, qu'il n'échappe pas une goutte d'eau du gouffre, puisqu'au débouché du Tronquoi il n'en sort pas, mais qu'il n'en est jamais sorti.

M. Laurent de Lionne ayant mandé à M. l'Intendant de Picardie que, quoiqu'il ne coulât pas d'eau présentement sur le fond du Canal souterrain à la sortie du Tronquoi, il n'en étoit pas moins vrai que cela étoit arrivé quelquefois, il a prié ce Magistrat d'ordonner à son Subdélégué de faire des enquêtes dans les villages de le Vergie, de Sequehart & de Laffin, situés près du Canal, de manière que les Habitans des deux premiers villages sont obligés de traverser le Canal au débouché du Tronquoi pour se rendre à la ville de Saint-Quentin;

il est résulté de ces enquêtes, que les Habitans de ces Villages ont attesté avoir vu sortir l'eau du Canal souterrain en grande abondance par le débouché du Tronquoi pendant plusieurs hivers, se dirigeant vers la rivière de Somme. Quelques-uns ont même déclaré s'y être plusieurs fois désaltérés. MM. Philippi, l'un Seigneur du Tronquoi, l'autre Religieux de l'Abbaye du Mont Saint-Martin, ont fait des déclarations conformes aux précédentes, & plusieurs autres personnes dignes de la plus grande confiance, se feroient sûrement un plaisir de déclarer la même chose.

Nous étant transportés au débouché du Tronquoi, que nous trouvâmes absolument fermé & comblé par l'éboulement des terres voisines, nous suivîmes ensuite le Canal à ciel découvert jusqu'à l'endroit où l'on doit construire une écluse; où nous remarquâmes une espèce de tranchée produite par l'écoulement des eaux, & à l'endroit de la chute une excavation en forme de bassin arrondi de trois pieds de diamètre & d'environ un pied & demi de profondeur. Cette tranchée ou rigole, ainsi que le bassin, étoient remplis d'herbes semblables au reste du terrain; ce qui prouvoit que l'eau n'y avoit pas coulé depuis quelques années; mais nous nous assûrâmes que l'espèce de tranchée ou rigole avoit été produite par un courant d'eau sorti du Canal souterrain par le débouché du Tronquoi; & le bassin par la chute de la même eau, qui est à-peu-près de trois pieds dans cette partie.

Vous voyez, Monsieur, que si l'eau ne sort pas actuellement par le débouché du Tronquoi au niveau du Canal souterrain, qu'elle y a coulé quelquefois, & que sur ce point, ainsi que sur l'existence d'un gouffre à quarante toises de la partie du Canal souterrain terminée en grand, l'Auteur de la Lettre à M. le Directeur Général des Finances, s'est encore

-trompé. Mais, direz-vous, que devient l'eau de la galerie souterraine, puisqu'il n'en sort plus par le Tronquoi ? Je vous l'expliquerai après que je vous aurai fait le récit des résultats des autres recherches dont nous étions chargés.

M. Laurent de Lionne desirant de mettre le Ministre à portée de connoître la quantité d'eau qu'on pouvoit espérer pour alimenter le Canal souterrain par celle qui s'y trouve déjà, ce qui ne forme pas la dixième partie de ce qui s'y rassemblera quand ce bel ouvrage sera achevé, nos ordres portoient de nous transporter au débouché du Canal souterrain à Vend'huile, dont le niveau est le même que celui du Tronquoi, afin de constater ce fait autant qu'il étoit possible.

Arrivés à Vend'huile, nous trouvâmes, 1°. l'ouverture du Canal souterrain entièrement fermée par l'éboulement des terres voisines, parce qu'elles n'étoient pas soutenues ainsi que celles du débouché du Tronquoi, lors de la cessation totale des travaux ; 2°. que l'eau sortoit de la galerie souterraine, qui n'est encore percée que sur mille toises de longueur dans cette partie, par plusieurs endroits au travers de cet amas considérable de terres ; 3°. que cette eau, rassemblée à trente ou quarante toises de là dans le Canal à ciel découvert, formoit un ruisseau d'environ deux toises de largeur sur quinze pouces réduits de profondeur, & dont la vitesse dans le milieu étoit de trois toises dans l'espace de onze secondes, ce qui est un peu plus de dix-neuf pouces par seconde. Nous observâmes encore, en suivant le Canal à découvert du côté d'Honnecourt, que la largeur du ruisseau augmentoit, ainsi que la vitesse de l'eau, à mesure que nous nous éloignions de l'embouchure du souterrain, par la grande quantité de sources collatérales qui s'y trouvent ; & qu'enfin, la vitesse de l'eau de ce ruisseau à l'endroit où elle tra-

verse, au moyen d'une rigole de cinq pieds de largeur, la digue du Canal à découvert pour aller se jeter dans l'Escaut, à sept à huit cent toises de l'entrée du souterrain, étoit de près de quatre pieds par seconde sur deux pieds de profondeur, ce qui nous détermina à conclure que, lorsque le Canal à ciel découvert sera creusé à la profondeur requise dans cette partie, le Canal souterrain, sans avoir égard à la quantité d'eau considérable qu'il recevra dans presque toute l'étendue de sa longueur par la nape d'eau du pays qui lui est supérieur, recevra du Canal découvert assez d'eau pour y entretenir la navigation sans avoir recours à l'eau de l'Escaut, que feu M. Laurent s'est mis dans la puissance de prendre en tout ou en partie*, dans le cas où celle des sources intérieures de la galerie & celle dont on vient de parler, ne suffiroient pas.

Telles ont été, Monsieur, nos opérations relativement à la vérification ordonnée du prétendu gouffre & des autres assertions de l'Auteur de la Lettre à M. Necker. Il seroit à propos maintenant de répondre à la question qui se présente naturellement, & que vous ne manquerez pas de faire. *Que deviennent les eaux de la galerie souterraine depuis Nauroir jusqu'au débouché du Tronquoi, où il n'en sort plus ?* La réponse à cette objection serviroit encore à vous détailler les raisons qui ont pu induire en erreur l'Auteur de la Lettre sur le gouffre prétendu ; mais les bornes du Journal que vous avez choisi pour faire disparaître vos doutes, ne me permettant pas d'entamer cette affaire très-intéressante, je la remets à un autre Ordinaire ; & afin que nos

* Il n'y a rien dans le projet de feu M. Laurent, qui ne porte l'empreinte du génie. Cette sage précaution en est une preuve sans réplique.

DE FRANCE. 63

Lecteurs puissent plus aisément comprendre ce que je tâcherai de vous bien expliquer, j'accompagnerai cette seconde Lettre de deux Plans; je ferai ce sacrifice d'autant plus volontiers, que je ne doute pas que ce ne soit un zèle vraiment patriotique qui vous a déterminé à proposer publiquement vos doutes.

J'ai l'honneur, &c. RIGAUD, *Physicien de la Marine, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est la *Mouche*;
celui du Logogryphe est *Violette*.

É N I G M E.

SI l'on en croit certains Auteurs,
A l'Amour je dois ma naissance;
En tout cas, sur ce point avec de grands Seigneurs,
J'aurois beaucoup de ressemblance:
Cela se pourroit bien; car plus d'un connoisseur,
Au même instant qu'il me regarde,
Sans croire attaquer mon honneur,
Déclare que je suis... bâtarde.

Par M. Houllier de Saint-Remy.)



L O G O G R Y P H E.

M O N cher Lecteur, si j'ose ici paroître,
Il n'est besoin de vous dire pourquoi.

Un pauvre Saint jadis me donna l'être ;
Dans ses statuts, que vous pouvez connoître,
Il ordonna que rien ne fût à moi.

Je n'ai donc rien ; ce que je mange & boi-
Ne m'appartient, je n'en ai que l'usage ;
Aussi, Lecteur, j'en use largement.

Rien n'est à moi, quand tout est mon partage,
Un Pape ainsi l'a voulu prudemment.

Un grand Savant, dans des temps d'ignorance,
Porta mon nom avec mon habit gris ;
Si de magie on traite sa science ;

Ami Lecteur, n'en soyez point surpris.
Pour abolir cet horrible scandale,

Le phénomène a disparu depuis.

Mais dans les chants d'une histoire infernale,
Je vois mon nom sous d'affreuses couleurs :

Qu'à pleines mains on répande des fleurs
Sur le tombeau de ce malin Génie,

Par qui la France, hélas ! fut pervertie,

Je le maudis, & crois n'avoir pas tort.

Mais je poursuis. Trois fois trois caractères

Forment mon nom ; vous y trouvez d'abord

Un lieu chéri de mes heureux Confrères.

DE FRANCE.

63

Analysant, vous y verrez encor

Ce que l'on aime à mettre en ses affaires ;

Une Cité dans les Treize Cantons ;

Une autre ville au Comté de Bourgogne ;

Ce que l'on fait avec peine en Pologne ;

Ce que le Temps sillonne sur nos fronts ;

Le Dieu des Vents ; plusieurs noms de la Fable ;

Un végétal qui croît dans nos jardins ;

Un fleuve en France ; un Prophète admirable ;

Un quadrupède exquis chez les Romains ,

Et qu'aujourd'hui nous trouvons détestable ;

Ce qu'un pendu craint d'entendre nommer ;

Où le tortis dont je fais ma ceinture ,

Ceste noueux peu propre à la parure ,

Avec lequel Vénus n'eût pu charmer ;

Deux instrumens qui ne s'accordent guères ;

Ce qu'à Clairon dans des temps plus heureux

Avec transport tout Paris voyoit faire ;

Tu temps présent un Marin courageux ;

Un gros péché ; le travail de l'abeille ;

Une boisson qui méconnoît la taille ;

Ce qu'un Chrétien craignant Dieu gagnera ;

Ce que Plutus répand , & cetera.

(Par Madame A. D. B. D. T. à T.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANNALES POÉTIQUES, depuis l'origine de la Poésie Française. Tomes XV & XVI.

A Paris, chez les Éditeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le Corps-de-Garde ; & chez Méricot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

A MESURE que les Éditeurs de cette Collection se rapprochent du siècle de Louis XIV, cette époque brillante du bon goût, du bon esprit & des bons vers, les progrès de la langue & de la poésie se font sentir de plus en plus. L'intervalle qui sépare Clément Marot du grand Corneille, est marqué par une foule innombrable d'Auteurs aujourd'hui entièrement oubliés, mais qui eurent beaucoup de réputation dans leur temps. On peut compter au nombre de ceux-ci Pierre Motin, dont Despréaux a dit :

J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond & nous glace.

Jean de Lingendes, connu encore à présent par son Élogie sur Ovide ; Honoré d'Urfé, plus célèbre par son *Astrée*, qu'on ne lit plus, que par ses vers, qu'on lit encore moins ; le Baron de Nangeville ; Claude Guichard ; la Garenne ; la Giraudière. Quel-

ques-unes de leurs poésies sont semées de fleurs qui ne sont pas tout-à-fait fanées , & que les Éditeurs des Annales Poétiques ont pris soin de recueillir dans le Tome XV^e. Mathurin Regnier distingue particulièrement ce Volume. La Nature l'avoit fait naître avec un vrai talent pour la poésie simple & naïve, badine & satyrique. Mais il tombé trop souvent dans la bassesse du style & dans l'indécence des idées ; & ces deux défauts l'ont laissé bien au-dessous de son illustre successeur, qui l'a si bien apprécié dans ces vers ,

De ces Maîtres savans, Disciple ingénieux,
Regnier seul parmi nous, formé sur leurs modèles ;
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
Heureux si ses Écrits, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur,
Et si du son hardi de ses rimes cyniques ,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Gombaud commence le seizième Tome. L'Auteur de l'Art Poétique semble faire grâce aux sonnets de ce Poète, quand il dit :
A peine dans Gombaud, Mainard & Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

Mais ses épigrammes leur sont préférées, & méritent de l'être , quoiqu'elles soient l'Ouvrage de sa vieillesse. Parmi le grand nombre de celles que les Éditeurs ont choisies, il n'y en a pas une seule qui finisse par

une équivoque, c'est-à-dire, par un mot à double sens, l'un propre qui est faux, l'autre figuré qui est vrai. Cela est d'autant plus remarquable, que ce misérable abus de l'esprit est le défaut commun de presque tous les contemporains. On fait combien Voiture en est infecté ; & Malherbe lui-même n'en est pas exempt. Voici quelques épigrammes de Gombaud :

Les Petits Auteurs,

ON vous donne le privilège,
 Petits Auteurs, on vous protège,
 Et souvent on vous fait du bien.
 N'en déplaît aux pouvoirs suprêmes,
 Les Ouvrages ne valent rien,
 S'ils ne se protègent eux-mêmes.

La Gloire insupportable.

IL a de la gloire en partage,
 Non pas tout ce qu'il en prétend ;
 Mais s'il n'en prétendoit pas tant
 Il en auroit bien davantage.

Les Amis.

Mille fois ils m'ont tous promis ;
 Mais le siècle en fourbes abonde ;
 Et je ne hais rien tant au monde
 Que la plupart de mes Amis.

Ces épigrammes, comme on voit, sont naturelles & pleines de sens, & la dernière

fur-tout, a je ne fais quelle simplicité originale très-piquante.

Viennent après Gombaud des Auteurs moins connus, & qui ont moins de mérite. Ferron, Chaulvet, Touvant, de Sahurs, de Mailliet, Annibal de Lortigue, François de Rosset, Isaac du Ryer, & Pierre Forget, Sieur de la Picardière. François Mainard couronne agréablement le Volume. Ses Poésies sont remarquables par une clarté toujours élégante & toujours harmonieuse. Il avoit encore des Lecteurs avant les Éditeurs des Annales Poétiques ; & , comme l'observent très-bien ceux-ci, c'est celui de nos anciens Poètes qui ressemble le plus aux modernes par le style. On peut même ajouter qu'il a je ne fais quelle physionomie philosophique qui lui donne une ressemblance de plus avec les Auteurs de ce siècle. Les vers suivans au Cardinal de Richelieu, peuvent être cités en exemple,

Par votre humeur le monde est gouverné ;
 Vos volontés sont le calme & l'orage.
 Vous vous riez de me voir confiné
 Loin de la Cour dans mon petit ménage.
 Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi ,
 De n'avoir point de fardeau d'un emploi,
 D'avoir dompté la crainte & l'espérance ?
 Ah ! si le ciel, qui me traite si bien ,
 Avoit pitié de vous & de la France ,
 Votre bonheur seroit égal au mien.

Nous avons suivi dans cette leçon les légers changemens de M. de Voltaire , parce que nous n'avons pour but que le plus grand plaisir de nos Lecteurs. Les Éditeurs n'ont pas adopté ces rajeûnissemens , & peut être ont-ils eu raison. Beaucoup de personnes pensent qu'en pareil cas , il faut qu'un Auteur nous parle son langage , & que le corriger , c'est le défigurer. En effet , cette liberté peut avoir des inconvéniens. Cependant , toutes les fois que les corrections seront aussi légères & aussi heureuses que celles de Voltaire , il n'y aura que du bien. Au surplus , voici l'ancienne leçon : elle est plus naïve.

Par vos humeurs le monde est gouverné ;
 Vos volontés font le calme & l'orage ;
 Et vous riez de me voir confiné
 Loin de la Cour en mon petit village.
 Cléomedon , mes desirs sont contents.
 Je trouve beau le désert où j'habite ,
 Et connois bien qu'il faut céder au tems ,
 Fuir l'éclat & devenir Hermite.
 Je suis heureux de vieillir sans emploi ,
 De me cacher , de vivre tout à moi ,
 D'avoir dompté la crainte & l'espérance ;
 Et si le ciel , qui me traite si bien ,
 Avoit pitié de vous & de la France ,
 Votre bonheur seroit égal au mien.

Nous finirons par un quatrain remarquable par ce ton de philosophie qui fait le caractère de notre siècle , & que Mainard

semble avoir deviné, comme nous l'observions toute à l'heure :

Las d'espérer & de me plaindre
Des Muses, des grands & du sort,
C'est ici que j'attends la mort
Sans la désirer ni la craindre.

LES LOIX Criminelles de France dans leur ordre naturel, dédiées au Roi, par M. Muguet de Vouglans, Conseiller au Grand-Conseil. 1 Vol. in-folio. A Paris, chez Mérigot le jeune, Lib. quai des Augustins; Crapart, Lib. place Saint-Michel, & Morin, Imp. Lib. rue Saint-Jacques.

CETTE nouvelle compilation est rédigée sur le modèle des Loix Civiles de Domat. Mais il semble que, pour imiter Domat, il eût fallu avoir un peu hérité de son excellent esprit; il eût fallu voir si nos Loix Criminelles étoient propres à recevoir l'ordre qui a été donné aux Loix Romaines sur toutes les matières civiles. Nos Loix Criminelles ne sont le plus souvent, quant à la fixation des points, que des usages qui ont varié, & qui peuvent varier encore. La forme des procédures, il est vrai, est réglée par une Loi rédigée dans le dernier siècle; mais il n'est personne qui ne réclame contre tous les vices, que l'expérience a manifestés dans cette Loi. M. M. de V. n'a

donc pu faire qu'un Ouvrage mauvais, & qui doit incessamment devenir inutile. Son zèle doit éprouver successivement, sur tous les objets, la disgrâce qu'il vient d'essuyer par la Loi qui abolit à jamais la question préparatoire, qu'il avoit défendue de toute sa force contre l'Auteur du *Traité des Délits*. Nous avons lu son Livre avec toute la patience dont nous sommes capables; mais nous avouons avec franchise que c'est uniquement par son zèle qu'il a satisfait notre attente. Nuls principes utiles; nulle discussion sur les principales questions de cette matière; nulle logique dans toute la compilation, quoique l'Auteur n'y ait pas épargné les Chapitres, les Sections & les Paragraphes; rien même qui ne se trouve dans tous les autres Livres du même genre; si ce n'est le détail de tous les genres de supplices: ils sont décrits dans le sien avec la plus grande exactitude. On doit ici louer le courage qu'il a fallu à l'Auteur pour écrire des choses dont on ne peut soutenir la lecture. Il croit toujours commander à sa sensibilité; il ne lui échappe jamais la moindre plainte, après tout ce long détail, des douleurs préparées à un homme par d'autres hommes. Mais c'est sur-tout pour la vengeance de la Religion, que le zèle de M. de V. s'échauffe & se signale: on peut même dire qu'il l'emporte ici sur tous les autres Criminalistes,

Il n'a rien omis de toutes les peines portées,

tées, dans l'autre siècle, contre les Protestans.

Il n'est pas moins attentif à rapporter toutes les Loix anciennes & modernes contre les Blasphémateurs. Il met à la tête des blasphémateurs, l'*Athée*, le *Déiste*, le *Polithéiste* & le *Tolérantiste*.

On pourroit ici reprocher à l'Auteur de n'avoir pas indiqué les signes par lesquels toutes ces espèces d'impies peuvent manifester leur impiété; car il paroît qu'elle a besoin d'être constatée par des faits publics, pour être punissable.

On pourroit aussi lui faire observer que le mot *tolérantiste* n'est pas François; mais une faute de ce genre ne mérite pas d'être relevée dans un *Criminaliste*.

Je ne sais si on ne pourroit pas encore douter que la *tolérance* fût bien réellement mise au rang des impiétés par les décisions de l'Eglise. L'Auteur lui-même n'en cite aucune. L'Histoire parle hautement d'un grand nombre d'Evêques qui n'admettoient d'autre moyen de ramener les hérétiques que la persuasion. La décision de M. M. de V. nous paroît un peu sévère : car enfin il seroit bien douloureux de penser que Fénelon eût mérité d'être brûlé vif, pour avoir écrit au Duc de Bourgogne : *Souffrez toutes les Religions, puisque Dieu les souffre*. Nous prions M. M. de V. d'examiner s'il n'y auroit pas moyen d'adoucir un peu le principe qu'il a posé.

Sam. 9 Décembre 1780.

D

La Magie est aussi traitée avec beaucoup de soin dans ce Livre, & l'Auteur ne manque pas de s'y élever, dans le dernier Paragraphe, contre l'impiété des Écrivains de nos jours, qui ont osé écrire qu'il n'y avoit plus de Magiciens. Il a fait là-dessus un raisonnement que nous croyons très-chrétien, mais auquel il nous a été impossible de rien comprendre.

L'Auteur ne s'est pas borné à épouvanter les impies & les libertins par les principes de sa Jurisprudence; il a voulu aussi les effrayer par des Loix & des Arrêts. Il rapporte, par exemple, un Édit du Roi, qui a deux dispositions qu'il importe de mettre sous les yeux de nos Lecteurs. Par la première, tous les Auteurs, Imprimeurs & Colporteurs de Livres *tendans à attaquer la Religion, à émouvoir les esprits, à porter atteinte à l'autorité du Roi, & à troubler la tranquillité de l'État*, sont condamnés à mort. Par la seconde, tous les Auteurs, Imprimeurs & Colporteurs de Livres imprimés en contravention des Réglemens de la Librairie, sont condamnés aux galères. Cette Loi est fort peu connue; cela pourroit faire croire qu'elle est très-ancienne; mais l'Auteur en fixe la date; elle est du mois de.... 1757. Il importoit sur-tout au dessein de l'Auteur de rapporter le fameux Arrêt de 1766, qui a fait tomber la tête du jeune Chevalier de La Barre. On a cru que ce jeune Gentilhomme de dix-huit ans, avoit

été convaincu de la mutilation d'un crucifix sur un pont d'Abbeville. C'est une erreur. Voici les diverses espèces de crime qui sont mentionnés dans l'Arrêt. 1°. D'être resté, son chapeau sur la tête, à vingt-cinq pas d'une Procession du S. Sacrement. 2°. D'avoir proféré des blasphèmes impies & abominables contre Dieu & les Saints. 3°. D'avoir profané le Signe de la Croix, en le mêlant à des paroles impures. 4°. D'avoir fait des génuflexions devant des Livres impies & impurs qui étoient dans sa chambre. 5°. D'avoir profané la consécration du vin en prononçant les termes impurs mentionnés au Procès, & sur un verre de vin qu'il avoit à la main. L'Arrêt ne dit pas si ces crimes ont été commis dans l'ivresse d'une partie de débauche, ou de sang-froid; dans le secret d'une maison, ou en public. Mais ces crimes, de quelque manière qu'ils aient été commis, n'en sont pas moins *abominables & exécrables*; c'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans l'Arrêt. Le Chevalier de la Barre a été condamné à l'amende honorable, à avoir la langue percée, à avoir la tête tranchée, & ensuite son corps & sa tête jetés dans un bûcher ardent, & ses cendres jetées au vent.

M. M. de V. observe fort bien que cet Arrêt » forme un monument mémorable » de Jurisprudence, qu'il fait trop d'honneur au zèle & à la piété des Magistrats » dont il est émané, pour ne le pas rapporter comme le meilleur modèle qu'on

D ij

» puisse proposer aux Juges en cette ma-
» tière. »

M. M. de V. s'est montré trop zélé Chrétien dans cet Ouvrage, pour n'avoir pas employé sa plume à la défense de la Religion d'une manière particulière. A la suite de son Ouvrage sur les Loix Criminelles, il a inséré un petit écrit qui a pour titre : *Motifs de ma foi*, en 5 chap. Mais on reconnoît toujours dans cet écrit le Jurisconsulte ;
» les points fondamentaux de la Religion
» Chrétienne y sont discutés suivant les
» principes de l'ordre judiciaire. » Les écrits pieux doivent sur-tout convenir à toutes les espèces de Lecteurs : celui-ci est adressé à une Dame, *qui connoît*, dit l'Auteur, *le plaisir naturel que l'on goûte à entendre parler de ce qu'on aime.*

L'Auteur a obtenu la plus douce récompense. Notre S. Père le Pape a daigné lui adresser un Bref, dans lequel il le félicite sur son entreprise de venger la Religion.
» Ces sortes de monumens consacrés à la
» Religion, (dit Notre S. Père le Pape)
» vous procureront l'avantage qui est le
» plus à considérer, beaucoup de graces &
» de gloire auprès du divin Auteur de notre
» Religion. »

Ce Bref termine l'Ouvrage des *Loix Criminelles* mises dans leur ordre naturel,



LES DEUX ONCLES, Comédie en un Acte & en vers, représentée pour la première fois, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 29 Septembre 1780. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Voici encore une Comédie justement applaudie sur le Théâtre Italien. C'est le coup-d'essai d'un jeune homme qui annonce un talent fait pour être encouragé. Nous n'irons pas l'attrister, au milieu de son succès, par une critique rigoureuse. Par son âge, il a des droits à l'indulgence, & par son talent, il mérite les éloges des gens de goût. Nous allons faire connoître son Ouvrage à ceux qui n'ont pas eu occasion de l'applaudir au Théâtre.

Laurence, fille de Lisimon, a été promise par son père au Chevalier ; mais l'Oncle de celui-ci (Timante) ayant trop tardé à paroître, l'avare Lisimon se croit dispensé de tenir sa parole, & accorde sa fille à un riche Président de ses amis. Le Chevalier, qui ouvre la Scène avec son valet Frontin, se plaint de ce fâcheux contre-tems ; & s'emportant contre son rival, il s'écrie :

Et pour mieux redoubler mes maux & mon supplice,

Il faut encor que sa robe aujourd'hui

M'ôte jusqu'au plaisir de me battre avec lui.

Dijj

Frontin, comme de raison, s'intéresse aux amours de son maître. Or, comme Lisimon ne refuse le Chevalier pour gendre, que parce que son Oncle ne se montre point, Frontin se décide à remplacer cet Oncle absent qui n'est pas connu de Lisimon. Tandis qu'il sort avec son maître pour l'exécution de son projet, Lisimon s'occupe du mariage de sa fille avec le Président. Dans une Scène qu'ils ont ensemble, ce dernier expose à Laurence son caractère par une tirade qui peut servir à faire connoître la manière de l'Auteur.

Chacun s'exprime à sa façon.

Un amant rit, un autre se désole ;

Un petit Maître ment ; il trompe ; c'est son rôle.

Je vais remplir le mien en vous parlant raison.

J'ai du bien ; c'est pour vous ; & quant à son usage,

Vous aurez plein pouvoir, je m'en fais une loi.

Votre candeur, cet air modeste & sage,

Me sont garants de son emploi.

En choisissant une compagne honnête,

Mon but est de me rendre heureux ;

Et pour le devenir, je préviendrai vos vœux.

Bal, Spectacle, Opéra, toujours nouvelle fête.

Je veux que chaque instant ramène le plaisir,

Et vous ravir ainsi l'usage du desir.

Si dans le même endroit même goût nous appelle,

Nous irons tous les deux comme un couple fidèle ;

Mais plus souvent chacun de son côté.

.

Je suis loia d'exiger que ma femme m'adore ;
 L'amitié me suffit jointe à quelques égards.
 Voilà mon plan : parlez ; vous êtes libre encore ;
 Vous plaît-il ? votre main. Vous déplaît-il ? je pars.

Enfin Frontin se présente à Lisimon sous le nom de Timante , & Lisimon ne songe plus qu'à renvoyer le Président. Le rôle de Frontin est piquant & théâtral. Il est semé de ces mots plaisans de situation , qui arrachent aux Spectateurs un rire universel. A la faveur de son travestissement , Frontin , en présence de Lisimon , s'empporte contre son Maître.

LE CHEVALIER.

Je veux rester.

FRONTIN (*le menaçant.*)

Tu veux ! ah !

LE CHEVALIER (*bas.*)

Le maraut !

FRONTIN.

Tais-toi.

Allons , décampe , allons.

LE CHEVALIER (*bas.*)

Scélérat !

FRONTIN.

Ta prière

Ne sert de rien.

D iv

MERCURE

LE CHEVALIER.

Fripon!

FRONTIN.

Eh bien, oui, je te croi.

Mais pars.

LE CHEVALIER.

Bourreau de Front. . . mon oncle!

FRONTIN.

Obéis-moi,

Ou tu ne m'es plus rien, & je te deshérite.

Le Chevalier sort; & Lisimon dit à Frontin:

Mon cher, appeaisez-vous. Pour un pareil sujet,
Quoi, le deshériter!

FRONTIN.

C'eût été bientôt fait.

LISIMON.

Vous êtes un peu vif.

FRONTIN.

Tel est mon caractère:

Mais au fond, je suis bon.

LISIMON.

Venons à notre affaire.

Combien lui donnez-vous?

FRONTIN.

A votre volonté.

L I S I M O N.

Ah! quel oncle divin!

F R O N T I N.

Vous n'avez qu'à prescrire.
Cent mille écus... deux cent... l'argent est tout compté,
Il ne m'en coûte rien.

L I S I M O N.

Comment? &c.

Cependant le véritable Timante arrive,
& rencontre Frontin, qui se met à l'entrete-
nir sans le connoître, & qui lui confie assez
plaisamment qu'il est Timante. Eh bien,
dit-il au véritable Timante,

Eh bien, je ne veux plus vous tenir en balance,
Je suis cet oncle enfin; je vous en fais l'avou.
Vous chérissiez Lindor, & ma reconnoissance
Exige.... Embrassons-nous; Lindor est mon neveu.

L'Oncle finit par se faire connoître, &
cet incident renverse naturellement le pro-
jet de Frontin. Mais le Chevalier parvient à
appaîser Timante; les richesses de ce der-
nier gagnent Lisimon; & la Pièce se termine
par le mariage de Laurence & du Chevalier.

Cet Ouvrage a tout-à-la-fois les dé-
fauts & les grâces de la jeunesse; il n'a
pas, & nous l'en estimons davantage, cette
froide correction, qui, à cet âge, au
jugement des connoisseurs, donne plus
qu'elle ne promet; cette régularité, qui

D v

est le garant de la foiblesse, quand elle n'est pas le fruit de l'expérience.

Nous observerons ici, sans en faire un crime à l'Auteur, qu'en prenant pour sujet une intrigue de valet travesti, il n'a fait qu'imiter les Auteurs du Théâtre pour lequel il a travaillé. Qu'on y fasse attention, on verra que presque toutes les Comédies du Théâtre Italien semblent jetées dans le même moule. Elles roulent presque toutes sur des travestissemens de Valets en Maîtres, ou de Maîtres en Valets. Chacun de ces Auteurs semble avoir copié les autres, & souvent s'être volé soi-même; car ils répètent dans toutes leurs pièces ces travestissemens, qui, de tout tems, ont dû amener la monotonie, & qui aujourd'hui sont jugés moins naturels que jamais, parce qu'on est devenu plus difficile sur les vraisemblances.

Quoique nous nous soyons interdit une critique sévère envers le jeune Auteur des *deux Oncles*, nous croyons devoir lui reprocher un défaut dont il pourroit contracter l'habitude, & qui, pour être aujourd'hui extrêmement commun, n'en est pas moins contraire à la vérité. Nous voulons parler ici de la manie qu'on a de faire dialoguer sur le même ton des personnages differens; de donner aux Valets non-seulement autant d'esprit, ce qui pourroit n'être pas invraisemblable, mais un style aussi fleuri & aussi brillant qu'à leurs Maîtres. L'Auteur des *deux Oncles* est souvent

tombé dans ce défaut à l'égard de sa Rosette.
On sent qu'elle a encore le ton de Soubrette
quand elle dit :

Pardon. Si cet Hymen vous plaît,

Je ne veux pas vous contredire.

Oui, vous avez raison, & je trouve en effet

Que ce nouvel époux est plutôt votre affaire.

Un Président vaut mieux qu'un Militaire.

C'est bien vu ; ce dernier est absent trop souvent ;

Et le Robin jamais ne joint le Régiment.

Elle s'en éloigne un peu quand elle dit
plus bas :

C'est le langage d'à-présent,

Sans de bons revenus l'Amour n'est qu'un enfant.

L'argent seul peut en faire un grave personnage ;

Il le rend raisonnable, & le met en ménage.

L'Amour alors cessant d'être trompeur,

Prend l'Hymen pour son Gouverneur,

Et devient sous ses lois moins tendre, mais plus sage.

Mais elle l'a tout-à-fait perdu de vue, quand
elle ajoute ailleurs :

L'Amour, quoiqu'on en dise, a bien peu de talens,

Et de tous ses sujets fait de bien fotes gens.

Quand le plus sage entre sous sa puissance,

De la raison il quitte le flambeau ;

Le dépose à ses pieds pour prendre le bandeau

Qui doit servir d'excuse à son inconséquence.

(Cet Article est de M. Imbert.)

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LES Mardi 28 & Jendi 30 Novembre, M. de Vercy, jeune Chanteur, a débuté par le rôle de *Médor* dans le *Roland* de M. Piccini.

Avant de paroître sur ce Théâtre, M. de Vercy a joué avec succès l'Opéra-Comique sur celui de Bruxelles; mais il y a loin du genre qui lui est familier, à celui qui est propre à notre Académie Royale de Musique. Pour obtenir des suffrages, il suffit dans le premier, d'avoir de foibles moyens, l'adresse de les faire valoir, quelque goût, de la justesse, & une jolie figure : pour plaire dans le second, il faut joindre à des moyens très-étendus une grande connoissance de l'expression théâtrale; une habitude raisonnée de la scène, beaucoup de grâce & de noblesse dans les développemens du corps; enfin, cet art si difficile d'adoucir les accens, ou de leur donner de l'éclat, au gré des circonstances qui l'exigent. On nous demandera peut-être si beaucoup d'Acteurs de notre Opéra sont doués de ces avantages? Laissons-là cette question, qu'il seroit mal-aisé, dangereux même de résoudre, & occupons nous de M. de Vercy. Ce Débutant a de grands défauts : on peut lui

reprocher autant de roideur dans la démarche que dans le geste & dans le maintien, une prononciation gênée, une articulation peu nette, de la foiblesse & des tons aigres dans la voix. Il paroît qu'il n'a d'abord été jugé que sur ces défauts, à travers lesquels on auroit dû distinguer des qualités. Une des plus évidentes de celles que nous avons remarquées en lui, c'est de l'ame; chose d'autant plus précieuse, qu'elle est rare: ajoutons à cela qu'il a du goût, une adresse qui, pour demander à être perfectionnée, n'en est pas moins apparente. Disons encore, parce que nous le devons, que malgré la contrainte de son jeu, il montre de temps en temps une intelligence qui paroît susceptible de se développer; & d'après cela, concluons qu'il a été jugé avec trop de rigueur. Il seroit imprudent d'affirmer qu'il deviendra un sujet du premier ordre; mais il est possible qu'avec beaucoup de travail & d'étude, avec les avis des bons maîtres, avec une connoissance plus particulière du local de la scène sur laquelle il débute, il parvienne à atténuer une grande partie de ses défauts, & à se defaire des autres; c'est au moins notre espérance, & nous invitons M. de Vercy à tâcher d'y répondre.

Puisque nous avons parlé de *Roland*, nous saisirons cette occasion pour dire quelque chose de Mde S. Huberti, dont les progrès,

tous les jours plus marqués, méritent une mention particulière. Nous l'avons vue avec plaisir dans le rôle d'Angélique, dont elle s'est fort bien acquittée à beaucoup d'égards. Nous l'invitons seulement à soigner son articulation; elle la néglige à un tel point, qu'on perd souvent une grande partie de ce qu'elle dit. Ce vice est assez commun aux Cantatrices ou étrangères, ou élevées chez l'étranger. Nous lui recommandons encore d'arrondir ses gestes, d'en devenir plus avare, & de ne pas donner à ses bras plus d'élévation qu'il ne convient. *Les règles défendent*, disoit Baron, *de lever les bras au-dessus de la tête; mais si la passion les y porte, ils feront bien: la passion en fait plus que les règles.* Baron avoit raison; mais on doit sentir aussi que les situations où l'on peut oublier les règles, sont infiniment rares, & qu'on ne sauroit trop se précautionner contre les abus qui peuvent naître de l'oubli des principes.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a déjà condamné plusieurs fois l'usage qui s'introduit d'écrire en prose, les Pièces héroïques, & rien n'est plus raisonnable: il est certain que tout ce qui tient à l'héroïsme, réclame le langage de la poésie, & que la prose est trop foible pour les sujets du grand genre. Il ne faut pourtant pas impliquer dans ce reproche *la Réduction de Paris*, pièce en trois actes, représentée

pour la première fois le Samedi 25 Novembre. L'Auteur s'étant fait un devoir d'y faire parler Henri IV & Crillon, conformément à ce que l'histoire nous a fait connoître de leur manière & de leur esprit; ayant même voulu conserver quelques-uns de ces mots précieux qui peignent avec tant d'énergie la grande ame du meilleur des Rois, & la franchise impétueuse de son *brave*, a dû s'en tenir à la prose pour les conserver dans toute leur intégrité.

Nous n'entrerons dans aucuns détails sur cet Ouvrage, auquel il seroit difficile de donner un nom qui lui convînt. C'est la représentation simple & sans beaucoup d'action, du moment où Brissac, successeur du Comte de Belin dans le Gouvernement de Paris, ouvrit les portes de cette ville à son légitime Souverain, le 22 Mars 1594. Dans la Pièce héroïque, Mayenne est témoin de la réduction, mais le fait est que ce Chef de la Ligue expirante étoit alors en Picardie, & que ce fut le moment de son absence que choisit Brissac pour rendre la ville. L'intérêt qu'un sujet de cette nature inspirera toujours à des François, la pompe du spectacle, les marches, les évolutions militaires ont soutenu l'attention du Spectateur, qui, accoutumé à suivre avec curiosité les développemens d'une intrigue, n'auroit pu voir sans quelque ennui une action absolument nue. Nous observerons encore, (& dans le dix-huitième siècle, cette observation

surprendra bien des Lecteurs) qu'une grande portion du Public n'a vu que des motifs de gaité dans la familiarité brusque de Crillon, & que ce grand homme a été regardé par cet ordre de Spectateurs comme le comique de l'Ouvrage.

COMÉDIE ITALIENNE.

TOUT le monde connoît les Contes en prose de Voltaire : c'est un de ces Ouvrages charmans où les grandes vérités de la morale se montrent sous l'enveloppe de la Philosophie la plus enjouée, qui a fourni le fond de *Jeannot & Colin*, Comédie en trois Actes & en prose, dont on a donné la première représentation le Mardi 13 Novembre.

Jeannot & Colin vivoient en Auvergne. Rapprochés par la médiocrité & par l'âge, la plus étroite amitié les unissoit. L'amour devoit même les rapprocher davantage. Colette, sœur de Colin, avoit inspiré de la tendresse à Jeannot, qui lui avoit fait une promesse de mariage. Mais une succession inattendue a tout-à-coup enrichi la mère de Jeannot. Celui-ci, devenu M.^{le} Marquis, a oublié ses anciens amis. Colin fait un voyage à Paris; sa sœur veut l'y suivre. Ils arrivent chez M. de la Jeannotière, y sont reçus par sa mère avec ce ton d'insolence & de protection qui semble attaché à tous les parvenus; ils se retirent, & reviennent

quelques heures après. La vue de Colette rend au Marquis tout son amour; il se disculpe à ses yeux, à ceux de Colin, & leur promet de n'avoir jamais d'autre épouse que sa première amante. L'arrivée de la Marquise vient troubler leur joie; elle traite rudement Colin, encore plus Colette, & dit à son fils que *ce n'est pas la veille d'un mariage qu'on reçoit de pareilles visites*. A ces mots, Colin emmène sa sœur, sans vouloir écouter les discours du Marquis. La mère de celui-ci lui avoit parlé d'un mariage projeté entre lui & la Comtesse d'Orville. A peine est-il seul avec elle, qu'il éclate en reproches, qu'il l'assure que jamais il ne sera l'époux de la femme qu'elle lui a proposée. La Marquise le prie au moins de se contenir devant son amie qu'elle attend à dîner : on annonce Mde d'Orville. La mère de Jeannot emploie toutes les ressources de son esprit pour dissimuler la froideur de son fils, & le dîner servi vient à propos pour la tirer d'embarras. Cependant la succession, qui a fait un Marquis de Jeannot, a donné ouverture à un Procès. Bientôt on apprend qu'il est jugé & perdu. Jeannot en avertit la Comtesse, malgré les instances de sa mère. Cette nouvelle l'engage à se retirer sous différens prétextes toujours familiers aux faux amis, & bientôt Jeannot & sa mère restent seuls avec leur infortune. C'est à ce moment même que Colin vient rendre au Marquis, qui ne l'est plus, la

promesse de mariage qu'il fit autrefois à sa sœur. Leur conversation est interrompue par Colette : elle a appris le malheur de son amant , & se hâte d'en avertir Colin : la tendresse de Jeannot , son repentir , son désespoir touchent la sœur & le frère. Celui-ci propose à Mde Jeannot de donner tout son bien en dot à Colette , si elle veut consentir à son union avec son fils. Le malheur , l'ingratitude de ceux qu'elle a cru ses amis , la générosité de Colin , ont ramené cette femme à ses premiers principes : elle consent au mariage , & à devoir son existence aux honnêtes gens qu'elle avoit tant méprisés.

Cette analyse , dans laquelle nous n'avons point parlé d'un M. Durval , personnage tout-à-fait inutile , suffit pour faire appercevoir les défauts de cet Ouvrage , qui n'est point une Comédie , & qu'il faut ranger dans la classe de ceux qu'on est convenu d'appeler *Drames*. Quand il sera imprimé , nous entrerons dans de plus grands détails ; en attendant , il faut dire que l'on y trouve beaucoup d'esprit , des étincelles d'un assez bon comique , & sur-tout beaucoup de sensibilité.

Nous parlerons , dans le N°. prochain , de la *Somnambule* , & du début de Mde la Caille.



VARIÉTÉS.

RÉPONSE de M. DE CHARNOIS à la Lettre Anonyme insérée dans le dernier Mercure, page 43.

J'AI reproché à M. D. B. de n'avoir pas toujours observé le costume des mœurs Orientales; j'ai dit que Voltaire s'étoit permis la même liberté. Les détails dans lesquels je suis entré, regardent Thamas-Kouli-Kan, & ne pouvoient regarder Zaïre. Voilà ce qu'avant tout il m'importe de mettre sous les yeux de mes Lecteurs. Je vais maintenant répondre à chacune des questions de l'Anonyme.

Est-il donc vrai que Voltaire ait commis la faute que lui reproche M. de Charnois? Oui, Voltaire a réellement commis une faute; je l'ai relevée, non pour le plaisir ridicule de critiquer un grand Homme, mais parce que la cause de l'art l'exige. D'ailleurs, Voltaire étant fait pour être cité souvent comme un modèle, mon devoir est d'indiquer les objets sur lesquels il faut se garder de l'imiter.

Le Sérail d'Orosmane est-il ouvert à tout le monde pendant la Tragédie de Zaïre toute entière, & le costume des mœurs Orientales est-il violé par inadvertance? j'en appelle à tous ceux qui connoissent ce chef-d'œuvre du Théâtre François. Non, ce n'est pas pendant les cinq Actes, mais pendant les trois premiers de Zaïre, que le Sérail est ouvert; ce n'est pas par inadvertance, mais avec connoissance de cause que le costume des mœurs Orientales est violé; c'est que, sans cet oubli des mœurs nationales, la Tragédie de Zaïre n'existeroit pas, ou qu'au moins elle seroit réduite à trois Actes. Voltaire a commis la faute mieux que personne, & l'attention perpé-

ruelle qu'il apporte à la dissimuler en est une preuve. Ici, c'est Zaire qui vient parler à Néréstan, *parce que le Sultan le permet*; là, c'est Corasmin qui, surpris de ce que son Maître consent à un second entretien entre le François & la Sultane, lui dit: *Et vous avez, Seigneur, encor cette indulgence?* Plus bas, c'est Orosmane qui avoue *qu'il foule aux pieds pour elle des rigueurs du Sérail la contrainte cruelle, &c.* On peut répondre à tous ces moyens, qui sont en effet pleins d'adresse, par une phrase de Voltaire lui-même. « On voit bien que ces vers » ne sont mis que pour prévenir la critique; * » c'est une faute qu'on tâche de déguiser, mais qui » n'en est pas moins faute. » Chaque peuple a les mœurs dont on ne doit point s'écarter; & qu'on ne cite pas des exceptions, car les exceptions sont les preuves des règles, & non pas leurs fléaux. J'en appelle non seulement à ceux qui connoissent Zaire, que je regarde comme un chef-d'œuvre d'intérêt & de sentiment, & non comme un chef-d'œuvre de conduite & de raison, mais encore à tous ceux qui connoissent Bajazet, les principes de l'Art, & ce vers d'Horace :

Aut famam sequere; aut sibi convenientia finge.

Orosmane heureux, commence par annoncer formellement qu'il a détruit l'usage barbare de l'Asie, pour y substituer les mœurs de l'Europe. Qu'il a détruit n'est pas exact; il falloit dire qu'il veut détruire. La preuve en est, qu'à l'arrivée de Néréstan, Orosmane dit :

Qu'il paroisse. En tout lieu, sans manquer de respect, Chacun peut désormais jouir de mon aspect.

Ce désormais prouve que l'oubli des loix du Sérail

* Voyez les Lettres sur Œdipe, Tome VII de la Collection Complète, Édition de 1764, page 133.

ne commence qu'à la Scène quatrième du premier Acte pour finir avec le troisième; il prouve le besoin que l'Auteur avoit de s'y livrer pour faire marcher son Ouvrage. Je l'ai condamné, je le condamne encore, en convenant que si une faute de cette nature pouvoit être excusée, ce seroit celle qui nous a donné Zaire.

En voilà assez pour faire connoître à l'Anonyme où sont l'erreur, l'invraisemblance & l'oubli du costume. Quant à l'avis qu'il me donne par la citation d'un vers Latin, j'y répondrai par cette phrase de Voltaire: « Et quelles fautes voudroit-on que l'on relevât? * Seroit-ce celles des Auteurs médiocres dont on ignore tout, jusqu'aux défauts? C'est sur les imperfections des grands Hommes qu'il faut attacher sa critique; car si le préjugé nous faisoit admirer leurs fautes, bientôt nous les imiterions, & il se trouveroit peut-être que nous n'aurions pris de ces célèbres Écrivains que l'exemple de mal faire. »

J'observerai avant de finir que quand on fait un reproche public à un Ecrivain qui se nomme, il seroit à-propos de se nommer aussi.

GRAVURES.

Des obstacles aussi difficiles à prévoir qu'à expliquer, ont empêché le sieur le Barbier le jeune, Peintre, de délivrer à ses Souscripteurs, au terme fixé par son Prospectus, l'Estampe intitulée: *Bienfaisance du Roi*, & qui représente Sa Majesté au milieu des Seigneurs de sa Cour, daignant honorer Bouffard, Pilote de Dieppe, du titre de Brave Homme, & le combler de bienfaits. Cette Es-

* Voyez encore les Lettres sur Œdipe, même Vol. page 131.

rampe , gravée de la manière la plus agréable par le sieur Levasseur , de l'Académie Royale de Peinture , & faite pour transmettre à la postérité la bienfaisance du meilleur des Rois , a été proposée par souscription l'année dernière par le sieur le Barbier le jeune , & au bénéfice de laquelle il a renoncé , pour qu'il soit partagé en deux parts égales , & distribué à titre de récompense , par somme de 300 livres , à tous Matelots François des Vaisseaux-Corfsaires qui auront fait des actions d'éclat ; la seconde sera pour les Veuves , chargées d'enfans , de ceux qui seront morts en combattant contre les Ennemis de l'Etat de la manière la plus valeureuse , & auxquelles il sera aussi délivré la somme de 300 livres. L'Auteur de cette souscription ose espérer d'une Nation noble , sensible & généreuse , le zèle & l'empressement qui doivent en faire le succès.

Elle se délivre aux Souscripteurs en rapportant les quittances chez le sieur le Barbier le jeune , rue de Grammont , vis-à-vis celle de Menars , & chez le sieur Hamel , Notaire , rue neuve Saint Merry , dépositaire des fonds de cette souscription. Les Personnes qui n'auront pas souscrit payeront cette Estampe 12 liv.

Deux Portraits , faisant pendans , l'un de *David Garrick* , peint par Toshua Reynolds ; l'autre de *William Shakespeare* , dessinés par Marshall , gravés par Saugrain. A Paris , chez Chereau , rue des Mathurins , aux deux Piliers d'or. Prix , 1 livre chacun. Ces deux Portraits peuvent entrer dans l'Édition in-8°. de la Traduction nouvelle de Shakespeare.

M U S I Q U E .

COMPLAINTÉ d'*Amadis* , avec accompagnement de Harpe , par M. Hinner , Maître de Harpe de

la Reine. Prix, 2 livres 8 sols. Recueil d'Ariettes de différens Auteurs, avec accompagnement de Harpe, par le même, Œuvre IV. Prix, 9 livres. A Paris, chez Nanderman, Luthier, Façteur de Harpe, rue d'Argenteuil, Butte Saint Roch, & aux adresses ordinaires.

Quatre Sonates pour la Harpe, avec accompagnement de Violon, dédiées à Madame la Comtesse de Choiseul d'Aillecourt, par M. Cousineau fils. Œuvre premier. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

L'ART du Fabriquant d'Étoffes en laines rasées & sèches, unies & croisées, par M. Roland de la Plâtrière, Inspecteur Général des Manufactures de Picardie, deux Parties *in-folio*, avec Gravures. A Paris, chez Moutard, rue des Mathurins.

Recherches sur la préparation que les Romains donnoient à la chaux dont ils se servoient pour leur construction, & sur la composition & l'emploi de leur mortier, par M. de la Faye.

Mémoire pour servir de suite à l'Ouvrage précédent, par le même Auteur. Ces deux Brochures in-8^o. se vendent ensemble 3 livres, & chacune séparément 1 livre 10 sols. A Paris, chez Méri-got le jeune, quai des Augustins.

Œuvres de M. Bosc d'Antie, Docteur en Médecine, &c. Médecin du Roi, contenant plusieurs Mémoires sur l'Art de la Verrerie, sur la Fayence-rie, la Poterie, l'Art des Forges, la Minéralogie, l'Électricité, & sur la Médecine, 2 volumes in-12, A Paris, rue & Hôtel Serpente. Prix, 6 liv. reliés.

Huitième Cahier des Hommes Illustres de la Marine Française, contenant le portrait & les actions de M. Mahé de la Bourdonnais, in-4°. A Paris, chez l'Auteur, M. de Graincourt, rue de la Justienne. Il y aura un neuvième Cahier qu'on distribuera *gratis* aux Souscripteurs. La souscription est prolongée jusqu'au premier Janvier prochain.

État Militaire du Corps Royal de l'Artillerie de France. A Paris, chez Jombert, rue Dauphine.

Traité sur les Maladies des Gens de mer, seconde édition, revue, corrigée & augmentée par M. Poissonier des Perrières, Écuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, ancien Médecin ordinaire du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1 volume in-8°.

Traité des Fièvres de l'Isle de Saint-Domingue, avec un Mémoire sur les avantages qu'il y auroit à changer la nourriture des Gens de mer, nouvelle édition, par le même. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1 vol. in-8°. Ces deux volumes brochés se vendent 8 liv.

T A B L E.

<i>Le Mûrier, Conte,</i>	49	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	84
<i>Réponse de M. Rigaud,</i>	53	<i>Comédie Française</i>	86
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	63	<i>Comédie Italienne,</i>	88
<i>Annales Poétiques,</i>	66	<i>Réponse de M. de Charnois,</i>	91
<i>Les Loix Criminelles de France,</i>		<i>Gravures,</i>	93
<i>ce,</i>	71	<i>Musique,</i>	94
<i>Les deux Oncles, Comédie,</i>	77	<i>Annonces Littéraires,</i>	95

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 9 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Décembre 1780. DE SANCY.

M E R C U R E D E F R A N C E

S A M E D I 16 D É C E M B R E 1783.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

L A C O N S U L T A T I O N.

FAUDRA-T-IL que je me marie ?

Tantôt je dis oui , tantôt non.

Des dangers des deux parts alarment ma raison ;

Et cent fois le jour je m'écrie :

Prendrai-je femme , ou vivrai-je garçon ?

De mes vieilles erreurs j'ai souffert maint dommage ;

Il est temps de les voir finir.

A mes parens , à Dieu j'ai promis d'être sage ;

J'ai donné ma parole & je veux la tenir.

Il faut que jeunesse se passe ;

Mais la mienne est passée , & dès long-temps, dit-on.

Il faut changer enfin ma folie en raison ;

Or pour y réussir , que faut - il que je fasse ?

Prendrai-je femme , ou vivrai-je garçon ?

Sam. 16 Décembre 1783.

E

BON ! quand j'y pense , un seul mot me délivre
 D'un doute à mon repos fatal ;
 J'étois garçon lorsque je vivois mal ;
 Prenons donc femme pour bien vivre.
 C'en est fait , allons ; dès ce jour ,
 Dès ce moment , vîre à l'Eglise !
 Mais si le repentir m'attendoit au retour ?
 Si j'allois faire une sottise ?
 Cela peut être ; car enfin ,
 Si j'épouse une Demoiselle ,
 Gare la fierté , le dédain ;
 Jolie , elle va m'être à coup sûr infidelle ;
 Méchante , quel enfer ! j'en mourrai de chagrin.
 Une bonne femme est sans doute
 Un grand trésor ; bien le garde , qui l'a !
 Mais , qui m'indiquera la route
 Pour rencontrer ce phénix-là ?
 Quel fardeau qu'une femme ! il faut être sincère ;
 Avec celles d'autrui j'ai bien souffert , ma foi !
 Que sera-ce , bon Dieu ! si j'en prends une à moi.
 Et sans avoir encor le droit de m'en défaire ?

D'UN autre côté néanmoins,
 Si j'embrasse le mariage ,
 Je fais entrer l'ordre dans mon ménage ;
 Pour moi , plus d'embarras , de peines , ni de soins ;
 De mon lit , de ma table on fera son affaire ;
 Je vais , bien assuré qu'on veille à mes besoins ,
 Ne m'occuper qu'à ne rien faire.

DE FRANCE

99

Si je suis triste, on saura m'égayer ;
Malade, dans mon lit on viendra me choyer.

Quand je rentre, quelle allégresse !

On se lève d'un air joyeux,

Puis on me baise avec tendresse.

Cela ne laisse pas que d'être gracieux !

Oui, c'est le parti le plus sage.

Prenons femme. Une femme égaie une maison.

Il se peut que dans mon ménage

Ce miel attire maint fréron.

Mais ce point-là j'en ferai mon affaire.

Dieu fasse paix à mes voisins !

Mais pour eux je n'irai pas faire

Tous les jours noces & festins.

D'ailleurs ces liaisons, quand un homme a pris femme,

Je fais trop à quel prix souvent on les réclame.

J'ai vu de ces voisins qui, la main sur le cœur,

De leur tendre amitié vont parler à Monsieur,

Et ne la prouvent qu'à Madame.

Fort bien. Je ferai donc, quittant le célibat,

Des serviteurs à Dieu, des sujets à l'État.

Je ferai. . . N'est-ce pas parler en téméraire ?

En suis-je bien certain ? J'en ai vu, j'en vois tant

Qui de leurs fils sont bonnement

Les nourriciers, quand un autre est leur père !

Peut-être encor ma femme aura

L'humeur coquette ; il lui faudra,

L'hiver, l'été, riche parure ;

Ajustemens, joyaux, bagues, ceinture ;

E 4

Car elles aiment tout cela
 Plus que Sermons. Peut-être à ce goût-là
 Elle joindra l'humeur impérieuse ;
 Il faudra du respect ; il faudra que Monsieur,
 Pour plaire à la belle orgueilleuse,
 Joigne au nom de mari l'emploi de serviteur.
 Combien à ce portrait pourroient se reconnoître !
 Combien vous en voyez, sans tous ceux que je voi !
 Ce seroit en ce cas grande folie à moi
 De me faire Valet, quand je peux vivre en Maître.

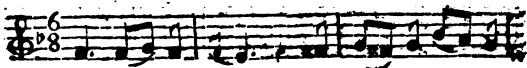
Mais non, j'ai tort de m'alarmer ;
 Je la choisirai douce, honnête ;
 Elle n'aura d'autre projet en tête
 Que de prier Dieu, de m'aimer.
 Tout le quartier la prendra pour modèle ;
 Elle aura l'humeur douce avec un cœur fidèle,
 Allons ; m'y voilà résolu.
 Oui ; c'en est fait, je me marie.
 Il ne me manque plus qu'avoir femme jolie ;
 Je crois avoir déjà conclu ;
 Je tiens déjà le contrat qui me lie....
 Ma foi, tout réfléchi, je ne suis plus tenté ;
 Ce régime pour moi seroit peu salubre ;
 Et je crois que pour ma santé
 Je dois vivre célibataire.

AINSI parloit un de ces Chevaliers
 Dont nos antiques Fabliers

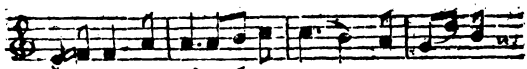
Nous ont conservé la mémoire.

Il demeura garçon: Un de nos beaux-esprits,
Ces jours derniers, en lisant cette Histoire,
Nous dit: Il a mal fait, pour ne pas faire pis.

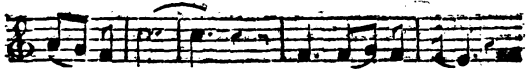
*AIR de M. HINNER, Maître de Harpe
de la Reine, Paroles de M. R.*



CON- NOIS-SEZ-VOUS la char-mante Emi-



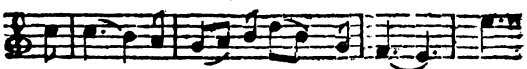
li- e: Con- nois- sez- vous ses ta- lens,



son es- prit: Con-noissez - vous



la char-mante E-mi- li- e: Con- nois-



sez- vous ses talens, son es- prit: Quand

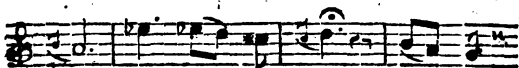


el- le parle, ou se tait, ou sou - rit;

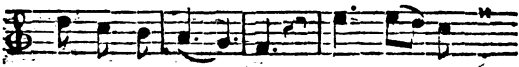
E iij



Quand el-le par-le, ou se tait, ou sou-



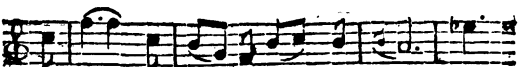
rit, Je l'a-voue-rai, je l'ai-



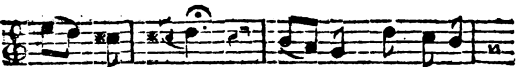
me à la fo-li-e; Quand el-le



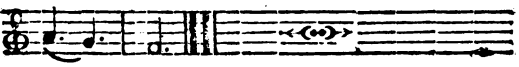
par-le, ou se tait, ou sou-rit; Quand el-



le parle, ou se tait, ou sou-rit, Je



l'a-voue-rai, je l'ai-me à la fo-



li-e.

ON dit pourtant que son cœur indocile
A fait serment de ne jamais aimer;

Mais quand on a le droit de tout charmer,
On a celui d'être un peu difficile !

Sous un air froid, elle cache un cœur tendre.
Cœur qui connoît les droits de l'amitié;
Et si l'Amour n'en a pas la moitié,
C'est qu'elle sait qu'on ne doit pas l'entendre.

Un jour viendra qu'il saura la contraindre ,
Ce Dieu puissant , à brûler de ses feux....
Craignons ce jour.... pour un amant heureux
Combien d'amans en seront plus à plaindre !

*QUI L'EUT PENSÉ, ou l'Engagemen
imprévu , Conte.*

D'ÉRIMONT étoit entré dans le monde avec toutes les qualités nécessaires pour y réussir. Une brillante éducation , conforme aux vues qu'on avoit sur lui, ajoutoit aux riches présens que la Nature lui avoit faits. Aux grâces du corps , aux agrémens de l'esprit il joignoit la magie des talens. Il aimoit les Lettres & les Arts , & s'y connoissoit assez bien pour en parler avec ceux qui les cultivoient. Un tact naturel , & l'influence qu'il eut bientôt dans le monde , firent ambitionner son suffrage. Quand il eut reçu les deux éducations qu'exige le monde , celle qu'un jeune homme reçoit de ses maîtres , & celle que les femmes s'em-

pressent de lui donner, il se trouva jeté dans les brillantes aventures. Il avoit le bonheur d'être assez tendre d'abord pour intéresser, & pas assez constant dans la suite pour être importun. Il étoit de l'intelligence la plus fine pour saisir le mot ou le coup-d'œil qui l'appeloit à la victoire, & ne se faisoit jamais répéter le signal de la retraite. Voilà, ce me semble, la perfection de la galanterie. Il en fut amplement récompensé. Pendant plusieurs années ses jours ne furent qu'une chaîne de plaisirs, ou tout au moins de triomphes. Il passa par les trois degrés de gloire réservés aux Héros du monde galant; il y régna d'abord par la séduction d'un cœur tendre; ensuite par les charmes d'un homme aimable, & enfin par sa réputation. Ce troisième règne est souvent encore assez long, même chez les femmes.

Mais tout, jusqu'à la gloire & aux plaisirs, a des momens d'ennui. D'Érimont, quoiqu'il n'eût pas perdu la faculté de jouir, par l'abus même des jouissances, éprouvoit néanmoins quelques instans de langueur. Il sentoit, sinon la fatigue, au moins la satiété. — Dans un de ces momens presque léthargiques, il étoit rentré chez lui le soir avant l'heure du souper. Il y étoit seul. Que dis-je, seul? En suivant le cours de ses triomphes, j'avois oublié comme lui qu'il étoit marié. Il est temps que je m'en souviennne; car en jetant autour de soi un regard de désœuvrement, d'Érimont vient lui-même de s'en

souvenir. Mais à-propos , dit-il , comme un homme frappé d'une réminiscence imprévue ! & aussitôt ayant appelé un de ses gens , il lui ordonna d'aller demander si Mde d'Érimont étoit visible pour lui. Le Laquais tout étonné ouvre de grandes oreilles ; de peur de faire quelque sottise faute d'avoir bien entendu , il se fait redire son ordre ; & après se l'être fait répéter , il ne se dispose encore à l'exécuter qu'en tremblant.

Mde d'Érimont étoit aimable & même jolie. N'ayant trouvé dans les chaînes du mariage qu'une plus grande liberté , elle s'étoit vue réduite à l'alternative d'en jouir , ou de vivre dans la solitude. Il n'y a pas-là à balancer pour une jeune personne. Entraînée dans le monde , ne fût-ce que pour éviter l'ennui d'être seule , elle y rencontroit quelquefois son mari ; mais jamais ils ne s'y cherchoient. Ils ne songeoient pas même assez l'un à l'autre pour prendre soin de s'éviter. Par bonheur pour le repos de Mde d'Érimont , son cœur ne lui avoit jamais parlé pour lui. Ils ne s'étoient que peu vus , avant de s'épouser , & ils avoient encore moins eu le temps de se voir depuis. D'après cela on juge que Mde d'Érimont avoit au moins songé à plaire dans les sociétés où elle vivoit ; & comme elle avoit des charmes & de l'esprit , elle avoit trouvé des jouissances , sinon pour son cœur , au moins pour son amour propre.

Le jour que d'Érimont lui fit demander

E v

si elle vouloit le recevoir ; elle se trouvoit peut-être dans les mêmes dispositions où étoit alors son mari. Très-étonnée de cette ambassade , qu'elle n'eut pas même la prétention d'interpréter , elle lui fit dire qu'elle le recevrait avec plaisir. D'Erimont se présenta ; & après avoir demandé s'il n'incommodoit point , il s'assit. Quand on eut fait les complimens d'usage , on parla du temps & de la nouvelle du jour. La conversation , quoique vague & indifférente , se prolongea , parce qu'ils avoient l'un & l'autre assez d'esprit pour la nourrir. Il s'aperçut qu'il étoit tard ; Mde d'Erimont avoit fait fermer sa porte ; il lui demanda si elle vouloit lui permettre de souper avec elle. Vous ferez un fort mauvais souper , lui répondit Mde d'Erimont ; mais si vous voulez vous en contenter , je le veux bien. On servit aussitôt ; le souper fut gai sans être bruyant ; ce plaisir tranquille avoit quelque chose de nouveau & de piquant pour les deux convives ; ils étoient aimables l'un & l'autre ; chacun des deux étoit pour l'autre une nouvelle connoissance ; les heures s'écoulèrent assez vite ; & d'Erimont se retira fort content pour s'aller coucher.

Le surlendemain il étoit engagé pour un concert qui manqua ; il n'en fut la nouvelle que fort tard. Que faire de son avant-souper ? Il n'auroit pas eu grande peine sans doute à l'employer ; mais peut-être il ne s'en occupa guère. Il se ressouvint de Mde d'Erimont ,

qui avoit une légère indisposition ce jour-là; il envoya chez elle, ou plutôt il lui écrivit pour lui demander si elle vouloit permettre qu'il allât lui faire compagnie jusqu'à son souper. On accepta sa proposition de la manière la plus obligeante; il se rendit chez elle, y fut plus aimable que la première fois; & l'heure du souper venue, ce fut pour le coup Mde d'Erimont qui le pria de rester. D'Erimont étoit engagé ailleurs; mais il resta. La conversation fut au moins aussi agreable & plus libre. Savez-vous, dit en riant Mde d'Erimont, au milieu du souper, que là où vous étiez attendu, on ne devinera pas au moins pour qui vous manquez à votre engagement? D'Erimont sourit; & un moment après: il faut, lui dit-il, Madame, que je vous fasse une confidence, où vous trouverez peut-être plus de franchise que de politesse. Savez-vous qu'il n'est pas croyable combien vous avez gagné depuis votre mariage? Mon mariage, répondit Mde d'Erimont avec un sourire aimable! mais je crois que mon mariage s'est fait à peu-près en même-temps que le vôtre. — Vous avez raison, Madame. Mais vous n'avez pas d'idée de l'heureuse métamorphose qui s'est opérée en vous depuis ce temps-là. Vous aviez un air d'embarras, (pardon, Madame) un maintien de couvent!.... c'est à ne pas vous reconnoître. Ce n'est pas là l'esprit que vous aviez; vos traits même sont embellis. Eh bien, Monsieur, dit Mde d'Erimont, sans vouloir

E v j

vous rendre votre compliment, ce que vous avez dites-là de moi, je le pensois de vous-même. Mais en vérité, ajouta-t-elle en se reprenant, si quelqu'un écoutoit notre conversation, on pourroit la trouver étrange. Voilà presque des douceurs, au moins. Je vous jure ; Madame, reprit d'Erimont, que vous n'êtes plus la même ; & je le dirois.... Devant des témoins, interrompit-elle ? Ah ! cela seroit scandaleux. On causa long temps encore sans s'appercevoir qu'il se faisoit tard ; mais à la fin Mde d'Erimont, regardant à sa montre, l'avertit qu'il étoit temps de se retirer. L'heure est indue, ajouta-t-elle avec le sourire le plus gracieux ; & d'Erimont se leva pour s'en aller. Madame, lui dit-il en revenant sur ses pas, je prends mon chocolat le matin, seul, assez tristement. Voulez-vous bien que demain je vienne déjeuner avec vous ? Vous en êtes le maître, répondit Mde d'Erimont ; & ils se séparèrent.

Le lendemain, ils n'oublièrent ni l'un ni l'autre leur engagement. Mais d'Erimont commença à s'engager que ces fréquentes visites feroient remarquées ; & il fut prêt à demander le secret à son Valet de-chambre. Le déjeuner ne différera du souper que par la durée ; car il fut tout aussi gai. Mde d'Erimont rit beaucoup, plaisanta même ; & l'on convint qu'il valoit cent fois mieux déjeuner ainsi que séparément. On en fit autant le lendemain & les jours d'après. Mais, Madame,

dit un matin d'Erimont, il me semble que nous avons fait tête-à-tête deux jolis soupers ; je serois tenté d'un troisième. Quand vous voudrez, lui répondit Mde d'Erimont. Ce soir, reprit-il ; & le soir même ils firent un troisième souper tête-à-tête. Leur entretien ce jour-là fut aimable, mais encore plus intéressant. Ils furent moins brillans, parlèrent moins, se regardèrent davantage, & le cœur fit un peu de tort à l'esprit. Les momens n'en furent que plus rapides. Mde d'Erimont s'aperçut bien qu'il étoit fort tard ; mais elle ne regarda plus à sa montre. Pour lui, il se plaignit d'une paresse qui ne demandoit rien moins que le repos. Enfin, dès ce jour-là ce ne fut plus le soir, mais le matin-qu'ils se séparèrent ; & ils se trouvèrent ainsi à portée pour le déjeuner. Le lendemain d'Erimont, enchanté de sa nouvelle conquête, partit avec elle pour la campagne, où ils passèrent quelques jours *délicieusement* sans le secours des fêtes, du bal & de la musique. On dit même que d'Erimont ne s'en tint pas-là. Il poussa le courage jusqu'à la témérité : à son retour de la campagne, il se montra avec Mde d'Erimont dans sa loge à l'Opéra. Vous voyez à quoi l'on s'expose par un seul moment de distraction : on s'engage insensiblement sans y penser ; & l'on ne s'aperçoit du chemin qu'on a fait, que lorsqu'il n'est plus temps de revenir sur ses pas.

(Par M. Imbert.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Écriture* ; celui du Logogryphe est *Cordelier* , où se trouvent *célier* , *ordre* , *Coire* , *Dôl* , *Roi* , *ride* , *Eole* , *céleri* , *Loire* , *Élie* , *loir* , *corde* , *cor* & *lyre* , *rôle* , *Royer* , *colère* , *cire* , *cidre* , *Ciel* & *or*.

É N I G M E.

Nous sommes bon nombre de sœurs,
Dont l'étroite union & le rare assemblage
Plaisent fort à nos possesseurs.
Si quelqu'une de nous à la maison fait rage ,
Elle sort , & souvent cause bien des douleurs.
Chez nous la qualité de belles
Ne va point sans la dureté ;
Et plus nous avons de bonté ,
Plus on nous éprouve cruelles.
(*Par M. Richard , Avocat en Parlement.*)

L O G O G R Y P H E.

JE suis un petit animal
Ardent à propager ma race ,
Plus ardent à faire le mal ;
Mais qui me tient ne me fait point de grâce.

De mes sept pieds ôtez-en deux,

Vous me rendez célibataire :

Je n'ai plus que le bien à faire,

Et ne dois plus être amoureux.

(Par M. le B... de B. près Rouen.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RÉFLEXIONS sur l'état actuel de l'Agriculture, ou Exposition du véritable Plan pour cultiver ses terres avec le plus grand avantage, & pour se passer des engrais, in-12 de 300 pages. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, 1780. Prix, 2 livres broché.

L'AUTEUR établit d'abord une théorie fondée sur les principes de la Physique & de la Chimie les plus modernes. Il passe ensuite à l'examen critique des procédés de l'Agriculture actuelle, qui lui paroît encore imparfaite, barbare & destructive, même dans les cantons les plus fertiles de l'Angleterre & de la Flandre. Il propose ensuite le Plan qui lui paroît le plus avantageux, produisant, pour en prouver l'excellence, des raisonnemens & des exemples.

Les Agriculteurs-Pratiques de nos campagnes auront peut-être de la peine à goûter cet Ouvrage. Ils prennent communement

peu d'intérêt aux Dissertations académiques sur les organes de la nutrition des plantes, sur la nature des sels que renferment les terres, les eaux & les météores; sur les acides, l'air fixe & le phlogistique : ils sont très-curieux des faits, mais fort peu des causes.

La plupart verront avec peine qu'on reproche dès la première page à leur cultivation actuelle d'être " un Art plus dangereux " qu'utile, dont il faudroit abandonner les " préceptes pour en substituer d'autres. " Le début qui peut les effrayer étant suivi de plusieurs grands raisonnemens de pure spéculation, pourroit leur annoncer un Savant de la ville, qui, du fond de son cabinet, laboureroit par systèmes. Les lumières du bon sens naturel qui se sont mieux conservées dans cette classe précieuse que dans les deux autres, ainsi que l'amour inné de la justice & les sentimens de l'humanité, leur apprennent à se défier de toute idée nouvelle qui leur paroît fondée sur des subtilités trop recherchées.

C'est dommage que l'Auteur commence par être trop savant; car la méthode qu'il conseille dans ses derniers Chapitres mérite certainement la plus grande considération. Des Propriétaires assez riches, assez intelligens, assez zélés pour le bien public, devroient la mettre à l'épreuve dans plusieurs cantons du Royaume, & publier le résultat de leurs expériences.

Le modèle proposé dans l'Ouvrage, page 181, nous paroît offrir un coup-d'œil séduisant.

« Rien de plus flatteur, de plus agréable
 » que la vue des délicieuses campagnes du
 » Veronois. Les champs sont entourés de
 » haies entretenues aussi proprement que si
 » c'étoient des jardins. Le terrain est coupé
 » par des fossés & des rigoles pour l'écou-
 » lement des eaux, dont les bords sont des-
 » tinés à produire du safran, des légumes
 » ou du foin. Le milieu du champ est tra-
 » versé symétriquement par des défilés
 » d'arbres fruitiers, & sur tout de mûriers,
 » qu'on tient artistement bas & pommès,
 » dont les tiges soutiennent des vignes qui
 » les enchainent les uns aux autres, & à
 » leurs pieds croissent alternativement le
 » bled & d'autres plantes utiles. »

Il n'est pas douteux que cette riche manière de cultiver ne réussît dans plusieurs cantons, grâce à la nature du sol, à l'exposition & au climat.

Indépendamment des preuves que donne l'Auteur, nous pourrions en citer plusieurs exemples, non-seulement en Provence, en Languedoc & en Guienne, mais encore dans nos Provinces septentrionales, en observant néanmoins qu'ils ne se trouvent encore pour l'ordinaire qu'à la proximité des grandes Villes, où le débit des fruits & des légumes est assez certain.

Mais en franche campagne il est plus

douteux que, dans l'état actuel du commerce rural, surchargé de tant de fardeaux, & gêné par tant d'entraves, on pût s'indemniser des *avances* très-considérables qu'exige un pareil ordre de culture : c'est peut-être encore, malheureusement pour nous, le cas d'expliquer cette maxime de Caton, citée par l'Auteur, page 26, *optimè colere damnosum*.

D'ailleurs les Propriétaires savent-ils, ou veulent-ils ? Les Fermiers peuvent-ils faire ces *grandes avances* ? Les problèmes très-importans que renferment en effet ces questions, si simples en apparence, sont-ils du ressort de la Physique & de la Chimie ? n'appartiennent-ils pas à une science encore plus intéressante ? L'Anonyme le fait très-bien, si nous en jugeons par sa Préface & par d'autres endroits de son Ouvrage, réellement estimable. Ce n'est pas la faute si nos campagnes ne sont pas encore en état d'en profiter : ce n'est pas non plus celle des hommes respectables qui cultivent nos terres le mieux qu'il leur est possible dans l'état où les réduisent les circonstances. Tous les Arts se tiennent : il en est un qu'on semble regarder comme le plus indifférent de tous, puisqu'on s'empresse de l'exercer sans l'avoir jamais appris, & qu'on s'obstine à croire qu'il ne doit point avoir de principes : c'est de lui que dépendent, quoiqu'on en dise, le succès de tous les autres.

(Cet Article est de M. l'Abbé Baudeau.)

LA HENRIADE de *Voltaire*, avec des
Commentaires en réponse à ceux du *ſeu*
Sieur la Beaumelle, par M. Bidaut. A
Paris, chez Jean - François Baſtien, Li-
braire, rue du Petit Lion, Fauxbourg
S. Germain.

La Critique eſt aiſée, & l'Art eſt difficile.

ON fait qu'après cinquante années de
réuſſite dans l'Europe entière, la Beau-
melle ſ'étoit laborieusement occupé à faire
ſur la *Henriade*, le même travail que *Zoïle*
avoit fait, de ſon temps, ſur l'*Illïade* & ſur
l'*Odyſſée*. Une entrepriſe ſi téméraire étoit
réſervée à cet homme ſingulier. Perſonne
n'ignore que ce n'étoit point la rivalité qui
l'y avoit déterminé.

Une jaloſie mal placée, & ſon animoſité
contre le Poëte avoient été ſes ſeuls mo-
tifs. Il eſt aiſé de le voir à la ſimple lecture de
ſon *Commentaire*. La plus aveugle fureur de
critiquer ſe décèle à chaque note; & il
prouve en outre qu'on peut écrire en proſe
avec eſprit, force & précision, & mal juger
la poëſie. Ce n'eſt pas qu'il n'ait fait ſur le plan
plusieurs remarques judicieuſes. Il faut même
convenir que la *Henriade* de *Voltaire* eſt
ſuſceptible de bonnes critiques plus qu'aucun
de ſes autres Ouvrages. On ſent qu'il l'a
commencée un peu trop jeune, & que ſon
génie n'étoit pas encore mûr pour une ſi

grande entreprise. Mais les tirades de vers que le Critique a eu la témérité de substituer à ceux du Poète, suffisoient seules pour discréditer ses observations, & réparer le mal que le Commentaire pouvoit faire au poème.

Au reste, ceux même pour qui ce genre de réfutation ne seroit pas suffisant, trouveront dans la *Henriade Vengée* une réponse au Commentaire, à laquelle les Critiques les plus chagrins ne peuvent rien objecter de solide, & que les partisans du bon goût ne peuvent trop lire. Il y a déjà plus d'un an qu'elle a été publiée sans être connue, & sans que les Littérateurs aient paru y faire la moindre attention. Elle ne nous est même parvenue que tout récemment, à l'occasion d'une lettre du Roi de Prusse adressée à l'Auteur. Quel a été notre étonnement, ou plutôt notre plaisir, lorsque, à la manière adroite & précise dont les Critiques de la Beaumelle sont présentées, & plus encore à la supériorité de vues & de goût que l'on remarque dans les réponses, nous avons cru reconnoître l'Auteur de la *Henriade* lui-même, si le nom de son défenseur ne se trouvoit à la tête du Livre. Cette seule raison ne nous permet pas d'insister sur nos conjectures; mais il n'en est pas moins vrai de dire que le génie & l'amour-propre ne se fussent pas mieux vengés, & nous présumons que nos Lecteurs admireront, comme nous, qu'un homme qui, durant toute sa

vie, a eu la modestie de ne rien publier, ni en prose ni en vers, débute un peu tard par un Ouvrage Littéraire plein de connoissances, d'agrément & de sel, marqué au coin du goût le plus sûr & le plus fin, & qui suppose un esprit versé dans tous les mystères de la composition poétique, & dans toutes les délicatesses du style. Citons en exemple quelques passages.

CHANT I^{er}.

Et par droit de conquête & par droit de naissance,

Page 3 du Commentaire de la Beaumelle.

NOTE I^{re},

RÉPONSE,

La Beaumelle fait ici deux observations. Il trouve mauvais que le Poète ait mis des sommaires en tête de chaque Chant; il prétend que c'est ôter au Lecteur un des plus grands plaisirs de l'esprit, le plaisir de la surprise; que ces sommaires ressemblent à ces prologues maladroits, où l'un des Acteurs venoit exposer

Ce début du Critique ne doit pas prévenir en sa faveur. Ces argumens ou sommaires, loin de dégoûter le Lecteur, lui donnent l'idée du contenu du Chant qu'il a sous les yeux; ils facilitent à ceux qui ont déjà lu l'Ouvrage, le moyen de trouver promptement les endroits qu'ils cherchent: cela ne peut donc qu'être

en détail toute l'intrigue de la Pièce, & que c'est rassasier ses convives avant de les mettre à table.

Il dit ensuite que ce second vers se trouve dans un Poème de la Cassagne; que dans la fange d'Ennius, Virgile ramassoit des perles. Il fait un crime à Voltaire d'imiter Virgile.

utile, & n'est pas susceptible de critique. Il prétend que le second vers se trouve dans un Poème de la Cassagne, sur Henri IV. 1°. Le Poète qu'il cite n'est pas assez intéressant pour que ceux qui ont eu la patience de le lire se rappellent ce passage. Il auroit donc dû, pour appuyer sa critique, citer ce vers entier. 2°. La même pensée peut se trouver dans différens Auteurs sans plagiat. Enfin, si Virgile a puisé dans la fange d'Ennius, on ne peut reprocher à Voltaire d'avoir choisi une bonne idée chez un mauvais Auteur.

C H A N T I X^e.

Page première du Tome deuxième du Commentaire.

R É P O N S E.

La Beaumelle convient que ce Chant est, sans contredit, le mieux écrit; qu'on y trouve des vers heureux

1°. Cet épisode, qui contient une fiction, est mal-à-propos traité d'historiette. Tout le monde

qui coulent d'une veine féconde , liquidus , puroque simillimus amni. Le Poète a répandu avec profusion l'agrément sur cent tableaux charmans. C'est un tribut qu'il ne peut s'empêcher de rendre au Poète. Mais il dit , 1°. qu'ici c'est un épisode , dont une partie est une fiction , & l'autre une historiette plus que libre.

2°. Que c'est mal-à-propos mêler le sacré avec le profane , que d'employer dans un Poème Chrétien le système mythologique.

3°. Que le Héros est avili par cet épisode ; qu'il n'en résulte aucun avantage pour l'intrigue , aucun obstacle pour le dénouement ; qu'on peut pardonner les fautes que produit un violent amour , mais qu'on n'a pas la même indulgence pour celles que

connoît l'histoire des amours de Henri & de Gabrielle d'Estrées ; c'est ce qui fait le sujet de ce Chant. Le Poète l'a traité avec le brillant & l'élégance dont la matière étoit susceptible ; il y a , à la vérité , peint l'amour avec les couleurs les plus vives , les plus séduisantes ; mais loin d'être sorti des bornes de la décence , après l'avoir exposé sous le coloris le plus flatteur , il fait voir avec la même force les maux qui en sont la suite , par ce qu'il dit , vers 37 & suivans , jusqu'au 64. On ne peut faire voir plus clairement le danger qu'il y a de se livrer à l'amour. Cependant , à entendre le Critique , il sembleroit que le Poète se seroit plu à exprimer tout le beau de cette passion , qu'il au-

produit le goût des plaisirs.

4°. *Que si le Héros étoit si pressé d'avoir une maîtresse, pour-quoi s'éloignoit-il de Paris? N'avoit-il pas Montmartre à sa portée? Du moins il auroit pu donner, du lit de l'Abbesse, ses ordres pour le siège.*

5°. *Que l'Amour est indigne du Poème héroïque, s'il n'est une passion; que ce n'est qu'un libertinage; qu'à peine Gabrielle a-t-elle vu Henri, qu'elle est émue; que Henri abandonne un siège, non pour obéir à son cœur, mais pour satisfaire ses sens; qu'il jouit comme Hercule, & part comme un Page surpris par son Gouverneur; que Gabrielle n'a pas même l'honneur d'être séduite; elle se précipite dans les bras du premier homme qui entre*

roit poussée jusqu'à l'indécence, & qu'il en auroit cache les dangers ou ses suites.

2°. *Le Poète n'a pas, comme voudroit l'insinuer le Critique, mêlé le sacré avec le profane. Il a mis en Chypre le lieu de la scène, comme il a mis à Rome la demeure de la politique, parce que les peuples de l'Isle de Chypre ont toujours passé pour être très-abandonnés à l'amour, de même que la Cour de Rome a eu la réputation d'être la Cour la plus politique de l'Europe. On ne doit pas, dit le Poète, regarder l'Amour comme fils de Vénus & comme un Dieu de la Fable; mais comme une passion représentée avec tous les plaisirs & tous les désordres qui l'accompagnent. Si l'on a donné à cette passion*
dans

dans son château ; qu'au lieu de chanter les sentimens généreux & tendres de deux cœurs vertueux , le Poète chante des plaisirs de guinguette , & ses hymnes se sentent de la sainteté du lieu.

6°. Que M. de Voltaire est le seul Poète

personnifiée les mêmes attributs que lui donnoient les Payens, c'est que ces attributs allégoriques sont trop connus pour être changés. L'Amour a des flèches , la Justice une balance ; sur cela on peut consulter Boileau :

*C'est d'un scrupule vain s'alarmer vainement ;
C'est vouloir aux Lecteurs plaire sans agrémens :
Bientôt ils défendront de peindre la Prudence ,
De donner à Thémis ni bandeau ni balance ,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain ,
Ou le Temps qui s'enfuit un horloge à la main ;
Et par-tout , des discours , comme une idolâtrie ,
Dans leur faux zèle vont chasser l'Allégorie.*

qui n'ai rien dit au cœur dans l'Épopée.

Enfin, il auroit voulu qu'au lieu de faire Henri amoureux de Gabrielle , ce Prince eût répondu à l'amour qu'avoit pour lui la Comtesse de Grammont , qui étoit de son parti , & qui l'aimoit ; que la Duchesse de

3°. Cet épisode ne présente rien qui puisse faire tort à la gloire de Henri. Gabrielle d'Estrees étoit d'une Famille illustre, fille & petite-fille de Grand-Maitre d'Artillerie. Il en devint amoureux pendant les guerres civiles ; & si l'on peut pardonner,

Sam. 16 Décembre 1780.

F

Montpensier, éprise du Héros, (ce sont ses termes) furieuse d'apprendre qu'elle a une rivale, soulève le ciel & la terre pour venger sa passion & sa beauté méprisée. Il commence, & après cela, un plat qu'il n'a pas la force d'achever, où il fait jouer à la Comtesse de Grammont, déguisée en Officier, le rôle le plus romanesque.

suivant le Critique, les fautes que produit un violent amour, on doit avoir cette indulgence pour ce Roi; il ne pouvoit vivre avec sa femme, qui favorisoit ses ennemis, & qu'il fut ensuite obligé de répudier. D'ailleurs ce Prince, quoique très-épris des charmes de Gabrielle, à la simple vue de Mornay, s'arrache d'auprès d'elle pour joindre son armée.

Loia d'être avili par cet épisode, il n'est que plus estimable d'avoir préféré son devoir & son honneur à ses plaisirs; au surplus, le Poète s'est exprimé de façon à ne pas donner prise à cette Critique; il n'a pas passé les bornes de l'honnêteté.

4°. Il n'en est pas de même du Critique, qui a l'indécence de mettre en jeu l'Abbesse de Montmartre, & de s'exprimer en termes qui blessent les oreilles les moins délicates.

5°. Il n'est pas possible de donner une idée plus défavantageuse que fait le Critique des Amours de Henri & de Gabrielle. A l'entendre, Gabrielle se livre d'elle-même au premier homme qui entre dans son château: ce n'est point à la séduction qu'elle

cède ; elle se précipite dans ses bras ; & Henri abandonne un siège , non pour obéir à son cœur , mais pour satisfaire ses sens. Voilà un tableau bien différent de celui qu'a peint le Poëte. Lisez les vers 173 & suivans de ce Chant.

Elle entroit dans cet âge , hélas ! trop redoutable ,
Qui rend des passions le joug inévitable.
Son cœur , né pour aimer , mais fier & généreux ,
D'aucun amant encor n'avoit reçu les vœux , &c.

» Le Poëte fait plus. Il feint que l'Amour ,
pour séduire Gabrielle , enchante son séjour.
Il décrit , de la manière la plus flatteuse ,
les charmes que ce Dieu emploie , & dit ,
vers 229 & suivans ,

Contre un pouvoir si grand , qu'eût pu faire d'Estrée ?
Par un charme indomptable elle étoit attirée !
Elle avoit à combattre , en ce funeste jour ,
Sa jeunesse , son cœur , un Héros & l'Amour.

» Est-ce là le portrait d'une femme qui se rend au premier venu ? D'un autre côté le Poëte présente Henri qui , se disposant à partir pour joindre son armée , voit Gabrielle , est épris de sa beauté , & est venu malgré lui : ce qu'il exprime par les vers 233 & suivans de ce Chant.

Quelque temps de Henri la valeur immortelle
Vers ses drapeaux vainqueurs en secret le rappelle.
Une invisible main le retient malgré lui.

Dans sa vertu première il cherche un vain appui.
 Sa vertu l'abandonne , & son ame enivrée
 N'aime , ne voit , n'entend , ne connoît que d'Estrée.

» Voilà Henri passionément amoureux de Gabrielle. Il veut rejoindre ses drapeaux ; sa passion violente le retient. Mornay arrive. Le Poète dit , vers 312 :

Il voit Mornay paroître ; il le voit & rougit.
 L'un de l'autre en secret ils craignent la présence.
 Le sage en l'abordant garde un morne silence ;
 Mais ce silence même & ces regards baissés
 Se font entendre au Prince & s'expliquent assez.
 Sur ce visage austère où règne la tristesse ,
 Henri lut aisément sa honte & sa foiblesse.
 Rarement de sa faute on aime le témoin ;
 Tout autre eût de Mornay mal reconnu le soin.
 Cher ami , dit le Roi , ne crains point ma colère ;
 Qui m'apprend mon devoir est trop sûr de me plaire.
 Viens , le cœur de ton Prince est digne encor de toi :
 Je t'ai vu , c'en est fait ; & tu me rends à moi.
 Je reprends ma vertu que l'Amour m'a ravie.
 De ce honteux repos fuyons l'ignominie.
 Fuyons ce lieu funeste où mon cœur mutiné
 Aimé encor les liens dont il fut enchaîné !
 Me vaincre est désormais ma plus belle victoire.
 Partons , bravons l'Amour dans les bras de la Gloire ;
 Et bientôt dans Paris repandant la terreur ,
 Dans le sang Espagnol effaçons mon erreur.

Ce portrait est bien différent de celui qu'a fait malignement le Critique. On y voit un Prince qui préfère son devoir & le bien de ses peuples à ses plaisirs ; qui a l'ame assez droite & assez pure pour savoir gré à Mornay de la démarche qu'il a faite pour le ramener à lui-même. Cet amour est donc présenté comme une violente passion, tant de la part de Henri que de celle de Gabrielle, & non une simple passade, un libertinage, comme veut l'insinuer le Critique. Il y a plus, c'est que lui-même le reconnoît dans sa note, page 29 du second volume de son Commentaire, où il s'exprime ainsi au sujet de ce vers : *N'aime, ne voit, n'entend, ne connoît que d'Estrée.* « Les Catons, dit-il, pourront ne pas trouver ce vers assez grave pour l'Épopée ; » pour moi, je pense que cette image représente avec énergie l'ivresse d'une vive passion. » Cet amour pouvoit donc, d'après le Critique même, entrer dans un Poème épique. Si l'Auteur a répandu avec profusion, pour se servir des termes de la Beaumelle, l'agrément sur cent tableaux charmans, c'est que le sujet en étoit susceptible.

6°. Ce Critique prétend que le Poète n'a rien dit au cœur dans l'Épopée. Il y a cependant peu de Poètes qui aient si bien connu & si bien caractérisé les différentes sensations dont le cœur est affecté, soit de joie, de tristesse, de tendresse, de haine, de pitié ;

de mépris, de douceur, de violence, d'humanité, de férocité. On en trouve une infinité d'exemples dans la Henriade. Pour s'en convaincre, on peut lire les vers 284 & 354 du premier Chant; les vers 207, 209, 230, 335, 348 du second Chant; les vers 303 du troisième, 468 du quatrième, 344 du cinquième, 121 du septième, 259, 273 du huitième, 339 du neuvième, & 139 du dixième, & l'on verra l'injustice de ce Critique.

» Enfin, les amours de Gabrielle avec Henri sont trop connus, ont eu trop de suites, pour que le Poète ne les célébrât pas plutôt que ceux de la Duchesse de Montpensier & de la Comtesse de Grammont, dont le roman, proposé par le Critique, eût prêté au ridicule. »

Nous avons choisi ce passage de préférence, comme un des endroits de la Henriade le plus susceptible d'objections embarrassantes, & qui par conséquent pouvoit faire le mieux juger de la tournure & de la solidité des réponses. Nous aurions bien voulu citer encore l'article concernant l'Eucharistie, où la Beaumelle ose attaquer ce beau vers,

Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.

Article curieux, très-bien travaillé, & où le Poète est bien défendu contre le Critique. Mais les bornes que nous prescrit la forme actuelle de ce Journal, ne nous permettent pas d'étendre cet extrait plus loin. Nous regrettons

sur-tout de ne pouvoir citer quelques notes
sur les détails du style; nous dirons du moins
que nous n'en avons pas trouvé une
seule qui ne soit pleine de justesse & de
goût; & nous finirons par la copie de la
Lettre que le Roi de Prusse a écrite à l'Au-
teur.

Au Sieur Bidant, à Paris.

„ J'ai reçu votre Lettre & la défense de
„ la Henriade; je vous rends, grâces de
„ votre attention obligeante. Quoique la
„ Critique que l'on a faite de ce chef-
„ d'œuvre soit aussi maladroite & mauvaise
„ que possible, on vous doit des obliga-
„ tions cependant d'en avoir si bien fait
„ connoître tout le ridicule. Sur ce, je prie
„ Dieu qu'il vous ait en sa sainte & digne
„ garde. Signé, FRÉDÉRIC.

Postdam, ce 8 Avril 1780.

*MÉMOIRES de Clarence Welldone, ou le
pouvoir de la Vertu, Histoire Angloise,
par Mde de Malarne. 2 Vol. in 12. A
Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire,
rue S. Severin.*

CE ROMAN est en Lettres; la marche en
est simple, mais le fond plein d'intérêt,
& narré avec autant de précision que de
facilité.

Clarence Welldone quitte son Couvent

à Metz pour passer à Londres dans les bras de ses parens , & laisse dans ce Monastère son amie Eugénie , à qui sont adressées presque toutes les Lettres qui composent ce Roman. A combien d'événemens cette jeune & charmante Angloise est exposée ! Sa tendre mère , qui la rappelle vers elle , est bientôt veuve par la mort d'un Epoux qu'elle chérissoit , & que la perte de sa fortune (par la faillite de son Banquier) conduit au tombeau. Cette perte inattendue la contraint à vendre le peu de mobilier qui lui reste pour se monter une petite boutique de Lingère , avec laquelle elle espère subsister & son aimable fille , le reste de leurs jours. Ce projet commençoit à s'effectuer ; mais leur tranquillité devoit être interrompue : Sir Henri Sandwick , aussi riche qu'extravagant , voit Clarice Welldone dans une promenade , & en devient bientôt éperduement amoureux. Ce jeune Seigneur ne connoissant que le plaisir , & ne cherchant que les moyens de se le procurer , ne tarde point à découvrir la demeure de celle dont il desire la possession. Sous prétexte d'acheter des dentelles , il voit l'objet de son amour ; mais voir ne lui suffit pas , il lui faut quelque chose de plus réel. Une femme de sa connoissance & amie de la mère de Clarence , ame servile & intéressée , lui promet de favoriser ses criminels desseins , s'il veut lui donner une maison à quelques milles de Londres , dans laquelle , demandant à la

mère de Clarence la permission de la conduire à sa campagne, elle la lui livrera pour en disposer à sa volonté. Le jeune libertin accepte avec transport cette flatteuse proposition ; la maison est donnée ; Mde Willdone a consenti à laisser aller sa fille avec l'infâme Jarvis ; (c'est le nom de l'entre-metteuse) telle que la tendre colombe, qui se laisse prendre dans les filets de l'Oiseleur, cette jeune beauté, sans aucune défiance, se précipite elle-même dans le gouffre où l'on veut immoler son innocence. Mais sa sagesse, sa fermeté & sa bonne mère, qui heureusement va la trouver à cette campagne, l'arrachent au crime affreux dont elle alloit être la victime. Elle retourne chez sa mère ; bientôt Sir Henri Sandwick se rend à la boutique de Mde Welldone pour y contempler au moins celle qu'il n'a pu attendrir, il trouve toute la maison en alarmes ; il s'informe de ce qui peut en être la cause..... Pour lui quel coup de foudre ! Clarence venoit d'être ravie à sa mère. Ecouter le récit de cette aventure, jurer de la venger ; mettre ce projet à exécution, est pour lui l'ouvrage d'un seul instant. Mais où la trouver ? Eh ! quel prodige n'opère pas l'amour ? Enfin, il a découvert le château où l'on retient enfermé l'objet de sa tendresse. Son indigne ravisseur est absent, ses gens enivrés, rien ne s'oppose à ses desirs ; Clarence est arrachée à l'infâme prison qui la retenoit. A peine

a-t-on fait quelques lieues, que la chaise qui emporte Clarence est atteinte par Fitz-William, qui venoit de s'appercevoir qu'on lui avoit enlevé sa proie. Henri Sandwick n'a que le tems de se mettre en defense, il lui donne un coup d'épée qui le renverse aux pieds de sa victime. Un coup de pistolet qu'un des gens de Fitz-William tire à Henri, passe heureusement à côté de lui, & va frapper son postillon : & Henri de le remplacer, & de conduire lui-même Clarence, plus morte que vivante, dans une de ses terres.

La possession de ce charmant objet réveillant en lui tout son amour, lui fait hasarder une tentative. L'horreur de ce procédé détermine Clarence à fuir une maison qui ne peut que lui devenir funeste. La nuit favorise son dessein; un drap attaché à la fenêtre, & auquel elle s'abandonne, la porte dans la cour du Château; une brèche au mur du jardin facilite son évafion. Elle court à travers les champs, sans s'embarasser ni où elle va, ni ce qu'elle deviendra : que lui importe ? sa vertu sera conservée ; que desirer de plus un cœur comme le sien ?

Après un jour & une nuit de marche, mourant d'inanition, elle entre au hasard dans un parc dont la porte se trouve ouverte. Il étoit cinq heures du matin ; un vertueux Anglois s'y promenoit occupé à lire. Il voit Clarence à ses genoux ; à cet aspect, quel cœur ne seroit point ému ? Il l'emporte dans son apparte-

ment, & lui laisse prendre le repos dont elle a besoin, en ordonnant à sa femme de charge d'en avoir le plus grand soin.

Il apprend bientôt le sujet qui a contraint Clarence à se réfugier chez lui. Ce bon Anglois (Mylord Pouwer est son nom) joint au récit que cette Belle lui fait de ses malheurs, celui de son histoire, qui est fort intéressant. Des lettres que Clarence fait parvenir à sa mère, l'ont en peu de tems fait voler dans les bras de sa vertueuse fille; & les instances que Mylord Pouwer leur fait pour qu'elles partagent sa demeure, les ont bientôt déterminées.

Au bout de quelque tems, Mylord Pouwer tombe dangereusement malade; son Médecin est appelé. Combien, lui dit-il, *croyez-vous que j'aie de jours à vivre?* Une pareille question devoit déconcerter le Docteur. Après avoir hésité, pressé par Mylord, il avoua qu'il pensoit que dans deux jours il ne seroit plus. Mylord Pouwer écoute cette réponse en véritable Philosophe, arrange ses affaires avec ce sang-froid que l'Anglois met à se donner la mort quand il est attaqué du spleen, & dit à Clarence & à sa mère, qui ne quittoient plus son chevet: *Depuis l'instant où j'ai vu votre adorable fille, j'ai formé le desir de lui offrir ma main; votre maladie (Mde Willdone seroit d'être malade) avoit retardé mon projet, & l'état où je me trouve me force à ne*

point en éloigner l'exécution. Ne me refusez pas cette grâce ; elle est nécessaire à mon repos..... Je mourrai avec moins de regrets si je puis lui laisser une fortune digne de ses vertus. Leur mariage fut contracté le même jour, & celui où cet homme généreux devoit finir sa carrière, fut l'aurore de son bonheur. Une crise inespérée lui rendit la vie, & il se vit l'époux de la belle Clarence, & jouit dès lors de la meilleure santé. Ce n'est pas le premier miracle que l'amour ait fait. Ils se rendirent tous à Londres. Après plusieurs années d'une tendre union, le bon Mylord & la mère de Clarence meurent de la petite vérole. Elle est inconsolable, & attequée de la même maladie ; on la voit au moment de les suivre au tombeau. Mais Henri Sandwick respire encore ; son amour pour elle n'a fait que s'accroître par le laps de tems qui ordinairement le fait disparaître. Fitz-William, guéri de sa blessure, s'est marié à Londres ; Clarence Welldone est libre, & maîtresse d'une fortune considérable. Les premières impressions s'effacent difficilement ; elle voyoit Henri ; il étoit encore jeune & charmant ; il convenoit de ses fautes, il en demandoit le pardon aux genoux de la tendre Veuve. Que d'armes puissantes pour vaincre le cœur chancelant de la belle Clarence ! On ne résiste pas long-tems au Dieu qui soumet tout à ses loix : Clarence se rendit,

Henri devint son époux, & rien ne manqua plus à leur bonheur mutuel.

On rencontre dans le cours de ce Roman, plusieurs Épisodes qui contribuent à l'embellir; & qui font honneur à l'esprit & à la sensibilité de Mde de M.

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 28 Novembre, on a représenté pour la première fois *la Somnambule*, Comédie en un Acte & en vers,

Sophie est aimée de Saint-Albin; mais elle renferme avec soin dans son cœur la tendresse que celui ci a su lui inspirer. En vain son père, pour l'engager à épouser son jeune ami, employe auprès d'elle tous les moyens dont l'amour paternel le rend capable; il ne peut bannir de son ame les inquiétudes, l'effroi que lui causent les chaînes de l'hymen. Les idées qu'on lui a données sur les hommes en général, ne lui laissent pas la faculté de soupçonner qu'il en existe un qui soit fait pour la rendre heureuse: elle rend néanmoins justice aux qualités de Saint-Albin; mais il n'en doit peut-être l'apparence qu'à la dissimulation, en conséquence elle refuse formellement sa main.

Heureusement pour Saint-Albin, Sophie est Somnambule. L'ame encore battue de l'assaut qu'elle vient d'essuyer, elle s'occupe en rêvant de son amour, elle croit que son amant s'est retiré pour jamais, elle lui reproche son ingratitude, & finit par avouer qu'elle l'adore. Un cri de joie que jette le jeune homme arrache Sophie au sommeil; elle rougit, hésite un moment, & renouvelle un aveu qui à l'instant même est suivi de son union avec Saint-Albin.

Nos Lecteurs n'ont pas oublié l'*Antipathie pour l'Amour*, Ouvrage charmant, représenté il y a quelques mois à la Comédie Française, & dont nous avons parlé dans ce Journal. Les raisons de l'éloignement qu'Adélaïde éprouve pour le mariage sont les mêmes que celles dont Sophie fait usage dans la Somnambule. Dans la première Comédie, elles sont soutenues & développées avec les ressources que donnent le talent exercé & la connoissance du cœur humain; ici elles sont présentées avec toute la foiblesse de l'inexpérience; cependant il existe encore entre les détails des deux Ouvrages une ressemblance assez frappante pour que le Spectateur en soit surpris. Quelle est la cause de cette ressemblance? Nous l'ignorons; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a 8 ou 10 ans que l'*Antipathie pour l'Amour* a été reçue à la Comédie Française. Quant à la *Somnambule*, c'est, dit on, le coup d'essai d'un jeune homme, & c'est un titre à l'indul-

gence ; mais l'indulgence n'exclut pas les conseils nécessaires. Nous invitons donc l'Auteur de cette petite Pièce à étudier les ressorts qui font marcher une action avec quelque chaleur ; à prendre connoissance des effets dont une Comédie a besoin pour répondre à son titre & pour fixer l'attention. Nous l'exhortons encore à se souvenir de ces vers d'Horace :

Intererit multum Davus ne loquatur , an Héros :

Maturusne senex , an adhuc florente juventâ

Fervidus.

Quand il aura réfléchi mûrement sur tous ces objets, & qu'il aura recueilli le fruit de ses réflexions, il conviendra lui-même que peu d'Ouvrages prêtent plus à la critique ; sont aussi tristes , & aussi froids que la Somnambule.

Le Samedi suivant, M^{de} Lacaille a débuté par le rôle d'*Hélène* dans *Silvain* ; elle a continué ses débuts par celui de *Blaisine*, dans *Blaise le Savetier*, &c.

Nous connoissons le talent de cette Débutante avant qu'elle arrivât à Paris : les Théâtres de Fontainebleau & de Versailles ont été sous nos yeux les Théâtres de ses succès ; néanmoins nous l'avons toujours regardée plutôt comme une Chanteuse que comme une Actrice, & nous avons tou-

jours désiré qu'elle s'occupât du travail qui lui est nécessaire pour acquérir les qualités que ce dernier titre demande impérieusement. Les mêmes éloges dont nous l'avons trouvée digne quant au goût & l'adresse qui président à son chant, nous les lui devons encore; nous l'engagerons seulement à observer que dans l'emploi des Duegnes, qu'elle veut remplir à la Comédie Italienne, elle doit donner à son chant une marche plus vive & plus animée; qu'il y a une nuance très-distincte entre les rôles d'Amoureuses & ceux de Mères ou Duegnes, & que le soin qu'elle apporte à faire briller sa voix & son talent musical, pourroit être très-agréable dans le premier de ces emplois, mais qu'il est très-déplacé dans le second. Quant à son jeu, nous y avons remarqué la même langueur, la même monotonie que nous lui avons reprochées dans tous les tems; nous espérons que si elle reste en cette ville, les bons avis qu'elle y peut rencontrer, l'exemple des bons modèles qui y sont encore, la détermineront à une étude qui peut seule lui assurer les suffrages du Public.



VARIÉTÉS.

RÉPLIQUE pour M. DE VOLTAIRE,
contre M. DE CHARNOIS.

JE persiste, Monsieur, à croire que Voltaire n'a point commis dans *Zaïre* la *faute* qu'on lui reproche. Il n'a point *violé le costume*, d'une manière vicieuse & condamnable.

J'ose assurer qu'il est permis aux Écrivains Dramatiques d'introduire dans leur Ouvrage une *dérogation* aux usages, mœurs & coutumes du pays où se passe l'action, moyennant les quatre conditions suivantes. Premièrement, que cette dérogation soit annoncée très-clairement & très-distinctement aux Spectateurs avant d'être effectuée. Secondement, qu'elle soit possible & vraisemblable. Troisièmement, qu'elle ait un motif apparent. Quatrièmement enfin, qu'elle produise des effets remarquables dans la Pièce. A mon avis, (que je soumetts au jugement des connoisseurs) c'est alors une beauté de plus, & non pas une *faute*.

Une *dérogation* vraisemblable, annoncée, motivée, est un événement qui frappe, occupe, intéresse. La *violation de costume* est vraiment digne de blâme, quand le Spectateur n'en a point été prévenu. Son premier mouvement est de l'imputer à l'ignorance, ou du moins à l'étourderie de l'Auteur ; de là naît une distraction désagréable, & c'est une grande *faute* que d'exciter une pareille sensation dans le cours d'un Drame.

Quant à *Zaïre*, la *dérogation* aux mœurs Asiatiques est *annoncée* plusieurs fois très-clairement, & nul étranger n'est introduit dans le Sérail avant cette

annonce. Rien de plus *possible* & de plus vraisemblable que la fantaisie d'un Soudan de l'Afie, qui veut une fois dans sa vie, pendant deux heures, avoir une Cour à la manière des Rois d'Europe. Le motif d'Orosmane est évident, & M. de Charnois a eu soin d'en exposer lui-même les *effets*. Ce n'est donc point une *faute*, mais un agrément de plus.

L'ouverture du Sérail qu'Orosmane veut rendre accessible à tout le monde, vers le commencement du premier Acte, est un événement qui peint d'autant mieux son amour & sa joie. L'ordre qu'il prononce ensuite de le barricader, peint d'autant mieux sa jalousie & sa fureur.

Observons d'ailleurs, qu'Orosmane est un Scythe, qu'il dit lui-même, *Je ne suis point formé d'un sang Asiatique*; en adoptant un usage étranger au Sérail, il ne fait donc rien contre les lois de la vraisemblance.

En tout, mon opinion est qu'il ne faut pas donner inutilement des entraves au génie par des règles arbitraires.

Quant à mon nom, comme il ne s'agit ici ni de faits ni de personnalités, ne jouissant d'aucune autorité dans la Littérature, & n'ayant pas l'honneur d'être connu de M. de Charnois, je le prie de permettre qu'il ne soit pas publié.

En prenant contre lui la défense de Voltaire, j'ai cru faire un acte de justice. Je n'en estime pas moins ses talens & son courage.

J'ai l'honneur d'être.



SCIENCE ET ARTS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

MONSIEUR,

ON voit aux pages 176 & 177 de la Partie Politique du *Mercur* de France, N°. 44, de cette année, des faits qui prouvent, avec d'autres que j'ai appris d'ailleurs, combien le coup de vent du 8 au 9 d'Octobre, & de toute la journée du 9, a été funeste à plusieurs des bâtimens navigans dans le Golfe de Gascogne. Il est pourtant certain que ce coup de vent a été annoncé sur nos côtes par le Baromètre plus de vingt-quatre heures d'avance. Si donc les Bâtimens, victimes de sa violence, en avoient eu à leur bord, & qu'ils l'eussent consulté, ils auroient évité leur malheur, soit en ne sortant pas du Port, comme plusieurs ont fait jusqu'au moment de la tempête, soit en cherchant un asyle dans un de ceux qui étoient à leur portée. On ne doit pas ignorer cependant que le Baromètre Nautique dont j'ai introduit l'usage dans la Marine après l'avoir extrêmement perfectionné, & par ordre de M. de Sartine, peut être observé à bord avec autant de précision qu'à terre, & avec plus de succès encore. Cet Instrument & ses propriétés sont annoncés dans plusieurs Cahiers du Journal de Marine, première & seconde année; mais le *Mercur*, devenu si intéressant depuis peu, étant beaucoup plus répandu que mon Journal, j'ai cru qu'en conséquence du zèle pour les choses utiles, qui vous

anime toujours, vous voudriez bien insérer cette Lettre dans le plus prochain Numéro.

Les Observations journalières que je fais ici depuis long-temps, me mettent en état de faire voir comment ce coup de vent a été annoncé, & le voici.

Le Baromètre qui, quelques jours avant le 8 Octobre 1780, s'étoit soutenu au-dessus de 28 pouces, n'étoit déjà plus le 7, à dix heures du soir, qu'à 27 pouces 11 lignes $\frac{42}{100}$, ciel assez serein, petit frais du Nord. Le 8, à huit heures & demie du matin, 27 pouces 7 lignes $\frac{24}{100}$, ciel tout couvert, joli frais du Sud-Est. A dix heures du soir du même jour, 26 pouces 11 lignes $\frac{16}{100}$, ciel tout couvert, grande pluie & grande tourmente de l'Ouest, ou à-peu-près. A onze heures, 27 pouces 11 lignes $\frac{16}{100}$, &c. On ne peut pas, ce me semble, désirer une annonce plus formelle, plus décisive, & donnée plus à temps : par quelle malheureuse fatalité ne s'est-on pas mis en état d'en profiter ?

Il est bon encore d'être averti qu'à L'Orient M. Theverard, Commandant de la Marine, de l'Académie Royale de Marine, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences ; à Rochefort, M. Romme, Professeur de Mathématiques, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, font journellement des Observations correspondantes à celles que je fais ici, ce qui peut très-bien fournir une ressource dans le cas où les Baromètres Nautiques seroient dérangés ou détruits, ce qui arrive quelquefois, vu leur fragilité, puisqu'ils sont encore en verre. On fait actuellement ici de ceux en fer que j'ai inventés, & qui seront certainement à la mer du service le plus sûr. On en peut voir la description & l'usage dans le quatrième & dans le cinquième Cahier de la première année du Journal de Marine. On souscrit pour ce Journal chez M.

Theveneau, Directeur de la Poste de Paris, rue des quatre Vents à Paris, & chez les principaux Libraires du Royaume.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur,
Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, BEONDEAU, *Auteur*
du Journal de Marine.

A Brest, le 10 Novembre. 1780.

GRAVURES.

AVIS de MM. les Rédacteurs du Voyage Pittoresque de l'Italie.

LA nécessité où l'on est depuis plusieurs mois de s'occuper entièrement de l'impression du Texte du Voyage de Naples, auquel on travaille sans relâche, & les détails de toute espèce qu'entraînent les soins qu'on y apporte, ont un peu retardé la Livraison qui est présentée dans ce moment-ci. Messieurs les Souscripteurs ont dû voir par le Tableau qui leur a été envoyé, au mois d'Avril dernier, de la forme de l'Ouvrage & de la marche qu'on se proposoit de suivre, que le premier Volume devoit contenir en tout seize Livraisons; ils en ont déjà reçu quatorze, voici la quinzième; la seizième, qui est également prête depuis long temps, paroîtra dans le mois de Décembre, & on espère être en état de mettre au jour la première Partie du Texte du premier Volume dans le courant de Janvier, & la seconde Partie au mois de Mars ou d'Avril, ou plus tôt, s'il est possible. Au reste, ils sont priés d'être persuadés que, s'il y avoit quelque retard, il ne pourra être attribué qu'au desir de bien faire, & à la volonté d'apporter à l'exécution Typographique tous les soins & les ornemens dont on la croit susceptible.

Carte de la Généralité de Bourges, dressée & exécutée par le sieur Dupain-Triel, Ingénieur-Géographe du Roi, réduite d'après la Carte sur la même échelle, & à l'instar de celle de Paris, publiée en 1778. A l'Observatoire, & chez le sieur Dupain-Triel, rue des Noyers, près S. Yves, chez lequel on trouve aussi un dépôt des Cartes de l'Académie, & tout ce qu'on peut désirer en Géographie. Prix, 3 livres.

Tombeau de J. J. Rousseau dans l'Isle des Peupliers, tel qu'il vient d'être exécuté par les soins de M. de Gérardin, Estampe de 18 pouces de haut sur 15 de large, dessinée par Gandal, & gravée par Godefroi. Prix, 3 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis la rue de Vaugirard.

Cahier contenant le projet d'une Eglise Paroissiale, avec les Portails projetés de l'Eglise S. Paul & de l'Eglise S. Severin de Paris, par M. Panfaron. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Maçons, maison de M. Levasseur, Graveur.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON trouve chez Barbon, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins, les Ouvrages suivans : 1°. *Rapin de Hortis, in-12, veau doré. Prix, 4 livres 10 sols. Cet Ouvrage fait le soixante-sixième Volume de la Collection des Auteurs Latins.* — 2°. *Tome XI des Vies des Saints, in-8°. relié. Prix, 6 livres. Le Tome XII, qui finira cet Ouvrage, est sous presse, & paroîtra à la fin de 1781.* — 3°. *Imitation de Jésus-Christ, nouvelle Edition, in-12, veau doré sur tranche, avec figures. Prix, 6 livres.*

Mémoire sur l'usage des Narcotiques dans les fièvres intermittentes, ou nouvelle Méthode de traiter les fièvres d'accès, par M. du Chanois, Docteur - Régent de la Faculté de Paris, vol. in-12. Prix, 12 sols. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

L'Homme de ma connoissance, Comédie en deux Actes & en Prose, par M. Mercier, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols.

La Demande imprévue, Comédie en trois Actes & en Prose, par le même, représentée par les Comédiens Italiens le 23 Mai 1780. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Ballard, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins, & la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques.

Almanach de la Ville & Diocèse de Sens, in-18. Prix, 12 sols. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, quai des Augustins.

Mémoires sur différens sujets de Littérature, par M. Maugez, in-8°. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

Les Prophéties de Jérémie & de Baruch, traduites de l'Hébreu & du Grec en Latin & en François, par les Auteurs des Principes discutés, 6 Volumes in-12. A Paris, chez Simon, Imprimeur - Libraire, rue Mignon, & Mérigot, Libraire, quai des Augustins.

Discours Chrétien à l'occasion de la Guerre entre la France & les Isles Britanniques, par M. Tardieux, Recteur de Couëron, in-4°. Prix, 1 livre 4 sols. A Nantes, chez Vatar, Imprimeur - Libraire.

Réflexions sur les O de l'Avent, en forme d'Homélies, par l'Auteur des Traités contre les Parures

Contre les Danſes, 1. Volume in-12, relié en veau. Prix, 2 livres 10 ſols. A Paris, chez Auguſtin-Martin Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques.

La France Illuſtre, ou le Plutarque François, par M. Turpin, in-4°. N°. 3. A Paris, chez l'Auteur, maïſon de M. Deſlauriers, Marchand de Papier, rue Saint Honoré, près la rue de l'Arbre ſec.

Œuvres diverſes de M. le Comte de Trefſan, Vol. in-8°. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

Œdipe chez Admète, Tragédie, par M. Ducis, de l'Académie Françoisſe, in-8°. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

T A B L E

<i>La Conſultation</i> ,	27	<i>Comédie Italienne</i> ,	133
<i>Air de M. Hinner</i> ,	101	<i>Réplique pour M. de Voltaire</i> ,	
<i>Qui l'eût Penſé</i> , Conte,	103	<i>contre M. de Charnois</i> ,	137
<i>Enigme & Logogryphe</i> ,	110	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	
<i>Réflexions ſur l'état actuel de</i>		<i>cure</i> ,	139
<i>l'Agriculture</i> ,	111	<i>Gravures</i> ,	141
<i>La Henriade de Voltaire</i> ,	113	<i>Annonces Littéraires</i> ,	144
<i>Mémoires de Clarence Well-</i>			
<i>don</i> ,	127		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Manuscrit de France*, pour le Samedi 16 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 15 Décembre 1780. DE SANCY.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 23 D É C E M B R E 1780.

PIÈCES FUGITIVES E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S

*Sur la Mort de l'Impératrice - Reine
de Hongrie.*

THÉRÈSE n'est donc plus ! Peuples de Germanie ,
Couvrez-vous de cendre & de deuil ;
Du tribut de vos pleurs honorez son cercueil ;
Votre douleur est juste , & la terre attendrie ,
Sensible à vos malheurs , en gémit avec vous.
Nous , heureux habitans des rives de la Seine ,
O mes amis ! consolons-nous :

T H É R È S E vit encor dans notre Souveraine.

(Par M. de Charnois.)



Sam. 23 Décembre 1780.

G

RÉFLEXIONS SUR LES JOURNAUX,

Adressées au Rédacteur du Mercure,

EN vous adressant, Monsieur, les plus justes plaintes sur la licence qui règne depuis quelque temps dans plusieurs Journaux, je ne crois pas avoir à craindre que le plus décent & le plus modéré de tous se refuse au vœu général des âmes honnêtes. Elles attendent depuis long-temps un homme qui ose être leur interprète; & l'abus dont elles gémissent est devenu si criant, que je n'ai pu me contraindre davantage.

Si cette licence n'intéressoit que les Ouvrages imprimés, elle seroit peu dangereuse, parce que ses effets seroient peu durables, que la vérité perce enfin, & qu'un bon Livre obtient tôt ou tard la réputation qu'il mérite. Si elle n'attaquoit que la renommée du talent, on pourroit regarder, quoiqu'injustement, cet intérêt de gloire comme un intérêt de vanité. Mais le succès des Ouvrages de Théâtre, soit en Poésie, soit en Musique, dépend plus essentiellement de la première opinion que la multitude en a prise; les Journaux n'influent que trop sur cette opinion; & le tort qu'une critique indifférente peut faire à l'Ouvrage, intéresse non-seulement la réputation, mais

BIBLIOTHECA

REGIA.

SCHACENSIS

la fortune, mais l'état civil des Auteurs. Le sort d'eux & de leur famille est attaché au succès de leurs Ouvrages. Contrarier ce succès, c'est leur faire un tort qu'on n'oseroit faire aux plus vils Artisans; & il est bien singulier que, dans une ville où il n'est permis de nuire aux intérêts de personne, les Hommes de Lettres & les Artistes soient seuls exceptés de cette règle générale.

La Critique est utile sans doute, mais elle ne peut l'être qu'autant qu'elle a des bornes. Aussi n'est-ce point l'autorité des Journaux que je combats, mais l'abus qu'ils en font. Ils n'ont peut-être pas assez examiné ce qu'ils gagneroient à suivre d'autres principes; & je crois les servir en essayant de les rappeler à des devoirs dont ils doivent moins se dispenser que personne.

En effet, qu'une Critique soit d'un homme isolé, elle sera peu dangereuse. N'ayant pas de Lecteurs qu'elle puisse forcer en dépit d'eux à la lire, elle sera infiniment moins répandue qu'un Journal. Un homme isolé d'ailleurs n'en impose pas à la multitude, comme celui qui a dans sa poche le privilège de parler tous les jours. Ce dernier, aux yeux du peuple, est une sorte de Magistrat, d'homme public; & si cette autorité qu'on lui accorde le rend respectable, elle ne le rend que plus coupable lorsqu'il a le malheur d'en abuser.

Une Critique est toujours blâmable lorsqu'elle

qu'elle n'est pas motivée. Autant il est courageux de fronder une erreur, & d'appliquer des principes reconnus & développés à des vérités nouvelles ou méconnues, autant il est lâche d'affliger son semblable sans daigner prouver qu'on a droit de l'affliger. Cette forme tranchante & dure est à la portée de l'ignorant comme de l'homme instruit; & ce dernier même connoît trop bien les intérêts de sa cause pour oser l'employer. En effet, lorsqu'un Censeur éclairé attaque un Ouvrage, que lui en coûte-t'il de prouver ses censures ? L'amour-propre, le desir & la certitude du succès, la crainte de laisser à son adversaire le moindre moyen de se défendre ou d'échapper, tout l'engage naturellement à développer ce qu'il avance, à le prouver de toutes les manières, à le présenter sous toutes les faces, à ne l'abandonner que lorsqu'il est aussi près, que le sujet le permet, d'une démonstration irrésistible. Cette forme, la plus satisfaisante pour celui qui l'emploie, est en même-temps, & la plus honorable, & la plus sûre, & la plus honnête.

Mais que penser de ces gens qui, depuis quelque temps ont usurpé le droit de parler de tout, d'attaquer tous les talens, toutes les réputations, d'avancer, en quatre lignes, les assertions les plus bisarres & les moins réfléchies, sans se donner la peine de motiver le moins du monde leurs injures quo-

tidiennes? Le peu d'espace qu'ils ont ne peut leur servir d'excuse; on leur en eût accordé davantage, si l'on eût voulu leur permettre de censurer, & la loi d'être précis emportoit celle d'éviter des discussions qui doivent accompagner & prouver toute critique. Si l'on disoit à Naples, qu'en France on a prié Sacchini, le plus soigné des Maîtres, d'être à l'avenir plus correct dans son style; qu'on a appris à Piccinni qu'il ne savoit pas enchaîner des modulations; qu'on a plaint Philidor de n'être que savant, on croiroit peut-être que de pareils paradoxes ont été appuyés par des Volumes entiers, & que ceux qui les ont avancés n'ont épargné ni recherches, ni travaux, ni discussions; qu'ils ont accablé leurs Lecteurs de tout le poids d'une théorie savante & victorieuse. Point du tout; ces assertions étranges paroissent toutes nues, dans une simple feuille *in-douze*, sans détails, sans preuves: & on laisse insulter tranquillement des Artistes estimables, des Citoyens de qui la fortune est attachée au succès de leurs Ouvrages.

Qu'une pareille Critique porte sur une Tragédie, sur une Comédie, sur des Ouvrages qui soient purement du ressort de la Littérature, elle sera toujours infiniment blâmable, mais elle sera moins dangereuse, Si elle est injuste, il se trouvera toujours assez de connoisseurs en ce genre pour en détruire l'effet; si elle est juste, l'Auteur, en

la voyant confirmée par le Public , perdra le droit de se plaindre ; si cette Critique , même injuste , l'emporte sur la réclamation des gens de goût , il aura encore l'espoir de la revanche ; & quand cet espoir lui seroit ôté , il a mille moyens de vivre au défaut de celui-là : le talent d'écrire est plus universellement utile que celui de faire de la Musique. Mais attaquer indiscrettement un Compositeur en ce genre , c'est attaquer son état civil ; causer la chute d'un , de plusieurs de ses Ouvrages , c'est lui faire un tort irréparable , parce qu'il n'a qu'une route à suivre , & que les talens qu'il a acquis ne peuvent lui servir que dans cette route qu'on veut lui fermer. La licence que l'on se permet à cet égard , est donc , je ne crois pas exagérer , une affaire de police ; elle est odieuse , même lorsqu'elle est fondée ; à plus forte raison lorsqu'elle déprime un talent reconnu , & qui a droit au respect , dans ses fautes mêmes ; à plus forte raison encore lorsque ce talent est celui d'un compatriote , du seul homme que nous puissions opposer aux grands Maîtres de l'Allemagne & de l'Italie.

Ces considérations ont encore plus de force , lorsqu'à l'intérêt de l'Auteur se joint l'intérêt du Spectacle , & que les Acteurs sont aussi frustrés du salaire de leurs talens. Enfin , l'objet devient plus sérieux , si le Roi lui-même se charge de soutenir le Spectacle , & de suppléer au préjudice que de mauvais

Écrits répandus dans Paris avec pleine licence
 lui auront journellement causé. On ne con-
 çoit donc pas comment tout ce qui, par état,
 se trouve intéressé au succès des Spectacles,
 ne se réunit point pour attirer l'attention du
 Gouvernement sur l'abus des Journaux, &
 néglige de demander & d'obtenir que cette
 licence soit réprimée.

Non que je veuille enlever aux Journaux
 le droit utile, s'ils n'en abusoient pas, de
 rendre compte du succès d'un Ouvrage:
 Qu'on les empêche seulement de le troubler.
 Qu'on les empêche de se mettre sans cesse à
 la place du Public; & que, faits seulement
 pour en rapporter les décisions, ils per-
 dent l'habitude de les interpréter à leur ma-
 nière. Il faut plus d'une représentation pour
 fixer cette décision, comment peuvent-ils se
 flatter de la donner telle qu'elle doit être le
 lendemain de la mise d'un Ouvrage? Qu'il
 soit défendu à ceux que le peu d'espace qui
 leur est accordé semble borner à ne rien dire,
 d'annoncer autre chose que les représenta-
 tions, & de parler de succès ou de chute
 avant que l'un ou l'autre ne soit confirmé.
 Quand ils ne s'en mêleront pas, il restera
 toujours assez de gens pour juger, & ils ne
 devroient pas s'imaginer qu'un Public entier
 ne puisse pas juger sans eux.

Quant à ceux que leur privilège a moins
 bornés, rien ne peut les empêcher de discu-
 ter le mérite d'un Ouvrage; & le droit qu'ils

ont de parler, est pour eux une loi de prouver ce qu'ils avancent. Il n'y a donc aucune précaution à prendre à leur égard, tant qu'on les verra persuadés qu'une critique sans motifs & sans preuves n'est qu'une injure, & que leur fonction est d'être, en quelque sorte, les registres du Public, & non les gagistes de tel ou tel parti.

Ces réflexions se sont présentées à moi à la lecture des divers jugemens que l'on a portés sur l'Opéra de *Persee*. Les injures répandues contre l'Homme de Lettres célèbre qui s'est donné la peine de rédiger le Poème, ne prouvent rien qu'une haine personnelle, sans pudeur & sans délicatesse. D'autres Journaux, plus honnêtes dans la forme, ont adouci leurs critiques, par des complimens qui, dans le fait, ne sont qu'une justice rendue à ses talens.

Dans Quinault, le sujet de *Persee* avoit un défaut capital, celui d'une triple action. Ce défaut a dû frapper M. M..., & l'un de ses premiers soins a été de simplifier la Fable de ce Poème. Cette opération étoit délicate. La laisser telle qu'elle étoit, n'eût pas été la corriger : la réduire à une seule action, l'eût amaigrie, & d'ailleurs il y auroit eu trop de sacrifices à faire. *Persee* courtois trois dangers dans Quinault, M. M... a cru n'en devoir supprimer qu'un, & il nous permettra de lui observer que cette suppression rend le rôle de Phinée aussi oisieux que

celui de Mérope , qu'il avoit si justement sacrifié. Peut-être eût-il mieux valu ne commencer l'action qu'après la défaite de Méduse ; mais alors on eût supprimé le plus beau trait du Poëme , & peut-être de tout Quinault. L'incident du monstre étoit essentiel. Phinée l'étoit peut-être aussi ; mais ce danger étoit le moindre des trois , il ne pouvoit guères être le dernier , & Persée , armé de la tête de la Gorgone , ne pouvoit en sortir avec beaucoup de gloire. Il étoit peut-être possible de rendre ce danger plus pressant , du moins en apparence , que les deux autres ; & d'ailleurs ces trois événemens ne forment pas au fond une triple action , ce ne sont que trois incidens ; & si l'action doit être simple , rien n'empêche le nœud d'être complexe.

Je ne répondrai point à toutes les Critiques qu'on a faites du Poëme : je n'entrerais point , pour justifier M. M.... dans une analyse que tout homme de bonne-foi peut faire lui-même. Je me contenterai d'observer que c'est à tort que l'on a accusé le Poëme de Persée de manquer d'intérêt. Si tout un peuple désolé , si une Famille Royale , poursuivie par la vengeance céleste , si un Héros qui brave les plus horribles dangers pour sauver tant d'infortunés , si une jeune Princesse , exposée à un monstre dévorant pour expier le crime d'une mère , si tout cela , dis-je , ne suffit pas pour rendre un sujet

G v

intéressant, je ne vois pas ce que peut demander le Censeur. Peut-être auroit-il eu plus de raison de dire le contraire de ce qu'il avance; il loue les accessoires & blâme le fond; ces accessoires, dont il parle avec tant d'éloges, sont peut-être ce qui a caché à ses yeux tout le mérite d'une des plus tragiques Fables de Quinault.

Je ne regretterai pas non plus avec le Critique la *place publique* que Quinault avoit choisie pour placer la Scène de son premier Acte. Si les anciens choisissent des *lieux élevés & découverts pour y célébrer des fêtes*, il me semble que dans cette occasion la crainte de s'exposer aux regards de Méduse eût dû seule faire choisir aux Éthiopiens un asyle plus sûr & aussi sacré que le vestibule d'un temple, où ils se rendoient en foule pour fléchir le courroux de la Déesse.

Je prierai aussi le Critique d'observer que ni Quinault, ni M. M.... n'ont annoncé l'arrivée de Méduse pour en annoncer la retraite dans la Scène suivante. Il est dit simplement d'abord qu'elle a paru :

De nouveaux malheureux en rochers convertis,

Ne nous ont que trop avertis

Qu'on avu paroître Méduse.

& ensuite qu'elle s'est retirée dans son antre. Sans cela, que voudroient dire les larmes du peuple qui ont précédé cette nouvelle, si

cette nouvelle n'annonçoit encore que la première arrivée de Méduse ?

Telles sont, Monsieur, les principales critiques qui ont été faites du Poème de *Perfée*, dans le Journal dont vous êtes le principal Rédacteur. Si elles sont plus décentes, vous avouerez du moins qu'elles ne sont guère mieux fondées que celles que d'autres Journaux ont accompagnées de toute l'aigreur de l'animosité personnelle.

Si l'on vouloit être de bonne-foi, si l'on cherchoit du plaisir sans songer à la main qui le présente, on défavoueroit sans peine un principe aussi absurde que celui qui regarde tous les morceaux de chant comme des longueurs. Un air bien placé, n'est que l'expression plus vive d'un sentiment principal ; & comment distinguer ces sentimens principaux dans un Poème, si on les laisse en récitatif, si l'on ne donne au Musicien la facilité d'y déployer toutes les richesses d'une mélodie énergique & appropriée ? C'est ce qu'a fait M. M.... en plaçant dans *Perfée* les airs, les duos & les chœurs qui en coupent le récitatif.

Lorsque la haine seule dicte les censures, il est rare qu'elles soient bien conséquentes & bien réfléchies ; & après le reproche vague fait à M. M.... d'avoir fait languir l'action par des airs, rien n'est plus plaisant que de voir dans la feuille suivante du même Journal, que la Musique de *Perfée* n'est pas

G vj

assez mélodieuse. Comment ose-t-on demander de la mélodie, tout en proscrivant ce qui la favorise ? Rien n'est plus plaisant encore que de voir le même homme froncer dans *Perfée* les richesses de l'harmonie, exaltées tant de fois par lui dans des productions dont elles font peut-être l'unique mérite. Rien n'est plus plaisant que ce ton tragique & ampoulé que prend le Censeur, pour plaindre M. Philidor de n'avoir pas eu le bonheur de lui plaire, & que ces *heureux si... heureux si...* larmoyans prodigués avec un goût, un à-propos, une grâce si réellement intéressante. Je félicite le Censeur d'avoir applaudi à la science qui caractérise les productions de M. Philidor; mais ne pourrois-je pas employer à mon tour son style pathétique, & lui dire :

« *Heureux le Journaliste*, s'il eût daigné apercevoir dans cette musique les grâces touchantes de la mélodie que les âmes sensibles y ont trouvées ! *heureux le Journaliste*, s'il eût senti tout le mérite mélodieux des airs, *Heureuse épouse*, *Perfée* ! O douleur mortelle ! *Dieux*, qui me destinez une mort si cruelle, ô mon père, ô mère trop tendre, non, c'est pour vous que je respire ; des deux duos, de quelques-uns des chœurs, entre-autres, de ceux, laissez calmer votre colère, *Dieux irrités*, appeaisez-vous, &c. &c. ! *Heureux* en un mot le *Journaliste*, s'il ne vouloit pas tout con-

» notre, & tout juger, ou s'il pouvoit ob-
 » tenir un peu plus d'espace pour parler à
 » son aise de ce qu'il entend ou de ce qu'il
 » n'entend pas ! »

Encore une observation, & je finis. On s'est hâté d'annoncer, avec le ton de triomphe, le peu de succès de *Perfée*, & il n'y a rien d'étonnant. Personne n'est plus intéressé que l'Administration de l'Opéra au succès d'un Ouvrage qu'elle met au Théâtre, & l'on ne conçoit pas trop sa conduite à l'égard de *Perfée*. Rien n'inspire un préjugé plus défavorable à la foule, qui ne juge que sur parole, que de voir les premières représentations d'un Ouvrage interrompues. *Perfée* coupé par *Alceste*, *Atys* coupé par des capitations, l'Ouvrage le plus sublime coupé par d'autres déjà connus, ne réussiront jamais que par ces hasards singuliers, qui ne favorisent guères que ceux qui ne les méritent pas. Je ne me mêlerois pas de cet objet, si je n'étois persuadé que l'Administration aime ses propres intérêts, & que je ne me brouillerais pas avec elle pour les lui avoir rappelés. Il est de fait que les six premières représentations de *Perfée* ont produit 21000 l. & que quantité d'Ouvrages, dont le succès est assuré, ont rendu moins à leurs six premières représentations. Il est de fait encore que l'ensemble n'étoit établi ni dans le chant, ni dans les décorations, lorsque l'Administration a suspendu les représen-

tions de *Perfée* ; & c'est avec peine que les Amateurs de ce Spectacle voient que , loin d'encourager les hommes à talent , qui seuls peuvent le faire valoir , on fasse en apparence tout ce qu'il faut pour les dégoûter , & qu'on emploie les moyens les plus sûrs pour faire tomber des Ouvrages très-estimables.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est les *Dents* ;
celui du Logogryphe est le *Moineau*.

E N I G M E.

J'AI l'ame ferme avec un corps débile.
Je réunis l'agréable & l'utile.
Dans ma jeunesse on me recherche peu ;
Mais l'Amateur , jaloux de ma vieillesse,
Quand le commun me croit digne du feu,
Fait éclater la plus juste tendresse.
Quand d'un courfier j'emprunte le secours ;
Je sers les Rix , les Jeux & les Amours,
Et les fureurs , & la sombre tristesse.
Né dans les bois on m'entend dans les Cours ;
Je sers aux vœux des galans de la ville ;

J'allège aussi le poids de plusieurs jours
 Aux habitans de mon premier asyle ;
 Et , pour tant de faveurs , n'es-tu pas étonné
 Qu'à la corde à jamais j'aie été condamné !

(Par M. l'Abbé Moreau Dufourneau.)

LOGOGYPHE.

VICTIME de ma complaisance,
 Chacun chez moi nomme légèreté,
 Ce que dans le pays de la frivolité,
 A la Cour, on nomme prudence.
 Quoique je sois du sexe féminin,
 Et par conséquent moins blâmable,
 On me condamne au plus rude destin.
 Du tourment qui m'accable,
 Je vais, Lecteur, te faire le récit
 Toujours captive en ma prison mouvante,
 Chacun me blâme ou me maudit,
 D'après ses vœux ou son attente,
 Comme si je régnois sur tous les élémens.
 Sans rougir on m'expose nue
 Au froid, au chaud, à l'air, à tous les vents
 Dans la plus belle vue :
 Je ne jouis jamais d'aucun repos ;
 Sur moi, le Dieu léger des songes
 Jamais ne versa ses pavots,
 Source des doux plaisirs & des rians mensonges.

Mais il faut à présent
Que je parle plus clairement.
Neuf membres composent mon être :
En les décomposant , d'abord tu trouveras
Un jeu que tu connus peut-être ,
Où l'on prisoit beaucoup les as ,
Et qui n'est plus en vogue ; un de nos sens utile ;
Un monstre mangeant les enfans ,
Un cercle roulant & mobile ;
Un titre étranger aux Sultans ,
Révéré dans la France ; une plante piquante ;
Ce que l'on fait quand on est trois ;
Une couleur vive & tranchante ;
Ce métal précieux qui rend puissans les Rois ;
Le synonyme de colère ;
La vache dont jadis Inachus fut le père ;
Enfin , & c'est-là mon dernier ,
Ce qu'on dit pour se marier.
(Par M. Moineardeau de Saint-Prix.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES Récréations Dramatiques , ou choix des principales Tragédies du Grand Corneille , auxquelles on s'est permis de faire des changemens, en supprimant ou raccourcissant quelques Scènes , & substituant des expressions modernes à celles qui ont vieilli ; précédé de quatre Tragédies nouvelles de l'Éditeur. 4 Vol. in-8°. A Genève; & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, 1780.

LE génie de Corneille a dissipé la nuit qui couvroit nos Muses dramatiques. De brillans succès, le respect de la nation & l'admiration de l'étranger, des éloges, des statues ont été la récompense de ses travaux. L'Anonyme dont nous avons à parler, a cru lui devoir une reconnoissance plus effective; il lui prête le secours de son propre génie pour lui assurer de nouveaux succès. Il étoit réservé au grand Corneille de former son siècle; il étoit réservé au nôtre de corriger le grand Corneille; & l'Auteur Anonyme vient d'acquitter la dette de son siècle. Gloire à notre siècle & à l'Anonyme! Voltaire, pour l'instruction de ceux qui se destinent à la carrière du Théâtre, avoit, dans un savant commentaire, relevé, dénoncé les fautes de

Corneille ; l'Anonyme les a corrigées pour la gloire de ce père de nos Tragiques. Il a retouché ses Tragédies pour que nous puissions les revoir avec plaisir. Et qu'elles sont les Pièces qu'il a arrangées pour être remises au Théâtre, comme il le dit lui-même ? C'est le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Polieucte*, *Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*, *Nicomède*, *Sertorius*, *Othon*. On sent l'importance d'un pareil service. Grâce à ses soins, les admirateurs de Corneille auront désormais la satisfaction de voir applaudir ses chef-d'œuvres sur la Scène Française. Presque tous les Journalistes ont gardé le silence sur cette grande entreprise. Nous allons en parler, pour ne pas encourir avec eux le reproche d'ingratitude.

L'Anonyme a joint aux chef-d'œuvres que nous venons de citer, quatre Tragédies dont il est lui-même l'Auteur. Il a placé les siennes avant celles de Corneille, pour avoir, dit-il, l'avantage d'être lu le premier. On voit bien que c'est-là de la modestie de Préface. Le véritable motif, sans doute, c'est le scrupule de l'Auteur qui, avant de faire lire Corneille, corrigé par lui, a voulu prouver sa mission. Nous allons suivre sa marche & son intention dans cet extrait ; & par l'examen de ses titres, nos Lecteurs jugeront jusqu'à quel point il étoit digne de rajeunir les lauriers du grand Corneille.

La première Tragédie de l'Anonyme, c'est *Marie Stuart*, Reine d'Écosse. Son but, en

y travaillant, a été de mettre au Théâtre le véritable caractère d'*Élisabeth*, que Thomas Corneille, dit-il, a sacrifiée à son Comte d'*Essex*. Nous allons donner une courte analyse de cette Tragédie.

Élisabeth ouvre la Scène par une exposition à peu-près semblable à celle de la mort de *Pompée*. Elle délibère avec *Dudley* & *Cécil*, ses Ministres, sur le sort de *Marie*, emprisonnée par son ordre. *Dudley* paroît avoir tourné son cœur vers la clémence; elle se décide à rendre à *Marie* le trône d'Ecosse; & en attendant elle ordonne qu'on la laisse dans le palais, libre & sans escorte. L'ambitieux *Cécil*, resté seul avec *Élisabeth*, & connoissant l'amour qu'elle sent pour *Dudley*, lui apprend que ce dernier aime la Reine d'Ecosse. *Élisabeth*, sans déclarer ses sentimens, lui ordonne d'observer la conduite de *Dudley* & de lui en rendre compte; & *Cécil* bâtit sur cet amour le projet de perdre *Dudley*, dont il est jaloux.

Helton, l'un des principaux Officiers du palais, & ami du Duc de *Norfolk*, apprend à la Reine d'Ecosse que le Duc son amant vient d'arriver en secret, & qu'il va s'offrir à ses yeux. *Marie* tremble pour ses jours; mais *Helton* la rassure, en lui disant qu'il a su l'introduire secrètement, & que la garde de cet appartement lui est commise. *Norfolk* arrive. Il déclare à *Marie* le dessein qu'il a formé de l'affranchir & de la venger tout-à-la-fois des cruautés d'*Élisabeth*;

Marie cherche à l'en détourner. Le fidèle *Helton* vient avertir qu'on sort de chez la Reine; le Duc se retire, & *Dudley* paroît. Ce Ministre, contre qui *Marie* s'emporte en le voyant, se justifie en lui offrant son bras pour la venger, & il ose lui déclarer son amour. *Marie* s'en offense, & dénonce cet attentat à *Élisabeth* elle-même, qui survient. *Dudley*, demeuré seul avec *Élisabeth*, cherche à se justifier; & la Reine, seignant de le croire innocent, lui ordonne de la venger du Duc de *Norfolck*, qu'elle fait être arrivé secrètement à Londres.

Au troisième Acte, *Dudley* vient déclarer à *Marie*, qu'il a découvert la conjuration de *Norfolck*, & la menace de le dénoncer à la Reine, en ajoutant que le projet est avorté, que le Duc est veillé de près, & qu'il ne pénétrera plus dans le palais. Cette menace n'ébranle point la Reine d'Écosse; & un moment après on est étonné de voir entrer *Norfolck*, malgré la conspiration découverte, & les précautions qu'on a prises. Elle veut engager son amant à prendre la fuite; & *Norfolck* lui répond avec assez de bon sens:

Eh bien, si je le puis, vous le pouvez de même.

Cependant c'est lui seul qui se décide à fuir, parce que *Helton* vient avertir que le palais est entouré de gardes.

Le quatrième Acte n'est guère composé que d'une Scène fort longue, à la vérité,

entre les deux Reines. *Marie* répond avec hauteur ; un moment après *Cécil* vient lui annoncer que les Juges l'attendent ; & elle sort pour aller comparoître devant eux.

Le cinquième Acte s'ouvre par des plaintes que fait *Marie* sur l'humiliation où elle se voit réduite. Ses juges l'ont condamnée. *Helton* vient la flatter d'une agréable espérance. Il lui apprend que le Duc, à la tête d'un parti puissant, est près de combler sa vengeance ; mais presque en même-temps arrive *Norfolck*, blessé, au milieu des gardes qui l'ont arrêté. Il a donné la mort à son rival *Dudley*, mais il n'a pu l'éviter lui-même. *Marie* sort ; & un instant après arrive *Helton*, qui s'écrie, sans voir le Duc :

O crime ! où fuir ?

Le Duc DE NORFOLCK.

Que vois-je ?

HELTON.

Ah ! Seigneur.... A mes pleurs
Jugez....

Le Duc DE NORFOLCK.

N'achève pas ; je t'entends.... & je meurs.

Telle est l'intrigue & le dénouement laconique de la Tragédie de *Marie Stuart*, dont l'intérêt ne commence guère qu'au quatrième Acte, au moment où *Élisabeth* interroge la Reine d'Ecosse. Il est bien étonnant qu'on laisse *Marie* aller & venir dans le palais, & qu'*Élisabeth* & elle se rencon-

trent sans se parler, sans avoir rien à se dire pendant trois Actes. On n'est pas moins étonné de voir *Norfolck* découvert, trahi par ses Confidens, qui va & vient aussi sans être arrêté pendant toute la Pièce.

Quant aux caractères, *Élisabeth* se présente assez bien d'abord; mais quelle faiblesse, quelle inaction dans le reste du rôle! Etoit-ce la peine de faire paroître *Cécil*, pour lui faire jouer un aussi mince personnage? Il ne fait pas plus à la Pièce que le plus froid Confident; ou plutôt il y est absolument inutile, quoique dans le commencement il semble devoir influencer sur l'action. *Dudley* est un amoureux fort commun; & *Norfolck* n'est qu'un étourdi. Pour la Reine d'Ecosse, l'Auteur déclare, dans un mot d'Avertissement, qu'il n'a pas voulu la montrer chargée des crimes dont elle se rendit coupable, ni contredire l'histoire, en la faisant paroître innocente. Et pour cela, qu'a-t-il fait? N'osant se permettre la suppression totale des faits capitaux, il en a fait l'emploi de façon qu'en même-temps que ceux à qui ils seroient connus les retrouvassent, ils pussent échapper à ceux de qui ils seroient ignorés. La seule exposition de ce projet en fait la critique. En effet, n'est-ce pas dire (en assez mauvais style, à la vérité,) qu'il a pris soin de ne donner aucun caractère à *Marie*. Au moins pourra-t'il se vanter d'avoir tenu parole. *Marie* n'a que des mouvemens d'une fierté souvent monotone, &

qui annonce une stérilité de moyens. Elle s'écrie en voyant *Dudley*, qu'elle prend pour son ennemi :

Quoi ! les traîtres jamais ne craindront ma présence !

Tout de suite à *Dudley* lui-même ,

Quel dessein , vous rendant soigneux de me blesser ,
Vous présente à des yeux que vous devez blesser ?

Et quelques vers plus loin ,

Je hais les traîtres ; va , ta présence me blesse.

Dans une autre Scène , en voyant reparoître
Dudley ,

Quoi ! mon abord ici n'a rien qui l'intimide !

Quoi ! jamais les traîtres ne craindront ma présence ! Quoi ! mon abord n'a rien qui l'intimide , &c. Cette envie de faire peur , ne rappelle-t-elle pas plutôt la prétention d'un enfant que la fierté d'une Reine ? En général cette Pièce , (& en cela elle ressemble aux autres Tragédies du même Auteur) est surchargée de longues conversations en très-longues tirades.

Les *Commentaires* ont fourni le sujet & le titre de la seconde Tragédie de l'Auteur. Il nous avertit , dans une note , que ce Poëme , qui étoit connu de M. de Voltaire , est de trente ans antérieur à son *Irène* , & que les deux productions n'ont de commun que le nom de quelques-uns des personnages. Nous pensons comme lui ; mais il nous a semblé que

Nicéphore étoit un Empereur bien peu malin , & qu'il donne souvent envie de répéter ce vers de Voltaire ,

Ciel ! à quels plats Tyrans as-tu livré le monde ?

Il nous a semblé que *les deux Comnènes* n'auroient pas joué un grand rôle dans leur pays , s'ils avoient été tels que l'Auteur nous les représente dans sa Pièce ; & que leur mère *Dalassène* , en parlant quelquefois bien , agit toujours gauchement. Le meilleur rôle est celui d'*Irène*. L'Auteur a puisé toute son intrigue dans l'histoire. La seule création qu'il y ait faite , c'est de supposer qu'*Irène* , avant d'épouser *Alexis Comnène* , avoit aimé *Isaac* , & cette innovation , qui ne produit presque aucune situation tragique , affoiblit l'intérêt qu'*Irène* doit inspirer. On feroit beaucoup mieux de s'en reposer sur l'histoire , quand on est aussi mal servi par son imagination. En général , l'Anonyme , paroît connoître le Théâtre , ou du moins nos Auteurs qui ont écrit pour le Théâtre. Il voit bien quelquefois ; mais il ne fait jamais rien développer. Pour s'en convaincre , il suffiroit de jeter les yeux sur le commencement du quatrième Acte. *Irène* , sur le faux bruit de la mort d'*Isaac Comnène* , a donné sa main à son frère *Alexis*. Quand *Isaac* reparoit , que ce mariage lui est déclaré , & qu'*Irène* se trouve placée entre deux frères rivaux , entre son amant & son époux ; voilà , sans contredit , le sujet d'une

d'une Scène à grands développemens. Voici comment l'Auteur épuise sa situation. *Irène* s'adresse d'abord à *Alexis*, & dit, en commençant la Scène,

Venez, Seigneur; *Irène* à propos vous rassemble.

Vous vous plaignez tous deux; réglez mon sort ensemble.

C'est moi qui fais vos maux: prononcez; sans regret,

Votre sœur, votre épouse entendra son arrêt.

Craignez-moi l'un & l'autre. Ah! si j'ai pu soustraire

A mon frère la femme, à mon époux son frère,

A moins que l'amitié ne rentre dans ses droits,

Vous voyez que ma vie est funeste à tous trois.

Alexis répond,

O douloureux momens dont j'ai crainé les approches!

Eh bien, déchirez-moi tous deux de vos reproches.

Et sur le champ il se met à parler de l'Empereur. Il faut convenir que cette manière de développer ne doit guère tourmenter l'ame du Spectateur, ni fatiguer l'esprit de l'Auteur.

Un moment après, *Nicéphore*, pour le défaire des deux *Commènes*, pour qui le peuple est prêt à se soulever, songe à les écarter; & il vient en présence de *Dalassène* & d'*Irène*, leur commander de partir pour l'armée; mais il leur déclare qu'il veut garder leur mère pour ôtage. Cet ordre, de la part d'un Tyran dont on connoît les projets, doit être un coup de foudre. On s'at-

Sam. 23 Décembre 1780. H

tend à de violens combats, au moins entre les deux fils & leur mère. Voici comment cela se passe.

C O M M È N E.

Quoi ! vous pourriez !...

A L E X I S.

Je vois ce qu'il nous faut attendre...

D A L A S S È N E.

Nicéphore, mes fils, n'ose point trop prétendre.
Partez.

C O M M È N E.

Mais cependant....

D A L A S S È N E.

Partez, vous dis-je.

A L E X I S.

Eh bien ?

Vous le voulez aussi : nous ne répliquons rien.

Il y a là beaucoup d'obéissance de la part d'*Alexis*. C'est répondre en fils bien élevé. Mais il nous semble que dans cette circonstance, la mère même lui auroit pardonné d'être un peu moins docile, & lui auroit su quelque gré de craindre moins de la contredire que d'exposer ses jours, en la laissant au pouvoir du Tyran.

Térentia, la troisième Tragedie de l'Anonyme est le sujet que Voltaire & Crébillon ont traité, l'un sous le titre de *Catiline*,

L'autre sous celui de *Rome Sauvée*. Mais, ne croyant pas pouvoir rendre *Catilina* intéressant, l'Auteur a imaginé un autre ressort. Il a avancé de quelques années le divorce de *Cicéron* & de *Térentia* sa femme. Cette épouse infortunée & innocente devient un instrument pour *Catilina*. Il y a de la création dans ce rôle ; mais les situations qu'il amène ne sont nullement motivées. *Térentia* feint d'entrer dans la conjuration & va jusqu'à épouser *Catilina*, pour découvrir ses projets, & le faire dénoncer par un autre comme coupable. L'Auteur lui donne un double but. Elle veut sauver sa patrie ; puis se laissant condamner comme complice, ne faire connoître son innocence qu'après sa mort, & laisser à son injuste époux le remords d'avoir condamné une épouse vertueuse. Il y a de la singularité, & même de la bisarrerie dans ce projet. Voyons ce que l'Auteur en a tiré. Il a cru que *Tullie*, fille de *Cicéron* & de *Térentia*, placée dans l'alternative ou de laisser périr son père, ou de dénoncer sa mère, pouvoit fournir une situation pathétique ; & il a eu raison. Mais il falloit la fonder sur des motifs raisonnables. *Térentia* veut être accusée par sa fille auprès de *Cicéron* ; & , dans cette vue, une amie apostée vient confier à *Tullie* que sa mère est entrée dans la conjuration de *Catilina*, qui veut faire périr *Cicéron* cette nuit même. Mais pourquoi cherche-t-elle à être dénoncée par sa fille plutôt que par toute

autre personne? Son projet est de se faire condamner comme rebelle. Elle veut se venger de *Cicéron* ; mais elle ne veut pas punir sa fille, qu'elle aime & qu'elle doit aimer. Cependant, elle la met dans une situation déchirante. On ne voit-là que l'Auteur qui prétend amener une situation ; mais la vérité y est oubliée.

Il y fait agir aussi une *Fulvie*, qui est un Personnage bien incroyable. C'est une amie de *Térentia*. Celle-ci lui confie son projet ; & c'est par elle-même qu'elle veut être accusée auprès de sa fille, afin que sa fille aille la dénoncer à son père. Et *Fulvie* se charge de cet emploi ! & *Fulvie* est une *Dame Romaine* !

Ce n'est pas que l'Auteur n'ait quelquefois des intentions dramatiques ; mais l'exécution n'y répond presque jamais ; & les scènes qui promettent le plus, finissent quelquefois de la manière la plus inconcevable. Par exemple, dans une Scène entre *Cicéron* & *Térentia*, celle-ci lui dit, en parlant de sa fille, que la situation où elle se trouve à leur égard est trop cruelle, qu'il est de leur devoir de la terminer ;

Il n'est qu'un seul moyen de finir ses malheurs ;
C'est que l'un de nous deux lui demande des pleurs.
Il faut qu'elle choisisse ou ma mort ou la vôtre.
Pour être toute à l'un, qu'elle regrette l'autre.
Terminons entre nous des débats superflus.
Consul, ouvrez les yeux, vous ne me craignez plus.

L'apostrophe est vive. L'éloquent *Cicéron* s'en tire fort gaillardement, & d'une manière très-inattendue. Il lui répond :

Je frémis de l'état où vous met la colère.
Ma présence l'irrite ; il est temps de me taire.

Et il s'en va après cette éloquente peroraison. Il est vrai que *Catilina* le lui rend bien dans une autre occasion. Au milieu du Sénat assemblé, *Cicéron* ayant fait une violente sortie contre ce dernier, on ne devineroit jamais comment *Catilina*, qui est présent, ~~répond~~ la harangue de ce Consul. Il se lève, & d'un ton analogue sans doute aux choses importantes qu'il va dire, il répond en ces mots :

Me laissez-vous flétrir par cet audacieux,
Timides Sénateurs & Pouvez-vous à mes yeux
Protéger l'imposture, approuver que l'envie,
Sans respect pour mon nom, ose noircir ma vie.
Tout m'abandonne ! eh bien, je me consulterai.

Nous ignorons si tout le monde sentira comme nous toute la force de cette expression : *eh bien, je me consulterai* ; mais il nous semble qu'on ne peut rien ajouter à une aussi vigoureuse répartie. Nous avons dû montrer d'abord, comment l'Anonyme construisoit ses plans, afin de faire juger s'il avoit des droits pour rectifier ceux de *Cornille*. Nous allons passer à l'examen de son style, afin de voir s'il avoit assez de délicatesse dans le goût pour que les vers de

H ij

Corneille aient pu le blesser ; & s'il a dû compter assez sur son talent poétique , pour prendre sur lui de les corriger ou de les refaire. Une des choses qui ont dû armer la sévère critique , c'est sans doute l'infraction aux loix grammaticales ; mais avant de servir contre les fautes de langue de Corneille , il auroit dû corriger ce vers-ci de la Tragedie de *Marie Stuart*.

Que mon repos est sûr si je veux l'acquérir ,
Et que vivre en danger c'est chaque instant mourir.

Il auroit dû auparavant effacer cet autre encore.

C'est de moi-même ici dont je dois vous venger.

Il falloit dire , pour parler correctement ,
C'est moi-même ici dont je dois me venger.

ou bien ,

C'est de moi-même ici que je dois me venger.

Boileau a dit , il est vrai ,

C'est à vous , mon esprit , à qui je veux parler.

Mais Boileau , en parlant ainsi , a péché contre la grammaire ; & ce n'est pas les fautes de Boileau qu'il faut imiter.

L'Anonyme auroit dû auparavant rejeter encore des expressions aussi bisarres que celle-ci ,

Cécil dans mon Conseil eût pris trop de pouvoir ;

Un rival de grandeur le tient dans son devoir.

Et ces vers-ci encore ,

Vous n'exigerez pas du feu qui me dévore,
Qu'il travaille au bonheur d'un rival que j'abhorre.

*Un feu qui travaille au bonheur de quel-
qu'un ! Quel style ! assurément ce malheu-
reux Corneille n'auroit pas fait pis que cela.
Corneille n'auroit pas fait des vers plus bar-
bares que ceux-ci :*

Le peuple le regrette ; & déjà mécontone ,
De couronner sa fille il chérioroit l'instant.
S'il voit mon successeur dans le sang de Cornène,
Mille oris applaudis lui viendront joindre Irène.

Que ceux-ci encore ,

Du Bulgare inquiet l'audace rallumée
Vouloit que sans délai vous joignissiez l'armée :
Mon ordre étoit exprès ; & le moment pressant
Devoit vous animer d'un zèle obéissant.

*C'en est assez tous deux : ne vous hasardez plus
A porter vos regards sur des plans résolus.
J'entends d'être obéi ; que chacun s'y dispose.*

Sous nos yeux, la foiblesse ici le contiendra ;
Séparés, il osoit ; ensemble , il nous craindra.

*Le coup est atterrant : mon cœur est déchiré.
Gardez-vous d'en sonder la blessure profonde.
Est-il rien dont jamais le désespoir réponde ?*

H iv

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations , pour ne pas rendre à nos Lecteurs la fatigue que nous avons essuyée nous-mêmes. Mais de peur qu'on ne nous accuse de choisir quelques mauvais vers échappés dans de bonnes tirades , nous allons transcrire quelques vers de suite.

C É C I L.

Madame.... pardonnez à mon zèle sincère. ..
 C'est peut-être un soupçon légèrement conçu ;
 Mais depuis quelque-temps je me suis aperçu
Que les soins généreux que Dudley fait paroître ,
Ne sont pas de ces soins qu'un pur devoir fait naître :
 Et je crois démêler que son empressement
Est moins d'un bon sujet que d'un secret amant.

É L I S A B E T H.

Il trahiroit l'état ! non , Cécil, votre zèle
 Est trop ingénieux à le croire infidèle.
 Il tenteroit en vain de se soumettre un cœur,
 Dont le Duc de Norfolk s'est rendu le vainqueur.
 Le Comte ne peut point abandonner son ame
 Aux dangereux transports d'une inutile flamme.

C É C I L.

On se livre souvent au feu qu'on a conçu
 Sans avoir consulté s'il peut être reçu.
 Mais, qu'à ce feu coupable un orgueilleux se porte,
 Il aime en vain ; que peut importer ?...

É L I S A B E T H.

Il importe.

Que peut importer? Il importe. On ne s'attend pas à ces coups de force, à ces traits sublimes de dialogue. Mais ces ressources sont familières à l'Auteur.

*Que les douleurs qu'exprime cette plainte,
Versant en moi l'horreur dont votre ame est atteinte,
Enflamment mon courroux; me font envisager
D'affronts à prévenir, d'outrages à venger!*

*De deux trônes enfin que je dois occuper,
On m'en daigne offrir un qu'on ne peut usurper;
Et d'abandon honteux de l'autre qu'on possède,
M'est demandé pour prix de l'autre qu'on me cède.
Trompons une ennemie à qui ma honte plaît,
Qui me brave, ou me croit lâche comme elle l'est.*

C'est avec cette élégance-là que l'Anonyme fait parler aussi le Père de l'éloquence Latine. Dans une Scène où le Sénat est assemblé, il a imité l'exorde d'une des Harangues de *Cicéron* contre *Catilina*. En voici les deux premiers vers, par lesquels il a voulu rendre le *Quousque tandem, Catilina?*

*Jusqu'où porterez-vous vos trames criminelles,
Catilina? Jusqu'où nous insulteront-elles?*

Après ces deux vers, nous croyons qu'on nous dispensera de rapporter les autres.

L'Anonyme n'est pas plus heureux à imiter nos Poètes qu'à traduire les Orateurs Latins. On se rappelle, dans *Britannicus*, le

H v

moment où *Agrippine* menace *Burrhus*
d'aller déclarer à l'Armée ses propres for-
faits.

De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit.
On saura les chemins par où je l'ai conduit.
Pour rendre sa puissance & la votre odieuses,
J'avourai les rumeurs les plus injurieuses.
Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même....

B U R R H U S.

Madame, ils ne vous croiront pas.
Ils sauront récuser l'injuste stratagème
D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même.

Voici ce même mouvement paraphrasé,
pour ne rien dire de pis. C'est le Duc de
Norfolck qui parle à Elisabeth.

Mon juste désespoir n'a plus rien qui m'arrête.
Aux pieds d'Élisabeth je vais porter ma tête.
Je vais de mes complots lui découvrir le cours,
Et l'informer des soins que l'on donne à ses jours.
Elle rompra vos fers pour prix d'un tel service;
Et j'aurai cette gloire au moins que mon supplice
Remplissant votre attente au défaut de mon bras....

La Reine d'Écosse.

Que fais-tu, téméraire?... On ne te croira pas.
Jamais un criminel, se livrant à son juge,
Fit-il de l'échaffaut le lieu de son refuge?

On prendroit ta fureur pour un déguisement,
Pour l'ordinaire effet des transports d'un amant,
Qui n'osant rien de plus pour sauver ce qu'il aime,
Comme un désespéré s'offre à la mort lui-même.

On ne peut pas se méprendre à cette imitation. Nous observerons seulement que Racine a mis beaucoup moins de vers. Racine n'avoit pas tant de fécondité ; mais aussi l'on n'a pas dit de lui ce que la postérité dira un jour de l'Anonyme : *Il a corrigé le grand Corneille.*

Ceux qui ont lu ces *récréations Dramatiques*, s'appercevront que nous n'avons rien dit de la *Princesse de Portugal*. L'Auteur, en donnant cette Tragédie comme *une dernière étincelle*, a imposé silence à notre critique.

L'examen des Tragédies de l'Anonyme nous a menés fort loin. *Corneille corrigé* sera le sujet d'un second & dernier Extrait.

VARIÉTÉS.

M. D'ALEMBERT nous a remis une Lettre qu'il a reçue, sans date de lieu, par la poste de Pontarlier, & qu'il croit écrite de Neufchâtel. Dans cette Lettre, datée du 28 Novembre, une femme, qui signe du Riez-Genest, & qui nous est inconnue, ainsi qu'à lui, essaie de répondre à la Lettre qu'il nous a adressée dans le Mercure du 14 Octobre, & le prie d'envoyer lui même cette réponse à notre Journal. C'est ce qu'il a fait, en nous déclarant *avec la plus*

H vj

grande sincérité, (ce sont les propres termes) qu'il ne s'opposoit nullement à ce qu'elle fût publiée. Mais après l'avoir lue nous-mêmes, nous avons jugé cette publication très-inutile, la Lettre de M. d'Alembert, déjà citée, nous paroissant démonstrative pour tout Lecteur impartial. Nous nous permettrons une seule observation sur un fait qui paroît avoir induit Mde Genest en erreur. Elle n'a pas fait attention à ce que M. d'Alembert dit expressément, & qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses *Éléments de Musique*, donnée en 1762, six ans avant le Dictionnaire de M. Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses *Éléments*. Si le Libraire Bruyzet a annoncé, en 1772, une édition postérieure, comme *augmentée*, c'est à l'insu & sans l'aveu de l'Auteur, qui nous autorise à le certifier. Ce Libraire n'a fait que copier mot pour mot l'édition de 1762, y compris le frontispice. M. d'Alembert nous prie d'ajouter, que n'ayant point de temps à perdre, il ne répondra plus rien à tout ce qui pourra être imprimé désormais sur cette ridicule & odieuse imputation, dont il auroit même dédaigné de se plaindre, si elle n'avoit eu pour Auteur ou pour prête-nom un homme tel que M. Rousseau. Nous connoissons assez M. d'Alembert pour assurer qu'il est très-incapable de s'approprier la moindre portion du travail d'autrui, & toute l'Europe Littéraire sait qu'il n'en a pas besoin. Aussi est ce la première fois qu'on a cherché insidieusement & malhonnêtement à l'en faire soupçonner, sans oser même l'en accuser expressément. Nous prions en conséquence Madame Genest de nous excuser; si nous ne faisons point d'usage de sa Lettre, qu'elle peut imprimer ailleurs, si elle le juge à-propos.

SCIENCES ET ARTS.

*Seconde Lettre de M. RIGAUD, sur
le Canal souterrain de Picardie.*

J'ai promis, Monsieur, par ma première Lettre, de vous rendre compte de ce que deviennent les eaux du Canal souterrain de Picardie depuis qu'il n'en coule plus par le débouché du Tronquoï ; de vous expliquer les raisons qui ont pu égarer l'imagination de l'Auteur de la Lettre à M. le Directeur Général des Finances à l'occasion du prétendu gouffre ; & qu'enfin, pour mieux me faire comprendre, j'accompagnerois celle-ci d'un Plan, comme d'un moyen bien plus capable de convaincre que tous les raisonnemens à faire sur cet objet. Je vais tâcher de remplir mes engagements.

Il n'y a point de terres sur la surface de notre Globe qui n'ait une nappe d'eau plus ou moins profonde, ce qui dépend bien plus de la nature des terrains superficiels que de leur élévation au-dessus du niveau de la mer. Cela posé, jetez les yeux sur le Plan de la coupe du Canal souterrain, & faites attention à ce qui suit.

Les eaux de l'Escaut à sa source étant de soixante pieds environ plus hautes que celles de la Somme, prises au-dessus du moulin de Lesdin, les premières tendent nécessairement vers les secondes par une pente bien facile à imaginer dans des terres dont l'espèce est absolument la même à la profondeur de la nappe d'eau. Ce fait fut très-bien prouvé à feu M. Latrent par le niveau des eaux des puits du Canal souterrain avant leur communication mutuelle

par la galerie. Ces eaux étoient plus hautes ou plus basses en raison de leur proximité ou de leur éloignement de la source de l'Escaut. On peut encore s'assurer aujourd'hui de cette vérité, par la différence des hauteurs auxquelles elles se soutiennent dans les puits qui ne sont pas encore communiqués ; différence qui est relative à leur éloignement des deux débouchés *. Cela posé, cet Ingénieur ayant rencontré des sables bouillans au-dehors & à sept ou huit cent toises de l'embouchure du Canal souterrain à Vend'huile, vis-à-vis les Fermes d'Olsû ; & craignant que l'excavation de son Canal, à découvert dans cette partie, ne coûtât davantage que les écluses du Tronquoi & du Boquet, s'est déterminé à établir le fond du Canal souterrain dans toute son étendue au-dessus des eaux de la Somme.

Vous sentez d'après cela, Monsieur, que la pente intérieure dont j'ai parlé plus haut, recoupe nécessairement le niveau de ce fond ; & que d'un côté, en remontant vers l'Escaut, ce même niveau se trouve plus bas que les eaux intérieures qui régnoient autrefois dans le pays ; & que de l'autre, en allant vers la Somme, il est au-dessus des eaux du terrain compris entre le débouché du Tronquoi & le puits n°. 10, point où la pente intérieure recoupe le fond du Canal, de manière que depuis ce puits jusqu'au débouché du Tronquoi, les eaux provenant de toute la galerie ouverte jusqu'à Nauvoir, coulent sous le fond du Canal à une profondeur relative à leur

* Feu M. Laurent, avant de s'arrêter à l'alignement actuel, en avoit pris plusieurs autres, dans lesquels il avoit rencontré une différence très-marquée entre le niveau de la nappe d'eau du pays & le fond du Canal ; mais la certitude de ne jamais manquer d'eau, la solidité du terrain & l'abréviation de sa ligne, l'ont fixé entre le Tronquoi & Vend'huile.

éloignement plus ou moins grand du puits n°. 10, vers les eaux de la Somme, ainsi qu'on peut le voir par la ligne de tension marquée sur le Plan M, N, H, F, E, D & A, qui est le niveau de la Somme pris au-dessus du moulin de Lesdin. C'est à ce point A, que l'on voit reparoître en effet l'eau qui, depuis environ le puits n°. 13, jusqu'au n°. 10, s'est infiltrée naturellement par son propre poids, & a laissé à sec la galerie depuis le puits n°. 10 jusqu'au débouché du Tronquoi, & même la partie du Canal à découvert, dont le niveau est le même que celui du souterrain jusqu'au point A, où sera placée l'écluse du Tronquoi.

Mais, Monsieur, ces mêmes eaux qui commencent à couler sous le fond du Canal souterrain au puits n°. 10, à une profondeur relative à leur éloignement de la Somme, & qu'on voit reparoître en A au niveau de cette rivière, ont arrosé ce même fond deux hivers de suite pendant deux & même trois mois. Les enquêtes dont je vous ai rapporté les résultats dans ma première Lettre, ainsi que l'aveu de MM. du Tronquoi & d'Étré, de M. Philippi, Religieux de l'Abbaye du Mont Saint Martin, & de plusieurs autres personnes dignes de foi, sont de nature à faire disparoître toute espèce de doutes, quand même on ne trouveroit pas encore des traces du passage de cette eau à l'endroit où doit être placée l'écluse du Tronquoi. Je puis vous assurer que l'eau sortiroit encore sous les hivers de la galerie du Tronquoi, si, depuis cinq ans que les travaux du Canal sont suspendus, on eût employé 3 à 4000 livres pour empêcher l'écroulement de la partie supérieure de quelques puits prêts à être maçonnés, & dont les terres, en tombant dans la galerie, l'ont obstruée totalement, ce qui intercepte les eaux abondantes qu'elle fournit, sur-tout en hiver, & l'oblige de s'infiltrer.

Vous voyez, Monsieur, par ce qui précède, que

si l'Auteur du prétendu gouffre s'étoit donné la peine d'aller jusqu'au point A, & de s'y arrêter, il eût vu ces mêmes eaux, qu'il avoit entendu tomber avec bruit du bâtardeau dans la galerie souterraine après de la partie du Canal terminée en grand, sortir tranquillement au niveau de la Somme, sous un pont construit à quelques toises du point A, pour la commodité des Habitans des villages de de Vergie, Serquehart & Lesdin; il eût vu que ces eaux, qui coulent sans bruit, ne laissent pas que d'alimenter le Canal à ciel découvert jusqu'à plus de huit cent toises de là, du côté du village de Lesdin jusqu'à l'endroit où doit être l'écluse d'Omissy. Ce n'est pas que cet Auteur ne soit excusable. Un bruit tel que celui du bâtardeau, entendu, soit de la partie du Canal souterrain finie en grand, soit du haut du puits le plus voisin, étoit bien capable d'en imposer; mais il me semble pourtant qu'avant de prononcer il eût dû consulter M. Laurent de Lionne. Je suis bien assuré qu'il lui auroit fait voir jusqu'aux Plans de comparaison du projet souterrain avec ceux qu'on prétend praticables dans les vallées; & donné les éclaircissemens qu'il se fait comme un devoir de communiquer à toutes les personnes instruites. Je ne doute pas même qu'il ne lui en parlât de l'infiltration de l'eau du Canal souterrain au puits n°. 10. Feu M. Laurent, qui avoit déjà connoissance de cette perte d'eau, en plaisantoit. Il disoit aux Curieux instruits qui visitoient la galerie souterraine: Ici, nous sommes vingt-cinq pieds au-dessous des eaux du pays; là, nous sommes plus élevés, ce qui nous rend maîtres d'en tenir telle quantité que nous voulons.

J'ajouterai enfin, que M. Laurent de Lionne ayant reçu de feu M. de Trudaine, en 1773, un Mémoire de M. de Vic pour avoir son avis, parla dans sa Réponse à ce Mémoire, de l'infiltration de l'eau de la galerie souterraine vers le puits n°. 10,

somme d'un fait contre lequel on ne peut raisonnablement faire aucune objection sérieuse, attendu les moyens simples d'y remédier : d'où je conclus que l'Auteur de la Lettre à M. Necker sur le prétendu gouffre, eût évité de se compromettre s'il eût pris les renseignemens nécessaires avant que de prononcer.

Mais cette perte d'eau que je regarde comme indispensable vers le puits n°. 10, tant à cause du niveau du Canal, qui, dans cette partie, est supérieur aux eaux du pays, qu'à cause des obstructions formées par l'éboulement de la partie supérieure des puits, & enfin parce que le terrain est de craie pure, ce qui favorise l'infiltration, est des plus faciles à vaincre. Feu M. Laurent, dont le vaste génie avoit tout prévu dans son projet, laissa plusieurs moyens aussi simples qu'assurés d'y remédier.

1°. Si les eaux fournies par deux mille quatre cent toises environ de galerie ouverte entre Nauroir & le puits n°. 10, à quinze pieds réduits au-dessous des eaux intérieures du pays, ont déjà franchi, plusieurs hivers de suite, l'obstacle que leur présentait un fond pierreux, absorbant & supérieur de deux à trois pieds aux eaux intérieures depuis le puits n°. 10 jusqu'au débouché du Tronquoi ; il est impossible, lorsque le Canal sera ouvert en grand, lorsqu'on aura réuni les eaux qui coulent à Vend'huile avec celles qui proviendront de la galerie à ouvrir entre Bony & Nauroir, lesquelles seront au moins quarante pieds au-dessous de tous les niveaux connus autrefois dans le pays, & dont le Canal sera désormais la règle ; il est impossible, dis-je, que ces eaux ne passent pas au Tronquoi. Quelque quantité qui puisse se perdre, ce qui restera sera encore plus que suffisant : d'ailleurs, les vannes de l'écluse du Boquet au-dessous de Vend'huile, étant tenues deux pouces seulement plus hautes que celles du Tronquoi, feront couler vers le Tronquoi toutes les eaux réu-

nies du Canal souterrain, auxquelles on pourra joindre, si l'on en a besoin, le corps entier de l'Escaut, qui, d'après les dispositions de feu M. Laurent, est de niveau au-dessous de Vend'huile avec les eaux navigables du Canal souterrain.

2°. En supposant que les eaux de la totalité du Canal souterrain, jointes même à celles de l'Escaut, s'infiltrassent au puits n°. 10, pour ne reparoître qu'auprès de Lesdin, trois à quatre pieds plus bas que le fond du souterrain, une dépense au plus de 3000 livres suffiroit pour apporter & délayer, sur cette longueur, la quantité de terre glaise nécessaire pour boucher & occuper toutes les crevasses & filières que comporte le fond du Canal. Si ce moyen est insuffisant, on fera, comme aux bassins qu'on veut étancher, un fond de glaise de quelques pieds d'épaisseur, ce qui pourra faire une dépense de 20000 livres; ou pour plus de solidité, on fera dans cette partie le fond en maçonnerie, ce qui portera au plus la dépense à 30000 livres.

3°. Si après l'ouverture totale de la galerie souterraine, l'eau ne passoit pas continuellement au Tronquoi sans employer les moyens dont je viens de parler, ce que feu M. Laurent & M. Laurent de Lionne ont regardé avec raison comme impossible, il ne seroit question que de ramener le niveau de la Somme pris au-dessus du moulin de Lesdin jusqu'au puits n°. 10; & au lieu de construire à la sortie du Tronquoi, en A, B, C, l'écluse qui doit racheter la différence de neuf pieds qui se trouve entre le niveau du Canal souterrain & celui de la Somme, de construire cette écluse auprès du puits n°. 10, en G, H, I dans la vallée de le Vergie à le Haulcourt, dont la superficie ne doit être que de vingt-trois pieds plus élevée que l'intrador de la voûte du Canal souterrain; on pourroit même ouvrir cette partie à ciel découvert sur deux cent toises de

longueur, ce qui ne coûteroit pas beaucoup plus cher que de voûter.

4°. A tous ces moyens, consignés dans les Pièces relatives au Projet de feu M. Laurent, M. Laurent de Lionne en ajoute un autre inséré dans une Lettre que ce dernier m'a écrite au mois de Mai 1779. Voici comme il s'explique : « Si après avoir sondé
« de nouveau les sables bouillans qui se trouvent
« dans le Canal à découvert à Ossu, au-dessous de
« Vend'huile, je reconnoissois qu'on peut s'y ap-
« profondir de huit pieds au-dessous du fond actuel
« sans de trop grandes dépenses, peut-être que d'après
« les conseils de feu mon oncle, qui m'a constam-
« ment recommandé en mourant de baisser le plus
« qu'il me seroit possible le fond du souterrain, je
« me déterminerois à ramener, sans écluse, le niveau
« de la Somme pris au-dessus du moulin de Lesdin è
« l'Escout, ce qui feroit alors disparaître toute es-
« pèce d'éprouvantail sur la perte de l'eau dans une
« partie du Canal souterrain. » Mais je pense qu'on
n'emploiera aucun de ces moyens que dans le cas
où, après la perforation totale de la galerie *, il

* Si l'on essaye de faire couler l'eau pendant une année dans toute la galerie souterraine, ce qui seroit très-sage, comme il reste encore deux mille toises de galerie à percer, il en coûtera,
selon le Devis, 50,000 L.

Pour les cinquante-deux puits sur soixante-dix qui restent à murer, opération préliminaire indispensable pour empêcher les éboulis des terres superficielles & autres accidens, selon le Devis il en coûtera 100,000

Total de ce que coûtera cette
épreuve nécessaire 150,000 L.

seroit reconnu, par l'expérience d'une année au moins, que les eaux s'infiltreroient toutes avant

Dans l'état où est présentement le Canal, il en coûtera pour le terminer, selon le Devis, . . . 2,440,533 l. 10 s.

Mais si l'on commence par faire l'essai proposé, la dépense faite à cette occasion étant au profit de la chose, il n'en coûtera plus que . . . 1,220,533 l. 10 s.

Si l'on compare ces dépenses, qu'on peut regarder comme très-modiques pour un Royaume puissant, avec l'utilité infinie de ce Canal pour le transport assuré des munitions navales & autres, & des marchandises venant d'Hollande & des autres États du Nord jusques dans nos Ports de Picardie, de Normandie & de Bretagne, & les pertes immenses en munitions & en autres denrées qu'on a été forcé de confier à la mer depuis le commencement de la guerre actuelle, quel est le François qui ne gémissa pas d'apprendre que c'est deux ans avant cette guerre que la cessation des travaux du Canal souterrain a été ordonnée ? M. Frazer, Commissaire Anglois à Dunkerque, un des hommes les plus clairvoyans de l'Angleterre, me dit en 1770, au retour d'une visite qu'il venoit de faire du Canal en question, *si ce Canal est terminé avant la guerre prochaine, la France établira par son moyen une Marine puissante sans que l'Angleterre puisse s'y opposer avec ses Escadres. Un Négociant Hollandois, qui savoit bien calculer, me dit dans la même année : Si nous restons neutres pendant la guerre à venir, l'exécution de ce Canal, dont j'ai admiré le projet, nous fera perdre plus de la moitié de notre fret & de nos assurances avec la France.*

Ces deux Étrangers connoissoient bien les intérêts de la France en 1770 ; cependant, pour des raisons qu'il

d'arriver au débouché du Tronquoi, ce que je regarde comme impossible d'après ce qui est déjà arrivé.

Voilà, Monsieur, les faits que je puis rapporter, & les raisonnemens que je peux faire pour dissiper vos doutes sur le gouffre du Canal de Picardie dont on vous a parlé. Je ne porterai aucun jugement sur cet Ouvrage; il s'annonce de lui-même; mais je ne puis vous taire que *M. Laurent de Lionne m'a souvent assuré qu'il étoit impossible d'ouvrir un Canal & découvrir de la source de l'Escaut à la Somme sans une dépense de plus de dix-huit à vingt millions, &*

ne nous appartient pas même de discuter, le Ministère prêtera subitement, en 1775, l'exécution de cette entreprise. On peut en tout temps molester ses ennemis naturels sans déclaration de guerre. Un des moyens, c'est de mettre, par des voies quelconques, des entraves à l'exécution des projets utiles. Princes, Ministres éclairés & judicieux, qui fondez le Conseil du Roi le plus juste & le plus disposé à faire des sacrifices pour la gloire & la prospérité de ses États, éloignez de vous ces jaloux & intéressés détracteurs qui, à force de raisonnemens insidieux, pourroient détourner votre attention des choses les mieux conçues & les plus utiles. La vérité pure, parvenue au Trône par vos organes, formera toujours un boulevard insurmontable à nos ennemis. Si l'on veut connoître plus amplement l'utilité du Canal souterrain & de celui de la Somme, on peut voir un *Discours prononcé par M. Laurent de Lionne à l'Académie d'Amiens, le 25 Août 1776, imprimé à Paris, chez Cailleau, rue Saint Severin, & la Carte qui y est jointe.*

Notus nous contenterons de dire ici que si le Canal de Picardie étoit exécuté, on pourroit communiquer par eau d'Amsterdam & de toute la Hollande à Paris, Rouen, Nantes & Brest par l'intérieur du Royaume, & sans passer à la vue des côtes d'Angleterre.

que ce Canal ainsi ouvert, manqueraît d'eau la moitié de l'année. Le silence des Antagonistes du Canal, & sur-tout celui des personnes qui ont été chargées de faire les nivellemens & autres opérations relatives à cette jonction, ajoute beaucoup à ma confiance dans son assertion. Une chose dont je suis très-convaincu, c'est que le Canal de Picardie seroit achevé si feu M. Laurent avoit vécu quelques années de plus, parce que sa réputation, sa fermeté & l'élévation de son génie auroient anéanti les détracteurs de cet Ouvrage. Il est incroyable, je ne crains pas de le répéter, qu'un monument dont le projet seul illustre le Règne précédent, dont l'État & ses Ministres se sont pour ainsi dire enorgueillis en ordonnant qu'on le fit voir à différens Princes Étrangers*, puisse être abandonné au point de ne pas permettre seulement de réparer les dégradations de quelques parties que l'Art seul pouvoit préserver, telles que les ouvertures des puits, dont quelques-unes, qui étoient au moment d'être maçonnées lors de la suspension des travaux, ont actuellement vingt-cinq à trente pieds d'ouverture. Il seroit, ce me semble, bien digne du Ministre actuel des Finances & de celui de la Marine, qui lors de son Commandement en Flandre doit avoir eu l'occasion de connoître ce Canal à fond, de faire finir un monument aussi admirable qu'il sera utile.

J'ai l'honneur, &c. RIGAUD, *Physicien de la Marine, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

* Monseigneur le Comte d'Artois a visité le Canal souterrain en 1774. Le Duc & la Duchesse de Cumberland au mois de Septembre 1773. Le Duc & la Duchesse de Gloucester au mois d'Août 1773. M. le Maréchal Prince de Soubise en 1774.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les *Tomes XIII & XIV des Oiseaux*, in-12. par M. de Buffon. Prix, 7 liv. 4 s.

Le 12, le Capitaine Gardener, Aide-de-Camp du Lord Cornwallis, est arrivé de la Caroline, d'où il est parti le 11 Octobre. Rien n'a transpiré du contenu de ses dépêches pour le Lord Germaine, à ce n'est que le Lord Cornwallis étoit toujours à *Parsonage*, entre les deux Carolines. Depuis ce moment on parloit plus douter de l'avantage remporté le 7 Octobre, sur le Corps Anglois aux ordres du Partisan Ferguson; & ce qui aide à en confirmer la fautive nouvelle, c'est que le Gouvernement fait répandre des détails de l'attaque infructueuse d'un poste dans la Géorgie, par le Général Américain Clarke, mais ils seroient uniquement à prouver qu'il s'en faut bien que cette Province soit soumise. On voit que la garnison Angloise de ce poste alloit être forcée de se rendre, si un corps de Troupes destiné à la relever, ne fut arrivé dans ce moment critique. Il y a eu divers chocs, depuis le 14 jusqu'au 19 Octobre, entre les deux partis; & M. Brown, Commandant Anglois, a été grièvement blessé. Les Gazettes Miniérielles débiteront qu'il a fait pendre plusieurs Prisonniers qui se sont trouvés avoir leur pardon sur eux.

Il est nécessaire au Corps que la politique du Commandant lui a été obligé de tirer d'entre les Américains-Royaumes, les Officiers Anglois ne veut servir sous les ordres, &c.

Etrences à la mode : 4°. Le Passe-Temps agréable :

5°. les Révolutions amoureuses : 6°. Les Amours

que ce Canal ainsi ouvert, manqueroit d'eau la moitié de l'année. Le silence des Antagonistes du Canal, & sur-tout celui des personnes qui ont été chargées de faire les nivellemens & autres opérations relatives à cette jonction, ajoute beaucoup à ma confiance dans son assertion. Une chose dont je suis très-convaincu, c'est que le Canal de Picardie seroit achevé

(2)

réunies, nonobstant un prétendu rapport qu'un Navire Hollandois a fait à la Frégate le *Crescent*, suivant lequel ce Navire auroit rencontré le premier de ce mois, la grande Escadre, composée de 30 Vaisseaux de Ligne. Les Ministres eux-mêmes décréditent cette nouvelle, par les éloges qu'ils donnent à la sagesse & à l'habileté de M. Hood, en disant qu'il ne se sera occupé que de son objet, dont il fait toute l'importance, & qui consiste à conduire aux Isles Angloises, avec la plus grande diligence possible, la Flotte de Munitions dont il est chargé, & sur laquelle sont embarqués trois Régimens.

On vient d'apprendre l'arrivée de la *Pandora*, de 32 canons, qui ramenoit un Flotte de 30 voiles de Québec. Elle en a été séparée par un coup de vent à la sortie du Golfe S. Laurent, vers la fin d'Octobre. On peut juger des tranes où sont les Assureurs.

La Frégate le *Solebay* est rentrée à Spithead le 11 Décembre. On a su à cette occasion que ce n'étoit point pour aller joindre l'Escadre, qu'elle étoit sortie le 9 avec le *Portland*, de 50 canons, mais pour chasser deux Corsaires François du Havre, qui ont été pris après une défense très-courageuse. Le *Portland* est rentré pattelement. Les prises s'appellent la *Comtesse de Busançois* & la *Marquise de Seigneley*. Le *S. Albans*, de 64, est allé seul joindre l'Escadre.

On est aussi informé que le Corsaire le *Duc de Mortemart*, de Cherbourg, a été pris par le *Jason*, le 10 Décembre, ce Vaisseau de 50 canons, revenant de l'Escadre qu'il dit avoir laissée au Cap Finisterre.

Un Passager, parti de New-Yorck le 2 Novembre, débite que l'Amiral Rodney y étoit malade de la goutte. — Il assure aussi que le Général Washington a consenti à renvoyer au traître Arnold sa femme & ses enfans, en échange de plusieurs Prisonniers, Officiers Américains; enfin, on fait par la même voie que cet Arnold généralement méprisé & détesté à l'Armée Angloise: que malgrés les efforts du Chevalier Clinton, qui ne l'aime pas, la Duchesse de Gloucester au mois d'Août 1775. M. le Maréchal Prince de Soubise en 1774.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les *Tomes XIII & XIV des Oiseaux*, in-12. par M. de Buffon. Prix, 7 liv. 4 s. rel. — *Les Nouvelles Découvertes des Russes entre l'Asie & l'Amérique, avec l'Histoire de la conquête de la Sibérie & du Commerce des Russes & des Chinois*, Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Coxe. Vol. in-4°. avec figures. Prix, 9 liv. 10 s. br., 11 liv. rel.

Histoire de la France méridionale, ou Recherches sur la Minéralogie du Vivarais, du Viennois, du Valentinois, du Forez, de l'Auvergne, du Velay, de l'Ustégeois, du Comtat Venaissin, de la Provence, des Diocèses de Nîmes, Montpellier, Agde, &c. sur la Physique de la mer Méditerranée, sur les Météores, les Arbres, les Animaux, l'Homme & la Femme de ces contrées, avec cinq Planches doubles par Volume, & une Carte Géographique des trois Règnes; Ouvrage dédié au Roi, par M. l'Abbé Giraud - Soulavie, Tome premier, in-8°. A Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Venise, Cloître S. Benoît; Quil'au, Libraire, rue Christine, au magasin Littéraire; Mérimot l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près le Pont-Neuf; & Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

Sermons de Morale & Panégyriques, par M. l'Abbé Pleuvri, Volume in-12. Prix, 1 livre broché. A Paris, chez Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. On trouve chez le même les Almanachs suivans : 1°. *Balivernes Amoureuses* : 2°. *Variétés Amusantes & Morales* : 3°. *le petit Cadran, ou Étrennes à la mode* : 4°. *Le Passe-Temps agréable* : 5°. *les Révolutions amoureuses* : 6°. *Les Amours*

en pantoufle ; 7°. *La Corbeille galante* : 8°. *Almanach du Sort* : 9°. *les Oracles* : 10°. *Étrennes au beau Sexe* : 11°. *l'Almanach dansant*.

Histoire des Hommes, seconde Partie du Tome huitième, A Paris, chez M. de la Chapelle, rue Basse, Porte Saint Denis.

Conférences de l'Édit des Présidiaux du mois d'Août 1777, avec les Ordonnances, Édits & Réglemens sur cette matière, par M. D. D. R. A. L. P. du B. &c. Volume in-18. Prix, 1 liv. 16 sols broché. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Almanach de Gotha, in-24. — *Délices de Cérès, de Pomone & de Flore*, même format. A Paris, chez le sieur Desnos, Libraire, rue Saint Jacques. Voyez sur la couverture la liste des autres Almanachs qui se trouvent chez le même Libraire.

T A B L E

<i>Vers sur la Mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie</i> , 145	<i>ou choix des principales Tragédies du Grand Corneille</i> , 161
<i>Réflexions sur les Journaux</i> , 146	<i>Variétés</i> , 179
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 158	<i>Seconde Lettre de M. Rigaud</i> , 181
<i>Les Récréations Dramatiques</i> , 158	<i>Annales Littéraires</i> , 191

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 23 Decemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 22 Décembre 1780. DE SANCY.

re. 8°. Aliné
Étranges au

du Tome
pelle, rue

du mois
& Ré-
A. L.
sols bro-
les Au-

Cités,
chez
oyez
s qui

M E R C U R E

après-midi, parce qu'on en ferme les portes.

Sam. 30 Décembre 1780.

I

en pantoufle ; 7°. La Corbeille galante : 8°. Almanach du Sort : 9°. les Oracles : 10°. Étrennes au beau Sexe : 11°. l'Almanach dansant.

Histoire des Hommes. Seconde Partie du Tome

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 30 DÉCEMBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS à Mlle DE BÉTHUNE.

DESCENDS de ta sphère sublime,
Sageſſe, amante d'un cœur pur ;
Hâte-toi de placer entre l'homme & le crime
Un invincible mur,
Viens terrasser le vice qui t'outrage.
Dans ſes tremblantes mains brife un ſceptre uſurpé ;
Et que l'Univers dérompé
Ne brûle plus d'encens aux pieds de ſon image.
Viens relever tes Autels abattus ;
Viens rétablir le trône des Verrus.

*Au ſein d'un Temple ſolitaire **

* *Note de l'Auteur.* Presque tous les Temples ſont ſolitaires
l'après-midi, parce qu'on en ferme les portes.

Sam. 30 Décembre 1780.

I

Je soupirois ces vœux ardens,
 Lorsqu'une voix, du fond du Sanctuaire,
 Me fit entendre ces accens :
 Pourquoi la demander au séjour du tonnerre ?
 La Sagesse, mortel, réside sur la terre ;
 Elle est à tes côtés , * & tu ne la vois pas !
 Au pied de cet Autel, près de cette tribune,
 Tu rends hommage à ses appas
 En admirant ceux de Béthune.

(Par M. l'Abbé Ferrand.)

*A Mlle LAGUERRE, qui m'a jeté une
 rose des troisièmes loges de l'Opéra.*

Des sons divins charmoient mon oreille & mon
 cœur ;

Mon cœur s'ouvroit à la tendresse ,

Soudain sur moi vole une fleur . . .

Quelle est la main qui me l'adresse ?

Autour de moi j'élève un regard incertain ,

Je vois Zuma, Zuma, dont mon ame est éprise ,

Se cachant à demi, du coin d'un œil malin ,

Rire & jouer de ma surprise :

Cette fleur tomboit de sa main.

* *Note de l'Auteur.* L'hôtel de Béthune est voisin de l'Eglise
 de la Charité, où Mlle de Béthune entend souvent la
 Messe dans une tribune à son usage.



Saisi d'une joie inquiète,
J'ai senti mon cœur palpitant ;
Pour troubler celui d'un Poëte,
Hélas ! il n'en falloit pas tant.
Fol espoir où je m'abandonne !

Ah ! l'âge, de mes ans presse en vain le retour,
Si ton œil du feu de l'Amour,
Zuma ! réchauffe mon automne.
Oui, tes jeux sont une faveur,
Permits cette douce pensée ;

D'une foiblesse encor, ciel ! goûter le bonheur !
Et de ta main folâtre une rose lancée,
M'auroit fait retrouver mon cœur !

N'étoit-ce pas assez de cette voix magique,
Dans le palais des Arts exprimant tour-à-tour
D'Écho la tendre plainte & les feux d'Angélique ?
(Chaque son de ta voix est un accent d'amour.)
N'étoit-ce pas assez de tes regards de flamme,
De ce tendre abandon, de ces bras amoureux,
De cet accord de l'œil, de la bouche & de l'ame,
Applaudi tant de fois par tout un peuple heureux ?

Que dis-je ? Et puis-je méconnoître

Un caprice de la beauté ?

Cette rose si chère à mon cœur agité,
Vers quelque heureux rival tu l'envoyois peut-être ;
Peut-être sur ma tête elle vole au hasard.
Tu ris de tant d'amour ; ou ta main ne la jette
Que pour enchaîner à ton char

Les enseignes de ma défaite.

Perfide ! j'y pense trop tard.

(Par M. le Baron de T.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Violon* ; celui du Logogryphe est *Girouette* , où se trouvent *tri* , *goût* , *ogre* , *roue* , *Roi* , *ortie* , *trio* , *rouge* , *or* , *ire* , *Io* & *oui*.

É N I G M E.

A P R O I T E , ingénieuse & volage femelle ,

On ne connoît que trop mon langage & mes tours ;

Je sers d'amusement ; & féconde en détours ,

A des amans peu fins je suis toujours rebelle.

Mais , hélas ! à présent très-peu me trouvent belle.

Malgré tous mes efforts & mon art capricieux ,

Chacun me devient infidèle ;

Et sitôt qu'on me voit on détourne les yeux.

Que les temps sont changés ! Jadis chez de grands
Princes

On me faisoit accueil , & j'avois quelque prix :

Par des jeux délicats j'aiguïsois les esprits ;

Si j'existe aujourd'hui , c'est au fond des Provinces.

Dans l'été , dans l'hiver , d'un léger manteau bleu ,

Avec mon frère empaquetés ,
 On me balotte en plus d'un lieu ,
 Où le sort que je suis me traite d'hébéteé.
 Qui seroit donc l'Auteur de ce sort inhumain ?
 Peut-être, hélas ! celui de qui je tiens mon être.
 Encore un mot, Lecteur , & tu vas me connoître :
 Place bien tes cinq doigts , je serai sous ta main.
 (Par M. Fréville.)

L O G O G R Y P H E.

JE suis un meuble nécessaire ;
 Qui peut avoir deux ou trois pieds de long ,
 On me trouve à Paris , à Venise , au Japon ;
 Je sers au Roi tout comme à la Bergère.
 Lecteur , dans mes huit pieds , si tu me cherches bien ,
 De la Mère des Dieux tu verras le symbole ,
 Le nom d'un des sujets d'Éole ;
 Un oiseau fort bavard ; un Pape fort Chrétien ;
 Le synonyme de tristesse ;
 Ce qui fait aisément oublier la maîtresse ;
 D'une serrure un utile morceau ;
 Un instrument qui n'est pas fort nouveau ,
 Puisqu'il servit à Vulcain en Sicile
 Pour fabriquer le bouclier d'Achille ;
 Un terme fort connu d'un jeu fort amusant ;
 En Canarie une montagne ;
 Un terrain inégal ; le contraire de grand ;

La saison que l'on va passer à la campagne ;
 Une ville où l'on tint deux Conciles fameux ;
 Une autre que l'on trouve au midi de la France ;
 Une tige qu'on voit dans un terrain pierreux ;
 Des Moissonneurs la plus douce espérance ;
 Le nom qu'on donne à qui jamais ne pense ;
 Un adjectif marquant la propriété ;
 Des Chinois la Divinité ;
 D'Imprimerie un caractère ;
 L'endroit où le bon sens se tient pour l'ordinaire ;
 Ce qui sert à faire un miroir ,
 Et sans quoi l'on ne peut s'y voir ;
 Le centre de Paris ; un terme de pratique ;
 Chez les Chrétiens une fête mystique ;
 Ce qui souvent dans un cheval
 N'est qu'habitude & passe pour un mal ;
 Enfin , un nom de nombre. A me chercher, peut être,
 Ami Lecteur , tu perds ton temps ;
 Tandis que tu prends soin de diviser mon être ,
 Il se peut qu'en tes mains je sois depuis long-temps.
 (Par Madame de C * * * .)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

(1)

*Supplément aux Nouvelles de Londres, le Samedi
23 Décembre 1780.*

~~Le Roi George dans son Conseil au~~

le respect qu'on doit à la mémoire d'un
génie aussi sublime que Corneille, ne con-

La saison que l'on va passer à la campagne ;

Une ville où l'on tint deux Conciles fameux ;

Une autre que l'on trouve au midi de la France ;

Une tige qu'on voit dans un terrain pierreux.

ten
ce
par
elle
si
nos
l'in
n'a
abr
des
Ba
m'o
n'e
au
l'i

qu
av
go
qu
q

d
ce
a

r

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES Récréations Dramatiques, ou choix des principales Tragédies du Grand Corneille, auxquelles on s'est permis de faire des changemens, en supprimant ou raccourcissant quelques Scènes, & substituant des expressions modernes à celles qui ont vieilli; précédé de quatre Tragédies nouvelles de l'Éditeur. 4 Vol. in-8°. A Genève; & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, 1780.

JUSQU'ICI nous n'avons vu dans l'Anonyme qui vient de publier ces *Récréations Dramatiques*, que l'Auteur de *Marie Stuart*, des *Comnènes*, de *Térentia* & de la *Princesse de Portugal*. Il nous reste à le considérer comme Traducteur de Corneille; car il appelle *Traduction*, les changemens qu'il a fait subir à l'Auteur de *Rodogune*. Nous avons examiné ses titres Littéraires pour juger s'il étoit appelé à corriger ce grand Homme. Nous nous flattons que nos Lecteurs auront conclu avec nous qu'il n'auroit pas dû le faire; nous allons voir maintenant comme il l'a fait. Nous ne déciderons pas si le respect qu'on doit à la mémoire d'un génie aussi sublime que Corneille, ne con-

damnoit point par avance une pareille entre-
prise ; mais au moins conviendra-t-on
avec nous,

Que pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.

Nous devons avouer pourtant qu'en gé-
néral l'Anonyme le traite avec respect. Il
l'estropie souvent ; mais c'est d'ordinaire
avec assez de politesse. Encore, malgré sa
dignité tragique, s'est il permis quelques
jovialités, qui tiennent un peu à l'irrévé-
rence, comme lorsqu'il dit, en parlant de
Nicomède : *on ne comprend plus aujourd'hui
comment ce même Nicomède, qui s'exprimoit
avec tant de dignité, s'étoit dégradé au point
d'apostropher l'Ambassadeur des Romains par
une ironie aussi comique que déplacée.*

OU ROME A SES AGENS DONNE UN POUVOIR
BIEN LARGE,

Ou vous êtes bien long à faire votre charge.

*Pour transporter cette scène sur la galerie de
la parade, il ne manquoit que le même ton &
la réponse de Flaminius.*

QUELQUE SOIT LE POUVOIR QUE ROME M'A
DONNÉ,

LARGE, ÉTROIT, COURT OU LONG, JE NE L'AI
PAS AUNÉ.

Le Lecteur décidera si cette plaisanterie
n'est pas aussi déplacée que les deux vers sur

lesquels elle porte. Mais, à ces endroits-là près, l'Anonyme insulte bien moins à Corneille, par ce qu'il dit de lui, que par ce qu'il lui fait dire à lui-même en le corrigeant. Avant de passer à la preuve de cette assertion, qu'on nous permette une réflexion préliminaire. L'Anonyme a *revu* les Tragedies de Corneille pour les rendre dignes d'être *remises au Théâtre*. C'est ainsi qu'il l'annonce lui-même dans un de ses titres; & c'est à peu-près ce qu'il répète dans un Avertissement mis à la tête de *Sertorius*, lorsqu'il dit que son *objet est de rappeler Corneille au Théâtre*. Quelques lignes de prose qui précèdent *Héraclius*, nous font soupçonner qu'à ce motif il peut bien s'en être joint un autre, dont on doit lui savoir au moins autant de gré. Il a vu qu'on disputoit depuis long-tems en vain pour savoir qui des deux, de Corneille ou de Racine, méritoit la présséance sur son rival; & c'est en partie pour faire pencher la balance en faveur de Corneille, qu'il a voulu faire disparaître les fautes de celui-ci, bien persuadé que c'étoit là la seule cause de cette longue indécision. Qu'on ne nous accuse point de prêter à l'Anonyme ce généreux projet. Voici comme il s'exprime lui-même sur le parallèle de ces deux tragiques. Il parle d'abord de Corneille. *C'est dans sa hardiesse à entreprendre, dans la variété de ses productions, que nous devons chercher la cause de ces dissemblances avec lui-même, de ces chûtes qui nous le font mé-*

connoître ; la hauteur où il s'élève ne les fait paroître que plus humiliantes. Je crois voir Racine planant dans le milieu de cet étrange intervalle ; l'uniformité de son vol ôte tout moyen de le critiquer par des comparaisons avec lui-même ; & il n'est point difficile de le trouver supérieur à Corneille en laissant la partialité morceler & choisir. Qu'il nous soit permis aussi de voir ce que deviendra Racine comparé à Corneille, dont nous avons enlevé les taches qui ont servi à le déprimer. Ne vous semble-t-il pas voir Corneille foulant aux pieds Racine, & l'effaçant non par la beauté de son propre génie, mais par celle que lui a prêtée l'Anonyme.

Au reste, il a tenu un registre fidèle de ses améliorations. Sa justice sévère a fait main-basse impitoyablement sur tout ce qui lui a paru faire longueur. Il en a coûté au *Cid* 600 Vers ; les *Horaces* en ont été quittes pour 520 ; Sertorius n'en a pas perdu moins de 666 ; celle qui en a été quitte à meilleur marché, c'est *Rodogune*, qui n'a laissé sous le ciseau de l'Anonyme que 272 Vers, sans parler de ceux qu'il a refaits ou suppléés. Il nous offre à la tête de son deuxième Volume une Table figurée de ses bienfaits, qui nous a paru assez curieuse pour la faire passer toute entière sous les yeux de nos Lecteurs.

RÉSULTAT de la révision des douze
Tragédies qui composent les Tomes II,
III & IV.

	De Vers.	Réduites à	Raccour- cies de	Retran- chés ou supplées.
Le Cid ,	1866	1266	600	480
Les Horaces,	1794	1274	520	414
Cinna ,	1780	1374	406	435
Polyeucte ,	1822	1352	470	525
Pompée ,	1812	1212	600	627
Rodogune,	1852	1580	272	756
Héraclius,	1930	1314	616	726
Nicomède,	1854	1362	492	704
Sertorius ,	1920	1254	666	700
Othon ,	1832	1236	596	789
Scèvele ,	1698	1350	348	833
Venceffas,	1866	1298	568	863
	22026	15872	6154	7852

Voilà donc un cadeau de sept mille huit cent cinquante-deux Vers que l'Anonyme a fait à Corneille. C'est-là sans doute un magnifique présent. Il seroit malheureux qu'il n'eût servi qu'à appauvrir Corneille au lieu de l'enrichir. Rien n'est pourtant plus vrai; & l'on pourroit opposer un autre Résultat à celui que nous venons de transcrire. En rangeant comme lui en quatre colonnes les traits de sentiment qu'il a éteints, les contre-sens qu'il a faits, les fautes de langue qu'il s'est permises & les beaux mouvemens qu'il a détruits, on

obtiendrait par le calcul un total qu'on pourroit étonner le Bienfaiteur de Corneille.

On fait qu'il y a un danger à corriger, même ses propres ouvrages; on risque d'y jeter du froid, parce que c'est la raison qui corrige, & que la raison est bien froide auprès de l'imagination. On fait aussi qu'un trait de sentiment est comme une fleur que le plus léger contact peut faner: un mot ôté, un mot ajouté, la moindre transposition peut l'éteindre. Nous ignorons si l'Auteur a connu ces écueils, mais il n'a guère réussi à les éviter; il a trop souvent confondu toutes les nuances.

Polyeucte, en parlant du songe de *Pauline* effrayée, qui voudroit l'empêcher de sortir, convient, avec *Néarque*, qu'on ne doit pas s'effrayer d'un songe; mais il ajoute que la frayeur de *Pauline* l'afflige; & il dit:

Je méprise sa crainte & je cède à ses larmes.

Voici comment l'Anonyme a corrigé ce vers.

Mais *Pauline* s'effraye, & je cède à ses larmes.

Et voilà ce qui s'appelle détruire tout le charme d'un vers. Le dernier est une pensée froide; le premier est un sentiment. Rien n'est si simple que de céder aux larmes d'une personne effrayée; mais il y a du sentiment à mépriser l'objet de sa frayeur, & à céder aux larmes qu'elle lui fait répandre.

Un moment après, *Pauline* arrive ; & *Polyeucte* attendri lui dit, en se disposant à partir :

Adieu, *Pauline*, adieu.

Dans une heure au plus tard je reviens en ce lieu.

Voici la correction :

Adieu pour un moment ; n'ayez aucun souci,

Dans une heure au plus tard je vous rejoins ici.

Sans nous arrêter à ce triste hémistiche ; n'ayez aucun souci, qui ne sent que ces deux vers sont très-secs ? C'est que *adieu pour un moment* y a répandu de la glace. C'est qu'au contraire dans *adieu, Pauline, adieu*, le seul nom de *Pauline* y met de l'intérêt ; & que la répétition d'*adieu* y ajoute encore. Ces nuances sont imperceptibles aux yeux de la médiocrité ; mais le goût ne manque jamais de les saisir. Sans ces nuances délicates, il n'y a point de vérité ; & sans vérité, il n'y a point de style.

Mais voici une bévue bien aussi singulière ; elle se trouve dans la première scène de *Sévère* & de *Pauline*. *Sévère* ayant appris le mariage de *Pauline* de sa propre bouche, lui reproche, en Amant malheureux, le pouvoir qu'elle a sur elle-même. Que n'ai-je votre vertu, lui dit-il !

Un soupir, une larme à regret épanchée,

M'auroit déjà guéri de vous avoir perdue.

Ma raison pourroit tout sur l'amour affoibli,
Et de l'indifférence iroit jusqu'à l'oubli;
Et mon feu désormais se réglant sur le vôtre,
Je me tiendrois heureux entre les bras d'une autre.
O trop aimable objet qui m'avez trop charmé!
Est-ce là comme on aime? Et m'avez-vous aimé?

Ce morceau a paru long à l'Anonyme;
voici comment il l'a réduit.

Un soupir, une larme à regret répandue,
M'eût déjà consolé de vous avoir perdue.
Peut-être un autre objet m'auroit déjà charmé.
Est-ce là comme on aime? Et m'avez-vous aimé?

On voit qu'il a supprimé cette exclamation,

O trop aimable objet qui m'avez trop charmé!
qui sert de transition pour passer à ce vers-ci:
Est-ce là comme on aime? Et m'avez-vous aimé?

Mais il auroit dû sentir que c'est ce vers intermédiaire qui amène naturellement le vers qui le suit; que sans cette exclamation, il est ridicule que Sévère, en même-temps qu'il dit à *Pauline* qu'il se seroit consolé dans les bras d'une autre, lui adresse ce reproche à elle-même,

Est-ce là comme on aime? Et m'avez-vous aimé?

C'est ainsi que l'Anonyme parvient à dessécher les vers de Corneille, de manière

qu'on lit ses belles Scènes presque sans impression. Plusieurs mauvais vers ont été supprimés ; mais on s'apperçoit qu'avec quelques-unes de ses fautes l'âme du Poète a disparu. Souvent, soit par négligence, soit par la gêne de la versification, le sens de l'Auteur se trouve dénaturé ; ce qui quelquefois nuit à l'intrigue de la Pièce, ou tout au moins met de la contradiction dans les caractères. Corneille fait dire à *Polieucte* :

Qui marche assurément n'a point peur de tomber.

L'Anonyme n'a pas aimé *assurément*, & il a eu raison. Voici comment il l'a corrigé,

Qui marche *en sûreté* n'a point peur de tomber.

mais *assurément* dans le vers de Corneille veut dire *en assurance* ; & en *sûreté* que l'Anonyme a suppléé, veut dire *sans péril*. Or,

Qui marche sans péril ne craint point de tomber, est une pensée vraie sans doute, & aussi vraie que, *le jour il ne fait pas nuit* ; mais *le jour il ne fait pas nuit*, est une de ces vérités qu'on ne dit point.

A ce vers-là l'Anonyme fait succéder celui-ci, prononcé par *Polyeucte* encore :

J'attends tout de sa grâce & crains peu ma foiblesse.

Corneille lui avoit fait dire,

J'attends tout de sa grâce, & rien de ma foiblesse.

Ce qui est un peu différent. Cela fait justement deux contresens en deux vers. Avant de corriger Corneille, il faudroit commencer au moins par le comprendre.

Ailleurs *Pauline*, en faisant le récit du songe effrayant dans lequel *Polyeucte* lui est apparu, le termine par ces vers:

Après un peu d'effroi que m'a causé la vue;

Porte à qui tu voudras la faveur qui m'est due,

Ingrate, m'a-t'il dit; & ce jour expiré,

Pleure à loisir l'époux que tu m'as préféré.

A ces mots, j'ai frémi; mon ame s'est troublée.

Ensuite de Chrétiens une impie assemblée,

Pour avancer l'effet de ce discours fatal,

A jeté *Polyeucte* aux pieds de son rival.

Tout le monde entend le sens de ce vers,

Pour avancer l'effet de ce discours fatal.

c'est à-dire, pour accélérer l'exécution de cette menace: l'Anonyme l'a suppléé par celui-ci;

Pour me peindre l'horreur de ce moment fatal.

c'est à-dire, que pour lui *peindre* cette mort, on l'a réalisée. Cette manière de peindre nous paroît un peu énergique. C'est comme qui diroit d'un Peintre qui, pour vous représenter un mourant, tueroit un homme sous vos yeux. L'imitation ne sauroit aller plus loin.

On trouve dans les corrections de l'Ano-

nyme des contrefens bien plus grands encote , & qui détruisent un caractère. Pour nous borner à un seul exemple , *Fabian* , dans *Polyeucte* , vient d'apprendre à *Sévère* le mariage de *Pauline* , quand celle-ci arrive sur la scène. *Corneille* s'étoit contenté de faire dire douloureusement à *Sévère* : *Fabian , je la vois*. L'Anonyme pour renchérir , lui fait dire : *soutiens-moi , je la vois* ; c'est-à-dire , que le grave , le magnanime , l'intrépide *Sévère* se trouve mal. C'est à quoi l'on ne se seroit pas attendu ; & il faut avouer que ce seul hémistiche , si *Corneille* avoit eu le malheur de le trouver , auroit suffi pour gâter ce beau caractère qui a fait tant d'honneur à son génie.

On avoit reproché à *Corneille* de nombreuses fautes de langue. L'Anonyme a eu la générosité de lui en prêter de nouvelles.

Nous ne manquerions pas de preuves pour justifier cette inculpation ; mais le peu d'espace & la crainte d'ennuyer nous forcent de borner nos citations en tous genres.

L'Anonyme fait dire à *Sertorius* ;

Perpenna parmi nous est le seul dont le sang
Lui permet de prétendre à cet illustre rang.

Il est vraisemblable que *Corneille* auroit dit ,
lui permette. Il avoit dit dans *Sertorius* :

Ah ! c'est ce nom acquis avec trop de bonheur ,
Qui rompt votre fortune & vous ravit l'honneur.

L'Anonyme a refait ces deux Vers :

C'est vous qui de ce nom lui fîtes le bonheur,
Et lui de commander il vous ravit l'honneur.

Au moins le premier Vers de *Corneille* étoit François. Pour qu'il cessât de l'être, l'Anonyme y a introduit cette expression, qui lui fîtes le bonheur de ce nom.

Corneille avoit dit :

Mais sitôt qu'il parut, je vis en moins de rien
Tout mon camp désertier pour repeupler le sien.

C'étoit encore-là du François. L'Anonyme a changé tout cela.

Au moment qu'il parut on vit de son soutien
Tout le camp désertier pour repeupler le sien.

Tout le camp de son soutien : voilà le François que l'Anonyme donne à *Corneille*.

On avoit aussi reproché à ce dernier un style trop souvent familier : nous allons voir comment l'Anonyme a su l'ennoblir. *Corneille* faisoit dire à *Viriate*, dans *Sertorius* ces vers assez profaïques à la vérité :

Quel rang puis-je garder auprès de son épouse ?
Aristie y prétend ; & l'offre qu'elle a fait,
Ou qu'on a fait pour elle, en assure l'effet.

L'Anonyme a suppléé ces Vers-ci :

Quel rang conserverai-je auprès de son épouse ?
L'intrigante *Aristie* est offerte à sa main ;
Aujourd'hui sa cliente, & sa femme demain.

L'intrigante *Aristie*, aujourd'hui sa cliente.
Le beau présent à faire qu'un pareil style !

Un autre défaut qui revient souvent dans ces corrections, puisque c'est ainsi que cela s'appelle, c'est d'étrangler quelquefois *Corneille*, dans la vue de le resserrer. & de lui faire perdre par-là l'effet de ses beaux mouvemens. Ce n'est pas toujours sans danger qu'on fait des retranchemens. On peut se méprendre aux longueurs. Tout ce qui est mal fait, paroît toujours faire longueur ; mais on est tout surpris quelquefois, qu'après avoir ôté d'une scène ce qui sembloit l'allonger trop, la scène reste mauvaise & sans effet. C'est que ce qu'on a ôté, demandoit plutôt à être refait. Cela est si vrai, que souvent, lorsqu'une scène a paru longue, parce qu'elle étoit manquée, on parvient à la rendre courte en y ajoutant.

Ce n'est pas que l'Anonyme n'ait corrigé des fautes ; mais nous a-t-il rendu les beautés qu'il a fait disparoître en même-tems ? Par exemple, *Corneille* fait dire par *Pompée* à *Sertorius* dans leur fameuse entrevue :

L'estime & les respects sont les justes tributs
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus.
Et c'est ce que vient rendre à la haute vaillance,
Dont je ne fais ici que trop d'expérience,
L'ardeur de voir de près un si fameux Héros,
Sans lui voir dans la main piques ni javelots,
Et le front désarmé de ce regard terrible,
Qui dans nos escadrons guide un bras invincible.

Il y'a des fautes dans ces vers. L'Anonyme, après les deux premiers, s'est contenté de dire :

Et je viens rendre hommage à la haute vaillance,
Dont je ne fais ici que trop d'expérience.

Mais, que deviennent ces belles images : *de voir de près un si fameux Héros, sans lui voir dans les mains piques ni javelots, & le front désarmé de ce regard terrible, &c.* Il falloit tâcher de corriger ces vers-là, & ne pas les supprimer, ou plutôt il falloit laisser *Corneille* tel qu'il étoit.

Ce qui nous a paru corrigé le plus heureusement, c'est un discours de *Pauline* à *Sévère*, que nous croyons devoir citer pour rendre à l'Anonyme la justice qui lui est due. Nous transcrirons l'ancienne & la nouvelle tirade, en soulignant les endroits qui ont été changés. Voici la manière de *Corneille*.

*Brisons-là. Je crains d'en trop entendre,
Et * que cette chaleur qui sent vos premiers feux,
Ne pousse quelque suite indigne de tous deux.*
Sévère, connoissez *Pauline* tout entière.
Mon *Polienôte* touche à son heure dernière.
Pour achever de vivre il n'a plus qu'un moment ;
Vous en êtes la cause, encor qu'innocemment.

* Ce de & ce que régis par le même verbe *je crains*, font une faute de langage que l'Anonyme auroit dû faire disparaître.

Je ne fais si votre ame , à vos desirs ouverte ,
Auroit osé former quelque espoir sur la perte ;
Mais sachez qu'il n'est point de si cruel trépas
Où d'un front assuré je ne porte mes pas ;
Qu'il n'est point aux enfers d'horreurs que je n'endure,
Plutôt que de souiller une gloire si pure ,
Que d'épouser un homme , après son triste sort ,
Qui de quelque façon soit cause de sa mort ;
Et si vous me croyez d'une ame si peu saine ,
L'amour que j'eus pour vous tourneroit toute en haine.
Vous êtes généreux , soyez-le jusqu'au bout.
Mon père est en état de vous accorder tout.
Il vous craint , & j'avance encor cette parole ,
Que s'il perd mon époux , c'est à vous qu'il l'immole.
Sauvez ce malheureux , employez-vous pour lui ;
Faites-vous un effort pour lui servir d'appui.
Je fais que c'est beaucoup que ce que je demande ;
Mais plus l'effort est grand , plus la gloire en est
grande.

Conserver un rival dont vous êtes jaloux ,
C'est un trait de vertu qui n'appartient qu'à vous ;
Et si ce n'est assez de votre renommée ,
C'est beaucoup qu'une femme , autrefois tant aimée ,
Et dont l'amour peut-être encor peut vous toucher ,
Doive à votre grand cœur ce qu'elle a de plus cher .
Soyez-vous enfin que vous êtes sévère .
Adieu. Résolvez-vous ce que vous devez faire .
Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer ,

Pour vous priser encor, je le veux ignorer.

Voici la tirade corrigée.

*C'en est assez. Je crains d'en trop entendre ;
 Qu'un discours où je vois reparoître vos feux ,
 Ne réveille un amour indigne de tous deux.
 Sévère, connoissez Pauline tout entière.
 Mon Polyecte touche à son heure dernière.
 Pour achever de vivre il n'a plus qu'un moment.
 Vous en êtes la cause, encor qu'innocemment.
 Je ne fais si votre ame à vos desirs ouverte ,
 Auroit osé former quelque espoir sur sa perte ;
 Mais sachez qu'il n'est point de pénible trépas ,
 Où d'un front assuré je ne porte mes pas ;
 Qu'il n'est point aux enfers d'horreurs que je n'endure
 Plutôt que de souiller une gloire encor pure ;
 Plutôt que de m'unir après son triste sort ,
 A quiconque seroit la cause de sa mort ;
 Et si vous conceviez une espérance vaine ,
 L'amour que j'eus pour vous se changeroit en haine.
 Vous êtes généreux, soyez-le jusqu'au bout.
 Mon père, jè le fais , vous accordera tout.
 Il vous craint ; & j'avance encor, sur sa parole ,
 Que s'il perd mon époux c'est à vous qu'il l'immole.
 Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui.
 Faites-vous un effort, devenez son appui.
 Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande ;
 Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est
 grande.*

*Secourir un rival dont vous êtes jaloux ,
Est un trait de vertu qui n'appartient qu'à vous.
Songez qui vous en prie , & montrez-moi Sévère.
Adieu. Résolvez-vous ce que * vous devez faire.
Si vous n'êtes plus tel que je l'ose espérer ,
Pour vous priser encor je le veux ignorer.*

A la réserve de *pénible trépas* , il n'y a guere là de corrections qui ne soient heureuses ; mais il faut avouer que ce n'est pas une habitude chez l'Anonyme. Et qu'on ne se figure pas que nous ayons fait de grandes recherches pour découvrir les fautes que nous avons relevées. Nous osons affirmer à nos Lecteurs , qu'en ouvrant au hasard l'Ouvrage dont nous parlons , ils en trouveront eux-mêmes de tout aussi graves ; ils trouveront des corrections semblables à celles-ci. C'est *Chimène* qui dit à *Rodrigue* pour l'engager à se défendre contre *Dom Sanche* :

*Rodrigue va combattre , & se croit déjà mort !
Celui qui n'a pas craint les Maures ni mon père ,
Va combattre Dom Sanche , & déjà désespère.*

Voltaire n'avoit rien critiqué dans ces vers là. Dans le dernier vers , *déjà* a choqué l'Anonyme ; il l'a donc corrigé , & voici ce qu'il a su mettre à la place :

Va combattre Dom Sanche , & de soi désespère.

* *Résolvez-vous ce que* , est encore de ces solécismes que l'Anonyme devoit corriger.

Il faut convenir que ce *de soi* n'est pas heureux. C'est pourtant ainsi que corrige l'Anonyme. Pour apprécier en un mot son travail, il change quelquefois, il gâte plus souvent, & presque jamais il ne corrige. Il a saccagé ces Tragedies avec une cruauté qui excite la pitié. On ne peut y jeter un coup-d'œil sans se figurer un champ de bataille, qui n'éta le auxyeux que le spectacle de troncs défigurés & de membres fracassés. Il est à présumer qu'avec la faculté de réussir à corriger *Corneille*, on auroit eu la sagesse de ne pas l'entreprendre.

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Jeudi 14 Décembre, on a représenté pour la première fois, le *Seigneur Bienfaisant*, Opéra ; paroles de M. R. de C. musique de M. Floquet.

Rien de plus simple que l'action de ce petit Ouvrage. Colin, en épousant Lise, a quitté son vieux père Julien, pour vivre avec les parens de sa femme. Cette préférence a irrité le vieillard, qui depuis ce moment ne veut plus voir son fils. M. de Merfans, Seigneur du village, veut faire cesser cette désunion, & profite des
noces

noces de sa fille pour présenter à Julien le tableau d'une famille heureuse. Déjà ému par ce spectacle, le villageois est vaincu par la douleur de Colin, qui vient embrasser ses genoux, & lui présenter un enfant provenu de son mariage avec Lise; il pardonne, il presse avec plaisir entre ses bras, Colin, Lise & son petit fils. Un orage s'élève; tous les Vignerons rassemblés au pressoir, se hâtent de regagner le village; Julien conduit sa famille dans sa chaumière. A peine l'y a-t'il introduite, qu'elle est frappée & incendiée par la foudre. Lise tremblante pour les jours de son fils, se présente sur le pan d'une muraille qui n'est pas encore achevée; la muraille est entraînée par un torrent qu'a formé l'orage; Colin s'élance au travers des débris, & sauve sa femme & son fils, tandis que quelques paysans arrachent son vieux père au trépas. Pendant que tout ceci se passoit, M. de Mersans a été informé du désastre qui a ruiné la famille de Julien, il vient la consoler, & entraîne ses vassaux aux noces de sa fille, qui, par de nouveaux bienfaits, leur fait oublier tous leurs maux.

J. B. Rousseau disoit que s'il étoit possible de faire un bon Opéra, il ne l'étoit pas qu'un Opéra fût un bon Ouvrage. Nous ne pensons point comme cet illustre Lyrique; nous croyons que, sans placer un faiseur d'Opéra dans la classe de nos grands Maîtres Tragiques ou Comiques, on peut lui accorder

Sam. 30 Décembre 1780.

K

beaucoup de mérite, même celui d'avoir fait un bon Ouvrage, quand il a assez bien connu la scène à laquelle il destinoit ses travaux, pour y plaire à l'esprit & à l'ame, sans sortir des conventions attachées à ce genre de spectacle, & qui le distinguent des autres. Il est vrai que nous ne regardons pas ce travail comme absolument facile; erreur dans laquelle beaucoup de gens sont tombés par faute de réflexion. Nous sommes persuadés au contraire que rien n'est moins aisé que la disposition d'une intrigue assez bien combinée pour intéresser, sans qu'elle ait besoin de développemens d'une certaine étendue, & assez bien filée pour entretenir la curiosité du Spectateur, sans lui laisser trop de choses à deviner. Il n'est pas plus facile d'écrire avec pureté, élégance, & quelquefois avec élévation, en s'interdisant l'usage des figures & des inversions auxquelles la Musique se refuse toujours, ou du moins qu'elle ne souffre que très-rarement. Ce style d'Opéra que tant de gens dédaignent, dont on parle avec tant de mépris, est le principal écueil contre lequel viennent échouer tous les Ecrivains du Théâtre de Polymnie. Tel qui a écrit élégamment une Comédie ou une Tragédie, croit qu'il réussira facilement dans un Ouvrage Lyrique; il se trompe. On applaudit à ses tableaux, à ses idées dramatiques, & l'on blâme son style. M. R. semble avoir été frappé de cette vérité quand, en par-

lant de sa nouvelle production, il a fait cette phrase que nous tirons de son Avertissement. " C'est un Poëme d'Opéra qu'il ne faut lire qu'aux représentations. " Il nous semble qu'un bon Écrivain doit porter plus loin ses prétentions ; il nous semble encore que Quinault a, quelquefois procuré aux gens de goût l'avantage de lire ses Opéras avec satisfaction dans le silence du cabinet, & qu'on doit lui savoir gré de ce soin. On ne sauroit nous accuser, sans injustice, d'une prévention marquée pour l'Auteur d'Amadis & d'Armide; nous avons eu le courage d'indiquer déjà une partie des défauts qu'on peut lui reprocher, & qui s'opposent à la trop grande réputation qu'on a voulu lui faire; mais nous avons dit avec raison, & nous croyons devoir répéter qu'il sera toujours, dans ce qu'il a de louable, un modèle à étudier par ceux qui voudront acquérir cette grace, cette mollesse de langage que demande la Musique du Théâtre. L'amitié qui nous unit avec M. R. ne nous empêchera pas de rapporter ici les reproches qu'on a faits au style du *Seigneur Bienfaisant*. On y a relevé des inversions dures, comme celle-ci, par exemple : *A mes genoux, qui tombe & les embrasse?* des expressions que le style lyrique n'est pas en usage d'admettre; *c'est le marc de Julien qu'on attend en ces lieux*; d'autres enfin dans lesquelles on a cru trouver plus que de la foiblesse; *sa maison, ses enfans sont au milieu de l'eau*, &c. Certainement M. R. fait écrire, & écrire avec goût :

les Ouvrages qu'il a donnés à la Comédie Françoise l'ont prouvé ; mais il ne s'est pas soumis à la manière adoptée jusqu'ici dans les Ouvrages Lyriques , & voilà ce qui a occasionné les censures auxquelles il est en butte. Nous ne pouvons l'approuver ni le condamner , les gens de goût décideront sur cet objet. Quant à l'intrigue de son Drame , M. R. déclare qu'il n'a voulu présenter que des situations & des tableaux. C'est sur ce dessein qu'il faut là juger ; or , si les situations en sont intéressantes , si les tableaux ont de l'effet , on ne lui doit que des éloges. Quelques personnes ont avancé que l'incident du second acte inspireroit plus d'effroi que d'intérêt : il nous paroît plaisant que ceux qui ont applaudi au spectacle hideux de Clytemnestre sanglante , entourée de furies armées de flambeaux , soient effrayés d'un orage & du danger où ses suites exposent quelques payfans dont , après tout , le péril passe comme un éclair : réflexion qui prouve , sans autre détail , combien cette Critique est mal fondée.

La Musique fait , à beaucoup d'égards , honneur à M. Floquet, Son ouverture est très-agréable, l'orage est d'un Maître ; tous les airs des ballets sont charmans , presque tous les morceaux d'ensemble sont bien composés ; mais on peut lui reprocher d'avoir pris souvent un

ton trop élevé pour le genre qu'il avoit à traiter. Quand nous avons entendu accompagner cet hémistiché, *suspendez vos travaux*, par un *rescendo*, où tous les effets d'harmonie que peut comporter un Orchestre sont accumulés avec toute la prétention du grand genre, nous nous sommes rappelés ces deux vers d'Horace :

Si dicentis erunt fortunis absona dicta

Romani tollent equites peditesque cachinnum.

Nous engagerons aussi M. Floquet à être moins complaisant pour sa mémoire. On a remarqué dans quelques-uns de ses morceaux, & principalement dans ses airs de ballers, des traits connus depuis longtemps. Que dans la chaleur de la composition un Musicien emploie une phrase qui ne lui appartient pas sans s'en appercevoir, cela n'est pas très-étonnant ; mais qu'à l'exécution il ne s'appërçoive pas de ses réminiscences, ou s'il les reconnoît, qu'il les laisse subsister, voilà ce qui nous confond ; car, enfin, c'est s'exposer, ou par négligence ou de son plein gré, au reproche le plus grave que puisse éprouver un Artiste.

Ces réflexions ne doivent point attrister M. Floquet, elles sont relatives à l'intérêt qu'il inspire, & aux espérances que donnent les excellens morceaux que l'on remarque dans cette nouvelle composition.

Les rôles de ce petit Drame ont été très-bien rendus par MM. Larrivée, Lainez

K iij

& Legros. M^{de} Saint-Huberti a surpassé notre attente dans le rôle de Life. Son abandon, son désespoir à l'instant où les jours de son fils sont menacés, d'un côté, par l'incendie, de l'autre, par le torrent, méritent de grands éloges. Nous commençons à craindre que le travail excessif que fait cette Actrice depuis deux mois, n'épuise ses moyens, & n'affoibisse sa santé au point de priver l'Académie Royale de Musique d'un sujet dont le zèle est aussi recommandable que ses talens deviennent intéressans. Les ballets du premier Acte sont de M. Daubervat; ils sont pleins de gaieté & de grâces, le dessin en est très-varié, les tableaux en sont vrais & piquans. On y distingue leur Auteur, & M^{lle} Théodore, M. Nivelon & M^{lle} Guimard. La pantomime du second Acte qui précède & suit le désastre de Julien, a été dirigée par M. Noverre, & lui fait le plus grand honneur. La fête au Château qui termine l'Opéra, est de M. Gardel l'aîné; elle a été universellement applaudie.

Nous devons encore parler de deux sujets. Le premier est M. Laïs; ce jeune Virtuose a chanté à la première représentation une longue Ariette que le Public n'a pas voulu entendre. Cette disgrâce, qui ne lui est point relative, ne doit point nous empêcher de rendre justice à la pureté, au goût & à la facilité de son chant. Nous désirons bien sincèrement que nos éloges, & le suffrage des gens honnêtes & éclairés, lui fassent

oublier le petit chagrin qu'on lui a donné, & le dédommagent de l'excessive rigueur des mécontents.

L'autre est une jeune fille nommée *Nanine*, que nous avons déjà vue dans *Andromaque*, & qui a représenté le petit-fils de Julien. Il est impossible d'avoir à son âge une intelligence plus étendue, un jeu plus intéressant & plus aimable. Nous ne savons à qui appartient cet enfant; mais nous craignons bien qu'on n'abuse de ses dispositions précoces, & qu'à force de l'exercer on n'use dans son germe un talent qui, ménagé avec soin, pourroit devenir quelque jour l'ornement d'un de nos Théâtres.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE même jour on a donné *Clémentine & Désformes*, Pièce en cinq Actes & en prose, par M. Monvel.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage quand il sera imprimé. Il a eu un fort grand succès : il faut en examiner les causes; mais les détails dans lesquels nous devons entrer nous sont interdits aujourd'hui, relativement au peu d'espace qui nous reste à remplir. Nous dirons seulement qu'on a eu tort d'imprimer que Grandisson en avoit fourni le sujet. Il n'y a entre les deux Ouvrages d'autre ressemblance que celle qui existe entre l'Héroïne du Drame & un des Personnages.

K iv

épisodiques du Roman qui portent tous deux le même nom , & dont l'Amour brouille la cervelle. Nous devons dire encore que le rôle de Déformes est joué par M. Molé avec une supériorité de talent qui ne peut qu'ajouter à la réputation dont il jouit , & qu'il mérite à tant d'égards.

COMÉDIE ITALIENNE.

Si quelque chose peut prouver sans réplique , que le Vaudeville reprend faveur de jour en jour , c'est le succès de *Cassandre Astrologue*, nouvel Opéra-Comique de MM. de Piis & Barré , représenté pour la première fois le Mardi , de ce mois. C'est une Comédie-Parade , nous dira-t-on , par conséquent un Ouvrage qu'il ne faut pas juger à la rigueur. Oui , mais si le genre réclame l'indulgence , le Théâtre sur lequel on le porte demande qu'on l'anoblisse , & qu'on s'occupe autant de la vraisemblance que de la gaité & de la décence. Or , supposons que Cassandre soit le plus imbécille de tous les hommes , il lui suffit de n'être pas sourd pour connoître le stratagème employé à l'effet de faire sortir Léandre du cabinet dans lequel il s'est caché avec Isabelle. Le déguisement de Colombine en Commissaire seroit tolérable si elle ne parloit pas ; mais elle fait plus , elle chante ; & c'est principalement quand une femme chante qu'il lui est impossible de

déguiser son sexe. Ajoutons à cette réflexion que Léandre , qu'elle affuble de son déguisement , chante aussi en sortant , & que la différence des voix doit éclairer Cassandre. Si jamais situation fut relative à la Parade, c'est le déguisement de Léandre en bossu ; ce qui doit y ajouter encore , c'est le choix ridicule des Airs & des Vaudevilles qu'on y chante , comme la *Fricassée* , la *Bourbonnoise* , &c. mais ce n'est pas-là de la gaieté ; c'est du Bas & du très-Bas Comique. Nous savons que dans des Spectacles destinés principalement au peuple , les gens qui forment la bonne compagnie , vont quelquefois rire des extravagantes facéties qu'on y représente ; mais ce qui les amuse sur ces Théâtres , exciteroit leur humeur sur une Scène plus noble. Ne bannissons pas la gaieté , mêlons-y même un grain de folie , & laissons la parade au peuple. Ces observations sont sévères ; mais ceux qui ont imaginé & exécuté les *Vendangeurs* , sont plus faits que d'autres pour sentir la justesse de nos reproches : c'est d'ailleurs travailler pour leur gloire , que de les arrêter quand ils quittent le genre qui peut les honorer.

Nous ne parlerons qu'en passant d'un *Pigmalion* représenté pour la première fois le Samedi 16 Décembre , & qui n'a pas revu le jour. Cette triste & inintelligible rapsodie est , dit-on , d'un homme de Let-

tres couronné dans une de nos Provinces , & qui n'a pas été tout-à-fait aussi heureux sur les Théâtres de Paris. Quel qu'en soit l'Auteur, il fera bien de garder l'anonyme. La Musique est de M. Bonezy ; elle est presque aussi triste que le Drame ; mais il ne faut pas juger un Musicien avec rigueur, quand il débute pour la première fois sur notre Scène, sur-tout quand il a eu le malheur de travailler sur un sujet fait, non pas pour échauffer son génie, mais pour l'éteindre.

V A R I É T É S.

RÉFLEXIONS sur la dernière Séance de l'Académie de Bordeaux.

L'ACADÉMIE de Bordeaux n'a point adjugé de Prix cette année ; aucun des Mémoires qu'elle a reçus, ne lui a paru mériter la Couronne. Elle a proposé les mêmes sujets pour l'année prochaine ; elle invite les Auteurs à méditer long-temps avant de prendre la plume, & à être persuadés qu'on ne peut bien écrire que sur ce qu'on fait très-bien.

A ces sujets qu'elle propose de nouveau, elle en a ajouté un qu'il ne sera pas plus aisé de traiter dignement ; c'est l'Éloge de Montesquieu. La gloire des grands Hommes est sujette à des révolutions assez rapides, comme tout ce qui dépend de l'opinion des hommes. L'histoire des Ouvrages d'Aristote, mis à côté de nos livres sacrés, & condamnés au bûcher presque dans le même temps, n'est pas, à beaucoup près, une histoire unique. Le sort d'Aristote est celui de presque tous les hommes de génie. On diroit que l'esprit humain n'a pas de quoi les juger : on les adore,

ou on les blasphème. Nous les traitons précisément comme tout ce qui est au-dessus de l'humanité. On croit communément que la mort d'un grand Homme met fin aux injustices qui ont persécuté sa vie ; & cela seroit vrai , sans doute , si ses Ouvrages descendoient avec lui dans son tombeau ; mais sa gloire reste parmi nous , & l'envie est immortelle comme sa gloire. L'histoire des Lettres & de la Philosophie ne confirme que trop cette triste vérité. Lorsqu'un homme de génie a mérité , dans son genre , une place qui paroît devoir être toujours la première , tous ceux qui viendront après lui , s'efforceront presque toujours de lui ôter sa place , parce qu'ils ne veulent pas avoir la seconde. Il importe assez peu que l'homme de génie soit mort ou vivant , sa gloire est toujours vivante , & c'est à elle qu'on en veut. Depuis dix à douze ans , par exemple , tous ceux qui écrivent sur les Loix & sur l'administration des États , ont toujours un petit préambule dans lequel ils se flattent de démontrer avec évidence que Montesquieu n'a rien entendu à ces choses-là. Tout ce qu'ils découvrent dans l'Esprit des Loix , c'est que Montesquieu étoit un bel-esprit & un Président à Mortier. Ils vous diront bien encore que l'Auteur de l'Esprit des Loix a été le Descartes de la Législation ; mais ce n'est qu'une manière modeste de faire entendre qu'ils en sont , eux , les Newton. Enfin , il ne paroît presque plus de pamphlet politique dans lequel l'envie ne montre autant de haine pour l'Esprit des Loix , qu'elle a pu en avoir il y a trente ans pour Montesquieu lui-même.

Si l'Académie de Bordeaux avoit proposé l'Eloge de ce grand Homme il y a quinze ans , à-peu près , on auroit pu dire : » Louer Montesquieu ! eh , qu'est-ce qui le blâme ? » Mais jamais son Éloge n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Il ne s'agit plus seulement de célébrer sa gloire , il faut la défendre. Elle

K vj

a été attaquée, il n'y a pas long-temps, dans le Journal même où nous écrivons, & dans un article qui paroît avoir été très-remarqué par le Public. L'Auteur de cet article n'est pas seulement notre confrère, il est encore notre ami; mais nous ne voyons dans ces deux titres que de nouveaux droits de le combattre avec plus de liberté.

Il lui reproche de ne se *placer jamais à l'entrée* de son sujet. Mais il est un peu plus beau, ce me semble, de pénétrer tout de suite dans tout ce que son sujet a de plus profond & de plus difficile à pénétrer. L'essentiel, je crois, est d'entrer avant dans son sujet, & non de se montrer à l'entrée. Il lui reproche de s'arrêter trop long-temps à comparer ses connoissances *positives* à ses *idées théoriques*. Mais l'objet de l'Esprit des Loix est moins encore de donner la théorie des Loix à établir, que de développer l'esprit des Loix déjà établies. Il s'ensuit qu'on lui reproche de n'avoir pas fait un Ouvrage différent de celui que demandoit & qu'annonçoit son sujet. » Montesquieu cite souvent un fait particulier à côté d'un » principe général. » Mais il ne cite ce fait ni comme la source ni comme la preuve de son principe; il le rapporte uniquement comme une image sensible qui peut aider l'esprit à saisir une idée générale. On sait que les principes, dans ce genre, ne peuvent être que le résultat d'un grand nombre de faits. Montesquieu en cite un ou deux pour que ses lecteurs se rappellent plus facilement tous les autres. S'il les eût cités tous, il eût fait des *in-folio*; mais les Montesquieu ne font point des *in-folio*. On voit par-là combien il est injuste de lui reprocher d'avoir tiré ses principes des usages obscurs de quelques peuples ignorés. Il ne faut pas, ce me semble, un grand effort d'indulgence pour présumer que Montesquieu n'a pu donner, au genre-humain comme des règles générales, les coutumes bizarres de quelques peuples

de la Mingrèlie ou de la Floride. On prétend enfin qu'il arrive à son but par un chemin opposé à celui qui devoit l'y mener. Je ne comprends pas trop comment on arrive à un but par un chemin qui doit conduire à un but opposé. En général, le reproche de défaut d'ordre & de méthode, est celui qu'on fait le plus souvent à l'Auteur de l'Esprit des Loix. On en parle comme d'un homme qui ne fait jamais où il va. Il est surprenant que cet homme, qui ne fait où il va, arrive pourtant toujours aux plus grandes vérités. En ce cas, on doit avouer que le hasard le sert beaucoup mieux que la méthode la plus exacte ne peut servir les autres. Mais peut-être est-ce avec plus de circonspection qu'il faudroit affirmer qu'un Ouvrage tel que l'Esprit des Loix, manque absolument d'ordre & de méthode. Pour en juger avec quelque prudence, il faudroit être bien sûr d'avoir saisi l'ensemble de toutes les idées d'un Écrivain; car l'ordre n'est que la place que chaque partie doit avoir dans un Ouvrage * & il faut embrasser le tout d'une seule vue pour juger de la distribution des parties. Que de choses dans l'Esprit des Loix! & qu'il y a peu de lecteurs dont l'attention soit assez forte, dont la curiosité soit assez constante pour suivre cette chaîne immense d'idées! Il n'est pas plus facile de juger la méthode de Montesquieu, que de mesurer son génie. L'ordre échappe naturellement à nos foibles regards dans tout ce qui est vaste & immense. Cela est vrai des productions du génie, comme des phénomènes de la nature. Parmi les corps célestes, il en est quelques-uns qui, dans leur

* *Ordinis hæc virtus erit & venus, aut ego fallor,
 Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici,
 Pleraque differat, & præsens in tempus omittat.*

cours, traversent plusieurs systèmes de mondes. On a cru que leur marche étoit irrégulière, & que leur mouvement n'avoit point de centre; mais la régularité de leurs mouvemens & de leur marche, seroit sans doute sensible à nos regards, si nous pouvions suivre leurs révolutions à travers tous les systèmes de mondes qu'ils parcourent. Cette comparaison n'a rien d'exagéré lorsqu'il s'agit du génie de Montesquieu & de l'Esprit des Loix; & quand on parle de ces grands objets, il est difficile de ne pas oublier quelquefois qu'on ne fait qu'un article du Mercure*.

L'Éloge de Montesquieu, pour n'être pas au-dessous de son sujet, pour avoir même quelque utilité, doit être moins un discours oratoire, qu'un ouvrage de philosophie; & même le plus sûr moyen d'être éloquent, sera d'approfondir le génie de ce grand Homme. On doit posséder assez bien toutes ses idées pour y répandre un nouveau jour, & éclairer les intervalles qu'il a laissés dans l'obscurité. Chaque branche de nos connoissances a une histoire. Celle

* Je suis loin de prétendre qu'il faille adopter tous les principes de Montesquieu. Parmi les critiques qu'on a faites de l'Esprit des Loix, il y en a sans doute de justes & de fondées; mais celles-là n'ont été faites que par des hommes assez supérieurs pour admirer beaucoup le génie qui a créé l'Esprit des Loix. Dans un Ouvrage qui paroît depuis quelques années, je trouve, par exemple, cette question : *Montesquieu n'a-t-il pas voulu faire les hommes pour les Gouvernemens, au lieu de faire les Gouvernemens pour les hommes ?* Quand on ne trouveroit pas cette question dans un des Ouvrages de ce siècle qui a eu le plus de Lecteurs & de succès, qui a répandu le plus de lumières sur le commerce de l'Europe, il seroit facile de deviner qu'elle a été faite par un Philosophe qui a approfondi les objets de l'Administration des Etats.

de la Législation politique en Europe commence à Machiavel , & se termine aux Philosophes connus sous le nom d'Économistes. Un moyen de bien louer Montesquieu , seroit de tracer un tableau de toutes les idées neuves trouvées par plusieurs hommes de génie , dans cet intervalle de plusieurs siècles , & de comparer ensuite ce tableau à un autre tableau qui seroit formé des seules idées neuves que l'on trouve dans l'Esprit des Loix. On peut croire qu'il y auroit quelque danger à opposer ainsi un seul homme à plusieurs grands Hommes ensemble. Quant à nous , nous sommes convaincus , d'après un examen très-réfléchi du moins , s'il n'a pu être approfondi , que Montesquieu seul a eu plus d'idées neuves & fécondes que tous les Philosophes qui ont écrit dans le même genre avant & après lui. Mais ce résultat , quand même il seroit incontestable , ne donneroit pas à son Panégyriste le droit de manquer d'estime pour les Écrivains utiles qui ont parlé de l'Esprit des Loix avec le moins de respect. Pour venger la mémoire de Montesquieu , il suffit de bien montrer tout son génie ; & ce n'est pas dans son Éloge qu'il conviendrait de traiter sans égard des Philosophes à qui l'on doit des lumières nouvelles. S'il y a quelque chose d'évident dans les discussions philosophiques , c'est que le ton du mépris & de la hauteur n'ajoute rien à l'évidence des raisons ; & que si ce ton est ridicule quand on parle d'un homme tel que Montesquieu , il est injuste & malhonnête toutes les fois que l'on combat des Écrivains dont les intentions sont droites & pures.

On comprend , d'après tout ce que nous venons de dire , combien un Éloge de Montesquieu doit être difficile à faire. Mais il y a une chose qui le rend plus difficile encore , c'est que nous avons déjà un Éloge de ce grand Homme , & que cet Éloge est fait par M. d'Alembert. On n'aura point à combattre son Ouvrage dans le concours de l'Académie de Bor-

deaux ; mais il sera difficile de lui disputer le prix dans le grand concours du Public & de la Postérité.

La Séance de l'Académie de Bordeaux fut remplie par diverses lectures.

M. le Président Loret lut d'abord un *Essai sur ce qui constitue le mérite principal d'un Ouvrage*. Son sujet le conduisit à des recherches très-fines & très-ingénieuses sur le style & sur le goût. Elles furent rendues avec assez de clarté pour être généralement applaudies. La manière dont il parla du bon goût , le faisoit sentir , & prouva combien le goût fait de progrès dans les provinces. On ne sauroit trop s'appliquer sans doute à le répandre ; & quoi qu'ayent pensé sur cet objet des hommes du premier mérite , les Académies de province doivent cultiver le bon goût avec autant de soin que les sciences : il n'est pas même impossible qu'elles le cultivent avec le même succès. Si on a pensé le contraire, c'est probablement parce qu'on n'a pas eu une juste idée du secours que les Belles-Lettres & les Sciences se prêtent les unes aux autres ; c'est parce qu'on n'a pas assez vu combien l'art d'écrire avec goût tenoit à l'art de penser avec justesse , & combien il étoit impossible d'avoir de bons Philosophes parmi des Savans qui ne seroient pas de bons Écrivains. On a dit qu'il ne falloit pas cultiver les Lettres en province, parce que le goût y est mauvais ; mais c'est précisément parce que le goût y est mauvais , qu'il faut y cultiver les Lettres ; car c'est le plus sûr moyen d'y répandre le bon goût. On ne l'a pas acquis autrement dans la Capitale, où il a été aussi mauvais. Si du temps de Voiture on avoit conseillé aux Écrivains François de renoncer à être Poètes ou Orateurs , par la raison que leur goût n'étoit pas fermé encore , ils auroient pu répondre avec assez de raison , ce me semble , que ce n'étoit pas le bon goût qui faisoit les Orateurs

& les Poètes, mais que c'étoient les Poètes & les Orateurs qui faisoient le bon goût. Si Corneille n'avoit pas fait d'abord des pièces de très-mauvais goût, il n'eût pas fait, quelques années après, le Cid, Cinna & Rodogune. Les richesses & le luxe ont appelé dans nos provinces tous les Arts de la Capitale : on y élève des monumens en tous les genres ; toutes les villes un peu considérables ont de très-belles Salles de Spectacle ; on veut y jouir des Arts : on les juge ; il faut donc nécessairement qu'il y ait dans nos provinces un bon ou un mauvais goût ; & dans cette alternative, il seroit peu raisonnable de ne pas prendre tous les moyens d'avoir celui qui est bon. Les détracteurs même de l'Académie Française, conviennent assez généralement qu'elle a contribué à perfectionner le goût dans Paris. On peut présumer que nos provinces pourront avoir un jour la même obligation à leurs Académies. Si le bon goût est une espèce de luxe, c'est du moins le seul qui mérite d'être encouragé par des Sages, & d'être répandu par-tout où il y a des hommes ; c'est le seul qui nous donne des jouissances dont nous puissions nous honorer à nos propres yeux. Quand les progrès de la civilisation nous ont éloignés de la simplicité de la nature, le bon goût & les plaisirs que nous lui devons, peuvent seuls nous dédommager de la perte de notre innocence. Dans notre vie artificielle, tous nos sens sont bientôt usés ou fatigués ; mais le bon goût est un sens nouveau que nous recevons de la Société, & c'est celui par lequel nous jouissons davantage de tout ce qu'elle peut faire pour notre bonheur. Puisque c'est donc un bien ou le dédommagement de beaucoup de pertes, il faut le répandre ; il faut qu'il serve aux plaisirs de la Nation entière, & non pas seulement à la parure de la Capitale.

M. Cazalet, à qui Bordeaux est redevable d'un Cours public de Chimie, lut ensuite un Mémoire où

il rendoit compte de quelques nouvelles expériences qu'il a faites sur le phlogistique & sur l'alkali volatil. Le Public ne parut point étonné du passage d'un morceau de Littérature à un Mémoire sur des expériences chimiques. M. Cazalet en rendit compte dans un style très-clair & très-méthodique; & dans les Sciences naturelles, l'esprit aime toujours tout ce qu'il peut comprendre sans fatigue.

M. Latapy, qui vient de parcourir l'Italie & la Sicile en Naturaliste, lut une description de l'Etna : il étoit difficile de parler de ce Volcan d'une manière intéressante & nouvelle, après cette superbe description qu'en a donnée M. Bridoyne, qui peint en Poète ce qu'il a observé en Philosophe. M. Latapy prouva qu'on peut décrire toujours avec des couleurs qui nous sont propres, ce qu'on a vu & senti par soi-même : & l'on paroît juger que sa Description pouvoit être mise à côté de celle de M. Bridoyne.

M. Dupaty, Président à Mortier du Parlement de Bordeaux, termina la Séance par la lecture de deux morceaux. Le premier étoit une Traduction d'un chapitre de l'Histoire de la Société Civile, de Ferguson; le second, un tableau précis des vices de la Procédure criminelle chez tous les peuples dont la Législation nous est connue. Ce dernier morceau étoit extrait d'un grand Ouvrage *sur les Loix Pénales*, auquel M. Dupaty travaille depuis quelques années. Il fut très-applaudi dans les deux morceaux. Les applaudissemens que M. Dupaty reçoit dans toutes les circonstances semblables, ont quelque chose de plus touchant encore que ceux qu'on accorde au talent. On y sent cet amour & ce respect que la justice publique s'empresse de prodiguer à la vertu qui a besoin de consolation. Mais les malheurs de M. Dupaty sont finis, car il va reprendre ses travaux; on ne peut plus lui contester le droit de sacrifier tous les momens de sa vie au bonheur public. Ceux même

qui s'opposoient le plus à le voir élevé à la Magistrature où le Souverain l'a placé, l'en jugeront digne sans doute, en voyant de plus près encore les talens & les vertus qu'il y exercera; & ils finiront par bénir eux-mêmes l'autorité qui les a contraints à avoir un si digne confrère. Des hommes qui consacrent leur vie aux mêmes devoirs & aux mêmes vertus, ne peuvent être long-temps ennemis; & si des préventions & des circonstances malheureuses les divisent quelque temps, la vertu les réconcilie bientôt pour toujours.

Les travaux de sa nouvelle charge, loin de détourner M. Dupaty du grand Ouvrage qu'il a entrepris, lui donneront de nouveaux moyens de le porter à sa fin & à sa perfection. L'exercice des fonctions de sa place, sera une des meilleurs études de son sujet. C'est là qu'il verra également & les artifices du crime qui cachent le coupable & les subtilités des Loix qui exposent l'innocence. Il aura sans cesse sous les yeux les maux dont il veut chercher les remèdes; & ce spectacle qui remplira son ame de douleur, excitera continuellement l'activité de sa pensée. Ceux qui raisonnent sur les Loix criminelles, vivent communément trop loin des Juges, des accusés, des prisons, des tortures & des coupables; & tel Jurisconsulte a défendu toute sa vie la nécessité de la question, qui l'eût proscrite avec horreur, s'il avoit été condamné à la voir donner une seule fois. M. Dupaty trouvera à cet égard des avantages plus heureux encore dans sa nouvelle place. S'il n'appartient qu'au Souverain de faire des réformes dans la Législation, le Magistrat a du moins le pouvoir de proscrire tous les abus qui ont été ajoutés aux erreurs des Loix par l'ignorance barbare des Commentateurs, & l'autorité absurde des usages. Ses idées peuvent devenir utiles au moment même qu'il les conçoit. Cet encouragement du travail, si doux & si nécessaire, manque presque tou-

jours au Philosophe obscur qui médite dans son cabinet sur les objets de la félicité publique. La gloire seule peut donner de l'autorité au génie, & la gloire est si tardive, que les générations s'écoulent avant qu'un Philosophe ait produit quelque changement heureux dans les institutions sociales. Presque toujours il se voit séparé de sa récompense par l'intervalle de plusieurs siècles. Il gémit alors d'une obscurité qui fait ordinairement son bonheur. Alors il envie aux hommes en place le pouvoir qu'ils ont de faire du bien ; car la vertu la plus modeste a aussi son ambition.

(Cet Article est de M. Garat.)

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ANNALLES de la Vertu, ou Cours d'Histoire à l'usage des jeunes Personnes, par l'Auteur du Théâtre d'Éducation, 2 Volumes in-8°. Prix, 10 livres brochés. Il y a quelques Exemplaires grand papier, 15 livres brochés. A Paris, chez Lambert & Baudouin, Imp. Libraires, rue de la Harpe, près Saint Côme.

Almanach des Rendez-Vous, pour 1781, broché 12 sols, chez les mêmes Libraires.

Principes de Géographie, à la portée des Enfants, & à l'usage des Élèves de l'Institution de la jeune Noblesse, par M. Lemoine, Instituteur. A Paris, chez l'Auteur, grille de Chaillot, & chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques, brochure in-12. Prix, 1 livre 4 sols.

L'Amour au Temple de l'Hymen, par M. Mayeur, in 8°. A Paris, chez Aubry, Libraire, au coin du Boulevard du Temple.

Pissot & Théophile Barrois le jeune, Libraires, quai des Augustins, viennent de mettre en vente une Collection choisie des plus célèbres Auteurs Anglois, Italiens, Espagnols & Allemands, Partie Angloise (même format, papier & caractère que les Auteurs Italiens de Prault), *Joseph Andrews*, 2 vol. Prix, 5 liv. — *Voyage à Malthe & en Sicile*, 2 vol. 5 liv. — *Nuits d'Young*, auxquelles on a ajouté trois Poèmes du même Auteur, 2 vol. 5 liv.

On trouve chez les mêmes Libraires : *Tom-Jones*, 4 vol. Prix, 10 liv. — *Le Paradis perdu de Milton*, suivi du *Paradis reconquis*, *Lycidas*, *l'Allegro & il Penseroso*, 2 vol. 5 liv. — *Toutes les Œuvres en Vers d'Adisson*, auxquelles on a joint la Tragedie de *Caton*, 1 vol. 2 liv. 10 sols. — *Les Saisons de Thompson*, 1 vol. 2 liv. 10 sols. — *Robinson Crusé*, 1 vol. 2 liv. 10 sols. — *Les Lettres de Myladi Wortley Montague*, écrites dans le cours de ses Voyages en Europe, en Asie & en Afrique, 1 vol. 2 liv. 10 sols. — *Le Voyage Sentimental*, avec la Vie de l'Auteur & un petit Roman Politique, 1 vol. 2 liv. 10 sols. — *Le Ministre de Wakefield* 1 vol. 2 liv. 10 sols.

Tous ces Ouvrages se vendent séparément 2 liv. 10 sols le Volume broché, port franc, par la poste ; mais les Personnes qui prendront les dix-huit Volumes à-la-fois ne les payeront que 2 liv. 5 sols brochés, & 2 liv. 15 sols reliés en veau à l'Angloise, francs de toute espèce de frais, soit de port, soit d'emballage, par les Messageries. Il y a quelques Exemplaires en papier de Hollande, qui se vendent 5 liv. chaque Volume broché, & 6 liv. relié en veau écaillé doré sur tranche. On est prié d'affranchir les Lettres & le port de l'argent.

Vie de Jean Bart, Chef d'Escadre sous Louis XIV, Volume in-12. Prix, 1 livre 15 sols. A Paris, chez Belin, rue Saint Jacques.

Vingt-unième Volume in-8°. de l'*Histoire Universelle*, nouvellement traduite de l'Anglois. A Paris, chez Moutard, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins.

Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Tome second d'environ 900 pag. par M. Perilhe, Professeur de Chimie au Collège Royal de Chirurgie de Paris, & Docteur en Médecine. A Paris, de l'Imprimerie Royale. C'est la continuation de l'Histoire dont M. Dujardin publia le premier Vol. en 1774. Ce second Tome se vend chez l'Auteur, rue & vis-à-vis le cul-de-sac du Paon, à côté des Écoles de Chirurgie. Prix broché, 12 liv. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. On trouve le premier & le second Volume chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Mémoires de Fanny Spingler, Histoire Angloise, par Mde. Beccary. A Paris, chez Knapen & fils, Libr. Impr. au bas du pont S. Michel. 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv. br.

Analyse des Infinimens petits, pour l'intelligence des lignes Courbes, par M. le Marquis de l'Hôpital. Nouvelle édition, revue & augmentée par M. le Févre. Vol. in-4°. Prix relié, 12 liv. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine, près du Pont Neuf.

Recherches Physiques sur le Feu, par M. Maral, Docteur en Médecine, & Médecin des Gardes-du-Corps de Mgr le Comte d'Artois. Vol. in-8°. avec

Figures. — Découvertes du même Auteur sur la Lumière, constatées par une suite d'expériences nouvelles. Vol. in-8°. Ces deux Ouvrages se vendent chez Jombert, Libraire, rue Dauphine, à Paris.

Voyage en Sicile & à Malthe, traduit de l'Anglois de Brydone, par M. Dêmeunier. Nouvelle Édition, revue & corrigée. 2 Vol. in 12. A Paris, chez Delalain le jeune, rue S. Jacques.

Physique du Monde, par M. le Baron de Marivetz & par M. Goussier, in-4°. Tome premier. A Paris, chez Quillau, Imprimeur-Libraire, rue du Foulard, & chez Lafosse, Graveur, rue du Carrousel.

Atlas & Description Minéralogique de la France, par MM. Guettard & Monnel, publié par M. Monnel d'après ses nouveaux voyages; première Partie, contenant le Beauvoisis, la Picardie, le Boulonnois, la Flandre, le Soissonnois, la Lorraine Allemande, une partie de la Lorraine Françoisse, le Pays Messin & une partie de la Champagne, Volume in-folio. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs; Desnos, Libraire, rue Saint Jacques, & Jombert, Libraire, rue Dauphine.

L'Art du Fabricant de Velours de coton, par M. Roland de la Platière, Inspecteur Général des Manufactures de Picardie, in-folio, première Partie. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Éloge de Clément XIV, Traduction libre de l'Italien sur la seconde Édition; par le Père Lieutaud, Volume in-12. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

Discours qui a remporté deux prix d'éloquence à l'Académie de Besançon sur ce sujet : Les funestes effets de l'Égoïsme, par M. Nonel de Bonrepos, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre. On trouve chez le même Libraire les *Lettres de William Coxe à M. W. Melmoth sur l'État Politique, Civil & Naturel de la Suisse*, traduites de l'Anglois, & augmentées des Observations faites dans le même Pays par le Traducteur, Volume in-8°. Prix, 3 liv. broché.

Durée du Jour, Durée de la Nuit, en deux Tableaux imprimés, chacun de 11 pouces de haut, sur 5 de large, propres à être apposés à une cheminée d'appartement. En feuilles, 12 sols. A Paris, chez Lottin l'aîné, rue Saint Jacques, près Saint Yves.

T A B L E

<i>V</i> ERS à Mlle de Béthune,	Comédie Française	243
	193 Comédie Italienne,	224
<i>A</i> Mlle Laguerre,	194 Réflexions sur la dernière	
<i>Enigme & Logogriphe</i> ,	196 Séance de l'Académie de	
<i>Des Récréations Dramatiques</i> ,	Bordeaux,	216
	199 Annonces Littéraires.	236
<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	216	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 30 Décemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 29 Décembre 1780. DE SANCY.

T A B L E.

J OURNAL POLITIQUE	<i>Hambourg,</i>	5
<i>Constantinople,</i>	1 <i>Cadix,</i>	7
<i>Copenhague,</i>	2 <i>Londres,</i>	11
<i>Stockholm,</i>	3 <i>Versailles,</i>	29
<i>Varsovie,</i>	4 <i>Paris,</i>	30
<i>Vienne,</i>	5 <i>Bruxelles,</i>	42

A V I S.

UN Planisphère Céleste de 14 pouces de diamètre, qui a pour centre *le Pole Boréal du Monde*, & qui s'étend jusqu'au trente-troisième degré de déclinaison australe, avec une petite instruction, & l'Hémisphère supérieur d'une petite Mappemonde, enluniné, monté & prêt à s'en servir, par le Père Chrysologue de Gy, Capucin. Prix, 6 livres. A Paris, chez Mérigot l'aîné, quai des Augustins, & chez Perrier & Verrier, Géographes, à l'Hôtel de Soubise; à Versailles, chez Blaizot, Marchand d'Estampes, rue Satori.

Les grands Planisphères Célestes du Père Chrysologue, intéressans par les propriétés relatives à la Géographie Astronomique qu'il y a ajoutées, se trouvant néanmoins difficiles à monter & à transporter, il a fait le petit que nous annonçons pour que l'on puisse se servir plus facilement des grands en feuilles. Les Commencans pourront même se passer des grands. Nous ne répéterons pas ici les avantages de ces Planisphères, qui sont détaillés dans notre Journal du mois d'Avril 1779. Nous observerons seulement, 1°. que l'Auteur a fait

changer la forme des Étoiles sur les grands , & qu'elles sont très-distinctes & apparentes ; 2°. qu'il a conservé sur le petit les mêmes usages que sur les grands ; 3°. qu'il y a ajouté , de même que sur les grands , une seconde division de l'année pour l'équation du temps ; 4°. qu'une soie enfilée d'un grain , & attachée au centre des Planisphères , ne suffiroit pas pour résoudre , même le quart des problèmes , si on n'avoit pas , au moins , le petit monté ; 5°. qu'on en montera pour les différens horizons que les Provinces & même les Pays étrangers pourroient demander.

L'Auteur a projeté aussi , sur le même plan , un autre petit Planisphère portatif , de 5 pouces de diamètre , pour obvier aux inconvéniens des alignemens dans la connoissance des Étoiles. Ce dernier enluminé monté , 4 livres 10 sols , chez les mêmes Marchands , chez qui l'on trouve aussi une Mappemonde de deux feuilles , par le même Auteur.

Monsieur le Comte de Tressan nous a priés d'avertir le Public qu'il a appris qu'un Libraire de Province se propose de publier un Recueil des Extraits de Romans qui lui sont attribués , & qui sont déposés dans la Bibliothèque des Romans , il défavoue cette Edition frauduleuse ; il avertit que que plusieurs de ces Extraits ont été très-altérés ; qu'ils sont remplis de fautes d'impression ; & que s'il prend un jour le parti de faire imprimer le Recueil de ces Extraits , ce sera sur les manuscrits qu'il a conservés ; il y joindra des Notes étendues sur les trois époques auxquelles on peut rapporter ces Romans François.

MERCURE DE FRANCE,

(N^o. 50.)

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1780.

*AVIS à MM. les Souscripteurs du Mercure
de France , Politique , Historique &
Littéraire , pour l'année 1781.*

LA réunion du *Journal de Politique de Bruxelles*, avec le *Mercure de France*, & des Souscriptions du *Journal François*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal des Dames*, de la *Gazette de Littérature*, & du *Journal intitulé, Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*; le nombre & le mérite des Rédacteurs & des Coopérateurs attachés à cet Ouvrage *, les efforts du Brevet du *Mercure*, qui n'a épargné ni dépenses ni soins pour répondre aux desirs du Public & aux intentions du Ministère, ont enfin assuré à cet Ouvrage périodique, le plus ancien & le plus varié

* Indépendamment de cinq à six Gens-de-Lettres qui se sont chargés de l'Analyse des Livres nouveaux, il y a quatre Rédacteurs pour le *Mercure*. Un pour la partie Politique, un pour les Spectacles & tout ce qui y a rapport, un troisième pour les Poésies fugitives & les Contes, & un quatrième qui rédige tout ce qui ne regarde pas la Politique, les Spectacles, la Poésie & les Contes.

des Journaux, tout le succès que le Sieur Panckoucke pouvoit en attendre.

La patrie Politique, publiée hebdomadairement, annonce les nouvelles presque aussitôt que les Gazettes, & les a même quelquefois précédées par le feuillet séparé qu'on a souvent joint à ce Journal, toutes les fois que l'arrivée d'une nouvelle intéressante l'a déterminé. Elle contient, ainsi que les Journaux Politiques étrangers, dans le plus grand détail, l'histoire des faits les plus intéressans, & toutes les pièces qui méritent d'être transmises à la postérité. On a joint sur les Couvertures l'état exact des Prises des Vaisseaux.

Ce Journal jouit de la même liberté que les autres Gazettes étrangères & Journaux Politiques, dont la circulation est permise en France.

Le Mercure de France est remis régulièrement à la grande & petite Poste le Samedi matin. Quoique ce Journal soit augmenté de 64 feuilles par an, & paroisse 52 fois au lieu de 16, le prix en est, comme ci-devant, de 32 liv. pour la Province, & pour Paris, de 30 liv. port franc. Les personnes de Paris qui vont passer six mois en campagne, n'ont rien de plus à payer.

On s'abonne en tout temps à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Il faut avoir attention d'affranchir le port de l'abonnement par lettres.

On prie avec instance Messieurs les Abonnés de renouveler de bonne heure leur abon.

1781. Le mois de Janvier étant la grande époque des Souscriptions, la nécessité de réimprimer sur le champ une multitude d'adresses, oblige souvent à des retards d'un Ordinaire pour les personnes qui ne préviennent point assez tôt du renouvellement de leur abonnement.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Octobre.

IL s'est élevé des troubles à Alep & dans toute cette échelle. Abdourahman Pacha, qui en étoit ci-devant Gouverneur, a encouru la disgrâce de la sublime Porte. On ignore les griefs qu'on forme contre lui ; mais on fait qu'Abdi Pacha, a ordre de le poursuivre & de l'exterminer. On regarde celui-ci comme l'auteur de la disgrâce de celui-là ; les habitans de cette échelle craignent beaucoup de l'avoir pour Gouverneur ; il l'avoit été déjà de Salonique, & avoit perdu cette place par ses cruautés & ses extorsions. La Porte, au lieu de l'en punir, crut avoir besoin de ce caractère féroce & ferme, pour appaiser un tumulte qui s'étoit élevé à Adéma ; il remplit cette commission avec un succès qui fit oublier ses anciens torts, & lui acquit une grande considération. Il fut l'augmenter, en se faisant un parti dans le Ministère & dans le Serrail ; on ne doute pas qu'il n'ait noirci Abdou-

2 Décembre 1780.

a

rahman , qui a été déclaré rebelle. Abdi Pacha qui a ordre de le poursuivre , aura bien des difficultés à surmonter , parce qu'il s'est retiré dans un pays dont il est maître , & sur une montagne inaccessible , qu'on appelloit , du tems des Romains , la Porte d'Asie. Tranquille dans son asyle , où il se flatte de ne pouvoir être réduit , & de forcer ses ennemis à négocier avec lui , il a fait dire aux frans , qu'il a toujours bien traités , que s'ils ne prennent pas ses intérêts dans les circonstances actuelles , il s'en vengera en mettant le feu aux maisons qu'ils ont à Scanderona.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 2 Novembre.

LE Duc Ferdinand de Brunswick partira le 9 de ce mois pour le Duché de Sléswick , où il se propose de passer l'hiver ; en s'y rendant , il fera une visite aux deux Princes ses neveux & aux deux Princesses ses nièces , arrivés d'Archangel au château de Horsen en Jutland ; le Duc Antoine Ulric , leur père , mort en 1775 , dans l'exil , étoit son frère. Madame de Lilienfeld & ses deux filles , qui ont accompagné la famille de ce Prince dans son voyage de Russie en Jutlande , ont reçu ici l'accueil le plus gracieux.

Le vaisseau du Roi le *Wagrie* , Capitaine Bille , & la frégate le *Kiel* , Capitaine Tonder , que les tempêtes avoient forcés d'entrer

dans les ports de Norwège , sont heureusement arrivés à notre rade.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 2 Novembre.

UN courier arrivé de Pétersbourg ces jours derniers , a apporté des présens considérables que l'Impératrice de Russie a faits aux principaux Ministres du Roi , à l'occasion de la conclusion de l'alliance de la neutralité armée. Ils consistent en une bague précieuse de diamans pour le Comte Ulrich de Scheffer ; une tabatière d'or avec le portrait de S. M. I. , pour le Comte de Falkenberg ; une pareille pour le Baron de Sparre , & une somme qui a été distribuée parmi les Employés de la Chancellerie.

Il est décidé que les vaisseaux qu'il avoit été ordonné de faire préparer sur-le-champ à Carlscrona , n'appareilleront point cette année ; la saison est trop avancée ; mais on fera pendant l'hiver tout ce qui est nécessaire pour mettre la marine sur un pied respectable.

La Cour s'occupe sérieusement de quelques changemens qui doivent être faits dans l'administration des brasseries royales , afin d'appaiser les paysans qui ne se conforment qu'avec peine aux réglemens actuels , & dont quelques-uns dans les provinces éloignées , se sont déjà portés à des violences dont les suites pourroient être funestes.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 4 Novembre.

ON s'est occupé dans les dernières séances de la Diète du mois passé, des projets de quittances pour les commissions du trésor de la couronne, du département de la guerre, & de la commission de liquidations qui, après quelques débats, ont été approuvés & signés. Les Nonces remirent aussi divers autres projets, dont quelques-uns proposant des arrangemens utiles ont été pris *ad deliberandum*. On en distingue parmi ces derniers, un sur les moyens de prévenir une hausse annuelle dans les taxes des douanes Prussiennes; un pour l'augmentation de l'armée de la couronne; un pour préférer, dans les avancemens, les nationaux aux étrangers; un pour que le Clergé se charge gratuitement de l'éducation nationale, &c.

Il a été nommé une commission pour examiner les comptes de M. de Tyszenhausen, & sur-tout leur *deficit*. Cette commission ne fera qu'instruire cette affaire, dont la décision appartiendra au Tribunal de la Diète.

Les prétentions de la famille de Radziwill, ont été aussi prises en délibération; mais cette affaire va toujours lentement. Cette famille reclame 7 sommes différentes, dont quelques-unes auroient dû être payées

il y a plus de cent ans. A la Diète de 1767, on trouva, après un examen attentif, que la masse de la dette étoit de 7,346,037 fl. de Pologne, on arrêta qu'il en seroit remboursé annuellement 900,000, dont les deux tiers seroient payés par le trésor de la couronne, & l'autre tiers par celui de la Lithuanie; on donna même ordre aux deux Trésoriers de continuer ce remboursement annuel, jusqu'à l'extinction de la dette. Jusqu'à présent ces payemens n'ont pas été faits exactement, & on ne se flatte pas qu'on y puisse mettre plus d'exactitude à l'avenir. On a calculé que l'intérêt seul de cette masse, depuis 1767, monte à 260,000 ducats. On assure que si cette affaire ne se termine pas au gré de cette puissante famille, elle cédera son droit à une autre, moyennant un rabais d'un million, pour avoir de quoi payer ses dettes, & libérer les biens fonds qu'elle a été obligée d'engager.

On raconte une anecdote singulière. Le Comte de Rzewusky, Notaire de l'armée de la couronne, est en pays étranger; ayant appris que le Général Kozlowsky, avec lequel il s'est battu deux fois, avoit été élu Nonce à la Diète actuelle, il en a été si mécontent, qu'il lui a envoyé un cartel par un exprès; il lui donne rendez-vous après la tenue de la Diète, sur les frontières de la Silésie, où il lui marque qu'il part déjà pour l'attendre.



A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 7 Novembre.

LE Comte Durazzo, Ambassadeur de la République de Venise en cette Cour, vient de partir pour retourner dans sa patrie, où l'on assure que la tranquillité est actuellement parfaitement rétablie. Le noble Pisani, Procureur de S. Marc, est condamné à une prison de 2 ans, & l'Avocat Contrarini à un exil d'une année. Au bout de ce tems ils seront réhabilités dans leurs postes. On ne les accuse d'aucune action contraire aux Loix de l'Etat; mais de quelques démarches irrégulières à l'occasion d'une élection qui devoit se faire. Toutes les autres personnes qui ont été impliquées dans cette affaire ont été remises en liberté.

On mande de Trieste qu'on y reçoit de tous côtés des commissions pour acheter des marchandises de l'Inde, arrivées par le vaisseau le *Prince de Kaunitz*, dont on évalue la cargaison à plus de 3 millions de florins.

De H A M B O U R G , le 10 Novembre.

ON apprend de Potsdam que le Prince de Prusse y est arrivé le 4 de ce mois, où

il a été reçu du Roi avec les marques de la plus vive affection.

« Quoique la présence des troupes étrangères, dans un pays, écrit-on de Pologne, soit certainement une marque de sa foiblesse & une atteinte portée à sa liberté, ceux qui s'intéressent au repos de ce Royaume avoient cependant appris avec quelque inquiétude la nouvelle des ordres arrivés de Pétersbourg aux troupes Russes, pour quitter les provinces de la République après la clôture de la Diète. Indépendamment des avantages que les provinces en retirent pour la consommation intérieure, & la circulation de l'argent, l'esprit d'opposition qui semble toujours aimer une partie de la Nation, leur paroissoit avoir besoin de ce frein salutaire. Si, comme on le dit, ces ordres ont été changés, ils ne peuvent l'apprendre qu'avec satisfaction. Non-seulement on prétend que les troupes Russes resteront, mais on parle déjà d'établir à Varsovie un grand comptoir de commerce pour le compte de la Cour de Vienne, dont l'objet sera de faciliter l'échange des productions de la Pologne avec celles de la Hongrie, de la Galicie, & des autres Etats héréditaires de la Maison d'Autriche ».

ESPAGNE.

De CADIX, le 8 Novembre.

Dès le 26 du mois dernier, les navires du convoi amené par M. de Guichen, destiné pour la Méditerranée, se disposèrent à se rendre à leur destination ; ils ne purent sortir que le 28, & ce jour-là

ils furent obligés , à cause du mauvais tems , de jeter l'ancre sous Rota.

L'escadre & le convoi ayant été approvisionnés de tout ce dont ils avaient besoin , plutôt qu'on ne l'espéroit , par les soins de M. le Comte d'Estaing , mirent à la voile le 30 , quoique le vent ne fût pas des plus favorables ; & la manœuvre du Général en cette occasion fut admirée par tous les Marins. Il fut obligé de mouiller , la nuit suivante , à deux lieues du fort St-Sébastien , & le lendemain matin il se remit en route. Ce même jour , D. Louis de Cordova appareilla à son tour avec 26 vaisseaux de ligne pour accompagner la flotte Française jusqu'au Cap St-Vincent. Les flottes combinées , après avoir luvoyé toute la journée , & lutté le premier de ce mois contre les vents contraires , furent forcées de rentrer le 2 ; le gros tems avoit un peu éparpillé le convoi , qu'on n'est parvenu à rassembler qu'avec la plus grande peine. M. de Grasse resta dehors avec environ vingt vaisseaux de ligne & autant de navires marchands. Le coup de vent avoit été très-violent ; la *Ste-Trinité* avoit abordé le *Conception* , le *Royal-Louis* l'*Invincible* , & le *Guerrier* , l'*Annibal* ; mais ces beaux vaisseaux n'ont point essuyé de dommages essentiels.

Le 5 , M. de Grasse parut à l'entrée de la baie avec le reste des vaisseaux de ligne

& des navires marchands , sans en excepter un seul. M. le Comte d'Estaing lui-fit dire de mouiller où il étoit , parce qu'il alloit se disposer à sortir , le vent étant bon ; & véritablement il sortit vers le soir , avec tous ses vaisseaux ; le lendemain les Marchands appareillèrent , & ce jour-là tout fut dehors. Hier la flotte & le convoi mirent à la voile , par un vent de nord-est , ventant grand-frais ; comme ce tems-là dure encore , nous sommes persuadés que M. d'Estaing se sera élevé assez pour doubler aujourd'hui le Cap St-Vincent. Six vaisseaux Espagnols seulement & trois frégates aux ordres de D. Vincent Doz , l'ont suivi cette fois ; nous ignorons jusqu'à quelle hauteur ils l'accompagneront.

M. d'Estaing a laissé ici le *Guerrier* , & la frégate la *Courageuse*. Le *Guerrier* a besoin de quelque léger radoub ; il mettra demain à la voile. Parmi les navires marchands , le *Prince de Poix* & le *St-Jean-Baptiste* de Bordeaux , sont les seuls que le dernier coup de vent ait assez endommagés pour s'arrêter ici & s'y radouber. Ceux qui sont partis sont au nombre de 93 , les bâtimens du convoi de la *Boudeuse* s'étant joints à ceux amenés par M. de Guichen.

C'est ici que M. de Brach est mort peu d'heures après avoir été débarqué. Il a été enterré dans l'Eglise des Cordeliers , où la nation Françoisé a une Chapelle & une

fépulture. M. le Comte d'Estaing & tous les Officiers de la flotte , D. Louis de Cordova & les autres Commandans Espagnols , le Gouverneur , les Officiers , les gens les plus distingués de la place , assistèrent à cette triste cérémonie. Ce cortège brillant , augmenté par le concours d'un peuple immense , formoit le spectacle le plus noble & le plus imposant.

» On s'occupe sans cesse , écrit-on du Camp de Saint-Roch , à pousser les travaux plus près de la Place. Dans la nuit du 27 , on a élevé un autre parapet au delà du chemin couvert du Fort Saint-Philippe , & plus éloigné que le premier où l'on a placé tout de suite quelques mortiers. Les ennemis jettèrent beaucoup de feu pour pouvoir connoître & interrompre les travaux ; mais le canon de leurs batteries , qu'ils firent ensuite jouer , ne causa pas beaucoup de dommages. Deux soldats seulement furent blessés , & l'un , qui avoit eu la jambe emportée , mourut le lendemain. On dit dans le camp que le Gouverneur de Gibraltar ayant fait demander au Commandant Espagnol quatre ou cinq moutons pour ses malades , celui-ci en a envoyé dix. — Il ne s'est rien passé aux Algésires. Il y avoit le 27 quatre nouvelles chaloupes canonnières d'armées , & prêtes à être employées. Les chébecs croisent sans cesse dans le détroit , rien n'échappe à leurs recherches ; ils signalèrent dans la nuit du 21 , cinq vaisseaux de ligne & trois frégates , que l'on reconnut bientôt pour l'escadre Russe , que l'on savoit devoir se rendre dans la Méditerranée.

Le 28 du mois dernier , il sortit de notre baie deux vaisseaux de ligne & deux frégates , pour aller renforcer l'escadre de D. Antonio Barcelo.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 21 Novembre.

LES nouvelles reçues de l'Amérique Septentrionale piquent toujours la curiosité du public que le Gouvernement ne se presse point de satisfaire. La Gazette ordinaire de la Cour, du 14 de ce mois, n'a rien publié des dépêches du Chevalier Rodney, que lui a apportées le Capitaine Brisdade. Elle s'est contentée d'annoncer que cet Amiral est arrivé à New-Yorck le 14 Septembre dernier avec 11 vaisseaux de ligne & 4 frégates ; elle n'a pas dit un mot de ce qu'il a fait dans cette station, d'où nos dernières nouvelles sont datées du 17 Octobre, c'est-à-dire, de plus d'un mois après son arrivée ; il faut qu'il ne lui ait pas été possible de profiter de sa supériorité pour attaquer M. de Ternay à Rhode-Island, où il l'aura trouvé hors de toute atteinte de sa part. Comme cette Gazette n'a pas contredit non plus les lettres particulières qui annoncent pour le 25 du même mois d'Octobre le départ de l'Amiral pour retourner aux Isles, on regarde cette nouvelle comme sûre, de manière que son voyage à New-Yorck n'aura été qu'une promenade sans effet. Tout ce que l'on nous apprend des opérations de la flotte dans ces parages, c'est la protection qu'elle a réussi à donner à la flotte de vaisseaux

vivriers partis de Corke le 12 Août , & heureusement entrés à Shandy-Hook le 15 Octobre ; ainsi que la prise de l'*Espérance* de 28 canons de 11 livres de balle , par la frégate du Roi la *Péarl* , après deux heures de combat. L'*Espérance* étoit chargée pour le commerce , & alloit du Cap François à Bordeaux , avec une simple lettre de marque. L'attention avec laquelle on annonce cette prise en exagérant la force du bâtiment qu'on appelle frégate du Roi , semble confirmer ce dont on se doutoit déjà , que l'*Hermione* n'a pas été prise ; comme on l'avoit publié ; on le sauroit maintenant , & on se seroit bien gardé de l'oublier dans des dépêches dont on ne donne que des extraits , & dont cet article auroit été le premier publié.

Les lettres reçues en même tems du Général Clinton , sont restées dans les bureaux du Ministre , qui n'a permis qu'à celle-ci de paroître au grand jour.

Dans ma lettre particulière d'hier , j'eus l'honneur de vous informer que le Général-Major Américain Arnold avoit quitté le service des rebelles & joint les drapeaux du Roi. Je vous donnai en même tems un détail circonstancié des raisons qui l'avoient engagé à cette démarche , ainsi que de l'issue malheureuse d'un projet dont j'avois les plus hautes espérances , & qui , s'il eût été exécuté , auroit produit les suites les plus importantes pour l'avantage du service de S. M. , mais dont l'essai a été des plus funestes pour le Major André , mon Aide-de-Camp-Général , qui , ayant été fait prisonnier , fut

jugé par un conseil de guerre d'Officiers-Généraux rebelles, & condamné à mort par une Sentence exécutée le 2 de ce mois, par ordre du Général Washington. Je regrette sincèrement son funeste sort, par ce qu'il m'étoit d'un très-grand secours, & qu'il promettoit également de faire honneur à sa patrie, & de se distinguer dans sa profession. — J'eus l'honneur de vous envoyer par ma dépêche N°. 204, une copie des instructions que je me suis proposé de donner au Général-Major Lesue, que j'ai chargé du commandement de l'expédition dans la baie de Chésapeak, pour vous informer de son principal objet. Cette expédition mettra certainement à la voile avec le premier vent favorable, les troupes étant déjà embarquées depuis quelques jours, & tous les autres arrangemens nécessaires faits pour cette entreprise. Vous recevrez aussi, ci-inclus, un Etat des troupes sous mon commandement, telles qu'elles étoient le premier du courant, ainsi que de la manière dont elles étoient réparties le 6 de ce mois.

Le public auroit été bien aise de voir cet état des forces du Général Clinton, pour se faire une idée de sa véritable position, de ce qu'il peut & de ce qu'il ne peut pas; il n'auroit pas été fâché non plus d'avoir quelques détails sur cette expédition de la Chésapeak, sur la défection du Major-Général Américain Arnold, & la triste fin de l'Aide-de-Camp. La Cour n'a pas jugé à propos d'en publier aucun. Tout ce qu'on fait relativement au déserteur Arnold, se réduit à l'espèce de manifeste qu'il a publié lui-même après être arrivé heureusement à New-Yorck, dans la Ga-

zette du sieur Rivington ; il est adressé aux Américains , & conçu ainsi :

» J'aurois perdu dans ma propre opinion la place que j'ai tenue depuis si long tems parmi vous , si j'avois pu être indifférent sur votre approbation , & garder le silence sur les motifs qui m'ont porté à joindre les armes du Roi. Je dirai cependant très-peu de mots sur un sujet si personnel , parce que pour les milliers de personnes qui souffrent sous la tyrannie des Usurpateurs dans les provinces révoltées , cette partie de ma conduite ne peut avoir besoin de justification ; & quant à cette classe d'hommes dont les vues funestes ont criminellement prolongé la guerre aux dépens de l'intérêt public , je préfère leur inimitié à leur approbation. Je veux seulement dans cette adresse dessiller moi-même les yeux à ceux de mes compatriotes , qui manquant de capacité ou d'occasion , ignorent les artifices dont on se sert pour les tromper. — J'ai combattu pour vous tant que l'amour de la patrie a animé nos armes ; j'attends de vous cette justice & cette candeur qui sont incompatibles avec les vues de vos séducteurs qui n'ont que de l'art & point d'honnêteté. Quand je quitterai la félicité domestique , pour les périls de la campagne , je croyois les droits de mon pays en danger , & je pensai que le devoir & l'honneur m'appelloient à leur défense. Une réparation de nos griefs étoit mon unique objet ; j'ai consenti à la démarche que je crois précipitée , la déclaration d'indépendance : pour justifier cette mesure , il y avoit plusieurs raisons plausibles qui n'existent plus depuis long-tems , puisque la G. B. ouvrant les bras d'une mère , offre de nous embrasser comme ses enfans , & de réparer les griefs. Maintenant que ses plus grands ennemis sont dans son propre sem , je changerois mes principes , si je conspirais pour faire réussir leurs desseins ; soyez-en vous-mêmes

les juges : la guerre la moins juste est celle qui nous fait regarder les sujets d'un même Prince comme nos ennemis. Vous avez senti la peine avec laquelle nous prîmes les armes contre nos frères. Dieu veuille porter les coupables protecteurs de ces dissensions dénaturées , à renoncer à leur ambition , & à quitter leurs illusions par compassion pour leur famille. — La guerre d'Amérique ne fut-elle pas uniquement défensive jusqu'à ce que les François se sont joints à cette ligue ? Je le sais ; n'étoit-elle pas ensuite nécessaire , jusqu'à ce que la séparation de l'empire Britannique fût complète ? Nullement. Dans la contestation pour la prospérité de mon pays, je suis libre de déclarer mon opinion, qui est qu'on parviendrait à ce but , si on cessoit tous débats. Je déplore néanmoins l'imprudence, la tyrannie, & l'injustice qui , avec un souverain mépris du Peuple d'Amérique, firent négliger soigneusement de rassembler leurs sentimens au sujet des propositions de paix de la G. B. & d'entrer en négociation , pendant une suspension d'armes , pour un accommodement des différends. Je le regarde comme un dangereux sacrifice des plus grands intérêts de ce pays , aux vues partiales d'un ennemi ancien , rusé & présomptueux. Je soupçonnai quelques imperfections dans nos Conseils , sur les propositions faites avant la commission du Parlement de 1778 ; mais ayant alors moins à faire dans le cabinet que dans la campagne , je ne veux pas prononcer d'une manière décisive , comme quelques-uns font , & peut-être avec raison , que le Congrès les a voilées aux yeux du public ; je continuai de me laisser guider par la confiance négligente d'un soldat. Mais tout le monde vit , & toute l'Amérique confessa que les ouvertures de la seconde commission surpassoient nos desirs & notre attente , & que s'il pouvoit y avoir quelque défiance de la libéralité nationale , elle provenoit de l'excès des offres qu'on faisoit. — Quelques-

uns pensent que nous étions en ce tems-là réellement embarrassés par une alliance avec la France ? Malheureuse déception ! Ils ont été trompés par une crédulité vertueuse , dans des momens imprévus d'une passion déréglée , pour abandonner leur félicité , afin de servir une Nation qui n'a ni la volonté , ni le pouvoir de nous protéger , & qui vise à la destruction tant de la mère-patrie , que des provinces. Dans la simplicité du sens commun , malgré que je ne me donne point pour un Casuiste , si l'on prétendoit qu'il subsistât un traité avec la Cour de Versailles , avant l'ouverture d'accommodement faite à l'Amérique , j'assuretois bien le contraire , parce qu'avant cette époque , le peuple n'avoit donné aucune autorité pour le conclure , & que jusqu'à présent il n'en a point autorisé la ratification. Les articles de confédération restent encore sans être signés. — Persuadé que le jugement particulier d'un simple Citoyen de ce pays , est encore libre de toutes contraintes conventionnelles , depuis comme avant les offres insidieuses de la France , je préférerai par conséquent celles de la Grande-Bretagne , convaincu qu'il étoit infiniment plus sage & plus salutaire de mettre ma confiance en sa justice & sa générosité , que de me confier à une monarchie trop foible pour établir votre indépendance , qui peut être si périlleuse pour ses Etats éloignés ; l'ennemi de la foi protestante , & qui témoigne frauduleusement une affection pour les libertés de l'humanité , tandis qu'elle tient ses propres enfans dans le vasselage & dans les chaînes. — Je n'affecte pas de déguisement , & par conséquent je déclare franchement , que d'après ces principes j'avois résolu de retenir mes armes & mon commandement jusqu'à ce que l'occasion se présentât de les rendre à la G. B. , & de concerter les mesures pour un projet , selon moi , aussi agréable que je voudrois qu'il fût avantageux à

mon pays. J'étois uniquement inquiet d'accomplir un évènement d'une importance décisive , & de prévenir , autant qu'il seroit possible , l'effusion de sang dans son exécution. Avec la plus haute satisfaction , je rends témoignage à mes anciens soldats & concitoyens , que je trouve un fondement solide de me fier à la clémence de notre Souverain , & je suis pleinement convaincu que la G. B. est dans la généreuse intention , non-seulement de conserver en entier les droits & privilèges des Colonies , ainsi que leur perpétuelle exemption de taxes ; mais encore de leur accorder d'autres bénéfices certains qui seront d'accord avec le prospérité commune de l'Empire. En un mot je pense que la mère patrie est portée à accorder à ses Colonies autant d'avantages qu'elles peuvent recevoir ou posséder. — Quelques-uns pourront penser que je suis resté trop long-tems dans la dispute , & d'autres que je l'ai quittée trop tôt. Je réponds aux premiers que je ne vois point avec leurs yeux , que je n'ai peut-être pas un coup-d'œil si favorable qu'eux , & que je suis prêt à vivre ou mourir pour notre maître commun. Quant à ceux qui sont sincères parmi les derniers , dont quelques-uns servent aveuglément , mais honnêtement , dans les bandes que j'ai quittées , je prie Dieu de leur donner toutes les lumières requises pour leur propre sûreté , avant qu'il soit trop tard ; & sans manquer de respect pour cette troupe de Censeurs , qui ont pris de l'inimitié pour moi , à cause de leur aversion pour les principes qui m'engagent à présent à sacrifier ma vie pour la réunion à la G. B. , comme le meilleur & le plus sûr moyen de tarir les torrens de misère qui inondent ce pays , ils peuvent être assurés que , convaincu de la droiture de mes intentions , je traiterai leur malice & leurs calomnies avec mépris & négligence.

Ce manifeste , au moins singulier , ne con-

tient rien que les assertions faites fréquemment par le Général Clinton ; il n'a pas attendu l'arrivée des troupes Françoises en Amérique pour essayer d'inspirer de la défiance aux Américains sur leur grand & puissant Allié , & on fait qu'il n'y a pas réussi & qu'il peut moins se flatter d'y parvenir aujourd'hui ; ce qui détruit encore toute l'importance qu'on voudroit bien attacher à la défection d'Arnold , c'est que depuis long-tems les Américains étoient mécontents de ce Général ; qu'il lui avoit été intenté un procès au sujet des concussions dont il s'étoit rendu coupable , & quoiqu'il eût été acquitté , il en conservoit un ressentiment qu'il ne déguisoit pas. C'est dans cette circonstance que le Général Clinton a cru pouvoir négocier avec lui ; il étoit sûr du succès avec un homme qui n'étoit mécontent que parce qu'il avoit mécontenté tout le monde ; qui se voyoit à la veille d'avoir besoin d'un asyle , & qui ne manqueroit pas d'accepter de grand cœur celui qu'on lui offroit. Cette défection ne produit aucun avantage pour notre cause , puisqu'il n'y a pas un seul homme qui ait suivi Arnold. Cette manière de faire la guerre par trahison , annonce à quelles honteuses ressources nous sommes réduits.

Lorsque le Général Arnold , lit-on dans un papier Américain , fut informé de la fin tragique du malheureux Adjudant-Général André , tremblant pour la sûreté de sa femme (Mlle. Shippen) & de quatre

enfans qu'il avoit laissés à Westpoint , & que la précipitation de sa fuite ne lui avoit pas permis d'emmener avec lui , il écrivit au Général Washington le billet suivant : — » M. , l'exécution d'un brave Officier Anglois ordonnée de sang-froid & de gaieté de cœur , peut n'être que le prélude des massacres ultérieurs à commettre dans cette occasion funeste. La nécessité m'a contraint à laisser dans votre camp une épouse & des enfans qui me sont chers par tous les nœuds sacrés. S'il leur est fait la moindre violence , souvenez-vous que je les vengerai dans un déluge de sang Américain ».

On plaint beaucoup le sort de M. André ; mais la loi de la guerre en a décidé ; nous ne pouvons reprocher aux Américains de l'avoir traité avec toute la rigueur de cette loi , après l'usage affreux que nos Généraux en ont fait. On a forcé les premiers à user de représailles , & on dit ici que l'on en a déjà fait quelques-unes des infortunés que le Lord Cornwallis a fait pendre dans la Géorgie. Tout cela détruit le plus foible espoir qu'on avoit conservé de parvenir à un accommodement. On a beau parler dans les papiers ministériels des offres de service que l'on fait dans plusieurs endroits au Général Clinton ; personne n'y croit ; & voici ce que l'on dit à l'égard de ces nouvelles.

» La crédulité du Lord George Germaine & l'excessive facilité du Roi sont un attrait si puissant pour l'esprit nécessiteux des réfugiés Américains , qu'ils vont actuellement à la Cour avec les nouvelles les plus absurdes & les plus ridicules , dans l'espoir d'avoir une récompense. Un de ces malheureux en a donné la preuve ces jours derniers. Il a in-

formé le Ministre; qu'il avoit reçu une députation des *Dunkers* de Philadelphie, par laquelle ils l'assurent de leur attachement au Gouvernement de S. M., de leur projet de prendre les armes pour le soutenir & pour augmenter encore la détresse de leurs oppresseurs, de leur résolution définitive de ne récolter que ce qu'il leur faudra de grain pour leur propre consommation. Cette nouvelle a été reçue avec ravissement, on n'a pas perdu un instant à la porter au Roi, & l'adroit menteur qui l'avoit forgée a mis dans sa poche l'argent qu'il s'en promettoit. — Les *Dunkers* ou *Dumplers* sont une petite secte de visionnaires entés sur les *Quakers*, & qui portent jusqu'au dernier degré de l'enthousiasme les dogmes ridicules de ceux-ci sur la non-résistance, &c. On pourroit les appeler les *Fakirs des Quakers*; ils portent des habits monastiques, vivent en communauté dans un tetrein clos de murs & situé à quelque distance de Philadelphie. Comme les Solitaires de la Trappe, ils s'y procurent toutes les nécessités de la vie par la culture de ce terrain qui a fort peu d'étendue; ils ne reçoivent jamais rien de personne & n'envoient au dehors aucun article, soit de comestibles ou d'habillemens qui sont toujours faits chez eux & auxquels se borne leur industrie. Tels sont les auxiliaires avec lesquels ce traître aux deux partis encourage l'Administration à poursuivre une guerre qui nous a ruinés. C'est à de tels rapports communiqués par de telles gens que l'on continue de sacrifier le sang & les trésors de la nation.

Le Congrès est bien éloigné de songer à un accommodement; comme on peut le voir par l'arrêté suivant du 25 Juin.

Attendu que dans la vue de détacher les Etats de la Caroline Méridionale & de la Géorgie, de l'allégeance qu'ils doivent aux Etats-Unis, on a répondu que l'Amérique & la Grande-Bretagne étoient sur le

point de conclure un traité par lequel ces deux Etats seroient cédés à la Grande-Bretagne : — *Arrêté unanimement* que ledit rapport est infidieux & tout-à-fait dénué de fondement ; que cette confédération a contracté l'engagement le plus sacré de supporter la liberté & l'indépendance de tous & de chacun de ses Membres ; que remplie d'une ferme confiance dans les bénédictions divines , elle persévérera sans relâche dans les efforts les plus propres à assurer cette liberté , cette indépendance , à recouvrer & préserver toute & chaque partie de ces Etats Unis , qui a été ou pourra être dans la suite envahie ou possédée par l'ennemi commun.

On lit l'article suivant dans les papiers de New-Yorck

Du 9 Septembre. Le Chevalier John Jouhson & le Capitaine Brant ont brûlé au Fort actuellement appelé Rensselaer, 51 maisons, 42 granges, y ont tué 17 hommes & fait 52 prisonniers ; à Schoharie, ils ont brûlé 27 maisons, tué 7 hommes & fait 21 prisonniers ; à Norman'sereck, ils ont brûlé 20 maisons, en sorte que le total de la perte que les rebelles ont faite dans ces trois endroits, monte à 140 maisons ou granges brûlées, 24 tués 73 autres faits prisonniers.

Du 20 Septembre. Nous apprenons que le Général Reed a rassemblé un corps de mille hommes de milices de Pensylvanie, & que ce renfort se trouvoit déjà il y a quelques jours avancé jusqu'à Trenton, se rendant au camp de M. Washington. Ce Général a détaché de son armée 1800 hommes, qui ont marché vers la Virginie.

Les nouvelles de la Jamaïque, relativement à l'expédition de Nicaragua, continuent de la présenter sous le jour le plus défavorable. C'est apparemment pour contrebalancer ces rapports fâcheux qu'on a

mis dans nos feuilles publiques l'extrait d'une lettre du 30 Septembre, où l'on annonce l'arrivée de trois Chefs Indiens, dont l'un a, dit-il, engagé 10,000 de ses compatriotes à servir les Anglois contre les Espagnols, & qu'il se mettroit en marche à la prochaine lunaïson.

Les mêmes lettres confirment la prise de la frégate l'*Unicorne* de 28 canons, conduite au Cap François; pour nous dédommager de cette perte, on s'est empressé d'annoncer la prise du vaisseau Espagnol le *Velasco* de 70 canons, par l'*Amphitrite* de 60, Capitaine Péarson. Rien de plus positif que cette nouvelle qui vient de Dublin, & qui est accompagnée des détails du combat qui s'est donné, dit-on, à la hauteur de Madère. Il est vrai qu'il y a une circonstance fâcheuse dans tout cela; c'est que la seule *Amphitrite* qu'il y ait dans la Marine Angloise, est une frégate de 28 canons; & que le Capitaine Péarson qui ne la commande pas, mais l'*Alarme* de 44, étoit il y a peu de jours avec la flotte de l'Amiral Darby.

La division des 6 vaisseaux de ligne aux ordres de l'Amiral Hood, a reçu, le 19 de ce mois, celui de mettre à la voile aussi-tôt que le vent le permettra; elle doit passer à Corke, & y prendre une flotte pour les Isles.

On croit qu'une partie des vaisseaux destinés pour l'Inde, mettra à la voile avant la

fin de Décembre. On parle beaucoup des nouvelles reçues par la Compagnie par la voie de Hollande; elles n'annoncent pas à la vérité qu'on ait rien fait dans ces parages, mais elles parlent de projets qui préparent de grands évènements. S'il faut les en croire, on fait actuellement dans le Gange des préparatifs pour une expédition secrète, que l'on croit avoir pour objet l'isle de France ou Manille. On compte beaucoup sur le succès; on rassemble des forces considérables de terre & de mer, & pour s'assurer ces dernières, on a fait une presse très-vive jusque sur les vaisseaux de l'Inde.

Toutes nos gazettes reviennent aujourd'hui sur ce qu'elles avoient publié de l'état de la caisse de la Compagnie des Indes au Bengale; elles assurent qu'au lieu de 3 millions sterl. Il n'y a pas plus de 400,000 liv.; & que la première somme est le montant de ce qu'il y a dans les magasins pour le commerce.

Les subsides pour l'année prochaine se lèveront, dit-on, de cette manière: l'emprunt sera par action à 4 pour 100 & à longues annuités, comme l'année dernière; mais comme les fonds sont bas, les conditions seront plus avantageuses pour les Souscripteurs; celui de 100 liv. sterl. aura ce qui suit:

100 liv. à 4 pour 100 non rachetables pendant 6 années, évalués à 71 liv. & demi pour cent,	
ci.	71 liv. 10 s.

Une longue annuité pour 79 ans, évaluée à 15 années & demi du produit.

.	31
-----------	----

4 billets de loterie pour chaque
somme de 1000 liv., à 10 liv. cha-
cun, qui se vendront d'abord
10 liv. 5 sols 6 den. 1 2

103 liv. 12 s.

ce qui donnera aux Souscripteurs un profit de
5 liv. 12 sols par an, supposé que les effets soient
vendus au prix ci-dessus; & l'emprunt sera de 15
millions. Le *budget* s'ouvrira, selon les apparences,
en Décembre, avant l'ajournement pour les fêtes.
On ne se proposoit d'abord d'emprunter que 12
millions; mais comme il est notoire que la Com-
pagnie des Indes ne sera pas en état de contribuer
aussi amplement qu'on l'espéroit, vu le manque
d'argent dans son trésor de Bengale, & la perte
de cinq vaisseaux qui sont à Cadix, l'emprunt dont
le Gouvernement a besoin doit être au moins de 15
millions.

Voici un état exact des dettes fondées &
non fondées dont la Nation se trouve char-
gée depuis le commencement de la guerre
d'Amérique, jusqu'à présent, que les fonds
de l'année 1781 ne sont pas encore faits.

*Somme fondée, c'est-à-dire, aux intérêts de
laquelle est affecté un impôt.*

1776 — 2,000,000

1777 — 5,000,000

1778 — 6,000,000

1779 — 7,000,000

1780 — 12,000,000

Total de la dette fondée. . . 32,000,000 l. sterl.

Dette non-fondée.

Vote de crédit pour 1780 &
billets d'échiquier. 5,000,000

Dette de la Marine, au pre-
mier Février 1781. 9,000,000

Extraordinaire

Extraordinaire , de l'armée	
dans l'année 1780. . . ✓ .	3,000,000
Ditto de l'artillerie. . . .	1,000,000

Deficit de plusieurs nouveaux impôts , environ 600,000 liv. sterl. par an , qu'il faudra remplir par d'autres impôts affectés aux intérêts d'un capital d'emprunt d'environ 10 millions tiré *pro memoria*.

Total avant l'année 1781. .	50,000,000
Subsides pour l'année 1781. .	18,000,000

Total à la fin de 1781. . . .	68,000,000
Dette fondée avant l'année 1776.	130,000,000

Dette de l'Angleterre en 1781. 198,000,000

Les Pairs dans la séance du 13 , après avoir pris lecture de la pétition du Lord Pomfret , aux fins de son élargissement & de son rétablissement dans son droit de séance , arrêta de la prendre en considération le 16. Ce fait en rappelle un à-peu-près semblable arrivé il y a quelque tems , avec cette différence que ce ne fut point un Lord , mais un malheureux Ecrivain qui fut obligé de venir faire des excuses dans la Chambre des Pairs. Lord Chesterfield , chargé de les recevoir à la place du Pair insulté qui ne devoit point paroître , interrompit l'Ecrivain au milieu de son compliment. « N'en dites pas davantage ; je suis satisfait ; mais souvenez-vous du conseil que je vous donne. Ne parlez & n'écrivez jamais sur les très-honorables Lords du Royaume. Si vous en dites du bien , on ne vous croira point ; si vous en dites du mal , vous voyez ce qui s'ensuit ». — Le 16 l'ordre fut donné pour

2 Décembre 1780.

b.

l'élargissement du Lord Pomfréd, après qu'il auroit subi le jugement de la Chambre. Le Duc de Bolton demanda ensuite la permission d'observer que le plan de la campagne de l'année dernière avoit été mal conçu, sur-tout en ce qu'il n'avoit été envoyé aucunes forces considérables à Rodney. Il parla aussi du discours du Roi, où il prétendit ne voir que la perspective d'une guerre éternelle. » Ce discours, dit-il, n'offre aucun des deux points de vue qui doivent inspirer de la confiance aux Ministres, savoir des succès importants, & l'espoir d'une paix sûre & honorable. Il ne présente que l'acquisition de la Géorgie & de la Caroline, & pas un avantage remporté à la mer qui est notre élément. Les François seuls, s'ils ne nous ont pas été supérieurs, ont eu au moins des forces égales aux nôtres dans les Indes-Occidentales, & par notre négligence & notre incapacité, la France & l'Espagne ont pu mettre en si bon état de défense leurs possessions dans cette partie du monde, que nous ne pouvons presque plus nous flatter de les y attaquer avec succès ». Il proposa ensuite une enquête sur la perte de l'importante flotte enlevée le 9 Août par l'armée combinée. Pourquoi le convoi a-t-il pris cette route ? & s'il devoit la prendre, pourquoi l'Amiral Géary n'a-t-il pas eu ordre de le conduire plus loin ? Il demanda en conséquence que la Chambre eût communication des instructions données au sieur Moultrie, & de sa lettre à l'Amirauté, pour lui annoncer cette perte.

— Le Lord Sandwich s'offrit pour seconder la motion, plutôt que pour la combattre, bien sûr, dit-il, qu'on ne pourra qu'approuver la conduite de l'Amirauté. Il fit voir, par une expression même de la lettre de D. Louis de Cordova, que sa capture n'avoit été que l'effet du hasard ; quant à Géary, il avoit conduit la flotte jusqu'à la hauteur du Cap St-Vincent, & ne l'avoit quittée que le 2 Août. Il

imputa tout le malheur aux marchands qui avoient demandé avec instance que le convoi touchât à Madère. Il convint que les affaires n'offroient pas un aspect bien riant ; mais il assura qu'elles n'étoient pas aussi désespérées qu'on les représentoit. — Le 15 l'affaire du Lord Pomfred fut reprise , & un Comité nommé pour rédiger la forme des excuses , que ce Lord faisoit à la barre de la Chambre.

Dans la Chambre des Communes , le 13 , après qu'on eut remis au 16 la lecture du bill qui doit suspendre encore pour une année l'acte d'*habeas corpus* , & la délibération sur la proposition du Colonel Hartley , de présenter alors une adresse où les offres de la Chambre seroient restreintes à *donner tout le support possible à ce qui peut tendre à la dignité de la Couronne & à la prospérité des Peuples*. Lord Mahon proposa de s'occuper de l'enlèvement fait le 9 Août par ordre de l'Amiral Rodney , de plusieurs vaisseaux Américains réfugiés dans le port Hollandois de l'Isle Saint-Martin , & de se faire assurer par le Lord Germaine si le fait est vrai. Le Ministre déclara que les papiers concernant cette affaire , ne lui étoient point encore parvenus ; il présenta la Chambre sur le mémoire que les Etats-Généraux doivent faire présenter au Roi sur ce sujet , & il ajouta que les Patrons des bâtimens Américains que les vaisseaux de Rodney avoient poursuivis , avoient osé arborer leur pavillon , dès qu'ils s'étoient vus en sûreté dans ce port neutre. — M. Adam dénonça un avertissement publié dans les gazettes , sous le titre d'*Arrêts de l'Amirauté de Westminster*. Cet écrit , dit-il , contient les remerciemens du Comité à l'honorable Charles James Fox , pour la conduite qu'il a tenue à la Chambre le 6 de ce mois ; il y est dit qu'on le soutiendra dans toutes les mesures légales qu'il lui conviendra de prendre , & qu'on ne négligera aucun effort pour conserver

au corps des Citoyens par lesquels il a été élu, ainsi qu'à la Patrie, l'avantage de ses services, & l'invincible sécurité de sa personne, contre toutes attaques semblables à celles qu'il a éprouvées, & auxquelles tout partisan sans principes de l'autorité, pourroit être excité par la certitude de la récompense.

— M. Fox se défendit d'en avoir eu connoissance, mais assura qu'il le trouvoit fondé sur les plus justes principes. M. Fitz Patrick fut du même avis, & M. Adam alloit se fâcher lorsque l'Orateur interposa son autorité pour terminer cette altercation désagréable — Lord Lisburne fit une motion pour l'octroi de 90,000 hommes de mer, y compris 20,517 soldats de marine pour le service de 1781. Le nombre voté l'année dernière étoit de 85,000 ; mais, dit-il, il n'y avoit alors que 360 vaisseaux de tout rang, dans lesquels il y en a eu 91 de ligne. Il y en aura 406 en 1781, dont 99 de ligne. Sur une explication demandée par le Chevalier Charles Banbury, sur les soldats de marine, il fut dit que l'espèce des matelots n'étant plus si abondante, on ne pouvoit porter assez haut le nombre des troupes de marine, puisque à bord les soldats de ce corps faisoient les fonctions de matelot. — L'Amiral Keppel dit qu'il regrettoit que depuis la dernière guerre on avoit abandonné l'usage de distribuer ainsi l'équipage d'un vaisseau : matelots faits, matelots ordinaires, soldats, chacun faisant le tiers de la totalité. Souvent ces derniers demandoient à être reçus matelots, & on les remplaçoit par des hommes de terre. Il parut douter que le nombre de 99 vaisseaux de ligne dût être bien effectif. Il demanda si l'on y comptoit les vaisseaux qui, au nombre de 30 ou environ, composoient les flottes des Isles — Il fut ensuite question de la continuation de la guerre, & l'on répéta sur cet objet ce qu'on a dit mille fois pour & contre.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 28 Novembre.

LE Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Vicomte de Laval.

Monseigneur le Comte & Madame la Comtesse d'Artois ont tenu sur les fonds de baptême , le fils de M. de St-Chamans , Gentilhomme d'honneur du Prince , né le 21 Avril 1776 , & le fils du Comte de Montbel , premier Maître-d'Hôtel de Madame la Comtesse d'Artois , né le 22 Novembre 1774. Les cérémonies du baptême ont été suppléées à ces enfans par l'Evêque de Termes , premier Aumônier de Monseigneur le Comte d'Artois.

Les Etats de Corse furent admis à l'audience du Roi le 19 de ce mois ; ils furent présentés par le Marquis de Monteynard , Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province , & par le Prince de Montbarrey , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de cette Province. La députation fut conduite à l'audience de S. M. par M. de Watronville, Aide des Cérémonies ; elle étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque d'Ajaccio , Président des Etats ; pour la Noblesse , de M. de Giubega , Assesseur au Siège Royal de Calvi ; & pour le Tiers-Etat , de M. Rigo , Maire de la Ville de Bastia. La députation fut ensuite présentée à la Reine & à la Famille Royale.

b 3

L'Académie Royale de Chirurgie eut , le 14 de ce mois , l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale , le second volume de l'Histoire de la Chirurgie , depuis son origine jusqu'à nos jours , par le sieur Peyrilhe , Professeur Royal aux Ecoles de Chirurgie.

Le Roi vient d'accorder les entrées de son Cabinet au Vicomte de Laval.

Le Roi a accordé au Marquis de Pontécoulant , Major-Général de la Maison du Roi , & Maréchal-de-Camp de ses Armées , le Gouvernement de Gravelines , vacant par la mort du Vicomte de Vaudreuil , Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté. Il a eu l'honneur d'en faire ses remerciemens au Roi , le 24 de ce mois.

De P A R I S ; le 28 Novembre.

UN nouveau courrier arrivé de Cadix , & que M. le Comte d'Estaing avoit donné ordre d'expédier 24 heures après son départ , nous a appris qu'après être rentré le 2 de ce mois , il étoit ressorti le 5 au soir , & avoit mis à la voile le 7. On se flatte de le voir bientôt arriver à Brest avec le convoi précieux qu'il escorte , & dont le commerce attend l'arrivée avec impatience.

Les lettres de Marseille portent que la partie du convoi amené des Isles par M. le Comte de Guichen , & parti de Cadix

pout ce port , y est arrivé au nombre de 30 bâtimens.

L'escadre de M. de la Touche-Tréville est à la rade de Brest ; il paroît qu'elle ne partira qu'après l'arrivée de M. le Comte d'Estaing , & qu'alors on fera partir aussi les vaisseaux destinés pour les Isles. M. de Bouillé n'a , dit-on , expédié l'*Iphigénie* que pour informer le Gouvernement de la nécessité de faire passer des vaisseaux à la Martinique , parce que les Anglois en ont laissé à Ste-Lucie, ce qui leur donne une supériorité qui peut devenir funeste.

On mande de Brest que la frégate l'*Amphitrite* , venue de l'Amérique , n'en a apporté aucune nouvelle publique , sinon que la *Junon* y a pris une corvette de 24 canons , sans perdre un seul homme. Le régiment d'artillerie d'Auxonne , est parti le 9 pour le Havre , & est remplacé par celui de Toul. Celui de Limosin , arrivé le 10 , a passé à Recouvrance ; le Directeur des vivres de la marine à Brest , qui le 6 avoit reçu ordre de venir à Paris , a reçu contre-ordre. On dispose maintenant , ajoutent ces lettres , le chargement de 30,000 boulets & de 1400 bombes , que l'on dit être destinés pour l'Inde , & on dit qu'il a été envoyé ordre à 3 vaisseaux & à 3 frégates de se disposer à partir pour une expédition secrète. On ne nomme encore que l'*Astrée* , commandée par M. de Saint-Félix.

Le *Bougainville* , corsaire de 24 canons ;

écrit-on de Saint-Malo , sorti , il n'y a pas longtemps , de ce port , y a envoyé le 18 de ce mois , le *Fiendship* , navire de la flotte de la Jamaïque , estimé 100,000 écus. Le Capitaine Anglois rapporte que six semaines après son départ de la Jamaïque , le convoi Anglois étant près du banc de Terre-Neuve , fut assailli par une tempête affreuse qui dura trois jours sans interruption. Il a vu périr 3 ou 4 navires , & entr'autres l'*Elisabeth* , de 74 canons , qui a coulé bas de vétusté. Le reste de l'escorte paroïssoit aussi fort maltraité , les vaisseaux ayant perdu quelques-uns de leurs mâts. Nous attendons les nouvelles d'Angleterre , ou quelques autres prises de nos corsaires , qui nous donneront de plus grands détails sur la dispersion de ce riche convoi «.

Les lettres de Londres ont en effet confirmé partie de ce rapport ; elles ne parlent pas encore de la perte de l'*Elisabeth* ; mais un sloop arrivé à Portsmouth , a laissé le *Magnificent* avec 5 pieds d'eau dans sa cale. Cela pourra corriger les Anglois de naviguer avec des vaisseaux pourris. Si le *Prince de Galles* , le *Boynes* & tant d'autres qu'ils ont condamnés en arrivant des isles avoient eu de gros tems , ils auroient éprouvé le sort de l'*Elisabeth*.

» M. de la Garde , écrit-on de Brest , Commandant la gabarre l'*Ecluse* , chargé de conduire de Saint-Malo à Liverpool environ 160 prisonniers Anglois , a remis , en arrivant dans ce port , un procès-verbal des excès que les prisonniers ont commis en se rendant maîtres du bâtiment , en pillant ses effets & ceux de l'équipage , & en abordant dans tout autre lieu que celui indiqué. Ce n'est pas la première fois que pour éviter d'être pressés , les prisonniers Anglois se sont emparés

du vaisseau parlementaire , & l'ont conduit dans des rades désertes ; mais ils ne s'étoient pas portés comme cette fois à maltraiter les Officiers & l'équipage ; les deux Puissances prendront sans doute des mesures pour prévenir à l'avenir des pareils abus.

Selon des lettres de différens ports , le corsaire l'*Epervier* , de Morlaix , a fait deux prises , dont l'une est le navire le *Delpache* de Falmouth d'environ 80 tonneaux , arrivé à St-Malo , & l'autre un sloop de 50 tonneaux qu'on croit arrivé à Morlaix.

Le corsaire de Boulogne la *Jeune Dunkerquoise* est rentré le 10 de ce mois à Cherbourg avec 2 prises Angloises ; ce sont deux bricks , l'un appelé le *Lord North* de 180 tonneaux , allant à Londres , & l'autre l'*Endeavour* de 140 , chargé de comestibles pour Terre-Neuve.

La flûte l'*Officieuse* , du Havre , partie de Cayenne le 28 Septembre , est arrivée à Nantes , ayant avec elle le Corsaire Anglois l'*Arlequin* , de 15 canons ou obusiers , & de 59 hommes d'équipage , dont elle s'est emparée le 16 de ce mois à dix lieues Ouest-Sud-Ouest de Pennemarck.

Le cutter l'*Epervier* , de Saint-Malo , est entré le 21 de ce mois à Dieppe , avec un sloop Anglois de 70 tonneaux , qu'il a pris à la côte d'Angleterre.

On lit les détails suivans dans une lettre de Toulon , en date du 7 de ce mois.

» Dans la nuit de Vendredi à Samedi dernier , le

vaisseau la *Slava Ruffa*, vaisseau de ligne Russe de 74 canons, a échoué contre la petite Ile du Vent, l'une des Isles d'Hyères. Le tems étoit affreux, l'escadre Russe dont il faisoit partie, se croyoit sur le Cap Corse; elle ne dut son salut qu'aux signaux de détresse que fit la *Slava Ruffa*, au moment qu'elle alloit périr. L'équipage parvint à gagner la terre, en se glissant le long du mât de beaupré; six hommes seulement ont péri. Nous ne fûmes pas plutôt instruits de ce triste accident, qu'on envoya sur le champ tous les secours convenables. Nous ne savons pas encore si on sauvera quelque chose de ce vaisseau. Les Officiers & l'équipage sont attendus ici aujourd'hui, d'où ils partiront se rendre par terre à Livourne, où est leur rendez-vous général «.

Monsieur a donné le 22 & le 23 de ce mois de très-belles fêtes à son château de Brunoy. Le premier jour on y exécuta la pièce nouvelle intitulée *la Réduction de Paris*, qui a été représentée ensuite Samedi dernier sur le théâtre de la Comédie Française.

» Notre Sérénissime & Eminentissime Prince-Evêque, écrit-on de Strasbourg, est arrivé ici le 3 de ce mois, de retour d'un petit voyage qu'il avoit fait dans ses Domaines de l'autre côté du Rhin, où sa présence & ses bienfaits ont excité une sensibilité générale, inspirée par l'amour & la reconnaissance. Le jour même de son arrivée à Renchen, le Prince a été à Salsbach pour voir la place où le Maréchal de Turenne a été tué. S. A. E. a acheté cet emplacement; il y sera bâti une maison avec son jardin & ses dépendances; elle sera toujours habitée par un soldat invalide François du Régiment de Turenne; & s'il se trouve dans le Corps un Alsacien, il sera préféré. Cet Invalide sera chargé d'ac-

compagner les Etrangers : on lui donnera l'histoire du Maréchal , & l'on fera traduire en Allemand les détails de la campagne dans laquelle il a été tué ; on y joindra les cartes les plus exactes de ses marches , avec l'ordre de bataille du jour. A l'endroit où Turenne est tombé , on formera une enceinte de 35 à 40 pieds de circonférence , fermée par une grille de fer ; dans le milieu sera élevé un piédestal de 4. pieds de haut , sur lequel sera élevée , à la hauteur de 12 pieds , une pyramide , symbole de l'immortalité. A l'un des côtés , les armes de Turenne seront suspendues à une branche de laurier. Au haut de la colonne sera une fleur de lys environnée d'un cypres. Aux trois côtés du piédestal , sera écrit que c'est là où Turenne a expiré ; & au quatrième , on marquera que l'armée Impériale étoit commandée par le fameux Montecuculli. C'est une manière impartiale de faire passer à la postérité les noms de deux grands hommes. Dans l'espace entre le piédestal & la grille , seront cultivés des lauriers : on ne laissera croître que des ronces à l'endroit où sera placé le boulet qu'on a retrouvé , & que l'on croit , par tradition être celui qui a frappé Turenne «.

C'est à des établissemens utiles que sont destinées les sommes d'argent assez considérables que l'ordre du Clergé & celui de la noblesse du Berry ont offertes dans les dernières séances de l'assemblée de l'Administration provinciale ; & non à défrayer les voyages dispendieux des membres qui la composent. Parmi les différentes délibérations intéressantes pour le bien de la Province qui ont été prises , on a sur tout remarqué celle qui tend à supprimer les corvées dans le Berry.

L'Académie des Inscriptions & Belles - Lettres

tint sa séance publique le 14 de ce mois. M. Dupuy, Secrétaire perpétuel, annonça que ses vœux n'ayant pas été remplis sur le sujet du prix qu'elle devoit distribuer cette année, elle le réserve à l'année prochaine, & qu'il sera double. Il s'agit d'examiner *Quels furent chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des Divinités Infernales, Proserpine exceptée, comme ayant déjà fait partie d'un autre sujet : quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs ?* On invite les Auteurs à rechercher *quelles ont été les Statues ou les Tableaux célèbres de ces Divinités, & les Artistes qui se sont illustré par ces ouvrages.* Les ouvrages doivent être remis avant la premier Juillet 1781, & ce terme est de rigueur.

» Le Bureau Académique d'Ecriture, présidé par M. Lenoir, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, & par M. Moreau, Conseiller d'Etat, Procureur du Roi au Châtelet, a tenu le 16, dans la Grande salle des Mathurins, sa séance publique de rentrée. M. Paillaçon l'ouvrit par la lecture d'un Mémoire sur la première langue & les premiers caractères qui ont été en usage dans le monde. M. Pourchasse, de quelques réflexions sur les avantages qu'on retire des Mathématiques. M. d'Autrepe a parlé de la vérification des écritures pour la perfection de laquelle le Bureau a été spécialement établi, & a fait connoître l'importance de ce travail pour la tranquillité des Citoyens. M. Blin a prouvé la nécessité de réunir l'enseignement de la Grammaire Française à celui de l'écriture. M. Harger, Secrétaire, a terminé la séance par le précis des travaux dont le Bureau Académique s'est occupé l'année dernière sur les cinq parties qui lui sont attribuées, lesquelles sont la perfection de l'écriture; le déchiffrement des anciennes écritures; la perfection des calculs de commerce; la vérification

des écritures, & la Grammaire Françoisse relative à l'orthographe.

Nous venons de recevoir une lettre très-intéressante par les anecdotes historiques & curieuses qu'elle contient; comme elles ne peuvent qu'être agréables à nos lecteurs, nous nous empressons de les transcrire.

On voit dans les papiers de la famille du sieur de Moulis, Officier d'Infanterie, un procès-verbal de l'an 1512; on y lit que Jourdain de Moulis, appelé dans d'autres actes Jourdain de Moulins, *Jordanis de Molinis*, pour faire apparoir des coutumes, liberté & franchises du lieu de Cazavet, produisit & présenta aux Commissaires du Roi, un titre ou instrument grossé en parchemin & rédigé sous le règne de Philippe, Roi de France, le 25 du mois de Mars de l'an 1301, en présence de Bernard, Comte de Comminges, d'Auger, Evêque de Couserans, de Bernard de Montaigu, qui est appelé dans les archives de Cazavet, *Castellanus Castri de Cazavet*, de Raimond de Lélou, qui est nommé *Subcapellanus Ecclesia de Cazavello*, & de plusieurs autres. — Ces coutumes, libertés ou franchises sont écrites en langue vulgaire ou Gasconne, telle qu'on la parloit dans le douzième & le treizième siècle, & qui est la même qu'on parle encore, à quelques expressions près dont il faut deviner la signification; elles contiennent deux parties, dont l'une regarde les Habitans du territoire en général, & l'autre se rapporte plus particulièrement aux Seigneurs & aux Jurats ou Consuls. Tous promirent avec serment, la main droite sur l'Autel, de suivre à jamais ces coutumes & de se conformer à perpétuité aux établissemens dont il est question, sans qu'il soit permis de les modifier ni par soi-même ni par personnes interposées. Le 25 du mois de Mars de l'an 1301, est l'époque de cet arrêté & de

ces sermens. Voici ces coutumes rédigées & traduites en langue Françoisé, article par article; elles ont de quoi piquer la curiosité d'un Philosophe, & fournir matière à ses réflexions.

Première partie. Toutes personnes du Territoire de Cazavet, de la Ville & des Lieux y appartenans, seront exemptes de tout trouble & jouiront de toute franchise par rapport à leurs corps & à leurs biens, soit meubles, soit immeubles, pourvu que les franchises ne soient pas contraires aux Loix reçues dans le pays & connues des Consuls ou Jurats. — Il sera permis à tout Habitant de s'en aller par-tout où bon lui semblera, sans être ni inquiété ni molesté. — S'il est fait mal ou violence à quelque Habitant du Territoire, les Seigneurs & autres se réuniront sur le champ, & sans que l'un attende l'autre, pour qu'il soit rendu justice à la personne outragée. — Tout Seigneur de Cazavet & des Lieux y appartenans qui aura maltraité quelqu'un des Habitans, de quelque manière que ce soit, sera regardé comme un parjure & sera chassé hors des limites du Canton, jusqu'à ce qu'il ait fait réparation convenable. — Tout Seigneur qui étant en guerre ou en querelle avec un autre, voudroit engager dans son parti quelqu'un des Habitans du Territoire de Cazavet, sera déferé à l'autre Seigneur & aux Jurats ou Consuls, ainsi que ses instigateurs & ses agens. — Tout Habitant du Territoire pourra disposer de ses biens de manière qu'il pourra les vendre ou les engager, comme bon lui semblera, sauf les droits du Seigneur. — Toutes les terres & maisons du Territoire, seront exemptes du droit de timon ou de corvée, ou de *las costumaz de Timoucha*. — Il ne pourra être fait aucun accommodement ni aucune réparation par rapport au mal ou dommage qui aura été fait ou causé dans le Territoire de Cazavet, sinon à la connoissance des Jurats ou Consuls, & de celui qui aura souffert le mal ou le dommage.

Deuxième partie. Celui qui aura frappé sans effusion de sang, réparera le dommage & l'injure, & donnera 10 sols *Toulzas* à la Justice. — S'il a frappé jusqu'à effusion de sang, outre qu'il réparera le dommage, il donnera 68 sols *Toulzas* à la Justice. — S'il a fait grande plaie, il donnera 100 sols, *Toulzas*, & réparera le dommage causé. — Si le frappé meurt de la plaie, le frappant donnera 300 sols *Toulzas* à la Justice, & dédommagera les parens du défunt. — Tout Habitant du pays de Cazavet, qui en aura tué un autre, & qui l'aura pris, & le retiendra corporellement, sera chassé des limites du Territoire, & n'y pourra rentrer qu'à la volonté des parens de la personne massacrée & enlevée. — Dans le cas où celui qui entre de nuit dans une maison sans appeler quelqu'un de ceux qui y demeurent, seroit tué, le meurtrier ne sera tenu à aucune peine envers la Justice, à raison de cet homicide. — Un Seigneur qui prendra de force un autre Seigneur, dans l'enceinte du Territoire de Cazavet, sera privé de sa Seigneurie & de tout ce qui lui appartient audit lieu, au profit de celui qui aura été pris de cette manière. — Tout Seigneur qui en aura frappé un autre malicieusement, donnera 100 sols *Toulzas* au frappé. — Si un Seigneur en frappe un autre de manière que mort s'en suive, tous les héritages qu'il possède dans la juridiction, seront donnés aux parens du mort. — Aucun Seigneur coupable d'homicide ni aucun de ses parens, ne pourront entrer dans le Territoire de Cazavet, sans le consentement des parens de celui qui aura été tué. — Tout Seigneur adultère dudit lieu, sera privé de tous ses biens situés audit pays, & ils seront donnés au mari outragé. — Quiconque volera dans le Territoire de Cazavet, au delà de deux deniers, rendra quatre *Doublas*, & payera vingt deniers à la Justice. — Si le vol passe dix deniers, le voleur restituera en quatre *Doublas*, & payera dix sols

Toulzas à la Justice. — Quiconque volera dans les jardins ou dans les vignes, pendant le jour, perdra quatre *Doublas*, & donnera vingt deniers à la Justice; si c'est pendant la nuit, il perdra le double.

Le territoire de Cazavet est un pays montagneux situé au pied des Pyrénées, dans le Diocèse de Couserans.

Ces usages ou ces loix coutumières qui étoient le plus en vigueur, dans des siècles que nous appelons Barbares, & chez un Peuple regardé comme sauvage, ne valent-elles pas les loix & les coutumes des Peuples modernes le mieux civilisés? Quelle simplicité! Quelles vues! Quelle sagesse! Quels rapports entre les délits & les peines! Quelle procédure! On n'y voit pas le vol d'un cheval ou d'une serviette mis en balance avec la vie d'un homme, ni les tortures inhumaines de la question trop souvent appliquées à des malheureux, dont la conduite est irréprochable ou dont le crime n'est pas constaté, ni les Tribunaux de la Justice rendus inaccessibles aux pauvres, ni les atrocités des Chefs de la Société rester impunies à la faveur des Privilèges, &c. *Signé, L'ABBÉ FERRAND* «.

La lettre suivante offre un fait & un trait plaisant qui peut égayer un instant.

» Dans le Bassigny, qui est un pays plat, situé aux confins des provinces de Bourgogne, Champagne, Comté & Lorraine, le 31 Octobre, au milieu d'une brume assez épaisse par un temps calme, le vent étant environ à l'ouest-sud, on ressentit, à trois heures un quart du matin, une violente secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit semblable à un grand coup de tonnerre dans le lointain, dont les roulemens ne seroient pas bien précipités, ou plutôt au bruit d'une équipage ou d'une voiture qui passeroit sur un pont de bois; le bruit a duré comme le mouvement, au moins une demi-minute, il a été senti & entendu, non-

seulement par les personnes qui étoient éveillées , mais il a encore éveillé presque tous ceux qui dorment. Tous ont senti trembler leurs lits ; la terre sembloit aux uns s'enfoncer sous eux & aux autres se relever ; on ne s'accorde pas sur la direction du mouvement il n'a cependant produit d'autre effet , que d'ébranler les maisons , faire craquer les planchers , briser les vitres & tomber quelques meubles mal-assurés : nous apprenons qu'on l'a ressenti aux environs à dix lieues : mais une aventure assez comique , c'est que dans un village une dizaine de personnes étoient assemblées pour passer la nuit & veiller un mort , comme c'est l'usage dans ces cantons ; la circonstance leur offroit l'occasion de parler de revenans ; chacun plaçoit son histoire. Ils ne furent pas peu surpris dans ces entrefaites , d'entendre un bruit & de sentir un mouvement ; chacun portoit la vue sur le cadavre qui n'étoit enlevé que dans un linceuil , le cercueil n'étant pas encore fait , & posé au milieu de la chambre sur une planche portée sur deux chaises placées aux deux extrémités. Leur surprise mêlée d'effroi ne peut se peindre , en considérant le cadavre & les mouvemens que la secousse lui communiquoit ; le corps tomba enfin à terre , à côté de la planche , l'épouvante la plus forte succéda à la surprise , tous se sauvèrent avec précipitation , & ils ne se rassurèrent que quand ils entendirent dire dans le voisinage qu'on avoit ressenti un tremblement de terre ; les plus hardis rentrèrent & réparèrent le dommage , en remettant le cadavre sur la planche : mais malheureusement une pauvre femme , qui étoit la bru du mort , accouchée depuis peu de jours & alitée dans la même chambre , eut une telle frayeur , tant du mouvement quelle ressentit que de la fuite de ses gardiens , quelle tomba très-dangereusement malade.

-Hugues-Charles , Comte de Lorré , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-

Louis , ancien Lieutenant Colonel du Régiment de Vermandois , est mort le 9 de ce mois à l'Abbaye St-Jacques de Provins , dans la 77^e année de son âge.

Charles-Roland , Seigneur de Juvigni , Aunay , Conseiller du Roi , Sous-Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris , est mort le 11 de ce mois dans la 75^e année de son âge.

Hélène-Julie-Rosalie Mancini de Nevers , veuve de Louis-Marie Fouquet de Belleisle , Comte de Gisors &c. , est morte en son hôtel , rue de Tournon , le 18 de ce mois.

De BRUXELLES , le 28 Novembre.

ON est toujours fort curieux de savoir quelle est la réponse que les Etats Généraux feront au Mémoire que le Chevalier Yorke leur a présenté le 10 de ce mois. On ne laisse pas d'être étonné de la conduite de l'Angleterre. Savoir dissimuler ce que l'on ne peut pas punir , observe l'Auteur d'un papier estimé , & ne jamais faire de menaces que l'effet n'en soit prompt , sûr & efficace , sont des règles qui doivent quelquefois diriger la conduite des particuliers , & dans toutes les occasions , celle des Gouvernemens auxquels il importe bien plus essentiellement de ne point compromettre leur autorité & leur dignité , sur-tout les uns à l'égard des autres. La hauteur avec laquelle la Grande-Bretagne demande que les Etats désavouent les liaisons de MM. d'Amster-

dam avec le Congrès , & la punition du pensionnaire Van-Berkel , & de ceux qu'elle appelle ses complices , peut entraîner une rupture qu'elle eût évité , si elle eût gardé le silence sur les papiers trouvés sur M. Laurens , ou si elle se fût réservée d'en faire usage dans un tems plus opportun. On a lieu de croire que la République considérant ce qu'elle doit à sa dignité & sa souveraineté , refusera de souscrire à des demandes faites du ton de l'empire & du commandement.

En attendant des informations plus étendues on a su que 5 des Provinces-Unies ont résolu d'adhérer à la neutralité , que celle d'Utrecht s'est jointe depuis à l'avis de celle de Gueldres , qui est d'accéder à cette neutralité sous la condition de la garantie des possessions de la République dans les quatre parties du monde. Celle de Zélande est la seule qui a déclaré , dit on , qu'elle tenoit pour l'Angleterre. La pluralité est pour la neutralité , & il y a toute apparence qu'elle va dicter la résolution des Etats-Généraux.

On assure , d'après quelques lettres ; qu'il va partir dans peu de jours des ports des Provinces-Unies une flotte de 24 vaisseaux de guerre , dont 10 sont destinés pour les Indes Occidentales , 8 pour les mers du Nord , & les autres pour la Méditerranée. La présence de ces navires préviendra sans doute des attentats pareils à ceux que les Anglois ont commis contre l'Isle de Saint-

Martin , ou mettra la République en état de les venger. Toutes les Provinces se sont réunies pour demander une satisfaction ; quelques-unes ont été d'avis aussi qu'immédiatement après la conclusion de l'accession à la neutralité , il falloit entrer en négociation avec l'Angleterre au sujet du fameux article des munitions de guerre qui fait partie du traité de 1674.

Ces mouvemens ne préparent pas le Chevalier Yorke à une réponse favorable ; on dit qu'il quittera la Haye si elle n'est pas telle que sa Cour la desire , & que même il fait déjà des préparatifs simulés pour son départ.

» S'il faut en croire des avis particuliers de Londres , le Lord North a perdu tout son crédit à la Cour , ce qui , dans ce cas , n'auroit pas dû sans doute peu contribuer à sa dernière maladie , qu'on pourroit alors appeller une véritable *maladie politique* , que la faculté entière ne sauroit guérir. On ajoute que c'est le Lord Stormont qui le remplace dans son autorité & dans la confiance du Roi ; & ceux qui connoissent le caractère de ce dernier , en concluent d'avance que la paix n'est pas près de se faire.

Selon des lettres de Londres , la rigueur dont la Cour croit devoir user à l'égard de M. Laurens , ne s'est point adoucie. Cependant , ajoutent ces mêmes lettres , sa santé s'est rétablie ; il est dans une disposition d'esprit plus tranquille & plus courageuse. Il a été absolument défendu d'ouvrir de nouveau sa prison à son fils ; & il n'y a pas

à espérer qu'on lui permette de long-tems de voir aucun de ses amis. Nous terminerons ici la lettre sur l'emprisonnement de cet ancien Président du Congrès.

— Je ne sçais; mais ces objets paroissent se présenter à la réflexion sous le point de vue le plus lumineux. La Maison de Stuart a été proscrite, celle de Brunswick a été appelée au Trône par le choix libre de la Nation Angloise, qui ainsi a développé en faveur de celle-ci la plus haute plénitude de la puissance souveraine. Ce Peuple prétend avoir ce droit par sa constitution; quoiqu'il en soit de cette prétention, au moins la légitimité ne peut en être contestée par celui qui n'a dû la Couronne qu'à une telle révolution! Mais une Nation qui a pu ôter & qui a pu donner un Empire sous la sanction d'une constitution, devenue sa loi fondamentale; une telle Nation est évidemment la souveraine du Prince qu'elle a bien voulu couronner. Ainsi Sa Majesté Britannique, quoique l'organe le plus éminent du Souverain, n'est donc de fait & de droit qu'un Membre constitutionnel, qu'un premier Magistrat. Cependant si ce Magistrat suprême abuse du pouvoir de disposer des grâces dont le dépôt lui a été confié, s'il détourne une partie des subsides pour corrompre & soudoyer dans l'assemblée des représentans de la Nation, une majorité vénale qui doit l'aider à asservir leurs commettans; enfin si armant le frère contre le frère, le père contre son fils, les excès même de son aveugle ambition avoient dévoilé la nature & l'étendue de ses vues parricides contre l'Erat auquel il doit son existence politique. Dès-lors la constitution ne voit plus en lui qu'un Magistrat prévaricateur, qu'un rebelle qui lui-même le premier a osé secouer le joug des loix. — Le pacte social a été dissous; il a donc cessé d'être obligatoire! L'homme est rendu à lui-même; il se doit à la défense de ses propriétés & de sa liberté. Ainsi les Américains ont bravé la mort pour fuir la servitude

& l'infamie. La moitié de leur sang a été répandue pour leur Patrie : tel est le sceau de leur indépendance & de celle de leur postérité. — La Cour de France a secouru ce bon Peuple, libre & généreux, sans prétendre profiter de sa détresse : ce procédé est digne de sa magnanimité. Mais si cette Cour s'étoit prêtée aux insinuations de quelques agens ténébreux, si elle s'étoit prêtée à sourdement coopérer aux vues perverses d'une administration tyrannique; oui, c'est alors, osons le dire, en empruntant les expressions du manifeste Anglois, qu'ambitieuse, injuste & perfide, elle eût avili sa dignité. — Livrée aux accès d'une rage forcenée, c'est de ses propres mains que la puissance Britannique a déchiré ses entrailles. Des monceaux de ruines & de cendres attesteront à la postérité, que dans sa fureur impuissante, une marâtre ne pouvant dépouiller & asservir ses enfans, elle les a dévoués au fer, aux flammes, à la voracité des antropophages, alliés dignes de seconder ses projets parricides ».

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* D'OBSONVILLE.

On apprend de Paris que M. de Rochambeau, fils, est arrivé de l'Amérique Septentrionale. Les nouvelles qu'il apporte ne sont point encore publiques. On sait seulement, que les troupes sont en bon état; qu'elles étoient cantonnées, & que tout le monde se portoit bien.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., du 21 Novembre.

La grande escadre, aux ordres de l'Amiral Darby est forte de 26 vaisseaux de ligne; elle croisoit le 6 à la hauteur du cap Finistère, où elle attend la nombreuse & riche flotte de l'Inde. Le *Cumberland*, de 74, a pris le navire la *Corvette*, de la Rochelle, pour la Martinique, qui est arrivé à Portsmouth, & de qui on a su que l'escadre Angloise se trouve dans ce parage. — On a reçu à Portsmouth ordre d'équiper ou d'avitailler promptement une escadre de 4

vaisseaux de ligne, tous doublés en cuivre, une frégate & un sloop ; ils doivent être prêts à appareiller le 16 Décembre ; on les croit destinés pour l'Inde, où ils convoyeront la flotte qui doit partir vers ce tems. — On assure que le Gouvernement est informé que l'Amiral Rowley, avec les 9 vaisseaux qui lui restoient, lorsqu'il en a eu détaché 4 ou 5 pour escorter la flotte depuis les Bermudes jusqu'en Europe, a dû se joindre à l'Amiral Rodney. — On parle d'un combat qui a dû avoir lieu quelque part, soit dans le golfe ou autour de la grande escadre, & dans lequel le Capitaine Macbride, le même qui a pris le vaisseau le *Comte d'Artois*, a eu les deux jambes emportées.

Il n'est point vrai, comme le bruit en a couru, que l'*Elisabeth* ait péri à la hauteur de Terre-Neuve, où la flotte de la Jamaïque a été dispersée : ce vaisseau est rentré à Plimouth, ainsi que le *Sultan*, le *Magnificent*, aussi de 74, & le *Leon*, de 64. Plusieurs vaisseaux de la flotte manquent aux Ports où ils étoient attendus. — Il est arrivé des nouvelles affligeantes de la Caroline, il règne une épidémie parmi les troupes Angloises, qui a réduit à presque rien l'armée du Général Cornwallis.

Lord North est rétabli ; il a assisté à la séance d'hier, qui s'est passée en des missions sur les élections contestées, & dans laquelle, après de longs débats, il a été décidé sur une motion de M. Townshend, à la pluralité de 196 voix contre 36, que le Chevalier Fletcher Northon seroit remercié par la Chambre, de la manière honorable dont il a rempli la place d'Orateur de la Chambre des Communes dans deux Parlemens consécutifs. — On assure que l'emprunt est arrêté à la somme de 16 millions sur le même plan à peu près que l'année dernière. — Il s'est déclaré hier une banqueroute de 200,000 l. sterl., d'une des plus fortes maisons d'assurance de la Cité, M. F...

Le malheureux sort du brave André offre un

exemple bien effrayant de l'opposition qui se trouve entre les loix de la politique & celles de la justice distributive & de la saine morale. Avec le courage d'un héros, l'ame d'un citoyen de Rome & d'Athènes, dans les plus beaux jours de ces Républiques, André se dévoue pour son pays ; il est découvert, jugé & condamné à une mort ignominieuse, qu'il souffre avec la plus généreuse résignation, se félicitant de mourir ainsi, & d'être le martyr de la glorieuse cause qu'il défendoit. — Arnold, après avoir été par la rebellion & par des motifs auxquels ne se méloit aucun amour sincère de la cause qu'il avoit embrassée, plonge son pays dans toutes les horreurs de la guerre civile ; il voit les amis & les concitoyens victimes de la rapine & du meurtre, & n'est ému que des contrariétés qu'il éprouve dans la résolution qu'il nourrit au fond de son cœur. Voilà cependant la vie de l'honnête & du valeureux André, mise dans la balance, par les évènements de la guerre avec celle d'un monstre, & on délibère pour savoir celle qu'il faut conserver. — André a été pris ; son sort dépend du choix que fera le Général Clinton qui, le premier, a fait la démarche pour obtenir la grace de son brave compagnon d'armes. Arnold a déserté, répond Washington ; c'est un traître qui mérite la mort. Puisque vous voulez sauver votre valeureux Adjudant, rendez-moi le traître ; sinon il faut, & j'en gémis, il faut qu'André périsse. De quelle douloureuse angoisse l'ame de Clinton n'a-t-elle pas dû être tourmentée ! quel combat a dû se passer entre la justice & l'honneur ! enfin tous les sentimens naturels sont étouffés, la justice personnelle est foulée aux pieds ; la politique triomphe. Le scélérat, le rebelle, l'apostat, le double traître, répond Clinton, est celui qui vivra ; & toutes les grandes & belles qualités qui forment le héros & qui relèvent la nature humaine seront sacrifiées : j'abandonne André.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE , le 17 Octobre.

LA diminution des ravages de la peste a ramené dans cette capitale le Grand-Seigneur qui , le 7 de ce mois , a quitté sa maison de plaisance de Beschik-Taschi , pour rentrer dans le Serrail. Le lendemain des incendies ont éclaté dans trois endroits différens ; dans le premier il y a eu 300 maisons brûlées , 500 dans le second , & 61 dans le dernier. On présume que cet accident est moins l'ouvrage du hasard que celui de quelques personnes mécontentes des changemens qui ont eu lieu dans le ministère le 2 & le 3 de ce mois.

Le Séliktar Aga , ou Porte-glaive , a été fait Bacha de Salonique , & son emploi , qui en est un de confiance , & qui approche du Souverain celui qui en est revêtu , a été donné au second frère du Grand-Visir , qui a procuré à son aîné , époux déjà d'une nièce du Sultan , & Bacha de Bosnie , le Gouvernement de Romélie. Cette dernière

9 Décembre 1780.

c

place donne à son possesseur la prééminence sur tous les autres Bachas , & le titre de Gouverneur de tous les pays de la domination Ottomane en Europe. Le Gouvernement de la Natolie procure le même avantage au Bacha qui en est revêtu , pour la partie de la Turquie Asiatique. Le Reis-Effendi a été nommé Kiaya-Bey , ou Lieutenant du Grand-Visir.

Pendant le dernier Baïram , il y a eu entre deux hordes de Jannissaires une dispute qui a eu des suites fâcheuses ; l'usage des Turcs est de se visiter à l'occasion de cette fête ; quelques Jannissaires d'une horde allèrent faire visite à ceux d'une chambre voisine , & coupèrent les nœuds des sophas sur lesquels on les avoit reçus , ce qui fut regardé comme un affront. Les Jannissaires insultés voulant se venger , rendirent cette visite , & coupèrent les flambeaux qui étoient placés dans la chambre , ce qui parut une insulte encore plus grave qui les mit aux mains les uns avec les autres ; il en survint plusieurs de différentes hordes , qui prirent parti dans la querelle qui ne finit que par les soins de l'Aga , mais après qu'il y eut 150 hommes hors de combat , tant tués que blessés.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 3 Novembre.

M. Hoegh , Gentilhomme de la chambre de S. M. la Reine douairière de Dan-

marck , est arrivé ici de Copenhague , & a été présenté Mardi dernier à l'Impératrice. Il paroît qu'il est chargé d'une commission ; mais jusqu'à présent on ignore quelles sont les affaires qui peuvent en être l'objet.

S. M. I. a mis les Stadhouders des divers Gouvernemens , dans la dépendance immédiate du Sénat dirigeant , qui vient de publier , en conséquence de cette disposition , un oukase par lequel il est prescrit aux Stadhouders respectifs de se conformer exactement à l'ordonnance qu'on leur envoie ; de ne se permettre aucune explication , altération , ou changement dans les ukases ou ordres qu'ils recevront , lors même qu'il s'y trouveroit quelque chose dont le sens ne seroit pas assez clair , sans la connoissance & l'approbation préalables du Sénat , à qui ils doivent demander en pareils cas les éclaircissmens nécessaires ; il est aussi réglé à cette occasion , que dans des affaires de Justice il pourra être appelé des sentences des Stadhouders & de leurs chancelleries au Sénat. Ce dernier point remet les choses sur l'ancien pied , & comme elles étoient avant l'ordonnance relative au nouveau Gouvernement.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 14 Novembre.

LE Comte de Bernstorff , Ministre d'Etat au département des affaires étrangères ,

reçut avant-hier un ordre du cabiner , après lequel il demanda au Roi la démission de tous ses emplois , qui lui fut accordée par une lettre très-gracieuse que lui écrivit S. M. Il en reçut aussi une du Prince Frédéric , & remit son porte-feuille au Comte de Thott , qui est chargé de ce département jusqu'à l'arrivée du Baron de Rosencron , actuellement Ministre de cette Cour à celle de Berlin.

On varie fort sur les motifs qui ont donné lieu à ce changement , sur lequel bien des circonstances paroissent avoir influé. On ajoute qu'avant la démission de M. de Bernstorff , on avoit expédié à son insçu à l'Amirauté l'ordre d'équiper 20 vaisseaux de ligne & 10 frégates ; quoiqu'il en soit , il est certain que cet ordre a été donné , & que cet armement doit être prêt à mettre à la voile au printems,

M. de Bernstorff a , dit-on , obtenu une pension de 4000 écus ; son fils aîné a été nommé Gentilhomme de la chambre du Roi , avec une pension de 1000 écus ; son second fils a été fait Capitaine des Gardes , avec une pareille pension , & son troisième fils , Gentilhomme sans pension.

Le Conseiller-Privé de Carstens , a été nommé chef de la Chancellerie Allemande.



P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 15 Novembre.

LA Diète a terminé ses séances le 11 de ce mois; tout s'y est passé avec beaucoup de tranquillité. Le nouveau Code de Loix composé par l'ancien Chancelier Comte Zamoïsky, est au nombre des objets qu'elle a rejetés; lorsqu'elle en fit l'examen, le 2 de ce mois, le soulèvement fut si vif & si général, que quoique ce Code ait été déjà imprimé aux frais de la République, il n'y a plus d'apparence qu'il en soit question désormais.

La maison de Radziwill a obtenu qu'il lui seroit payé annuellement deux millions, jusqu'à l'extinction de sa créance; mais comme le trésor est dans ce moment épuisé, on a assigné à ces Princes des biens royaux situés dans la Lithuanie, & dont ils tirent les revenus.

La famille Oginsky qui a aussi des prétentions à la charge de la République, qui lui ont été garanties par la Diète tenue en 1769, a obtenu, de son côté, un à-compte de 400,000 florins.

Le Prince George Martin Lubomirski, Général & Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert, a déposé le 11 du mois dernier, dans le Grod de Zytomirs, le manifeste suivant qui commence à circuler dans le Royaume.

Pour se convaincre de la vanité des choses de ce monde , de l'inconstance & de la vicissitude du sort des mortels , il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'histoire de tous les siècles ; on y verra une quantité d'individus qui , sans naissance , sans génie , sans mérite , se sont élevés jusqu'au plus haut degré de gloire , & une multitude encore beaucoup plus grande de ces infortunés qui , après s'être signalés par leurs talens & des actions nobles , ont pourtant été jettés dans l'abîme de la misère , de l'indigence & du malheur. J'en suis un exemple , quoique Prince & Général des Troupes Sarmates , dont le bifaycul , à la tête de 8000 Polonnois , accompagné du Margrave Louis de Baaden , ayant pénétré en 1681 , lors du siège de Vienne , en Hongrie , pour empêcher la jonction d'un grand corps de Turcs avec l'armée du Grand - Visir , battit & dispersa toute cette formidable cohorte ; & c'est en mémoire de cet événement , que tous ses descendans portent encore les trois queues de cheval dans leurs armes : depuis l'âge le plus tendre , je me suis vu en butte au destin le plus cruel , & exposé à une persécution des plus atroces. Mon unique soin fut toujours de servir le Roi & mes concitoyens. Pour toute récompense , je fus élu , en 1773 , Nonce du Palatinat de Sandomir , & en 1776 de Kiovie ; & mes élections se firent unanimement. Je levai ensuite à mes frais ce beau régiment de Grenadiers , que je laissai à la solde du Roi , parce que S. M. parut en avoir envie. Mon goût pour le militaire me porta à lever encore un corps assez nombreux de Hussards & de Chasseurs , dont l'entretien exigeoit une dépense considérable : je l'exerçois journellement dans le maniement des armes , & je le tenois prêt pour le service du Roi & de la République. Mais , comme on le dit , l'abeille aime autant à extraire son miel des plus belles & douces fleurs , que l'araignée à en tirer son venin : mes

ennemis & mes envieux ont tiré du poison , de mes actions les plus pures & les plus innocentes , & répandu l'écume de leurs calomnies , sur mon honneur & ma réputation. Ils firent fermer clandestinement les quartiers de mes soldats , en s'adressant à la Justice du Tribunal de Pétrikau , en m'accusant comme un perturbateur du repos public. Je n'eus d'autre ressource que de me jeter aux pieds du Trône , & de réclamer justice , en donnant les preuves les plus claires & les plus convaincantes de ma bonne foi , de mon désintéressement & de mon innocence. J'espérois tout de la sagesse & de l'équité du Roi ; il fit examiner l'affaire , & me fit décharger de toute imputation. Mes lâches accusateurs furent confondus. En reconnaissance , je fis présent au Monarque de huit de mes meilleurs Officiers , avec 180 Hussards bien montés , avec armes & bagages , précédés de mes quatre postillons sonnans de leurs cors , à l'entrée dans la Capitale. Cependant , (& qui s'y seroit jamais attendu !) à peine me flattois - je de jouir de quelque repos , que je fus tout-à-coup surpris la nuit ; dans mon propre Château , par 100 hommes de nos troupes nationales , dont le chef eut même l'audace d'avancer qu'il agissoit par ordre des Supérieurs ; en vertu de cet ordre prétendu , il me fit prendre avec mes gens , au nombre de 16 personnes , & nous mena liés & garottés dans le fond d'un bois épais , à deux lieues de mon Château , où il fallut passer la nuit au bivouac , & le lendemain on nous laissa retourner à mon Château , qui se trouva entièrement pillé. Pour couvrir cet affreux attentat , on prétendit que j'étois complice du meurtre de deux Officiers des troupes nationales que mes sujets avoient sabré dans un des villages de ma domination , pour se venger des insultes qui leur avoient été faites , en leur extorquant par force de l'argent pour des impôts. Je demande

aujourd'hui vengeance & réparation ; & c'est pour l'obtenir que je fais répandre le présent manifeste parmi tous mes concitoyens. C'est à vous que je m'adresse, MM. les Officiers , ci-devant sous mes ordres , & qui êtes maintenant au service du Monarque , c'est vous que je prends à témoins : dites si je ne vous avois pas exhorté sans cesse à être fidèles au Roi & à la Patrie ? Si jamais je vous ai rien ordonné de contraire à la bonne conscience & aux loix de la Patrie ? Si l'on ne vous avoit pas en tout tems recommandé l'obéissance envers vos supérieurs ? Et toi , ô valeureux Stempkowski , Lieutenant - Général - Commandant d'une grande partie de l'Ukraine & de la Podolie, viens comparoitre aujourd'hui au Barreau , où tu diras & avoueras si je ne t'ai pas toujours inculqué le respect & la déférence pour ton beau père même , que tu avois si grièvement offensé ? Tu sais bien que ma devise a toujours été : *Fais le bien , & ne crains personne*. C'est sur ta déposition & celle de tous mes autres Officiers , que mon innocence & mon intégrité se manifesteront davantage ; tout le monde reconnoîtra , d'après vos aveux , & verra avec horreur , qu'en Pologne il y a des gens qui ne redoutant ni la honte , ni le châtiment , trouvent un plaisir malin dans la ruine de leurs compatriotes , & dans le bouleversement total des loix & de la justice. Enfin je déclare à la fin de ce manifeste , déposé au Grod de cette Ville , comme dans ceux de plusieurs autres places du Royaume , que je me réserve mes droits & actions contre tous ceux qu'il appartiendra , afin d'obtenir une pleine , entière & suffisante satisfaction des injures reçues.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 15 Novembre.

L'ARCHIDUC MAXIMILIEN , Grand-Maître

de l'Ordre Teutonique , Coadjuteur de l'Archevêché de Cologne & de l'Evêché de Munster , est revenu ici dans la nuit du 11 de ce mois. Le jour suivant , S. A. R. assista au Service Divin avec la Famille Impériale , & parut le soir au théâtre.

La Cour a résolu de vendre jusqu'à la concurrence de 20 millions de florins , des biens domaniaux situés dans le Bannat de Témefwar. Cette vente a commencé la semaine dernière qu'on a déjà vendu pour trois millions ; on la reprendra successivement à différentes époques. Les conditions sont très-avantageuses pour les acquéreurs , auxquels la Cour garantit six pour cent , & accorde de plus le droit de naturalisation dans la Hongrie. Ils ne payent d'abord qu'une petite somme sur leur acquisition , & ils payent le reste à différens termes pendant trois ans.

Comme le grand nombre d'Employés de la Cour pour la perception des taxes nouvellement établies sur le vin & la bière dans le plat pays , paroît avoir causé beaucoup de pertes , la Cour est , dit-on , convenue avec les Seigneurs terriens que chacun d'eux fera lever ces taxes dans son territoire , & en rendra compte à la Cour.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 8 Novembre.

QUATRE vaisseaux de guerre Russes & une

frégate de l'escadre destinée pour la Méditerranée , sous le commandement du Vice-Amiral Borissow, vinrent mouiller avant hier au soir dans notre rade. On attend encore un vaisseau de guerre & une frégate de la même nation. Ceux qui sont déjà arrivés , sont le *St-Isidore* , Capitaine Grips , de 74 canons & de 750 hommes d'équipage ; l'*Asie* , le *Verde* , l'*Amérique* de 66 , Capitaines Spiridow , Selmanow , Cocoutow , ayant chacun 650 hommes d'équipage , & la frégate le *Siméon* de 32 , Capitaines Golewkin , 350 hommes d'équipage.

Le Grand-Duc fait arranger sa magnifique Galerie de Florence ; les richesses qui la composent seront distribuées dans un ordre nouveau ; elles seront augmentées de plusieurs statues antiques qu'il a fait venir de Rome , & qui étoient ci-devant dans la maison de campagne de Médicis. Parmi ces morceaux précieux , on distingue le Marsyas , l'Apollon avec son cigne , le Bacchus , le Ganimède , le petit Amour , différentes Têtes , le beau Mercure de bronze , le célèbre vase de sculpture Greque , représentant le sacrifice d'Iphigénie , qui a été souvent gravé par des Artistes de ce pays , & particulièrement en 1656 , par la célèbre Etienne de la Bella , dont l'estampe est fort rare. On travaille à finir un nouvel escalier magnifique qui doit conduire à cette nouvelle Galerie , &

qui est exécuté d'après le dessin du fameux Architecte Zanotti del Rosso de Florence , qui a aussi travaillé à l'embellissement de la salle , où est placé le groupe de Niobé.

ESPAGNE.

De CADIX , le 10 Novembre.

Le vaisseau le *Guerrier* , que le besoin de quelques légères réparations avait forcé M. le Comte d'Estaing de laisser ici , a mis à la voile ce matin avec la frégate la *Courageuse* qui étoit restée avec lui , pour suivre la flotte Française. Le vent de nord-est avec lequel l'armée est partie le 7 , n'a point changé depuis cette époque , & ce vent favorable continue encore aujourd'hui.

Nos avis du camp de St-Roch portent qu'on a achevé de fortifier dans toutes les règles de l'art , l'épaulement nouvellement construit , & destiné à porter une batterie de mortiers. Les ennemis ont essayé de s'y opposer trop tard ; ils ont tiré en une nuit plus de 186 coups , tant de canons que de bombes , carcasses & grenades , mais sans effet. On s'est aperçu , dès le 28 du mois dernier , qu'ils étoient fortement occupés d'un nouveau travail à la partie extérieure de l'estacade de la porte de terre , & qu'ils l'ont continué depuis sans relâche dans le dessein sans doute d'y placer quelque batterie avancée.

On a observé ici toutes les nuits, depuis le 21 Septembre dernier jusqu'au 4 Octobre, un phénomène remarquable; tous les soirs la mer paroissoit en feu; les vagues étoient semblables à des flammes couleur de soufre, ayant un éclat très-vif. Ce spectacle nouveau & frappant a excité la curiosité de tous les habitans de cette Ville.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 26 Novembre.

LES seules nouvelles de l'Amérique qui remplissent aujourd'hui nos papiers, sont puisées dans les Gazettes Américaines arrivées avec les dernières dépêches du Général Clinton; & peut-être ne méritent-elles pas toute notre confiance; celles qui sortent des presses de New-Yorck, sont rédigées sous une influence dont on a appris à se défier. S'il faut les en croire, le Général Washington, au moment où il apprit la défection d'Arnold, fit mettre aux arrêts le Général Stirling, sept Colonels & deux Membres du Congrès. Cet article doit être rangé au nombre des bruits absurdes & sans vraisemblance, dont les lettres de New-York sont ordinairement remplies. On peut ranger dans la même classe la nouvelle qui annonce que nos troupes ont repris possession des ruines de Ticonderago, & qu'elles se sont emparées du fort Stanwix;

on ne donne du moins ni les dates, ni les circonstances de cet événement.

» Dans des détails sur la fin tragique du Major André, que le Commodore Johnstone a reçus de l'Amiral Rodney, on voit que sa mort a été pleurée du Général Washington lui-même. Quoique ce jeune Officier lui ait reproché le genre de supplice auquel il se voyoit condamné, il n'est pas vrai qu'il ait demandé à être arquebulé, puisque dans sa lettre au Général Clinton, il dit qu'il n'a demandé aucune grâce à ses Juges, pas même de changer le genre de sa mort. Les Officiers Américains qui l'ont accompagné jusqu'au dernier moment ont admiré sa fermeté, sans pouvoir se repentir d'avoir signé son arrêt, puisqu'ils y avoient été contraints par le même amour pour leur Patrie, qui soutenoit son courage. Le Général Knox lui adressa ce discours. » Nous ne pouvons attendre assez de générosité de nos ennemis, pour qu'ils croient ce » que je puis bien vous assurer; mais soyez persuadé, Monsieur, que votre mort ne sera pas plus » regrettée dans l'armée Angloise que dans la » nôtre. — Il n'est pas vrai que le Général Washington ait écrit pour redemander Arnold. C'est le Général Clinton qui avoit envoyé à l'armée Américaine le Major Robert, qui a vainement sollicité auprès du Général Américain, pour que le Major André fût pardonné. Si le Général Washington a proposé l'échange, ce n'est que sur la première démarche faite par le Général Clinton. »

Plusieurs avis assurent que le Général Gates a été destitué de son commandement pour s'être laissé battre par sa faute; on ne dit point quel est l'Officier qui le remplace; on annonce des préparatifs considérables, & des dispositions prochaines pour prendre une revanche avec le Géné-

ral Cornwallis , à qui nous savons qu'il est difficile de recevoir des secours de New-Yorck. On ne doute pas que l'Amiral Rodney n'ait repris la route des Isles , fort affligé de la méprise qu'il a faite sur le chemin qu'avoit pris le Comte de Guichen , & qui l'a engagé dans un voyage à la place duquel il auroit pu faire quelque chose de plus important.

On voit rentrer de tems en tems quelques vaisseaux de la flotte de la Jamaïque ; mais nous sommes encore bien éloignés de les voir arriver tous. Un des Capitaines rapporte que le 18 Octobre , à 41 degrés de latitude & 55 de longitude , il a été séparé de 3 vaisseaux de guerre du convoi & d'environ 90 bâtimens marchands ; il a continué sa route avec deux autres vaisseaux de guerre , & 12 marchands , jusqu'au 11 de ce mois , qu'il a laissé ces derniers en bon état à la hauteur de la pointe de Cornouailles.

M. Trumbull , fils du Gouverneur de Connecticut , a été arrêté le 20 de ce mois. Son affaire paroît prendre une tournure fâcheuse. Après un interrogatoire public devant les Juges de Paix , qu'il a subi le 23 , il a été constitué prisonnier pour crime de haute trahison. On lui a produit , entr'autres papiers moins intéressans qu'on a trouvés sur lui , lorsqu'on l'a arrêté , la lettre suivante , adressée à son pere le 8 Septembre. — » Dans deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire dernièrement , j'ai dit tout ce qu'il étoit convenable de dire sur les nouvelles politiques. Je ne vous écris la présente que pour satisfaire à la demande de M. Temple , qui

compte se rendre bientôt en Amérique, & qui des-
 fire y être reçu comme un bon patriote. Il craint que
 des hommes foibles & méchans ne cherchent à
 noircir sa réputation, & je m'estime heureux d'être
 en état, par ma position, de prévenir l'effet des
 mauvaises informations qui pourroient vous être
 suggérées, en vous assurant que son séjour en ce
 pays, depuis qu'il est parti de Boston, a été essen-
 tiellement utile à la cause Américaine, parce qu'il a
 donné de l'esprit qui règne en Amérique, & de ses
 ressources, des idées qui ont consolidé le petit nom-
 bre de généreux partisans qu'elle a dans les deux
 Chambres, & qui ont ébranlé ses nombreux enne-
 mis. Le Duc de Richmond, M. D. Hartley, le Docteur
 Price, & d'autres personnes aussi respectables par
 leur rang & leurs principes, sont ici les liaisons de
 M. Temple, dont les principes & l'intégrité sont
 connus de ces illustres personnes. Il desiré revenir
 en Europe avec un caractère public, comme il s'en
 ouvrit autrefois à vous. Je ne puis que lui souhaiter
 tout le succès imaginable dans ses entreprises, &
 recommander vivement ses intérêts à mes amis «.

— Ce M. Temple, dont il est question, étoit un
 réfugié Américain; il possédoit la confiance du Lord
 North au point que lors de la députation des Com-
 missaires en Amérique, il avoit été nommé pour
 les accompagner. Il a été plusieurs années à la solde
 de la Trésorerie. Mais une chose encore plus extraor-
 dinaire, c'est qu'il avoit, dit-on, présenté depuis peu
 un mémoire au Lord North, pour solliciter une au-
 gmentation. Il a pris la fuite avec un M. Tyler.
 On croit qu'ils ne sont pas encore sortis de l'Isle,
 & on a pris toutes les précautions imaginables pour
 leur fermer tout passage par mer.

On dit que le 19 de ce mois la Cour
 reçut des dépêches intéressantes de Hol-
 lande; on ne parle point de ce qu'elles
 contiennent; mais on débite que LL. HH.

PP. ont défavoué toute part à une négociation avec l'Amérique unie. Depuis que le Parlement s'est occupé de l'affaire de l'Isle de St-Martin, sur laquelle la Hollande a fait les représentations les plus vives, on cherche à lui donner une autre tournure; c'est ainsi qu'on essaye de la présenter; & pour notre justification il seroit à souhaiter qu'elle se fût en effet passée de cette manière.

» L'Amiral Rodney ayant appris qu'il se faisoit un commerce clandestin entre les Américains & les Hollandois à Saint-Eustache, détacha 3 chaloupes pour intercepter les bâtimens Américains, qui se rendroient à cette Isle. Cinq parurent bien-tôt, & une de nos chaloupes tira un coup de canon pour les faire amener; mais au lieu de se rendre à cette sommation, ils continuèrent leur route vers Saint-Martin, s'arrêtant à une Isle, qui appartient en commun à l'Angleterre & à la Hollande, jettèrent l'ancre sous un Fort Hollandois & pointèrent leur canon contre la chaloupe Angloise. L'Amiral Rodney en ayant été informé, détacha l'*Intrépide* de 64 canons & 5 frégates, aux ordres du Capitaine Robinson, pour réprimer cette insulte. Celui-ci s'empara des bâtimens Américains, déclarant au Gouverneur Hollandois, que l'on respecteroit toujours le Pavillon de la République, aussi longtems que l'on donneroit l'attention convenable à celui de la Grande-Bretagne; mais que, dans cette occasion, on avoit permis au Pavillon des Rebelles de l'Empire Britanique de se mettre sous la protection de leur Fort, reconnoissant par-là tacitement leur légalité, tandis que L. H. P. défavouoient la Puissance à laquelle ils appartenoient. — Cette affaire a été examinée au Conseil, & le résultat de ce qui

y a été décidé a été communiqué au Comte de Welderen «.

Les Pairs, dans leur Séance du 17 de ce mois, se bornèrent au rétablissement du Lord Pomfret, après qu'il eut promis, non à la Barre de la Chambre, mais à sa place, d'oublier tout ressentiment non-seulement contre le Duc de Grafton, mais encore contre toutes les personnes dont il avoit cru avoir directement ou indirectement à se plaindre.

Le 22, on mit sous les yeux de cette Chambre une copie authentique des instructions de l'Amirauté au sieur Moultries, Commandant du convoi enlevé; elles sont datées du 14 Juillet, & signées de trois Lords de l'Amirauté, Sandwich, Buller & Lisbown: on y voit qu'il étoit prescrit au sieur Moultries, alors à Plimouth, de toucher avec la flotte à Madere, pour y prendre le vin nécessaire, de mettre les 5 vaisseaux pour l'Inde sur leur route, & de gagner avec le reste la baie de Carleisle de la Barbade. Là il devoit remettre à la frégate la *Thétis*, la partie de cette flotte, qui portoit des provisions & des munitions à l'escadre & à l'armée des Isles du Vent, & se mettre sous les ordres de Rodney, pour qui il avoit un paquet. Enfin, il devoit aller à la Jamaïque avec la frégate le *Southernhampton*, & y conduire la partie de la flotte chargée de munitions & de provisions pour cette Isle & pour Pensacola. On lui recommandoit sur tout l'*Arwyn-Galley*, chargé de tentes & d'équipages de campagne pour les Isles du Vent, & qui est au nombre des capturés. Il devoit enjoindre au Capitaine de la *Thétis* de conduire ce bâtiment à Sainte-Lucie, ou à l'armée, quelque part qu'elle fût. — Les autres papiers produits sous le N° 2, sont des ordres datés du 15 Juillet, à ce même Capitaine, de se faire accompagner jusqu'à 100 lieues O. des Sorlingues, par deux autres vaisseaux de ligne & une frégate, pour plus grande sûreté.

des vaisseaux de la Compagnie des Vivriers , Munitionnaires , Transports , &c. formant la flotte confiée à ses soins. — Sous le N°. 3 , est une lettre de l'Amiral Grave , datée en mer du 2 Août , qui informe l'Amirauté que ce même jour , à 4 heures du matin , il a vu sous le Vent les vaisseaux le *Ramillies* , l'*Inflexible* , le *Buffalo* , la frégate l'*Alarm* , & toute la flotte ; que voyant que les ordres pour le *Buffalo* & l'*Invincible* étoient d'aller jusqu'à 100 lieues aux Sorlingues , dont il ne se trouvoit qu'à 92 lieues , il l'avoit accompagnée lui-même environ 30 lieues , jusqu'à 112 des Sorlingues , & l'avoit laissée ensuite sous la garde du *Ramillies* , de la *Thétis* & du *Southampton* , allant sous un bon vent N. N. E. — Sous le N°. 4 , est la lettre par laquelle le sieur Moultries donne avis de la capture de presque toute la flotte. Il y marque sa surprise lorsqu'il vit trois pavillons d'Amiraux , quoique d'abord il eût bien jugé que c'étoit une escadre ennemie qui s'avançoit. Il convient qu'il n'a dû son salut qu'à la vitesse de sa marche. Le reste de sa lettre , qui est du 9 Août en mer , ne contient que tout ce qu'on fait de cet événement.

Le 23 , la Chambre fut peu nombreuse , & le Duc de Bolton déclara que ne prévoyant point que d'ici aux vacances elle fût plus considérable , il remettrait à la rentrée en Janvier , la motion qu'il se proposoit de faire concernant les pièces produites sur sa demande par l'Amirauté.

Les Séances de la Chambre des Communes offrent plus de détails. Le bill pour continuer la suppression de l'*habeas corpus* , fut approuvé sans opposition le 17. Le reste de cette Séance , ainsi que celle du 18 , fut employée aux affaires intérieures & aux élections contestées. Le 20 , M. Townshend proposa les remerciemens de la Chambre à Sir Fletcher Norton , de l'assiduité , du zèle , de l'habile-

té & de l'intégrité avec lesquels il a conduit les affaires dans les deux derniers Parlemens. Il y eut des Membres qui s'y opposèrent ; la raison qu'en apportèrent quelques-uns , c'est l'audace qu'il avoit eue d'adresser des remontrances au Roi sur l'usage qu'il fait des fonds de sa liste civile. Lord Mahon & M. Fox soutinrent que la liste civile , quoiqu'appartenant au Roi plus proprement que les subsides , n'étoit point cependant soustraite aux observations & au contrôle de la Chambre. M. Fox en donna pour raison que c'est sur ce revenu que se paient les Juges, les grands Officiers de l'Etat , les maisons des Princes , objets sur lesquels le Parlement a une inspection incontestable. Il en prit l'occasion de donner les éloges les plus encourageans au Prince de Galles , & de rappeler à M. lord North sa promesse de l'année dernière pour l'établissement de la maison de ce Prince , sans que le Parlement fût obligé de le presser une seconde fois sur ce sujet. La motion de M. Townshend , pour laquelle Lord North vota lui-même , l'emporta sur l'avis contraire , 136 voix contre 96. — Le 21 , M. Daniel Cock annonça pour le 27 une motion , pour que la Chambre adressât des remerciemens au Lord Cornwallis , à l'occasion de sa dernière victoire. — Le 25 , on lut la réponse de l'Amiral Rodney aux remerciemens que le ci-devant Orateur lui avoit adressés au nom de la Chambre , après quoi M. Minchin proposa de renvoyer à la semaine suivante les délibérations sur le bill pour les subsides de l'armée , qui devoient avoir lieu le lendemain. M. Townshend qui le seconda , remarqua qu'on n'avoit pas encore eu le tems de prendre l'état des pièces produites sur cet objet ; que non-seulement il n'y avoit pas assez de Membres dans l'Assemblée pour prendre les mesures préparatoires , mais qu'on ne voyoit pas à leurs places le Secrétaire de l'Amérique ni le Lord de la guerre. Il pré-

vint la Chambre que la demande du Ministère seroit encore plus examinée que l'année dernière; il parla de plus d'un Régiment que les Ministres continuent de porter à 900 hommes, & dans lesquels, aux revues, il n'en avoit pu compter que 3 à 400. Cette discussion finit, parce que l'Orateur fit voir que l'ordre du jour ne comprenoit point cette matière, & que le moment de faire une pareille motion seroit quand la Chambre se formeroit en comité pour le subsidé. — Les Ministres desirant que le bill des troupes ne fût pas retardé, firent avertir leurs créatures; & le lendemain 24, plus de cent Députés se trouvèrent composer l'Assemblée. C'est ce qui se pratique toutes les fois qu'il est question d'affaires d'argent; on ne les voit guère venir à une assemblée ordinaire, où l'on a de la peine à avoir le nombre de 40 nécessaire pour former une Chambre. M. Minchin reprit son discours de la veille, & fit remarquer qu'on accordoit chaque année des sommes prodigieuses, nécessaires sans doute, mais qu'il convenoit que la Chambre en fût l'emploi. Il conclut à une adresse au Roi pour la production d'un état des forces de terre aux ordres de Clinton, de la distribution & des dépenses de cette armée. — M. Jenkinson objecta aussitôt le danger d'instruire l'ennemi du véritable état des forces de cette armée, & demanda qu'il fût procédé à l'ordre du jour. M. Turnes dit qu'il ne falloit pas s'amuser à cet examen, mais considérer plutôt s'il convenoit de continuer la guerre. Il déclara que ses constituans n'en avoient plus les moyens. M. Townshend appuya la motion de M. Minchin: je suis convaincu, dit-il, que les régimens ne sont pas complets: dans cet état des choses, les Ministres ne peuvent se dispenser de rendre compte de l'emploi qu'ils ont fait de l'argent que la Chambre a voté pour l'année. Ce n'est pas aux ennemis qu'ils veulent cacher l'état de nos forces, c'est à

nous mêmes ; ils n'ignorent pas que l'ennemi en est instruit aussi-bien qu'eux. J'insiste donc , pour la première motion , & pour que les délibérations sur cette partie de subsides , ne soient prises qu'après que les derniers rôles de l'armée du Général Clinton auront été produits. Je proposerai seulement un amendement à la motion , c'est de laisser de côté l'objet des dépenses & celui de la distribution qui donneroient trop de lumières à l'ennemi. — L'Orateur ayant observé qu'on ne pouvoit proposer d'amendement à une motion traversée par une autre ; on convint de retirer celle de M. Jenkinson, & Lord Germaine répondit à M. T. sur les corps provinciaux actuellement employés à l'armée de Clinton , que leur nombre étoit de 8000 ; que d'après les rôles reçus de chaque corps , le nombre des Officiers & Etat-Major étoit à peu-près dans la proportion de 100 pour 2800 hommes ; il assura d'ailleurs qu'on ne payoit que ceux qui étoient en service actuel , & que l'établissement , tel qu'il étoit porté sur les états , n'étoit qu'idéal & représentatif seulement du nombre auquel le Général desiroit que s'élevât ce corps , qui alors seroit de 14,000 hommes. Après ces explications , la motion de M. Michin fut rejetée , & la Chambre se forma en comité sur l'ordre du jour.

Le Secrétaire de la guerre fit la motion suivante :
 « Le nombre des troupes Britanniques employées l'année dernière , étoit de 113,000 hommes ; je propose pour cette année une réduction d'environ 10,000 hommes , & par conséquent une épargne proportionnée. Cette réduction s'effectuera par une diminution du nombre d'hommes de chaque compagnie. Dans celles où elles doivent être de 70 , & où elles ne sont plus que de 56 , leur complet sera réduit à 56 ; dans celles où le complet étoit de 100 , & où il n'y en a pas plus de 85 , le complet sera réduit à 85 ». Il promit en conséquence de cette réduction, une épar-

gne de 105,521 liv. sterl. Mais ayant à proposer d'autre part une augmentation de 2 bataillons, il n'annonçoit effectivement qu'une réduction de 8900 hommes. Il détailla ainsi sa motion :

Gardes & Garnisons , y compris 4000 Invalides.	39,000 hommes
Service du dehors.	65,000
Milices , y compris les Fencibles d'Ecosse.	43,000
Troupes étrangères.	25,000

Total 172,000

Il dit qu'il comptoit réduire à 30 hommes par compagnie les régimens faits prisonniers à Saratoga ; qu'il désespéroit même que le Congrès voulût jamais rendre les 1700 hommes qui restoient de cette armée, dont il n'y en a que 760 d'effectifs, le reste étant absent par congé. Il promit encore une petite épargne en nommant deux Majors - Généraux au lieu de deux Lieutenans-Généraux. Enfin il déclara qu'il étoit décidé à ces réductions par l'extrême difficulté de faire recruter les vieux régimens, ce qui provenoit de ce qu'un acte du Parlement l'obligeoit à tenir la milice au complet de 43,000 hommes. Il ajouta qu'il renonçoit à l'acte compulsoire passé il y a deux ans, à sa sollicitation, cet acte n'ayant produit quelque effet qu'en faveur de la marine & de la milice, & presque aucun pour l'armée. Il déplora l'excessive consommation d'hommes qui s'est faite depuis deux ans, & fit voir que c'étoit parce que la nature de la guerre avoit changé, & qu'il avoit fallu entretenir beaucoup plus de troupes dans des climats destructeurs, tels que les parties méridionales de l'Amérique & des Îles ; cependant il ne pouvoit que féliciter la nation des heureux effets qui s'en étoient suivis, d'autant mieux que la même dévastation s'étoit fait sentir aux François & aux Espagnols. Il conclut sa motion pour le moment au seul article des

gardes & garnisons , y compris les invalides. — Le Colonel Barré prétendit qu'au lieu d'une réduction , il y aura une augmentation ; elle est déjà constante dans l'article des gardes & des garnisons portées à 39,000 hommes ; il n'étoit que de 35,000 l'année dernière. Je conviens que le Ministère n'a fait qu'un article des sommes votées en différens tems ; mais , comme après les vacations de Noël il y est revenu par augmentation & qu'il pourroit faire de même cette année , il convient d'attendre la fin de la session pour se féliciter d'une réduction. On ne fait ce qui peut arriver jusques-là. — M. Jenkinson répondit que des événemens imprévus avoient exigé cette augmentation demandée par les Généraux ; que sans doute il faudroit la subir encore , si les circonstances l'ordonnent , &c. M. Townshend parla de la mauvaise espèce des recrues. On envoie aujourd'hui un malfaiteur à un régiment comme on l'envoyoit ci-devant en prison. On recrute dans les Hopitaux. On nous dit ensuite que nos troupes périssent dans les pays chauds, qui sont aussi funestes aux François. Elles périssent avant d'y arriver. Un corps entier a péri à Sainte-Lucie 15 jours après y avoir débarqué. Il n'en restoit que 4 soldats & un caporal. Comment compléter les vieux corps , quand on donne des engagements plus chers pour former les nouveaux. Le Général Burgoyne reprocha au Ministre de la guerre l'usage des passe-volans. On trompe les Commandans , dit-il , & il manque près de 150 hommes à chaque régiment qu'on embarque. Le Colonel Barré produisit un état de l'armée du Général Clinton , en Novembre 1779 , où elle étoit portée à 32,000 hommes de troupes réglées , 6000 de milices , le tout effectif ; il en alloua 10,000 effectifs pour Gibraltar & Minorque. — M. Jenkinson assura que l'année dernière il y avoit 10,000 hommes effectifs dans le Canada , 17,000 aux Isles & à la Jamaïque , non compris les milices. Le Colonel Barré ne

voulut admettre que 1000 hommes de troupes réglées dans l'Inde, & 250 en Afrique. — Il résulte de ces éclaircissemens donnés de part & d'autre que l'année dernière le service du dehors étoit distribué ainsi :

Armée de Clinton, y compris les étrangers & les provinciaux.	40,000
Canada.	10,000
Indes Occidentales.	17,000
Gibraltar & Minorque.	10,000
Inde.	1,000
Afrique.	250

Total. 78,250

Or, l'établissement pour le service du dehors, non compris les 25,000 étrangers, étoit beaucoup plus considérable. Le Colonel Barré le fait monter à 88,000 hommes. Il conclut qu'il y avoit au moins 10,000 hommes qui n'avoient pas été employés. Il ne voulut point convenir qu'il y eût eu 17,000 hommes de troupes réglées aux Indes Occidentales, en disant qu'on riroit d'une pareille assertion hors du Parlement. Enfin, la motion pour les 39,000 hommes des gardes & garnisons passa, & le rapport fut remis au 27.

N. B. L'Irlande, dont l'établissement est de 16,000 hommes, en a fourni plus de 8 pour le service de l'Amérique; & les gardes & les garnisons de l'Angleterre près de 20,000 sur un établissement de 35,000. Ce nombre de 28,000 hommes doit être ajouté à l'armée d'Amérique pour tous les postes qu'elle occupe depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Floride. C'est ce qui fait que cette armée d'Amérique peut paroître de 68,000 hommes; & en réduisant les corps à 300 hommes, l'armée de New-Yorck qui présente un état d'environ 30,000 hommes, s'est vue être à peine de 15,000, & le reste dans cette proportion.

Les

Les affaires de la Compagnie des Indes fixent l'attention générale. Nous entrerons dans quelques détails à ce sujet. Le parti opposé aux Directeurs leur fait de très-graves reproches qui portent sur les points suivans :

1°. Ils ont accepté des lettres de change de l'Inde pour la somme de 1,113,670 liv. sterl. dans le cours de l'année dernière, quoique le Parlement ait limité leurs pouvoirs à cet égard à la somme de 400,000 liv. sterl. — 2°. On a dépensé depuis peu dans l'Inde des millions en espèces pour des opérations très-extraordinaires, qui ont presque entièrement épuisé la caisse du Bengale. — 3°. Ils éloignent autant qu'ils peuvent la formation d'un Comité qui sera chargé de l'examen de leurs comptes, & de celui de la situation de la Compagnie, connoissances sans lesquelles il est impossible qu'elle traite avec le Gouvernement, pour le renouvellement de sa chartre exclusive, & qu'elle sache à quoi peut se monter le sacrifice qu'elle sera obligée de faire pour l'obtenir.

L'espoir des Directeurs étoit, dit-on, de faire rejeter par un scrutin dans l'assemblée générale du 23, la liste des Membres de ce Comité proposée par M. Fitz-Gerald, & qui avoit été approuvée par un grand nombre d'Actionnaires, le 17, mais d'autres objets occupèrent cette assemblée du 23, & méritent que nous les fassions connoître.

Il s'agissoit de la nomination d'un Gouverneur de Madraïs, à la place du sieur Rumbold qui a demandé sa retraite par une lettre du mois de Janvier, reçue en Juillet, & de laquelle il étoit sans doute tems de s'occuper. Le Général Smith qui fut secondé par M. Liwhington demanda que ce succes-

9 Décembre 1780.

d

leur fût choisi parmi les sujets qui ont déjà servi ou
 qui servent présentement la Compagnie dans l'Inde.
 M. Edmond Burke fit ajouter : *& qui ont fait preuve
 d'honnêteté, & se sont montrés dociles aux instruc-
 tions & aux ordres de la Direction.* Il appuya la né-
 cessité de cette addition , de divers détails du mauvais
 état de la Compagnie dans l'Inde , où il représenta
 les caisses sans argent , l'Administration irrégulière ;
 & pièces en main , il accusa les Employés d'une ra-
 pacité infâme & d'extorsions usuraires sur les Mar-
 chands Chinois. Ils ont prêté à ces Marchands ,
 dit-il , 1,300,000 liv. sterl. dont ils tirent l'intérêt
 exorbitant de 40 pour 100. Des vaisseaux de guerre
 Anglois ont visité de leur part sous le nom du Roi ,
 plusieurs ports de la Chine où ils ont répandu la
 terreur. La frégate le *Seahorse* de 32 canons, a été jus-
 ques sous les murs de Canton demander le paiement
 de cet intérêt usuraire ; & le *Rippon* de 64 , est venu
 l'appuyer. C'est une expédition qui coûtera à la
 Compagnie plus de 40,000 liv. «. M. B. pria l'assem-
 blée de songer aux fâcheuses conséquences que de
 pareilles violences , faites au nom du Roi , pouvoient
 entraîner sur-tout de la part d'un peuple chez qui
 cet intérêt est usuraire , & qui s'effarouche aussi aisé-
 ment que les Chinois à l'apparition d'un vaisseau de
 guerre sur ses côtes. On ne risquoit pas moins que
 de se voir exclus du commerce de ce Pays & de voir
 cette source précieuse de richesses passer entre les
 mains de nos ennemis. — De la Chine M. B. vint à
 la côte de Coromandel , où il présenta sous le point
 de vue le plus odieux , les intrigues du Nabab du
 Carnatique , sa ligue criminelle avec les Employés
 de la Compagnie. L'espèce de désobéissance dont ils
 étoient possédés contre les ordres de la Direction ,
 les outrages & les injustices sans nombre que le
 Rajah de Tanjaour a soufferts , & sous lesquels Lord
 Pigot , son seul appui , a succombé. Il offrit de lire
 les preuves d'une association formée avec ce Nabab

par les Employés , dont l'objet a été de consolider un fond de 4 millions sterl. qu'ils prétendent avoir prêtés au Nabab. » Ce fond , dit-il , se négocie par actions qui se transportent comme le papier de la banque d'Angleterre , & porte un intérêt de 12 pour 100 , de sorte que ce capital rend un intérêt de 2,800,000 liv. , ce qui est 80,000 de plus que celui du capital de la Compagnie en Angleterre ; pour consommer la ruine de nos affaires , cette détestable société qui a besoin de perpétuer l'appui nécessaire à son système , travaille à faire déshériter le fils aîné du Nabab , & à mettre son second fils à sa place. C'est celui-ci qui est à la tête de l'armée & en possession du trésor. » M. B. parla de tout ce qu'on avoit fait pour dépouiller le Rajah de Tanjaoum dont la restauration a été effectuée si courageusement par Lord Pigot , mort victime de son obéissance aux ordres de la Compagnie. On a pris du Nabab les prétendues hypothèques sur les possessions dans lesquelles le Rajah étoit réintégré , & qui de fait étoient annulées par cette restitution ; on vexe ce malheureux pays ; on avoit formé le projet de détourner le cours de deux rivières qui y portent des subsistances , pour forcer ces peuples à payer d'injustes intérêts ; le Nabab est l'homme de paille de cette association. Elle lui prête de l'argent pour qu'il porte la guerre chez ses voisins , sur qui elle se paie par le pillage de l'intérêt ou d'une partie du capital qu'elle peut lui avoir prêté. Cette sorte de guerre engendre de nouvelles dettes , d'où naissent d'autres causes de guerre. M. B. insista sur la nécessité de nommer un gouverneur ferme & éclairé , & de détruire cette banque odieuse. — Le Commodore Johnstone qui parla après lui , sans prétendre contredire ses assertions , représenta que quoiqu'il y eût encore d'honnêtes gens parmi les Employés dans l'Inde , il ne croyoit pas qu'on dût s'astreindre à ne choisir que parmi eux le Gouverneur

de Madrafs. — Lord Macartney, gendre du Comte de Bute, ci devant Gouverneur de la Grenade, & antérieurement Ambassadeur en Russie, déclara que quoiqu'il n'ignorât point que nombre d'Actionnaires le désignoient pour cette place, lui qui n'a jamais encore servi dans l'Inde, il ne pouvoit s'empêcher de dire qu'il étoit en effet plus avantageux à la Compagnie d'y envoyer un homme qui ayant fait ses preuves d'ailleurs, seroit tout neuf tant pour les affaires qu'il auroit à diriger que pour les abus qu'il auroit à réformer, & qui par-là seroit absolument exempt de préventions & de passions. Il ajouta que jugeant depuis long-tems de quelle importance alloient devenir les établissemens dans l'Inde, il n'avoit rien négligé pour apprendre à les bien connoître, & qu'il se croyoit en état d'effectuer le bien que la Compagnie attendoit du nouveau Gouverneur qu'elle alloit nommer. — Les hommes marqués par la nature pour de grandes places, observa-t-il ensuite, n'éprouvent guères la nécessité de ces connoissances locales qui sont le principal mérite des hommes ordinaires. Je ne me suis point apperçu en Russie que le défaut de ces connoissances ait retardé les progrès de l'important traité qui a été conclu par mon ministère, traité auquel nous devons tous les avantages du commerce dont nous jouissons dans cet Empire, & qui est le seul lien aujourd'hui par lequel nous lui restons attachés. Dans mon Gouvernement de la Grenade, que j'ai trouvé en proie aux divisions & aux fureurs de parti, je me flatte d'avoir administré assez sagement cette Isle, quoique je ne fusse point Créole. La prudence, l'intégrité, la modération ne manqueront guère de triompher des difficultés & d'assurer le succès des plus grandes entreprises. D'ailleurs, les connoissances locales sont bientôt acquises, & en attendant on y supplée par un choix éclairé d'agens subalternes; on rapporte à l'homme d'E-

bat, il compare, il juge, &..... la Providence fait le reste. » Si la modération est souvent le seul mérite des Candidats, ce n'est pas celui du Lord Macartney ; après avoir tout promis, courage, zèle, activité, intégrité, grandes vues, soumission, & sur-tout désintéressement, il pria l'Assemblée de considérer qu'il ne se présentait pas dénué de titres & de preuves. — M. Watson proposa de supprimer de la motion l'exclusion des sujets qui n'ont pas servi dans l'Inde ; & son avis passa à la pluralité de 79 voix contre 60. Il fut arrêté encore que le choix préliminaire seroit fait par la direction, & on croit qu'il tombera sur le Lord Macartney ; il a un avantage qu'on ne remarque pas assez, mais qui n'en est pas moins constant, sur ses concurrens, qui laissent aux autres le soin de parler d'eux. Pour réussir dans une si grande assemblée, il faut parler soi-même ; on se défie de la modestie timide ; & la vanité confiante en impose.

F R A N C É.

De P A R I S , le 5 Décembre.

LA frégate l'*Amazone* commandée par M. le Chevalier de la Peyrouse, mouilla à l'Isle de Groix, le 22 du mois dernier, venant de New-Port dans Rhode-Island en 25 jours de traversée. Le fils de M. le Comte de Rochambeau, Colonel en second du régiment de Bourbonnois, descendit à terre le même jour avec M. de la Peyrouse, & partit sur le champ pour Versailles, où il arriva le 26 avec le Commandant de la frégate. Ces deux Officiers se rendirent chez M. le Prince de Montbarrey qui après les avoir

entretenus pendant une demi-heure, les présenta au Roi. Rien n'a transpiré du contenu des dépêches qu'ils ont apportées. Des lettres particulières ont seulement appris les détails suivans :

L'armée & la flotte au départ de la frégate, étoient dans le meilleur état, & on pourroit dire sans aucuns malades. Les troupes étoient encore campées, & n'ont dû prendre leurs quartiers d'hiver qu'à la fin de Novembre. Les vivres sont assez abondans à New-Port, quoique un peu chers, à l'exception de la farine & des légumes qu'on fournit à bon compte & qui sont d'une excellente qualité. Les retranchemens de M. de Rochambeau sont inexpugnables; & les batteries de mortiers & de canons qui défendent le Port, mettent M. de Ternay à l'abri de toute insulte. Aussi l'Amiral Rodney n'a pas songé à l'attaquer. Il a seulement envoyé 6 de ses vaisseaux parader pendant quelques jours devant Rhode-Island. Il est constamment resté à New-Yorck, où il étoit encore le 27 Octobre, occupé à se radouber, & désespéré d'avoir pris le change sur la route que M. de Guichen a tenue.

Il règne une parfaite union entre les Officiers, les troupes Américaines & notre armée. M. de Rochambeau s'est souvent abouché avec le Général Washington; & tous les jours il envoie, dans le camp des Américains, quelques-uns de ses Officiers qui y sont reçus de la manière la plus ami-

cale. Il s'en trouva un grand nombre lors de l'exécution de l'Adjudant André, dont ils ont déploré le sort. Un Officier écrit qu'il n'a pu signer sa condamnation sans répandre des larmes. Ce jeune homme étoit rempli d'esprit, & doué de toutes les qualités qu'on peut désirer dans un Officier.

M. de la Touche, Commandant l'*Hermione*, qu'on disoit avoir été pris par les ennemis, est resté tout l'été à New-Port, où il commande la batterie principale du centre. L'armée du Général Washington, composée de 5 à 6000 hommes, lorsque M. de Rochambeau arriva, a été portée jusqu'à 25,000; & comme le plus grand nombre de ces troupes est enrégimenté, il n'est pas à craindre qu'elles se séparent pendant l'hiver; & elles pourront agir offensivement à l'ouverture de la campagne. M. de Rochambeau, ajoute t-on, souhaite de ne recevoir le renfort qui lui est destiné que vers la fin du mois d'Avril; avant ce tems-là, il lui seroit plutôt à charge qu'utile. On parle de lui envoyer 24 bataillons.

Tels sont les détails les plus intéressans qu'offrent quelques lettres particulières de New-Port. M. de Rochambeau a été fort étonné en lisant la prétendue proclamation de M. le Marquis de la Fayette, imprimée il y a quelque tems dans la plupart des papiers Anglois; jamais cette pièce n'a paru en Amérique, & sans doute elle a été fabriquée à Londres. La défection du Général Arnold

n'a entraîné celle d'aucune autre personne.

» Tout est préparé ici, écrit-on de Brest, pour recevoir les malades que peut avoir la grande flotte que nous attendons ; ils trouveront tous les secours nécessaires pour assurer leur prompt rétablissement. Nous n'avons aucune nouvelle de l'armée Angloise, & nous faisons des vœux pour que M. le Comte d'Estaing la trouve sur sa route. Le *Magnanime* a rencontré un vaisseau & une frégate qui sont peut-être de cette flotte. Comme M. de Vaudreuil avoit beaucoup de malades à son bord, il n'a pas jugé à propos de les chasser ; s'il avoit pu la suivre, il auroit appris sans doute dans quels parages se trouve l'armée Angloise. — M. de Ponteves, Capitaine de Vaisseau, commandant la frégate la *Résolue*, a été fait Major de la division des troupes de la marine de ce Port. Le Roi a accordé en même-tems des gratifications à l'équipage de la frégate la *Prudente*, commandée par M. d'Escars, en considération des pertes qu'il fit lors de la prise de cette frégate, par des forces supérieures α.

Quelques lettres de Bordeaux portent que la flotte Angloise a été jettée par le mauvais tems, près de Vigo, sur les côtes de Galice.

On la croit sur le passage de M. d'Estaing ; & nous attendons à chaque instant par Bayonne, Bordeaux ou Nantes, des nouvelles qui ne peuvent manquer d'être fort intéressantes.

Le *Magnanime*, en rentrant à Brest, venant de la Corogné, y a conduit une frégate Angloise de 24 canons qu'il a trouvée sur sa route. Malgré les bourrasques qu'il y a eu en mer depuis quelque-tems, on a vu arriver sans accident dans ce port, le grand

convoi de Bordeaux , Rochefort , la Rochelle &c. La venue prochaine de M. d'Estaing avec des vaisseaux qui exigent un prompt radoub , ont fait donner des ordres pour rassembler au plutôt tous les charpentiers des ports voisins ; il en est parti de St-Malo 200 qui se sont rendus à Brest.

Parmi les pertes que les derniers coups de vent ont occasionnées , on compte celle de la corvette la *Favorite* , qui a échoué sur Berthôme , & dont l'équipage a été sauvé.

« Le 20 Octobre , écrit - on d'Auxerre , un bateau chargé de 6 ou 700 feuillettes de vin , parti le même jour de cette ville , fut poussé par la violence des eaux sur une des arches du pont de Ville-Neuve-le-Roi. Le conducteur principal qui voulut , par sa manœuvre , en arrêter les efforts , fut coupé en deux , & aussi tôt le bâtiment s'entr'ouvrit , & la charge coula à fond. Ce malheureux , qui est d'Auxerre , & nommé Milon , âgé de 40 ans , est le seul à qui ce malheur ait coûté la vie. Les autres Mariniers qui se sont trouvés sur ce bateau , ont regagné le bord à la nage. Cette infortunée victime laisse dix enfans vivans , & une veuve enceinte. Cet événement tragique a disposé les cœurs à la pitié , & ouvert les bourses de tous les gens riches. Le digne & vertueux Prélat qui est à la tête de ce Diocèse , ne s'est pas borné à donner des larmes au malheur de Milon , il a versé ses largesses sur toute cette famille désolée , qui ne tiroit sa subsistance que du travail du pere ; il a promis de la recommander au Ministère. On a retiré de l'eau la plus grande partie du vin ».

Nous avons annoncé les commencemens & les progrès de l'armement entrepris à Granville par MM. le Sefne & Compagnie ,

d 5

& consistant en deux frégates ; les Armateurs espèrent être bientôt en état de satisfaire les vœux & l'impatience des actionnaires. En attendant , leur zèle ne néglige aucun des moyens propres à leur assurer la confiance. Ils ont cherché à donner à la principale de leurs frégates un nom bien fait pour l'inspirer. Le premier de ce mois , ils ont écrit la lettre suivante à Mademoiselle la Chevalière d'Eon.

» Mademoiselle , encouragés par les marques d'intérêt & de bonté que vous donnez depuis long-tems à l'un de nous & que vous daignez étendre aujourd'hui en faveur de notre Société , que vous avez trouvée toute occupée de l'armement de deux frégates à Grandville ; oserons-nous , en considération du zèle qui nous anime dans cette entreprise pour le soutien du commerce , solliciter celui que vous fîtes éclater dans tous les tems pour la gloire de Sa Majesté & pour la prospérité & l'accroissement de ce même commerce , en vous suppliant de nous permettre de faire porter votre nom à la première & la plus forte de ces deux frégates. — Il suffira certainement , Mademoiselle , de présenter un nom aussi recommandable aux Amateurs de cette entreprise , pour que chacun d'eux s'efforce de participer à la gloire qui l'accompagne & se remplisse de l'esprit qui vous anime pour l'avantage & le bonheur de l'Etat. — Pénétrés , comme nous le sommes , de l'influence que ce sentiment doit avoir sur nos opérations , & le regardant comme le plus puissant motif d'encouragement & d'espoir de triomphe sur les ennemis de l'Etat , pour tous les Officiers & Volontaires de l'armement , du choix desquels nous sommes occupés , nous recevrons , Mademoiselle , cette marque précieuse de votre bienveillance comme un

des moyens les plus propres à déterminer nos succès, & elle nous comblera à jamais de la plus vive reconnoissance. — Nous avons l'honneur d'être avec un très-profond respect, &c. *Signé*, LA SESNE & COMPAGNIE, rue Bailleul, à Paris «.

Cette lettre ne pouvoit qu'être bien reçue de Mademoiselle la Chevalière d'Eon qui, le 2 de ce mois, leur a fait la réponse suivante.

« J'ai reçu ce matin, Messieurs, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, pour donner mon nom à la frégate de 44 canons que vous faites construire à Grandville, & qui est déjà fort avancée dans la construction. Je suis trop sensible à l'honneur que vous voulez bien me faire, & trop pénétrée des sentimens patriotiques qui animent votre génie, votre zèle & votre courage pour le service du Roi, contre les ennemis de la France, pour ne pas, en cette occasion, faire tout ce que vous desirez de moi, afin de contribuer promptement & efficacement au but salutaire & glorieux de vos desirs. — Je connois aussi, Messieurs, tout le soin que vous apportez pour le choix d'un excellent Capitaine de vaisseau, celui d'Officiers expérimentés & des braves Volontaires qu'ils prendront. Avec ces sages précautions, de l'économie dans votre finance, & une grande audace dans le combat, votre entreprise doit être couronnée du succès. Mon seul regret dans ma position présente, est, de n'en être ni compagne ni témoin; mais, si mon estime particulière peut accroître votre zèle, les étincelles de mes yeux & le feu de mon cœur, doivent naturellement se communiquer à celui de vos canons à la première occasion de gloire. — J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens distingués que vous méritez à si juste titre, &c. *Signé*, LA CHEVALIERE D'EON «.

On trouve dans le volume qui vient de paroître du *Journal des Causes Célèbres* (1). les détails du procès & du supplice d'un Médecin qui a été condamné depuis peu à être pendu à Toulouse. On fera peut-être curieux de trouver ici un précis de cette cause singulière & curieuse.

Ce Médecin , qui s'appelloit *Bors* , étoit fils d'un Serrurier de Village ; le Curé de sa Paroisse se chargea de l'élever ; mais cet enfant ayant annoncé un penchant dangereux pour le vol , en brisant le tronc des pauvres , son Pasteur le chassa. Une Dame bienfaisante l'accueillit & paya sa pension au Collège où il fit ses études. Pendant ce tems Bors fut convaincu d'une foule d'infidélités ; mais ses Supérieurs , par égard pour sa bienfai-

(1) Ce Journal prendra une nouvelle forme au premier Janvier 1781. Chaque Volume , à cette époque , sera divisé en deux parties. Des 8 feuilles & demie dont il est composé , cinq seront consacrées aux *Causes célèbres* , & le surplus sera employé à des analyses raisonnées , des *Causes* (tant civiles que criminelles) *curieuses & intéressantes* , soit par les faits qui y ont donné lieu , soit par l'importance des questions qui auront été jugées. Ce changement remplira le titre du *Journal des Causes curieuses & intéressantes* , & augmentera en même-tems son utilité & son agrément. On y marquera avec soin la véritable espèce des affaires & les motifs qui ont pu déterminer leur décision. On y conservera aussi tous les passages éloquens qui se trouvent répandus dans les différens Mémoires , qui , après avoir fait l'admiration passagère des principales Villes du Royaume , restent trop tôt oubliés dans l'obscurité des Cabinets. Sous ce nouveau point de vue , ce Journal offrira une variété très-piquante pour toutes sortes de Lecteurs , & un recueil précieux des monumens de la Jurisprudence moderne de tous les Parlemens , qui sera utile aux Jurisconsultes. — Le prix de la souscription est de 24 livres pour la Province & de 18 liv. pour Paris : on souscrit chez M. d. s Effarts , Avocat , rue Dauphine , à l'hôtel de Mouy , & chez Méri-got le jeune , Libraire , Quai des Augustins

trice, ne le renvoyèrent pas. Après ses humanités, cette Dame l'appella auprès d'elle ; mais il ne fut pas long-tems sans exercer son talent pour la friponnerie. Un terme apporté au Château par un Fermier, le tenta. On découvrit qu'il s'en étoit emparé ; on le chassa. Il parcourut alors plusieurs villes de la Guienne & du Languedoc, où il laissa des preuves de son penchant pour le vol. Enfin s'étant fixé à Toulouse, un Agent de Change riche, lui proposa l'éducation de ses enfans. Pendant plusieurs années qu'il a demeuré chez cet Agent de Change, il lui a volé des sommes considérables au moyen de doubles clefs qu'il avoit fabriquées. Bors devenu possesseur d'un or qui lui avoit coûté si peu à acquérir, songea à se faire un état. Il choisit celui de Médecin. Comme l'Agent de Change n'avoit jamais soupçonné la probité du Précepteur de ses enfans, ce dernier continua d'avoir des relations dans sa maison, & chaque fois que le Pere de ses Elèves alloit à la campagne, il s'introduisoit pendant la nuit dans la maison & y faisoit de nouveaux vols. L'Agent de Change, ayant remarqué qu'on profitoit de son absence pour le voler, feignit un voyage ; & la nuit suivante il trouva Bors au milieu de son appartement, où il étoit entré avec des doubles clefs. Bors avoua qu'il avoit commis tous les vols, restitua l'argent qui étoit en sa possession, & fit une cession devant Notaire de plusieurs maisons qu'il avoit fait bâtir à Toulouse. On lui accorda à ce prix la liberté & il partit. A deux lieues de Toulouse il s'arrêta dans une Auberge, où il s'ouvrit les quatre veines. Les secours que l'Aubergiste lui fit administrer l'ayant rappelé à la vie, il continua sa route pour Bordeaux, où le Ministère public, qui avoit été instruit de ses vols, le fit arrêter. Conduit à Toulouse, les Juges lui ont demandé quelle étoit la source de sa fortune ? il a répondu qu'elle venoit des libéralités de plusieurs

Dames qui avoient eu des bontés pour lui. — Interrogé pourquoi , s'il n'étoit point coupable , il s'étoit laissé conduire dans plusieurs endroits sans murmurer ? Il a répondu , qu'il étoit si troublé qu'il n'eut pas la force d'élever la voix. — Interrogé pourquoi il n'avoit pas imploré le secours de l'Officier public qui avoit reçu sa déclaration d'abandon de ses biens ? Il a répondu , qu'il avoit l'esprit tellement frappé de tout ce qui lui arrivoit dans cette malheureuse journée , qu'il croyoit cette ressource peu salutaire pour lui. — Interrogé pourquoi , lorsqu'il eut recouvré sa liberté , il n'alla pas rendre plainte contre les auteurs de la violence exercée envers lui , au lieu de prendre la fuite ? Il a répondu , que l'exemple des l'Anglade , des Lebrun , &c. , qui , malgré leur innocence , avoient péri dans l'infamie , étoit trop présent à sa mémoire , pour qu'il hasardât une pareille démarche ; qu'ainsi , il avoit préféré de perdre , sous cet hémisphère , quelques biens qu'il espéroit de remplacer par d'autres , sur une terre étrangère , *habitée par des hommes plus vertueux* ; & qu'il étoit assez jeune & assez courageux pour former cet espoir , & pour réussir. — Malgré ses détours , Bors a été condamné à être pendu par Arrêt du Parlement de Toulouse , rendu au mois de Juillet 1780 , & il a été exécuté le même jour qu'il a été jugé. Le détails de son supplice sont curieux. — Bors étant sorti à midi & demi du Palais , fit appeler deux Porteurs pour se faire conduire à la prison de l'Hôtel-de-Ville. En traversant les rues , il considéroit d'un œil sévère & fier , le peuple qui s'empressoit à son approche. Étant arrivé à l'Hôtel-de-Ville , il paya ses Porteurs , & leur dit : » Je n'ai que trente sols sur moi , » les voilà : j'espère sortir tantôt , venez me prendre , je vous récompenserai mieux « . Des jeunes gens détenus en prison par Ordonnance de Police

pour une légère dispute , l'invitèrent à dîner ; s'étant mis à table , il mangea peu , se leva avant la fin du repas , & envoya chez le Greffier de la Geole. Un instant après , il fut appelé & conduit sans le sçavoir à la Chambre de la Question , où son arrêt lui fut prononcé. Il ne proféra pas une seule parole : mais transporté tout-à-coup par un excès de désespoir , il s'élança contre le coin d'une cheminée , la tête la première , & s'y fit une ouverture auprès d'une des tempes. Son sang ayant ruisselé aussi-tôt , un Chirurgien qui étoit présent , pansa la plaie. On se hâta d'exécuter l'Arrêt dans la crainte de n'en avoir pas le tems. Son visage orné des graces de la jeunesse , ses traits nobles & réguliers , toute sa physionomie étoient altérés pendant qu'on le conduisoit au lieu de son supplice. Ses yeux hagards offroient l'image du plus sombre désespoir ; son front défiguré & couvert du sang qu'il perdoit , la triste comparaison du sort affreux qu'il alloit éprouver avec celui dont il avoit joui ; tout en lui inspiroit la pitié. Descendu de la charette , il porta tranquillement ses pas vers la potence ; avant d'y monter , il répondit aux Commissaires qui lui avoient demandé s'il n'avoit aucune déclaration à faire , *qu'il n'en avoit point* ; monté , il se tourna vers l'Exécuteur , & le pria de terminer *la tragédie le plus promptement possible* : « Faites - moi le » plaisir , (lui dit - il) , mon ami , de faire vite ; » il me tarde que ceci soit achevé ». Il se précipita ensuite lui-même. . . . Il paroît qu'il est mort avec ce courage dont les criminels donnent tant d'exemples en Angleterre.

La place de Conseiller d'Etat , vacante par la mort de M. de Bernage de Vaux , a été donnée à M. de Cotte ; les détails dont il étoit chargé , comme Maître des Requêtes , sont distribués à d'autres. Celui de Rappor-

teur du point d'honneur au tribunal des Maréchaux de France, passe à M. de Tolosan Intendant du Commerce. On ne fait pas encore qui sera chargé du détail important des Ponts & Chaussées.

Le 30 du mois dernier, l'Académie Française a élu M. Lemierre à la place de M. l'Abbé Bartheux, & M. le Comte de Tressan à celle de M. l'Abbé de Condillac. Les Académies Royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin & d'Edimbourg, s'étoient déjà associé M. le Comte de Tressan en 1750; il avoit dû cette distinction à un Mémoire ingénieux & profond sur l'électricité, considérée comme agent universel, composé l'année précédente, & qui n'a pas encore été imprimé. Il n'y a aucun de nos Lecteurs qui ne connoissent ses Réflexions somanaires sur l'Esprit, ouvrage fait pour l'éducation de ses enfans, auxquels il est adressé, les discours Académiques, l'Eloge de Maupertuis, le portrait historique du Roi de Pologne, & les pièces charmantes qui les accompagnent : tous ont lu les extraits piquans dont il a enrichi la Bibliothèque des Romans, Tristan de Léonis, Ursino le Navarin, le petit Jehan de Saintre, &c. la traduction libre de l'Amadis de Gaule, l'extrait de l'*Orlando Innamorato*, & la traduction élégante qu'il vient de publier des 46 chants de l'Arioste (1).

(1) Ce dernier se trouve chez Pissot, Quai des Augustins.

« M. l'Abbé Giraud Soulavie , connu par ses découvertes en Histoire Naturelle , & dont l'Ouvrage paroît actuellement avec l'attache de l'Académie Royale des Sciences , vient de trouver & de suivre , dans le Vivarais , les traces d'une voie Romaine , dont aucun Auteur ne fait mention. Cette découverte est d'autant plus intéressante , que M. l'Abbé Giraud , en comparant les chiffres de quelques colonnes encore sur place , à la distance respective les unes des autres , en a tiré la connoissance exacte des milles anciens. Il résulte encore de ses recherches , que les Romains avoient pratiqué sous Antonin une grande voie de Nîmes à Albe , qu'elle passoit à travers des cols & des défilés affreux , & que le Pont d'Arc formé d'une seule roche sur l'Ardèche , rivière navigable , est l'ouvrage de la nature & de l'art qui l'a secondée. Il a trouvé les aboutissans de la voie Romaine à ce pont , & les colonnes milliaires correspondantes. Le pont d'Arc est élevé de 90 pieds depuis la clef jusqu'au niveau des eaux. Sa totalité est élevée de 200 pieds sur le niveau ; il est posé sur deux montagnes distantes de 163 pieds. Cet Ecrivain a trouvé enfin parmi les mesures d'Albe , des restes d'aqueducs , des bas reliefs , dont l'un , qui est magnifique , représente Brutus , avec son Inscription. Il a aussi assigné l'ancienne position de cette ville , & les lieux où l'on peut trouver des morceaux d'antiquité ».

M. Targe , Pensionnaire du Roi , Professeur émérite à l'Ecole Royale Militaire , ouvrira , le 19 de ce mois , à 5 heures & demie , un cours public de Mathématiques Théorique & Pratique. Les personnes qui voudront se faire instruire , sont priées de se présenter en sa maison , rue du Pourtour Saint-Gervais , en face de la petite porte Saint-Gervais , chez le Plombier.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie

Royale de France, du 1^{er} de ce mois, sont
12, 19, 63, 52 & 30.

De BRUXELLES, le 5 Décembre.

L'AFFAIRE de l'accession de la République des Provinces Unies à la neutralité armée, est enfin terminée ; le 20 du mois dernier, les Etats-Généraux délibérèrent sur ce sujet ; le Baron de Dedem, Seigneur de Gelder, qui présidoit cette semaine l'assemblée de LL. HH. PP., de la part de la province d'Overyssel, prononça à cette occasion un discours très remarquable. Il fut décidé d'accéder purement & simplement sans aucune stipulation de garantie, à la pluralité des cinq provinces de Hollande, Utrecht, Frise, Overyssel & Groningue, contre celles de Gueldres & de Zéelande qui ont continué d'insister sur la garantie des possessions de la République. On a fait partir sur le champ des couriers pour annoncer cette résolution à la Russie & aux autres Cours intéressées. Il sera fait ensuite une déclaration en conséquence aux Puissances belligérantes.

Le 16 de ce mois, l'Ambassadeur de France présenta aux Etats-Généraux un Mémoire relatif à deux bâtimens charbonniers Anglois qui, ayant été d'abord pris par un corsaire François, ont été repris par deux paquebots Anglois qui les ont conduits à Helvoetsluis, d'où ils ont tenté de gagner Middelbourg, lieu de leur première desti-

nation , en passant par la vieille Meuse. La loi de la neutralité défend de profiter d'un passage intérieur , lorsqu'il s'en trouve un dans un port neutre ; il faut que les bâtimens reprennent directement la route par laquelle ils sont entrés ; & la prise & la reprise de ceux-ci en ont changé la nature.

Les Etats-Généraux ont délibéré le 23 & le 24 sur le dernier Mémoire présenté par le Chevalier Yorke. On est fort curieux d'apprendre quelle sera leur résolution. En général on étoit si révolté du ton qui règne dans le Mémoire de l'Ambassadeur Anglois , des expressions *de perturbateurs de la paix publique* , & *de violateurs de la loi des Nations* , appliquées à des Magistrats qui font partie de la souveraineté , & qui , comme tels , ne sont responsables de leur conduite qu'à leurs co-Souverains , que l'on croyoit que les Etats Généraux jugeroient prudent de ne pas donner des suites à cette affaire , qui ne peut qu'aigrir davantage les esprits , & qu'ils se contenteroient du désaveu pur & simple d'une conduite qu'ils ont été censés ignorer. On prétend que sur le rapport du Comité nommé pour examiner cette affaire , l'assemblée des Etats a désavoué unanimement la conduite de la ville d'Amsterdam ; il n'y a que les villes de Dordrecht & de Harlem qui ont été d'avis contraire ; & on ajoute que cette dernière s'est jointe à la ville d'Amsterdam , pour protester contre cette résolution.

Comme les papiers saisis avec M. Laurens font beaucoup de bruit , & ont excité les plaintes de l'Angleterre , dont il résultera peut-être une rupture avec la Hollande , on fera bien-aîse de voir ici la copie du principal ; il a été imprimé à Amsterdam sous ce titre.

Plan préparatoire d'un traité de commerce à conclure entre L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies & de Hollande , & les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale , dans le cas seulement où l'Angleterre les reconnoîtroit indépendans.

» 1°. Il y aura une paix ferme , inaltérable & universelle , ainsi qu'une amitié sincère , entre L. H. P. les Etats des Sept Provinces-Unies de Hollande & les Etats Unis de l'Amérique-Septentrionale , de même qu'entre leurs Sujets réciproques , les Terres , les Isles & les Villes , situés sous la Jurisdiction des susmentionnés Etats-Unis de Hollande & les susdits Etats-Unis de l'Amérique , ainsi que les Nations & Habitans d'iceux , sans distinction de personnes ou de sexes.

2°. Les Sujets des Provinces-Unies de Hollande susmentionnées , ne payeront d'autres droits ou impôts dans les Ports , Rades , Pays , Isles & Villes des susdits Etats Unis de l'Amérique , que ceux auxquels sont aussi soumis les Naturels & Habitans ; mais ils jouiront de tous les autres droits , libertés , privilèges , immunités & exemptions dans les trafic , Navigation & Commerce , accordés aux susdits natifs ou Habitans , en passant d'une partie d'iceux Etats à une autre , ainsi qu'en allant vers quelque autre partie du monde , ou en en revenant.

3°. Les Sujets , le Peuple & les Habitans des susdits Etats Unis de l'Amérique , ou quelques-uns

d'iceux, n'acquitteront pas d'autres droits ou impôts dans les Ports, Rades, Pays, Isles ou Villes dépendans de L. H. P. les Etats Généraux des Sept Provinces-Unies, que ceux que les Sujets de ces Pays, Isles ou Villes sont obligés de payer; mais ils jouiront de tous les autres avantages, libertés, privilèges, immunités & exemptions de Commerce Navigation & trafic, en passant d'une partie d'iceux vers une autre, en allant vers une autre partie du Monde, ou en en revenant, desquels jouissent les susdits natifs ou Habitans.

4°. Les Sujets de chacune des parties contractantes, ainsi que ceux des Pays, Isles ou Villes, appartenans à chacune de ces parties, auront la liberté, sans être munis de permissions ou passe-ports particuliers ou généraux, d'aller par terre ou par eau, ou de telle manière que ce puisse être, dans les Royaumes, les Terres, les Provinces, Isles, Villes, Villages, Bourgs, murés ou non murés ou fortifiés, Ports, Domaines ou Territoires quelconques de l'une ou l'autre partie confédérée, d'y entrer ou d'en sortir, d'y rester ou de les traverser, & pendant tout ce tems-là d'acheter & faire des emplettes, à leur gré, de toutes les choses nécessaires à leur subsistance & à leur usage; ils y seront aussi traités avec toute amitié & faveur réciproque : pourvu toutefois, que dans toutes ces occurrences, ils se comportent suivant les Loix publiques, les Statuts & Ordonnances de ces Royaumes, Pays, Provinces, Isles, Villes ou Bourgs, dans lesquels ils peuvent se trouver ou demeurer, en se traitant mutuellement avec amitié, & en entretenant une harmonie réciproque par tous les moyens d'une bonne correspondance „

● *La suite à l'ordinaire prochain.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. , du 28 Novembre.

Hier, le Roi s'est rendu à la Chambre des Pairs, & a donné son consentement au bill de la taxe des

terres , à ceux de la taxe de la drèche , de haute rra-
hison , &c. Les Pairs se sont ajournés au 25
Janvier. Les Communes , qui s'assemblent encore
aujourd'hui , s'ajourneront pour le même tems. Hier
elles entendirent le rapport des résolutions agréées
le 24 , & dont l'objet est le service de terre en
1781. — Gardes & Garnisons , y compris 4213 In-
valides , ci. . . . 1,490,774 l. st. — 39,656 hom.

Service du dehors ,
c'est-à-dire , Gibral-
tar , Minorque , l'A-
mérique , &c. . . 1,488,927 — 63,000

Généraux , Etat-
Major. 42,927

Milice d'Angle-
terre , habillement ,
4 régimens de Fen-
cibles d'Ecosse. . . 772,126 — 43,621

7 articles pour les
Auxiliaires de Ha-
novre , Hesse , Ha-
nau , Waldeck ,
Brunswick , Bran-
debourg , Anhalt-
Zerbst. 276,562 — 25,000

Un article pour
Hesse - Cassel , au-
quel il n'avoit pas
été pourvu l'année
dernière. 6,463

Artillerie des Au-
xiliaires. 27,683

Total. . . 4,105,461 171,287

Cette somme ajoutée à celle de 4,320,000 liv. st.
que coûtent les 90,000 hommes de mer , déjà votés ,
porte le subside à 8,425,461. On ne fait point en-
core ce que coûtera l'artillerie , les extraordinaires

de la guerre & de l'artillerie dans l'année dernière, ni l'ordinaire de la marine, ni les réparations, ni l'acquittement de la dette, ni les *deficit*, &c. — Il n'y a jusqu'ici de moyens connus, que les 2,100,000 liv. sterl. de la taxe des terres pour le cinquième, & de la taxe de la drèche, réduites l'une & l'autre à cette somme, au lieu de 2,750,000 qu'elles doivent rendre sur le pied de 500,000 par chaque vingtième des terres; mais elles rendent d'autant moins, que les vingtièmes sont plus multipliés. — La motion pour faire remercier, par la Chambre, le Lord Cornwallis, avec des amendemens pour y joindre Clinton & Arbuthnot, fut agréée sans qu'on levât les voix, lorsque Lord North eut consenti que le mot *rebelles* seroit retiré de la motion. De sorte que voici un arrêté de la Chambre dans lequel le Ministre s'est relâché sur cette qualification, que jusqu'ici le Parlement avoit donné aux Américains chaque fois qu'il avoit été pris une résolution où ils devoient être nommés.

Le nombre des vaisseaux de ligne revenus en Angleterre, est actuellement de 7, savoir, six de la Jamaïque, y compris le *Berwick* & le *Raisonnable*, de 64, partis de New Yorck vers le premier Octobre. — Le 9 Septembre, le *Berwick*, Capitaine Stuart, appareilla de la Jamaïque, de conserve avec 7 autres vaisseaux de ligne, au nombre desquels étoient le *Grafton*, monté par le Contre-Amiral Rowley; & le *Tunderer*, par le Commodore Walsingham, pour sortir du golfe la flotte de la Jamaïque. En revenant de ce service, à la hauteur des Bermudes, cette division fut accueillie par une tempête terrible, d'une durée considérable, & dont l'extrême violence dispersa les vaisseaux; tout-à-coup les feux du vaisseau Amiral disparurent, & on ne les vit plus de dessus le *Berwick*, ce qui fait extrêmement appréhender au Capitaine Stuart & à tout son équipage, que le vaisseau n'ait coulé bas.

Le calme étant revenu, son premier soin fut de reconnoître par quelle longitude & latitude il se trouvoit; & voyant qu'il lui étoit impossible de retourner à la Jamaïque & d'y être d'aucune utilité dans l'état où il se trouvoit, il a pris la route d'Angleterre, où il est arrivé avec des mâts de fortune. En se séparant de l'escadre, il a vu la plupart des autres vaisseaux démâtés.

La découverte le *Rattlesmack* apporta le 22 la nouvelle du départ du Comte d'Estaing de Cadix; elle ne lui donne que 20 vaisseaux, tandis qu'on sait qu'il en doit avoir 38, en comptant ceux que M. de Guichen a ramenés d'Amérique. Les Ministres ont été très alarmés de cette nouvelle. Sur le champ il a été expédié à l'Amiral Hood de partir pour aller renforcer l'Amiral Darby. Le 26, il tenta en conséquence d'appareiller avec 7 vaisseaux des 8 qui composent son escadre, mais le vent ne le lui a point permis, & hier il étoit encore en rade. Le huitième vaisseau qu'il laisse est l'*Invincible*, qui escortera la flotte des Isles dont il est spécialement chargé. — L'*Alexandre*, de 74 canons, Capitaine Lord Longford, est arrivé hier à Portsmouth. Il faisoit partie de la grande escadre dont il a été séparé par les gros tems il y a quelques jours. La frégate le *Vulcain* est rentrée aussi.

La Cour a fait publier hier des instructions à tous les Commandans de ses vaisseaux, & aux Armateurs, relatives à la manière dont ils doivent se conduire avec la Russie. On rappelle dans ces instructions les articles 10 & 11 du Traité avec cette Puissance, qui défend de porter aux ennemis respectifs des munitions de guerre, dans lesquelles le fer, le chanvre, les bois, &c. ne sont point compris. Les munitions peuvent être saisies, mais on ne peut retenir ni le vaisseau, ni les équipages, ni les passagers, ni les autres effets.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 18 Octobre.

ON prétend que les dépêches que le dernier courier Russe a apportées à M. de Stachieff, contiennent l'ordre formel d'insister sur l'admission des paquebots Russes, & d'un Consul de sa Nation dans les provinces de Moldavie & de Walachie. On craint qu'en conséquence il ne s'élève de nouvelles difficultés. Quelque besoin que la Porte ait de repos, on doute qu'elle ait toute la condescendance qu'on exige d'elle. Le premier article, l'admission des paquebots sur le pied des vaisseaux de guerre qui, conformément au texte du dernier traité, ne peuvent venir de la mer Noire, semble devoir éprouver de grands obstacles; le second qui regarde l'établissement d'un Consul en doit d'autant moins éprouver, que le sens littéral du traité paroît accorder ce droit à la Russie.

Outre ces deux prétentions on dit qu'il y en a une autre d'une nature plus difficile peut-être encore à concilier; elle regarde

16 Décembre 1780.

c

les émigrans Turcs , qui depuis la dernière guerre ont quitté cet Empire pour passer sur les terres de la domination Russe. On demande pour eux la liberté de rentrer en Turquie pour leurs affaires , d'en sortir à leur volonté , & d'y rester le tems qu'ils jugeront nécessaire , sous la protection de la Puissance à laquelle il se sont donnés. La Porte qui se refuse hautement à cette complaisance , objecte sa dignité qui ne lui permet pas de voir vivre sous une protection étrangère des hommes qui ont été ses sujets , & qui ont été coupables en quittant le pays , & les suites dangereuses que cela pourroit avoir dans des circonstances où la paix ne subsisteroit plus entre les deux Empires.

R U S S I E.

De P É T E R S B O U R G , le 7 Novembre.

M. de Hoegh , Gentilhomme de la Chambre de la Reine Douairière de Danemarck , n'a pas fait un long séjour dans cette capitale ; il a été présenté le premier de ce mois à l'Impératrice , & il a déjà pris la route de Copenhague ; il doit passer par Stockholm , en s'en retournant ; il paroît qu'il étoit principalement chargé d'annoncer l'heureuse arrivée de la famille du feu Duc Antoine Ulric de Brunswick.

S. M. I. , par une ordonnance en date du 19 du mois dernier , fixe le 10 Janvier prochain pour le dernier jour auquel il

sera libre à tous ceux qui ont des assignations de l'Etat , & qui se trouvent en pays étrangers , de les faire passer au Directeur de la banque de cette capitale , pour les faire échanger. Passé ce terme , on n'admettra plus personne à l'échange de ces assignations.

On lit dans une lettre de Jeniseiskoy , ville de la Sibérie , en date du 20 Août dernier , les détails suivans qui sont bien faits pour fixer l'attention publique.

» La communication entre l'Océan Occidental & Oriental par la Mer Glaciale est regardée jusqu'ici comme impraticable , d'après les observations anciennes & récentes de plusieurs Navigateurs Hollandois , Anglois , & Russes. Le dernier Voyage du Capitaine Cook , qui a perdu la vie pendant ses recherches sur ce sujet , a paru confirmer l'idée , qu'on a de ces difficultés : cependant des Savans distingués sont persuadés qu'elles ne sont pas insurmontables , & que le grand espace , qui sépare la côte des Samoïedes du pôle arctique , ne doit pas présenter toujours & par-tout des glaces éternelles , ni être entièrement dépourvu d'îles & d'habitans. L'importance des découvertes que présente cette hypothèse , a engagé M. Dimitri Labanow , Négociant d'Archangelgorod , établi en cette ville , à renouveler les tentatives qui , jusqu'à ce jour ont été faites sans succès , & à s'assurer particulièrement , s'il ne se trouve point dans la mer Glaciale entre la mer Blanche & le promontoire de Tschutschki un passage ouvert & des îles habitées. Dans ce dessein il a fait construire & équiper à ses frais trois brigantins , qui ont mis à la voile le 9 Juillet : l'un , en débouchant de la Jeniseï , doit prendre sa route à l'ouest , & longeant la Nouvelle-Zemble passer par le détroit

de Waygat jusqu'à Archangel ; l'autre longer la côte des Samoïedes à l'est & s'arrêter à l'embouchure de la Lena : mais le troisième, en prenant également sa course à l'est, est destiné à la pousser beaucoup plus loin, à doubler, s'il est possible, le Tschutschkinofs, & à pénétrer jusqu'au Kamschatka. L'on pourra être instruit l'année prochaine du succès de l'entreprise. Quel qu'il soit, il est glorieux pour un particulier de l'avoir formée, uniquement par zèle pour le progrès des connoissances humaines & à ses propres dépens.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 18 Novembre.

LE Duc Ferdinand de Brunswick est parti le 11 de ce mois de Corsoer ; il fut salué de 9 coups de canons en sortant de cette place, comme il l'avoit été en y entrant. Il passa le grand Belt pour se rendre par Wyborg à Horsens, où il fut reçu le 12 de la manière la plus tendre par les Princes ses neveux & les Princesses ses nièces. Pendant 2 jours que S. A. S. a passés dans cette petite ville, il y a eu chaque soir une illumination générale ; le premier jour, elle honora de sa présence la loge des Francs-Maçons ; le 14, elle quitta Horsens pour continuer son voyage vers le Duché de Sleswick, où elle passera l'hiver.

On vient d'apprendre, en conséquence d'une notification faite au Collège Royal d'Economie Rurale & de Commerce par le département des affaires étrangères, que la Cour de France a déclaré libre le commerce avec

l'Isle de Grenade, dans les Indes-Occidentales; que tous les étrangers jouiront des mêmes franchises que les sujets de S. M. T. C., & pourront importer dans cette Isle ou en exporter toutes sortes de marchandises sans distinction, si elles viennent d'un port François ou étranger; & que les étrangers pourront trafiquer, tant avec cette Isle qu'avec celles qui l'avoisinent.

On écrit d'Aalborg, que le 6 de ce mois, dans l'après-midi, il y est tombé une telle quantité de neige, que le soir on en avoit déjà jusqu'à mi-jambe; elle a été suivie d'une si forte gelée, que le lendemain matin on passoit sur la glace les fossés du château.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 20 Novembre.

LES constitutions faites par la dernière Diète, sont très-peu nombreuses, & ne remplissent que peu de pages d'impression; parmi ces loix on remarque un règlement concernant le luxe des habits; il défend non-seulement de porter des diamans & autres pierres précieuses, mais encore les galons; les seuls Militaires conserveront ces embellissemens attachés à leurs uniformes; ce fut le 7 de ce mois que cette loi fut signée. Les Nonces qui avoient des épaulettes sur leurs habits, s'empresèrent de donner l'exemple, en les arrachant dans l'instant, avant même de sortir de la salle. Le

Prince de Ligne a obtenu le droit d'indignat.

Immédiatement après la clôture de la Diète , on a commencé à s'occuper de l'arrangement des départemens divers du Conseil Permanent. Le Prince Primat , à qui l'état de sa santé n'avoit pas permis de se trouver aux assemblées de la Diète , & qui ne put paroître qu'à celle où les Nonces prêtèrent le serment prescrit , a assisté aux premières séances du Conseil. Dans la seconde qui a été tenue le 17, l'Evêque de Posen , Vice-Chancelier de la Couronne , a été élu Grand-Chancelier. On n'a pas encore disposé de la charge qu'il laisse vacante , & qui est briguée par deux Candidats de la plus haute distinction , le Comte Malachowski , Référendaire de la Couronne , & le Comte Potoki , Grand-Notaire de Lithuanie.

Une maladie épidémique qui s'est manifestée dans la Wolhynie , y fait de si grands ravages , que dans plusieurs villages il meurt jusqu'à 20 personnes chaque jour ; pour en arrêter les progrès , les troupes Autrichiennes ont commencé à former un cordon , & de leur côté celles de la République ont aussi fait les mêmes dispositions. On espère cependant que les premiers froids feront disparaître cette maladie.



A L L E M A G N E.

De H A M B O U R G , le 25 Novembre.

ON prétend que la nouvelle convention faite entre une Cour du Nord & l'Angleterre pour expliquer l'article 10 d'un ancien Traité , & comprendre parmi les marchandises de contrebande les bois de construction , le chanvre , le bray , &c. a influé sur le changement arrivé dernièrement dans le Ministère de cette Cour. Il n'en est pas moins vrai cependant que cette interprétation ne sauroit avoir des suites , puisque les Etats de la puissance du Nord qui a bien voulu la donner , ne produisant point de ces marchandises de contrebande , il semble qu'elle ait pu sans conséquence céder aux desirs de l'Angleterre , qui n'en peut tirer aucun avantage. Cependant le concert étant la base de toute confédération quelconque , cette démarche séparée , faite après être entrée dans la neutralité , a dû exciter les plaintes des Cours de Russie & de Suède. Les efforts de la politique Angloise , pour diviser la neutralité armée , n'ont abouti qu'à la resserrer davantage. La Cour de Russie a déclaré qu'elle employeroit , si elle y étoit forcée , les moyens convenables pour obliger les Etats confédérés à remplir les engagements qu'ils ont contractés respectivement par le traité d'union.

Prince de Ligne a obtenu le droit d'indigénat.

Immédiatement après la clôture de la Diète , on a commencé à s'occuper de l'arrangement des départemens divers du Conseil Permanent. Le Prince Primat , à qui l'état de sa santé n'avoit pas permis de se trouver aux assemblées de la Diète , & qui ne put paroître qu'à celle où les Nonces prêtèrent le serment prescrit , a assisté aux premières séances du Conseil. Dans la seconde qui a été tenue le 17, l'Evêque de Posen , Vice-Chancelier de la Couronne , a été élu Grand-Chancelier. On n'a pas encore disposé de la charge qu'il laisse vacante , & qui est briguée par deux Candidats de la plus haute distinction , le Comte Malachowski , Référendaire de la Couronne , & le Comte Potoki , Grand-Notaire de Lithuanie.

Une maladie épidémique qui s'est manifestée dans la Wolhynie , y fait de si grands ravages , que dans plusieurs villages il meurt jusqu'à 20 personnes chaque jour ; pour en arrêter les progrès , les troupes Autrichiennes ont commencé à former un cordon , & de leur côté celles de la République ont aussi fait les mêmes dispositions. On espère cependant que les premiers froids feront disparoître cette maladie.



A L L E M A G N E.

De H A M B O U R G , le 25 Novembre.

ON prétend que la nouvelle convention faite entre une Cour du Nord & l'Angleterre pour expliquer l'article 10 d'un ancien Traité, & comprendre parmi les marchandises de contrebande les bois de construction, le chanvre, le bray, &c. a influé sur le changement arrivé dernièrement dans le Ministère de cette Cour. Il n'en est pas moins vrai cependant que cette interprétation ne sauroit avoir des suites, puisque les Etats de la puissance du Nord qui a bien voulu la donner, ne produisant point de ces marchandises de contrebande, il semble qu'elle ait pu sans conséquence céder aux desirs de l'Angleterre, qui n'en peut tirer aucun avantage. Cependant le concert étant la base de toute confédération quelconque, cette démarche séparée, faite après être entrée dans la neutralité, a dû exciter les plaintes des Cours de Russie & de Suède. Les efforts de la politique Angloise, pour diviser la neutralité armée, n'ont abouti qu'à la resserrer davantage. La Cour de Russie a déclaré qu'elle employeroit, si elle y étoit forcée, les moyens convenables pour obliger les Etats confédérés à remplir les engagements qu'ils ont contractés respectivement par le traité d'union.

On se rappelle que sur le premier bruit du voyage du Colonel Faucitt en Allemagne , pour y faire des recrues pour le compte de l'Angleterre ; plusieurs Etats de l'Empire ont publié des ordonnances qui défendent à tous leurs sujets de prendre service chez les Anglois , les Espagnols & les Hollandois ; on croit que la Grande-Bretagne ne négligera rien pour éluder cette défense , & on assure que le prochain voyage de l'Evêque d'Osnabrug à Hanovre , n'a pour but que de favoriser une levée d'hommes dont on a grand besoin dans l'Amérique Septentrionale.

» Tous les avis que nous recevons des frontières de la Turquie , écrit-on de Pologne , confirment qu'il s'y fait de grands préparatifs de guerre ; ce qui fait craindre de nouvelles hostilités entre cette Puissance & quelques-uns des Etats voisins. On mande aussi de la Georgie qu'une escadre Russe , composée de 19 vaisseaux , s'est emparée de Ghuilan , Bacon , Mesanté & Derbent , de sorte que cette Puissance formidable domine actuellement sur la mer Caspienne. En même-temps les troupes de terre ont pris possession de tous les Pays situés entre Caucase , la Georgie & la Circassie , jusqu'à la mer d'Asoph. On ajoute que l'Impératrice de Russie y fera construire une Ville qui sera peuplée par 7000 familles qu'on doit y faire passer , & qu'enfin quelques propositions faites au Prince de Georgie font présumer que bientôt cette Province pourra être réunie à l'Empire Russe ».

On écrit de Neumarck , en Transylvanie , où se tenoient , il y a vingt ans , les tribunaux royaux , que le 25 Octobre , à deux heures de la nuit , le feu a pris à l'Eglise des Grecs-

Unis. Cet édifice étoit beau , quoique de bois , & a été réduit en cendres , ainsi que le clocher. Les ornemens sacerdotaux qui étoient très-riches , & pour la plupart des dons de la magnificence & de la piété de l'Impératrice-Reine , les calices , les lustres , les cloches , les livres de l'Eglise furent la proie des flammes. On a remarqué , comme une chose singulière , que le presbytère , contigu à trois maisons qui ont été brûlées , n'a point été endommagé. On est persuadé que cet incendie a été allumé par des mal-intentionnés.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 15 Novembre.

ON apprend de Naples que le 4 de ce mois , on a essuyé dans cette ville un orage qui a duré 8 heures , & qui y a occasionné des dommages considérables , dont on ne marque encore d'autres détails , sinon qu'il a péri un grand nombre de personnes dans cette circonstance.

Des lettres de Larrache , en date du 24 Octobre , contiennent les détails suivans :

» Il y a quelques jours que tous les Négocians établis en cette Ville ont été mandés à Salé ; le lendemain de leur arrivée , ils ont été envoyés , sous une escorte de Nègres , en exil à Fedula , avec tous les Marchands domiciliés à Salé , sans avoir pu obtenir la permission d'aller prendre leurs meubles , leurs marchandises , & même l'argent qui leur est dû par les habitans de ses quartiers. Les navires

de l'Empereur ont ordre de les transporter gratuitement à l'endroit de leur résidence. Ces arrangemens désagréables n'ont pu être changés ni modifiés par des représentations , & l'on apprend que tous les ports situés au Nord de ce Royaume , seront accordés à ferme aux Juifs. — Tous les Consuls résidans ici , à l'exception de celui de Portugal , ont été forcés d'accepter quelques milliers de piastras de la part du Gouvernement ; on croyoit cet argent destiné à faire venir des vivres dans ce Royaume ; mais l'intention du Souverain est qu'il soit employé à acheter des draps , des toiles & d'autres marchandises semblables. Le Consul de France a constamment refusé de recevoir de l'argent pour cet usage ; on n'a pas laissé de le lui envoyer ; mais comme il n'a pas voulu en donner quittance , & qu'il a déclaré qu'il ne répondoit , ni des vols , ni d'autres accidens , on est venu le reprendre chez lui .

Les mêmes lettres ajoutent que l'Empereur de Maroc étoit attendu à Tanger , pour donner les ordres nécessaires à l'effet de réparer les fortifications de cette place. On attribue ce dessein de la part de ce Prince , à la crainte qu'il a que les Anglois , s'ils viennent à perdre Gibraltar , ne songent à s'emparer du port & de la ville de Tanger.

ESPAGNE.

De CADIX , le 14 Novembre.

LES vents ont été très-favorables à la flotte Françoisse depuis son départ , si l'on peut en juger par ceux qui règnent ici de-

puis ce tems ; on espère que M. d'Estaing aura pu dépasser le cap St-Vincent le 9 ou le 10. Un des vaisseaux de D. Vincent Doz n'a pu suivre l'armée , & est resté dans le port : nous avons su que ce

Chef-d'escadre deux autres baie ; ainsi il aux de ligne, le 70.

Hubertson , de 1000 ho les ennemis environs de Portsmouth vrages avancé commandement au Lt à la tête des

Un Corsaire de Boule l'on a déjà coulé bas le premier de c rendus à deux Frégates Aions qui maî- Un Lieutenant Anglois a baie. Dans à péri avec l'Equipage.

La Chambre des Com it une quan- sournée au 13 Janvier. de carcasses,

La Séance du 5 s'est ps de canons aux Keppel & Palliser. er de grands Guerre du Chevalier Pa 3 ou 4 sol- révision occupera plus d'u

Point de changement le feu ; il est attendu que les Lettres ue le 10 , on par cette réticence , qu'a s cet endroit où les choses y sont pré Anitions. Ils y préjudice de la cause & ne furent du Congrès , en date de

mée des Etats-Unis , ur la force des Corps , qu d'Offici's , dont la dép voile latine, cette opération est au lissa dans d'assurer aux Etats-U venant

la guerre, qu'il soit en droiture d'Angleterre que 9 jours à la traversée , heureuse ; elle fut prise au

de l'Empereur ont ordre de les transporter gratuitement à l'endroit de leur résidence. Ces arrangemens désagréables n'ont pu être changés ni modifiés par des représentations , & l'on apprend que tous les ports situés au Nord de ce Royaume , seront accordés à ~~la France~~.

Hubertson , de 1000 hommes chacun. Ces Régimens sont dans les environs de Portsmouth. On croit que le Colonel Fullarton cédera ce commandement au Lord Cathcart.

Un Corsaire de Boulogne , qu'on croit être le Comte d'Avault , a coulé bas le premier de ce mois, après un vigoureux combat , & s'être rendu à deux Frégates Angloises. On n'a pu sauver que trois hommes. Un Lieutenant Anglois qui s'étoit porté à son bord pour l'amariner , a péri avec l'Equipage.

La Chambre des Communes , à la clôture de sa Séance du 6 , s'est ajournée au 13 Janvier.

La Séance du 5 s'est passée en explications sur la querelle des Amiraux Keppel & Palliser. Il a été arrêté que les Minutes du Conseil de Guerre du Chevalier Palliser , seront produites à la Chambre. Cette révision occupera plus d'une de ses Séances après les Vacations.

Point de changement notable dans l'état des fonds. On s'étoit attendu que les Lettres interceptées aux Américains les feroient hausser. Mais celle des sept Généraux étant sans date , on jugé par cette réticence , qu'au moins elle étoit si ancienne , que de l'état où les choses y sont présentées , on ne pourroit rien conclure au préjudice de la cause Américaine. On voit d'ailleurs par un Arrêté du Congrès , en date du 21 Septembre , qu'il s'est fait dans l'Armée des Etats-Unis , une réduction considérable du nombre & de la force des Corps , qui rendra à leurs Familles un grand nombre d'Officiers , dont la dépense pouvoit lui être à charge. L'objet de cette opération est aussi de rendre les recrutemens plus faciles , & d'assurer aux Etats-Unis une armée permanente pour la durée de guerre. qu'il soit toujours aisé d'entretenir au même nombre.

Les vents ont été très-favorables à la flotte Française depuis son départ , si l'on peut en juger par ceux qui règnent ici de-

puis ce tems ; on espère que M. d'Estaing aura pu dépasser le cap St-Vincent le 9 ou le 10. Un des vaisseaux de D. Vincent Doz n'a pu suivre l'armée , & est resté dans le port ; nous avons su que ce Chef-d'escadre s'est fait accompagner par deux autres qui croisoient à l'entrée de la baie ; ainsi il suit M. d'Estaing avec 7 vaisseaux de ligne, dont un de 80 canons & 6 de 70.

On mande d'Algésiras que les ennemis paroissent fort inquiets des ouvrages avancés qu'on a fait dernièrement à la tête des lignes du fort St-Philippe , où l'on a déjà placé des mortiers & des canons qui maîtrisent une grande partie de la baie. Dans la nuit du 4 au 5 , ils jettèrent une quantité prodigieuse de grenades , de carcasses , &c. , & ils tirèrent 164 coups de canons contre les parapets sans causer de grands dommages , n'y ayant eu que 3 ou 4 soldats de blessés. Toutes les nuits jusqu'au 11 , ils ont continué le même feu ; il est sans doute mal dirigé , puisque le 10 , on n'a pas craint d'envoyer dans cet endroit 12 chariots chargés de munitions. Ils y restèrent presque toute la nuit & ne furent point endommagés.

Le 7 un petit bâtiment à voile latine , venant de la Méditerranée , se glissa dans la place. Le lendemain une goëlette venant en droiture d'Angleterre , & n'ayant mis que 9 jours à sa traversée , ne fut pas aussi heureuse ; elle fut prise au moment qu'elle

alloit entrer dans la baie. Nos chaloupes canonnieres la conduisirent à Algéiras ; sa principale cargaison consistoit en comestibles & particulièrement en beurre ; elle portoit aussi une grande quantité de cuirs tannés dont on fait que la garnison a le plus pressant besoin. Le feu ayant pris malheureusement aux poudres d'une de nos chaloupes , elle a perdu 8 hommes , & six autres ont été grièvement blessés. Malgré le dégât affreux que cette explosion a occasionné dans le corps du bâtiment , la bonne manœuvre du Capitaine a sauvé cette chaloupe , & elle est rentrée dans le port d'Algéiras.

» Nous apprenons , écrit-on de la Havane , en date du 6 Septembre , que le Président de Guatimala instruit que les Anglois étoient entrés dans la rivière Saint-Juan , & s'étoient emparés du petit fort de ce nom , dans le dessein , sans doute , de passer le grand lac de Nicaragua , avoit pris les mesures les plus efficaces pour les en empêcher , mettant des chaînes à l'entrée ou à la communication de la rivière avec ce lac , établissant des batteries sur l'un & l'autre bord , & tenant tout prêt un corps considérable de Troupes & de Milices , pour incommoder l'ennemi , tant du côté de terre que sur la rivière , au moyen de pirogues & d'autres bâtimens , en cas qu'il se déterminât à forcer l'entrée. Nous savons aussi qu'en vertu des ordres donnés antérieurement par la Cour , & des mesures prises par le Vice-Roi de Santa-Fé , il se trouvoit dans le voisinage de la rivière de Saint-Juan , une escadre composée de bâtimens de guerre & d'autres armés par des particuliers , destinés à empêcher l'ennemi de sortir par l'embouchure de cette rivière , ou d'y faire entrer des renforts ; de

sorte qu'au moyen de ces dispositions & du ravage que les maladies ont occasionné parmi les troupes Angloises , on peut espérer , avec fondement , qu'il ne s'en retournera pas un seul de tous les soldats Anglois qui ont mis le pied dans ce pays , où pour l'objet qu'on a déjà vu , la nation Angloise avoit , au mépris des Traités , commencé des hostilités bien avant la guerre «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 30 Novembre.

Nous n'avons point encore de nouvelles de l'Amérique Septentrionale. Le public attend toujours avec la plus grande impatience d'apprendre quelles ont été les suites de la fameuse victoire de Camden. S'il faut en croire le rapport du Capitaine d'un vaisseau Américain allant d'Edington dans la Caroline Méridionale , à Nantes , & pris par la frégate la *Vestale* , nous ne devons pas nous attendre à des conquêtes aussi promptes de ce côté que les dépêches du Général Cornwallis sembloient nous le promettre.

» Peu après la défaite du Général Gates à Camden , où il manqua d'être fait prisonnier par un parti de cavalerie légère , pendant qu'il tâchoit de rallier ses milices dispersées , les Américains se rassemblèrent de nouveau en force , entre Kingston & Camden , à 25 milles de ce dernier endroit. Depuis l'action du 10 Août jusqu'à la fin du mois , il y eut des escarmouches fréquentes , entre autres , une rencontre fort vive dans laquelle le Général Caswel fit 130 Anglois prisonniers ,

s'empara de leurs munitions , reprit toute la partie du bagage du Général Gates , qui étoit tombée entre les mains des Anglois à Camden. Un parti de milices fit même prisonnier le Commandant de l'armée Britannique , qui fut ensuite dégagé par ses gens. Le 15 Septembre , le Général Gates étoit en marche à la tête d'un gros corps de Virginiens , entre Hillsborough & Camden. Ces mouvemens de la part de troupes , que l'on nous dit battues & dispersées , prouvent qu'elles n'ont pas été aussi maltraitées qu'on le dit , & nous devons tirer peu d'avantages d'une victoire qui ne les a pas plus découragés.

Ce découragement ne s'est pas fait sentir non plus dans le reste de l'Amérique. La lettre suivante de Boston peut donner une idée de l'esprit qui y règne , & de ce que l'on doit croire des assertions qu'on voit dans la plupart de nos papiers ministériels , sur les dispositions de l'Amérique à mettre fin à une guerre dont on dit qu'elle est lasse.

» Le 4 de ce mois , toutes les Villes de cet Etat se sont assemblées pour l'élection d'un Gouverneur, d'un Lieutenant-Gouverneur , & des Sénateurs , conformément à la nouvelle constitution. Des trois Candidats pour le gouvernement de cet Etat , un a eu ici une seule voix , le second 4 , & le troisième , qui est le célèbre M. Jean Hancock , 851. Il a eu une grande pluralité dans tout l'Etat , & même dans le Comté d'Essex. Les motifs qui la lui ont assurée , sont la part ouverte & décidée qu'il a prise aux intérêts de l'Amérique , lorsqu'elle se vit dans la nécessité de s'opposer aux mesures oppressives de la Grande-Bretagne ; les dangers auxquels il n'a pas craint d'exposer sa vie & sa fortune ; le sacrifice qu'il a fait d'une partie

de celle-ci pour la cause de sa patrie. On a voulu encore convaincre le monde que les habitans de la Nouvelle-Angleterre pensent aujourd'hui comme ils pensoient au commencement de la contestation , qu'ils persistent dans leurs principes , en conférant les honneurs du Gouvernement à ceux qui se sont distingués à cette époque «.

Le 16 Octobre, au départ du paquebot *The Speedy*, de New-Yorck, le Chevalier George Rodney étoit, dit-on, sur la rivière d'Hudson, avec le *Sandwich* de 90 canons, & plusieurs autres vaisseaux. La flotte pour la baie de Chésapeak, sous les ordres du Major-Général Leslie, avoit mis à la voile sous l'escorte de 4 vaisseaux de ligne. Les troupes qu'elle y conduit sont, dit-on, au nombre de 6000. On ne conçoit pas comment le Général Clinton, a pu se détacher d'un corps aussi considérable dans un moment où il est menacé par les François & les Américains réunis. On présume, avec assez de vraisemblance, que le renfort envoyé au Lord Cornwallis n'est pas aussi considérable.

Suivant un état publié en Amérique des forces du Congrès, elles consistoient au premier Septembre dernier en 115,177 hommes de troupes réglées infanterie, 3122 d'artillerie, 1842 hussards, 395,598 de milices, 1969 cavaliers, total général 517,500 hommes.

On croit que l'Amiral Rodney est parti à la fin d'Octobre pour retourner aux Isles;

il règne beaucoup de mécontentement sur la flotte. Plusieurs des Capitaines qui commandoient dans les trois combats soutenus contre M. de Guichen , ont écrit au Gouvernement pour se plaindre amèrement de la manière dont les a traités leur Amiral. Lorsque le Capitaine B. demanda un Conseil de guerre pour prononcer sur sa conduite , l'Amiral répondit qu'il ne permettroit jamais qu'un coupable fût jugé par des coupables.

On apprend que plusieurs des navires de la flotte de la Jamaïque , ont eu le malheur de périr ; il en rentre successivement quelques uns dans nos ports. L'*Elisabeth* de 74 canons entra le 15 à Portsmouth dans l'état le plus déplorable. Ce vaisseau avoit perdu son mât d'arrimon & son grand mât de hune dans la tempête que la flotte a essuyée près du banc de Terre-Neuve. Tout son équipage étoit malade , & il n'avoit pas moins de 5 pieds d'eau dans sa cale. Le 17 il fut suivi par le *Conquérant* & le *Magnifique* de 74 canons qui relâchèrent dans le même port avec 8 navires marchands. On attend encore le *Sultan* & le *Lion* dont on n'a point de nouvelles. Le dernier sur-tout donne beaucoup d'inquiétudes ; il se sépara du convoi pendant la nuit quelques jours avant l'ouragan ; & quoi qu'on eût détaché plusieurs vaisseaux à sa poursuite , on ne put le retrouver le lendemain.

On dit que les Ministres ont eu des nouvelles de Gibraltar par un bâtiment qui s'en est échappé le 14 Octobre. A cette époque la garnison n'avoit pas eu un morceau de viande fraîche depuis le 4 Juillet ; mais elle avoit encore des provisions suffisantes pour plusieurs mois.

Le Commodore Leslie, qui commande nos forces navales à Gibraltar, vient d'écrire au Gouvernement, pour lui confirmer les dispositions ennemies de l'Empereur de Maroc envers les Anglois, & son attachement déclaré pour les Espagnols. Les bâtimens Anglois sont pris de nouveau sous le canon même de Tanger, malgré toutes les remontrances, qu'a pu faire notre Consul. Les Espagnols ont trois gros chébecs de 26 canons de neuf livres de balles, & cinq galères dans ce port, & ils s'emparent conséquemment, avec l'approbation sans exemple d'une Puissance neutre, de tout ce qui en approche sous pavillon Anglois. L'équipage du *Duc de Chartres*, lettre de marque, a été pris par eux le 14 Août. Cet exposé authentique de l'état des choses dans cette partie, fait voir clairement que toute la côte de Barbarie est absolument interdite aux Anglois, & que la garnison de Gibraltar se trouve réduite à une grande extrémité par le manque de provisions fraîches.

On lit dans un de nos papiers publics la lettre suivante, assurément très singulière, adressée au Lord North & signée *Verax*.

Je prends la voie de cette gazette pour vous écrire, parce que je fais que vous vous faites rendre compte exactement de ce qui se dit de vous dans les gazettes. Je vous promets de me faire connoître de vous, en laissant mon nom chez l'Imprimeur, & de prouver ce que je vais avancer ici, si V. S. veut bien me faire savoir, dans cette même ga-

zette, qu'elle desiré que je le fasse. Le Chevalier Clinton a demandé de bonne foi au Gouvernement les renforts de troupes qui lui sont nécessaires pour être en état de continuer la guerre en Amérique, seulement sur la défensive; & vous savez, Milord, que le Gouvernement ne peut lui envoyer qu'à peine un quart de ce qu'il demande. Vous savez aussi ce que vous avez répondu à un des Membres du Cabinet, qui vous représentoit que si cela étoit ainsi, c'étoit tout à la fois une résolution abominable, extravagante, de vouloir poursuivre cette guerre. Vous avez répondu qu'il n'étoit pas possible de l'abandonner, ou que ce seroit la ruine de notre administration! que très-probablement le Chevalier Henri Clinton ne consentiroit jamais à rester en Amérique avec des forces si inférieures à ce qu'il disoit lui être absolument nécessaire; mais qu'à quelque prix que ce fût, il étoit plus que tems de le changer, & de donner cette armée au Lord Cornwallis; que ce seroit le moyen de faire gagner au moins un an à l'Administration, & de la mettre encore plus en faveur auprès du Roi, qui seroit bien aise de voir qu'on se prêtera à son système favori.

Nous suivrons ici les débats de la Chambre des Communes jusqu'à aujourd'hui.

» Le 28, lorsqu'on eut fait lecture des résolutions prises par le comité pour le subside, sur les estimations des dépenses de l'armée, M. Hussey rappelant à la chambre l'affertion faite la veille par le Lord Levyham, qu'on n'obtiendrait une paix honorable que par l'anéantissement de la marine de France, en conclut que nos forces de mer devoient faire plus que nos armées de terre: il marqua sa surprise de ce que le nombre des gens de mer en 1778, tant votés qu'extraordinaires, ayant été de 96,000 hommes, il ne soit que de 98,000 cette année, quoiqu'on promette une marine beaucoup plus formidable qu'en aucun tems de cette guerre

ou de la précédente ; cette préférence due à la marine est prouvée par la résolution que le Secrétaire de la Guerre a annoncé de réduire tous les vieux régimens à 56 hommes par compagnie , vu l'impossibilité de les recruter , ce qui ne s'étoit jamais fait qu'après la paix ; il demanda que les résolutions qui venoient d'être présentées à la chambre fussent remises en comité. M. Clerke appuya cette motion en y ajoutant que le rapport ne pourroit en être fait de nouveau que quand les contrôles de chaque mois des troupes auroient été produits. L'Orateur s'opposa à cette addition qui ne pourroit être admise que quand la Chambre auroit fait connoître son opinion. Le Secrétaire de la Guerre assura que les recrues pour l'armée ne faisoient aucun tort à la Marine ; que la première étoit au contraire un renfort pour la seconde , puisque dans toutes les occasions , les soldats étoient employés au service des vaisseaux. Il insista sur la nécessité d'avoir une armée respectable. Il convint que par son conseil on avoit augmenté en 1778 la force des compagnies ; mais il avoua que les corps n'avoient pu être complets , il regretta de ne pouvoir compléter les vieux , parce qu'il ne pouvoit donner que 5 liv. sterling par hommes , tandis que les Officiers chargés des recrues des nouveaux doubloient cette somme. Ce qui prouvoit l'utilité de l'armée dans la dernière campagne , c'est qu'on n'a pris aucune île , aucun corps de troupes , que Clinton a tenu en échec Washington & M. de Rochambeau ; qu'aucune des possessions Britanniques n'a été assez mal gardée pour que les ennemis aient été tentés d'en attaquer une. Le système actuel , dit-il , a été de garnir les îles , & d'amuser Washington & Rochambeau. On peut remarquer que le premier n'a pas envoyé un seul corps de troupes pour défendre les pays où s'est portée l'expédition du Général Leslie , dont j'espère apprendre les plus heureux succès. — M. Townshend se plaignit des régimens de Fen-

cibles locaux , d'Ecosse , qu'on ne peut tirer du pays , & qui ne sont pas commandés par des Officiers constitués comme ceux de la milice d'Angleterre. Le Lord North lui répondit que les Officiers de Fencibles n'avoient de grades que pendant la guerre ; il soutint aussi qu'il valoit beaucoup mieux que le Général en Amérique restât chargé des corps provinciaux , parce que la nation ne payoit que les hommes effectifs. Il s'éleva contre ceux qui sont d'avis qu'on abandonne la guerre d'Amérique. « Ne retrouverions-nous pas ailleurs Washington & Rochambeau ! Que deviendroient les efforts que nous avons faits & dont nous sommes près de recueillir les fruits ? Que deviendroient les loyalistes dont l'unique confiance est dans notre persévérance ? — Le Lord Mahon observa que depuis 90 ans la population de l'Angleterre & du pays de Galles a diminué de 1,800,000 ames ; elle n'est plus que de 4,600,000 , dont chaque tête a déjà payé 10 livres sterling pour la guerre actuelle. Il mit en opposition les opérations économiques de la France avec la profusion du Lord North ; & il demanda au Secrétaire de la Guerre qui disoit que nous n'avons perdu aucune île , s'il comptoit pour rien Rhodé-Island , le meilleur port de l'Amérique. La motion fut rejetée à la pluralité de 108 voix contre 37.

Dans la séance du 29 , la Chambre étant en comité sur le subside , reçut du principal Commis de l'Artillerie les estimations pour cette partie , & les états de l'extraordinaire de l'année dernière , beaucoup plus forts que ceux de la précédente , parce qu'il y avoit eu des parties assez considérables laissées en arrière ; qu'il avoit fallu fortifier Gibraltar , Portsmouth , Plymouth , Chatham , faire un emprunt , approvisionner les Arsenaux , &c. Par ce compte , les nouvelles dépenses faites pour Plymouth montent à 26,000 liv. sterl. On arrêta d'accorder , pour l'Artillerie de terre , en 1781 , 582,929 liv. 11 s. sterl. Pour les extraordinaires

de l'année précédente 447,182 liv. 4 s. 6 d. sterl. 1,030,111 liv. 15 s. 6 d. On accorda encore 1,500,000 liv. sterl. pour retirer les billets de l'échiquier de la dernière session ; & un million pour retirer ceux du million de vote de crédit ; total des octrois de cette séance 3,530,111 liv. 15 s. 6 d.

Le 30 , le Colonel Barré produisit la motion qu'il avoit retirée la veille pour demander un état de l'armée dans l'Amérique Septentrionale & dans les autres possessions Britanniques au dehors , avec le nombre des troupes & leurs différentes stations à la fin de 1779. M. Jenkinson répondit que ces états étoient entre les mains du Lord Germaine qui entroit dans ce moment , & qui parla du danger de donner des états d'une date si récente , parce que l'état actuel des choses est le même à quelques renforts près. Il dit que les garnisons de la nouvelle Ecosse , de Pénobscott , de Pensacola étoient absolument comme elles étoient à la fin de l'année précédente. Le Colonel Barré consentit de retirer de sa motion la connoissance des stations des troupes. Le Chevalier Saville murmura de cette condescendance. Il sembleroit , dit-il , que nous espérons cacher au Général Washington le véritable état de nos forces , ou qu'on veut bien qu'il soit dans la confidence , pourvu qu'il n'en perce rien aux yeux du Parlement Britannique ». Le Lord G. le pria de croire que c'étoit bien plutôt à la France & à l'Espagne qu'on craignoit de donner cette connoissance. Enfin la motion passa avec le retranchement. Le Colonel Barré en fit passer ensuite trois autres sans opposition. 1°. Un état de tous les hommes des troupes du Roi perdus pour le service , par mort , capture , désertion , maladie , y compris les troupes de Marine employées à terre , & les étrangères , depuis le 1 Novembre 1774. — 2°. Un état de tous les hommes levés pour le service de S. M. non compris la milice

& les Fencibles dans l'Amérique Septentrionale , dans la G. B. & l'Irlande depuis le 29 Septembre 1774 , jusqu'au 29 Septembre 1780. — 3°. Les totalités des rôles d'embarquement de toutes les troupes & recrues Britanniques qui ont été envoyées dans quelque port de l'Amérique Septentrionale ou des Isles, dans les années 1778 , 1779 & 1780. — Une motion du Chevalier Phil. Clarke n'eut pas le même succès. Il demandoit la production des contrôles de chaque mois de l'armée & de la milice dans la G. B. depuis le 25 Mars dernier jusqu'aux plus fraîches dates. Vous voulez donc , s'écria le Secrétaire de la Guerre , que la France & l'Espagne sachent au vrai en quel état de défense nous pouvons être ? Si vous avez , reprit le Chevalier , 78,000 hommes en troupes réglées & en milices , que craignez-vous ? Il assura que les rôles de la milice n'étoient pas régulièrement tenus , & qu'on s'en rapportoit aux états des Colonels. Le Colonel Barré insista sur la production , ne fût-ce que pour imprimer une telle terreur à la France , que pour long-tems elle fût guérie de la tentation d'une descente en Angleterre. On leva les voix , & la motion fut rejetée à la pluralité de 56 voix contre 16.

On dit qu'à la rentrée du Parlement l'Opposition fera une enquête sur la conduite des Ministres & sur l'état de nos affaires. Le Gouvernement rassemble actuellement toutes ses forces pour faire échouer à cette époque tous les projets patriotiques du parti indépendant. Le Chevalier George Saville doit proposer un bill pour établir la représentation sur un pied égal , & raccourcir la durée des Parlemens. On remettra sur le tapis le plan économique de M. Burke ; celui de M. Dunning , pour diminuer l'influence de la Couronne , sera

pareillement repris en considération ; & M. Fox essayera de faire ordonner une enquête sur la conduite du Lord Sandwich.

La réduction d'un pour cent des effets consolidés à 4 pour cent , qui aura lieu au mois de Janvier prochain , procurera , dit-on , au Gouvernement , une épargne de 2,000,000 liv. sterl. par an. On compte beaucoup sur ce bénéfice ainsi que sur un million ou un million & demi que le Ministre attend de la Compagnie des Indes. Mais ces sommes ne seront qu'une foible avance pour un subside de 15 ou 16 millions.

Il sera difficile à la Compagnie de faire de grandes avances au Gouvernement , si la lettre suivante , écrite du Bengale & arrivée par la voie du Grand Caire , contient des informations vraies.

» Des Emissaires de France & d'Espagne emploient des pratiques sourdes & secrètes pour miner entièrement notre Compagnie Orientale du Bengale , & rétablir les Naturels du Pays dans la jouissance de tous les forts , possessions & revenus de la Compagnie , situés dans cette riche Contrée , qui forme la plus étendue de toutes ses possessions. En conséquence de ce plan , les magasins de la Compagnie à Calcutra , ont été réduits en cendres. Ce malheur a occasionné une perte de 1,800,000 roupies au moins , & quoique plusieurs de ces incendiaires soient suffisamment connus , ou du moins violemment soupçonnés , on n'y a pas fait la moindre attention. — Le chantier de la Compagnie & le bassin loués au Colonel Watson , ont été détruits , & si l'on néglige d'y remédier promptement , la Compagnie avant peu de tems n'aura pas un pouce de terrain aux Indes ».

La Compagnie des Indes a maintenant

dehors 44 bâtimens à son service, dont 16 sont à leur premier voyage. Ceux qu'elle attend journellement des Indes Orientales sont ceux qui mirent à la voile de Ste-Hélène le 7 Mars 1779, & ceux qui sortirent sous l'escorte du Chevalier Edouard Hugues, au nombre de 20. Le *Duc de Grafton*, à bord duquel se trouve le Chevalier Thomas Rumbold, ci-devant Gouverneur du fort St-George, qui revient en Angleterre, en est à son quatrième voyage. Le 39e statut de la Compagnie ordonne un repos d'un an pour tout vaisseau qui a fait le voyage aux Indes. On dit qu'on va suspendre ce statut, ce qui mettra la Compagnie en état de fréter de nouveau ceux qui seroient dans le cas de se reposer. Elle en a plus besoin que jamais. Quoique l'on dise de la foiblesse des François dans l'Inde, ils ont encore les vaisseaux suivans à l'Isle de France.

L'Orient & le *Flamand*, de 74 canons; le *Content* le *Hazard*, le *Brillant*, le *Severe*, l'*Ajax* & l'*Altier*, de 64; l'*Ariston*, de 50; la *Consolante*, la *Pourvoyeuse*, l'*Elisabeth*, de 40; la *Pintade*, le *Normand*, de 26; la *Subtile*, de 20; le *Waren*, vaisseau de Cartel de Bengale; un vaisseau & un senau de Bengale; deux autres avec un rang de canons chacun; un brigantin corsaire, le seul qui soit dans l'Inde, de douze canons; un vaisseau de l'Inde Danois, monté par des marelots François; l'*Osterley*, vaisseau pris à notre Compagnie; environ 8 gros bâtimens marchands armés en mer; une frégate qui a passé le Cap avec des provisions & des troupes; un autre vaisseau arrivé depuis peu, & qu'on dit être très fort.

On

On assure qu'il vient d'être expédié une frégate légère à la rencontre de la flotte attendue de l'Inde , pour lui porter l'ordre de relâcher par-tout où elle pourra , attendu que l'armée combinée est à la mer.

Les dépenses de la guerre pour cette année excèdent de beaucoup celles de toute autre année précédente , & celles de la campagne prochaine seront encore plus considérables ; pour y pourvoir , il ne faudra pas moins qu'un emprunt de 16 millions qui seront levés presque de la même manière que le dernier emprunt. D'autres méthodes ont été proposées , mais aujourd'hui le Ministre ne juge pas à propos d'en faire l'essai ; dans les années 1778 & 1779 , l'emprunt étoit à 3 pour cent , & une courte annuité. En 1780 , il étoit à 4 pour cent , & une longue annuité ; l'année prochaine , il sera de même. On s'attend que le budget sera ouvert beaucoup plutôt qu'à l'ordinaire , parce qu'on a grand besoin d'argent dans la trésorerie.

La principale difficulté pour continuer la guerre l'année prochaine , est la grande disette d'hommes , la nation fournira bien l'argent nécessaire , mais les hommes ne s'achètent point. La perte des matelots que les maladies nous ont enlevés cette année dans les Isles de l'Amérique est irréparable.

On a fait dans un de nos papiers la plaisanterie suivante sous le titre d'*avis littéraire*.

« On imprime & on publiera incessamment un ouvrage dédié au Lord North , intitulé : *Nouveau Système d'Arithmétique Politique* , dans lequel on

16. Décembre 1780.

f

démontre la fourberie & les erreurs des anciens livres , & nommément celle du Docteur Price , qui assuroit que la Nation étoit ruinée il y a quatre ans , tandis que dans le fait elle ne l'est pas encore ; mais , à l'exemple de Job , plus le fardeau est lourd , mieux elle le supporte. On ajoute à ce livre un *Appendix* appelé le *Reste du Joueur* , où l'on fait voir la nécessité d'un *coup de plus* , c'est-à-dire , d'un *quitte ou double* , mais avec cette différence qu'ici la Nation , perte ou gain , paiera elle seule tout l'enjeu.

On dit qu'il y aura cet hiver une chaîne de croiseurs répartis dans les stations suivantes ; & que cette escadre destinée à épier les mouvemens & les opérations de l'ennemi , ne sera composée que de frégates. Il y en aura 3 depuis Ouessant , jusqu'au cap Ortégal , pour le golphe de Gascogne ; une devant la Corogne ; 2 du Cap Finistère au Cap S. Vincent , & une division particulière devant Cadix.

On regarde à présent comme un fait certain l'arrivée de M. Searle en Hollande. On fait qu'il est Membre du Congrès , Colonel d'un des régimens de Pensylvanie. Il est envoyé pour y négocier de la part du Congrès ; ce qui fait évanouir l'idée ridicule que l'on avoit conçue ici , que la prise & la détention de M. Laurens arrêteroient absolument la négociation dont ce dernier étoit chargé. Etoit-il vraisemblable qu'une assemblée , composée d'hommes sages & prévoyans laisseroit dépendre une affaire d'une aussi grande conséquence , de l'heureuse arrivée d'un homme en Europe , sujette à tant de contre-tems , tels que la mort ou d'autres

accidens. M. Searle , au reste , est le premier Membre du Congrès , en fonction , venu en Europe. Tous ceux qui l'ont précédé pour négocier au nom du Congrès , se sont toujours démis de leurs charges avant leur départ.

Plusieurs Ministres étrangers disent hautement que la guerre avec la Hollande est inévitable ; cette République , au commencement du printemps , mettra en mer de puissantes escadres pour protéger son commerce dans toutes les parties du monde , & agir offensivement contre la Grande Bretagne. Si nous avons ce nouvel ennemi sur les bras , nous ne pouvons nous en prendre qu'à notre imprudence , qui nous a empêché de le ménager.

Notre commerce de la Russie & de la Baltique est actuellement évalué au sixième de tout notre commerce en général. Cette considération devrait bien nous engager à vivre en bonne intelligence avec les Puissances du Nord. Il semble cependant que nous n'en prenons pas le chemin. L'Armateur le *Fox* vient de conduire à Plimouth , un bâtiment Russe allant de Konisberg à Bordeaux , avec un chargement de 114 tonneaux de chanvre. On doit s'attendre à de vives réclamations de la part de la Russie , qui ne consentira jamais à se laisser traiter comme les Hollandois , & le vaisseau sera sûrement rendu , puisque le chanvre , conformément à notre traité avec la

Russie , & aux articles 10. & 11 de ce traité rappelés dans la dernière instruction du Roi , n'est point au nombre des marchandises de contrebande.

On croit que le procès du Lord Gordon ne sera pas jugé de si tôt , il est aussi très-malade , avec des symptômes inquiétans. Il y a quelques jours qu'il écrivit à son Avocat , pour le prier de lui avouer sincèrement s'il croyoit qu'il y eût quelque danger pour lui dans son affaire. Son Avocat l'assura sur son honneur qu'il n'y voyoit rien qui pût l'inquiéter ou l'affecter.

Il y a quelques jours que le Lord Deerhurst , fils du Lord Coventry , voulant , par bravade , faire sauter une haute barrière à son cheval , dans une partie de chasse , le cheval s'est renversé sur lui , & lui a ouvert le crâne d'un coup de pied. On n'a pas l'espoir qu'il puisse en revenir. Il y a quelques années que le Marquis de Tavistock , fils du Duc de Bedford , périt par un accident semblable.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 12 Décembre.

LE 26 & le 27 du mois dernier , sept Gentilshommes déjà reçus à l'Ecole Royale Militaire ont été présentés à LL. MM. & à la Famille Royale qui les ont honorés de l'accueil le plus favorable.

Le 3 de ce mois la Comtesse de Polastron & la Vicomtesse d'Affry ont eu l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la

Famille Royale , la première par la Duchesse de Polignac , & la seconde par la Comtesse d'Affry.

De PARIS , le 12 Décembre.

UN Courier extraordinaire arrivé le 6 de ce mois à Versailles , apporta la fâcheuse nouvelle que l'Impératrice-Reine étoit assez dangereusement malade pour qu'on lui eût administré les sacremens. Le même jour vers les 5 heures du soir , arriva un autre Courier expédié par le Baron de Breteuil ; le bruit se répandit aussi-tôt que S. M. allait beaucoup mieux ; mais le lendemain on fut que ce Courier avoit apporté la nouvelle de sa mort , arrivée le 29 du mois dernier. Comme la Reine est incommodée d'un rhume qui ne lui donne guère de repos , on l'a préparée à la perte qu'elle vient de faire de la plus tendre des mères , en ne lui annonçant d'abord que sa maladie ; ce fut le 7 à midi que le Roi lui apprit lui-même que son auguste mère avoit succombé à ses maux ; il n'a point quitté la Reine de toute la journée. S. M. a pris en même-tems le deuil de respect qui est le deuil ordinaire. Le grand ne tardera pas à être pris (1).

(1) On trouve chez Nyon l'ainé, rue du Jardinier, des Exemplaires des *Annales du règne de Marie-Thérèse*, par M. l'Abbé Fromageot, sous le titre d'*Anecdotes de Bienfaisance*, avec son Portrait, & des figures très-bien gravées, prix 6 liv. relié.

Le 2 de ce mois le Ministre reçut des dépêches de M. de Monteil , Commandant l'escadre de S. M. à St-Domingue. Cet Officier y rend compte de tout ce qui s'est passé dans ces parages depuis le départ de M. de Guichen. Ayant été instruit que quatre vaisseaux Anglois croisoient au vent du Cap , il sortit pour les chercher ; ils se retirèrent à son approche ; mais deux de leurs frégates qui s'étoient trop avancées furent prises par l'escadre Française.

On ajoute à ces détails que les Espagnols ayant embarqué des troupes à Porto-Ricco sur 8 bâtimens , ainsi que les soldats & les matelots que D. Solano y avoit laissés malades , deux vaisseaux Anglois forcèrent cette petite flotille à s'échouer sur la côte peu d'heures après qu'elle eut mis à la voile. Comme elle n'étoit défendue par aucun vaisseau armé , les chaloupes ennemies la brûlèrent entièrement. Tout le monde avoit eu le tems de se sauver à terre. M. de Monteil ne fut pas plutôt informé de ce qui venoit de se passer à Porto-Ricco , qu'il se rendit à cette Île. De nouveaux bâtimens de transport furent bientôt frétés , & les troupes embarquées ; il leur donna une frégate pour les escorter jusqu'à l'entrée du canal.

Voilà tout ce qui a transpiré des lettres de M. de Monteil ; dans quelques jours on aura vraisemblablement les détails de sa croisière ; ils doivent être fort intéressans.

Le navire marchand qui a apporté ces nouvelles est entré à Bordeaux le 27 Novembre. Il étoit parti du mole St Nicolas le 31 Octobre, & il avoit profité jusqu'au débouquement de l'escorte de 4 vaisseaux de ligne, que M. de Monteil envoyoit à la Martinique.

On ne doute plus que la flotte Angloise ne croise depuis le golphe de Gascogne jusqu'au cap Finisterre. Le navire pris par le *Cumberland*, le vaisseau qu'a rencontré le *Magnanime*, deux autres qui ont chassé la *Friponne*, frégate commandée par M. de Macnemara, qui leur a échappé comme par miracle en se réfugiant à l'Orient, tout semble annoncer que l'Amiral Darby est sur le passage de M. d'Estaing. Les lettres d'Angleterre ne lui donnent que 23 vaisseaux, parce qu'il a été obligé d'en renvoyer 3 qui avoient été fort maltraités par la tempête; & l'Amiral Hood qui a ordre de le joindre étoit encore en rade le 27. Aussi ce ne sont pas les forces de l'ennemi qui peuvent inquiéter. Ceux qui ne connoissent pas ce que c'est qu'une campagne de mer, & qui voudroient recevoir des nouvelles aussi souvent & aussi sûrement que l'on en reçoit des armées de terre, prennent de l'inquiétude du silence du Vice-Amiral depuis sa sortie de Cadix; ils ne devroient en avoir que des coups de vent qui ont régné depuis quinze jours.

* Tout regorge ici de vivres & de munitions,

écrit-on de Brest, en date du 3 de ce mois ; l'arrivée de la grande flotte & le départ prochain des différentes escadres , diminueront bientôt cet amas de provisions de toute espèce. Nul *avis* ne nous a donné des nouvelles de M. le Comte d'Estaing. Nous ne sommes pas mieux informés de la station qu'a choisie l'Amiral Anglois. S'il en faut juger par le risque qu'a couru la *Frisponne* , qui , chassée par deux vaisseaux & deux frégates Angloises , s'est réfugiée à l'Ouest , après avoir été obligée de jeter quelques-uns de ses canons à la mer , elle croise vis-à-vis le golfe. On ignore le sort de la *Fine* , petite frégate qui croisoit de conserve avec elle , & qui avait été chassée de même. La belle & forte escadre qui est en rade , a ordre de se tenir prête à partir au premier signal. On croit qu'elle joindra M. d'Estaing , qui n'entrera pas dans ce port , où M. de Guichen viendra seul avec ceux qu'il a ramené d'Amérique. Depuis les terribles coups du 20 & du 21 Novembre , la mer a été tranquille. Nous n'apprenons pas qu'ils aient causé de plus grands dommages que ceux dont nous avons déjà parlé , qui se réduisent à deux ou trois navires qui ont fait côte.

Nous nous attendions bien que les lettres de Brest n'annonceroient pas encore la venue de M. d'Estaing ; les premiers avis de son apparition sur nos côtes , doivent nous venir de Bayonne ou de Bordeaux. Ceux de Cadix font craindre peut-être de ne pas les recevoir de si tôt. On écrit de ce port , en date du 17 , que le 15 , il parut à l'entrée de la baie , 2 frégates que l'on reconnut pour être de la flotte de M. d'Estaing. La *Courageuse* qui venoit de sortir leur parla ; elles s'éloignèrent ensuite , & la *Courageuse* rentrera sans qu'on ait pu savoir ce qu'elle avoit

appris d'elles. On soupçonne seulement que le 15 la flotte & le convoi n'avoient pu doubler le Cap St-Vincent. Au reste, il n'y a aucun fond à faire sur le rapport du *Rattle-snake*, qui n'a vu que 20 vaisseaux avec M. d'Estaing, & qui le croit parti pour l'Amérique. Il vient certainement à Brest; il n'a nul transport, ni assez de vivres pour le voyage que l'on lui suppose. Lorsque M. de Kersaint disoit, il y a un mois, qu'il aimeroit mieux que le convoi fût encore à St-Domingue, parce qu'il seroit plus près des ports de France qu'étant à Cadix, on trouvoit cette idée exagérée; elle pourroit malheureusement n'être que trop juste, puisque le tems ne change pas, & que le convoi peut rester encore un mois sur le Cap Saint-Vincent.

Les lettres de Brest, où il est fait mention de la tempête du 20, & de la brume épaisse qui a eu lieu le même jour depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi, portent que plusieurs des bâtimens en rade, ont couru risque d'être écrasés par l'*Auguste*, & que le maître d'équipage de ce vaisseau s'est perdu avec son canot qui a chaviré. Il fut porté des secours, aussi-tôt qu'on le put, à un navire Hollandois prêt à se perdre à Berthome. Il avoit fait pendant le fort de la tempête & de la brume, divers signaux de détresse qui avoient fait croire qu'on signaloit l'armée navale attendue d'Espagne. L'un des vaisseaux qui la composent ayant

eu la quille endoinmagée en touchant sur une roche à son retour d'Amérique, il a été donné ordre d'en mettre une sur le chantier pour la remplacer à son arrivée.

Parmi les lettres particulières apportées par la frégate l'*Amazone*, quelques-unes contiennent les détails suivans :

De Newport, dans Rhode Island, le 3 Octobre. Je vous ai mandé notre arrivée à Rhode-Island; nous commençons à nous y établir lorsque l'Amiral Arbutnot parut à vue; & huit jours après on nous annonça que le Général Clinton avoit passé dans Long-Island avec la plus grande partie de ses forces, & qu'il y faisoit des dispositions d'embarquement. Ces mouvemens offensifs ne pouvoient que nous regarder. En conséquence M. de Rochambeau fit les préparatifs de défense les meilleurs & les plus prompts pour recevoir les ennemis. Pendant trois semaines nous nous sommes attendus à être attaqués. Enfin, nous apprîmes que le Général Clinton étoit retiré à New-Yorck. Les mouvemens du Général Washington sur cette Place le déterminèrent sans doute à venir la couvrir. — Nous avons joui de la tranquillité la plus parfaite jusqu'au 18 Septembre, que nous apprîmes l'arrivée de l'Amiral Rodney, avec onze vaisseaux qui s'étoient réunis à l'escadre de l'Amiral Arbutnot. Tous les avis se réunirent sur le projet de ces Amiraux, de venir forcer le port, pendant que le Général Clinton effectueroit un débarquement avec les 10,000 hommes dont nous avions déjà été menacés. Il n'y eut qu'une seule voix parmi les troupes de terre pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité. M. le Comte de Rochambeau étoit absent; le Général Washington lui avoit donné un rendez-vous à Strafford, à 35 lieues d'ici. M. le Baron de Vioménil nous commandoit en son

absence. Ce brave Officier ne tarda pas à juger des ressources que nous pouvions tirer de notre position , & d'une résolution aussi bien formée que celle des Troupes. Persuadé de son opinion , il l'exposa avec la vigueur qui le caractérise , & n'eut pas de peine à y amener & la marine & nos alliés : il n'y eut qu'une volonté , & tout le monde travailla avec un zèle qui annonçoit la victoire. Nous attendions avec une espèce d'impatience le moment où Arbutnot, Graves, Clinton & toutes les forces de l'Angleterre viendroient nous attaquer. Mais au bout de huit jours , nous apprîmes que le Général Clinton étoit tranquille à New-Yorck , & que l'Amiral Rodney , loin de faire des préparatifs dont Rhode-Island fût l'objet , paroïssoit plutôt s'occuper de son retour aux Antilles «.

» *Le 8 Octobre.* Le Général Arnold s'est vendu aux Anglois. Le Colonel André , Aide-Major-Général , qui avoit négocié cette trahison , & qui intriguoit dans le pays sous différens déguisemens , a été arrêté & pendu comme espion. Le traître Arnold s'est sauvé.

» *Le 28 Octobre.* M. le Baron de Viomenil a passé aujourd'hui la revue de fin de campagne. Les troupes sont en bon état. A notre arrivée , nous avons eu quelques maladies occasionnées par la durée de notre navigation , & 102 jours de séjour dans les vaisseaux. En les quittant , nous campâmes par des chaleurs excessives sans comparaison plus fortes que celles dont nous nous plaignons en Europe , & qui ne nous ont quitté que le 15 Septembre. Depuis ce tems , nous souffrons quelquefois d'un froid bien plus rigoureux que celui que nous éprouvons dans nos contrées en pareille saison. Tel est le climat de ce pays-ci ; on s'y porte bien , mais la vie des habitans n'est pas longue. Leur conformation aussi est différente de la nôtre. Les hommes sont beaux , grands ,

élancés, & ont beaucoup de finesse dans la taille ; mais leurs muscles ne me paroissent pas aussi prononcés que ceux des Européens, ce qui dénoteroit moins de force. Les femmes sont d'une blancheur éblouissante, la plus belle peau, des traits charmans, bien plutôt formées que les nôtres, mais elles ne sont plus reconnoissables à treute ans «.

On lit le fait suivant dans les affiches de Lyon :

« Le 5 Novembre, à dix heures du matin, un Domestique d'une ferme de l'Abbesse de St-Pierre, située à Morancé, sur la route de Lyon à Paris, apprenant qu'une Poule étoit tombée dans un puits que l'on construisoit dans cette ferme, s'y fit descendre pour l'en retirer ; il tenoit d'une main une lumière dans une lanterne : arrivé au fond, il se saisit de la Poule & crie qu'on le retire ; la corde accroche quelques pierres du mur de ce puits ; une l'atteint à la main & fait tomber sa lanterne, il crie qu'on se hâte de le remonter, parce qu'il s'aperçoit du prochain écroulement de toute la maçonnerie ; mais d'autres pierres s'étant détachées, il abandonna la corde & retomba dans le fond : heureusement pour lui ces pierres formèrent une espèce de voûte qui l'empêcha d'être écrasé par le poids ; son corps suivit la direction des pierres, la tête baissée & son dos faisant aussi une espèce de voûte, un pied & une main étoient immobiles, l'autre main avoit un petit espace pour faire quelques légers mouvements. On s'empressa de sortir les décombres, que l'on a estimé être d'environ 55 pieds ; on travailla tout le reste du dimanche, le lundi suivant jusqu'au soir, qu'il survint un mauvais tems qui découragea les ouvriers, persuadés que cet homme étoit écrasé ; de sorte que l'on cessa de déblayer ce puits pendant environ dix heures. Le mardi matin le Seigneur du lieu, (M. le Comte de Chaponay,) & MM. ses fils, firent reprendre ce travail, qu'ils encoura-

gèrent par leur présence; on eut la consolation d'entendre la voix de cet infortuné. On redoubla d'ardeur, & enfin on le dégagea. Le Curé, (M. Arnaud,) fut appelé & lui donna les consolations de son ministère. On se hâta de le retirer. L'empressement mal dirigé pensa lui être funeste encore, car ne l'ayant pas attaché sur une chaise longue où on le mit à l'orifice du puits, il fut près d'y retomber. Le Chirurgien de Chazay, petite Ville voisine, appelé, visita cet homme; il ne lui trouva rien de cassé, seulement des contusions à une épaule, aux bras & à une jambe. Deux larges excoriations sur la tête, mais qui n'avoient point endommagé le crâne. Le 10 de ce mois, il étoit sans fièvre, & avoit toute la connoissance.

» Dix jeunes gens, résolurent il y a quelques jours d'aller dîner au moulin de Javelle, pour fêter le retour d'un de leurs amis récemment arrivé du sein de sa famille où il avoit passé les vacances dernières; ils choisirent pour voiture une petite chaloupe, & le 3 de ce mois ils partirent du port de la place Louis XV, à dix heures du matin. Au lieu de s'arrêter à l'endroit convenu, on alla jusqu'à Seve, où on aborda au port où la Galiotte débarque ordinairement. Il avoit été décidé, avant le départ, qu'on ne se serviroit pas de la chaloupe pour revenir. Pendant le dîner, deux ou trois imprudens changèrent d'idée, & déterminèrent tous les convives, à l'exception de trois, à remonter la rivière. En conséquence on loua dans le village un cheval & un conducteur; on attacha au haut d'un mât de quinze pieds, qui dominoit le petit bâtiment, une corde mince & usée. Sept s'embarquent; la chaloupe démarre & s'éloigne du bord, le cheval part, & du premier coup de collier renverse le bateau, trop léger pour résister à cet effort. Au second, la corde casse, & la gondole, déjà pleine d'eau, passe avec rapidité sous une des arches du pont de Seve. Deux des infortunés enfermés dans cette gondole, ont assez

de présence d'esprit pour casser les carreaux de verre dont elle étoit entourée ; ils passent par les embrâsures des croisées, s'attachent au mât, & ont été sauvés. Les cinq autres ont été noyés. Cet accident est d'autant plus affreux, que le plus âgé de ces malheureux n'avoit que vingt-un ans.

Nous avons annoncé le monument que le Cardinal de Rohan se propose de faire élever sur le lieu où Turenne a perdu la vie. Cet ouvrage est digne d'un Prince qui aime la gloire. Nous placerons à côté un fait qui prouve également son humanité & sa bienfaisance. Il s'agit du renouvellement des fermes de son Abbaye de St-Vast ; les annonces imprimées & affichées à cet effet, sont conçues ainsi :

Les pauvres auront autant de droit aux terres que les plus aisés ; ils pourront se présenter sans crainte ; & s'ils ne trouvent personne parmi les riches qui veuille répondre pour eux, ils n'en auront pas moins les terres dont ils auront besoin pour soutenir leurs femmes & leurs enfans. L'intention de S. E. est qu'ils aient les meilleures. Il leur suffira, pour obtenir ce bénéfice, de présenter à M. Frenais un certificat de leur Curé, qu'ils sont laborieux, & qu'on n'a aucun reproche à leur faire sur leur conduite & sur leurs mœurs.

C'est M. Boutin, l'un des 12 Receveurs-Généraux des Finances conservés, qui est nommé Trésorier-Général de la Marine à la place de M. Baudard de Saint-James. M. Necker l'a choisi & l'a présenté à M. le Marquis de Castries. Ces Ministres agissent de concert pour prescrire de nouvelles formalités, afin que cette comptabilité corres-

ponde à l'un & à l'autre , suivant les vues qui ont fait dicter l'Edit de création des deux charges de Trésoriers-Généraux , payeurs des dépenses de la marine & de la guerre. La place recrée de Receveur-Général des Finances , que M. Boutin ne pourra plus occuper , se donne , dit-on , à M. Chanorier.

François-Jacques de Guinebaud de la Groslière , Bailli , Grand' Croix de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem , ancien Capitaine de galères de son ordre , Commandeur des Commanderies de Coudry & d'Aubigny , est mort au Château de la Groslière , en Bas-Poitou , âgé de 81 ans.

M. de Biandos , Doyen & Vicaire-Général de Bayeux , Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Lanoë , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Evreux , est mort à Bayeux dans le courant du mois dernier , âgé de 78 ans.

M. de Loyen , premier Conseiller Pensionnaire de l'Abbaye de Bergues St-Vinocq en Flandre , vient de mourir âgé de 94 ans.

L'Abbé de Montpesat , ancien Abbé de Franquevaux , Doyen du Chapitre Royal de Tarascon , en Provence , frère du Duc de Montpesat , Grand' Croix de l'Ordre Royal de l'Aigle-Blanc & de celui de Malthe , est mort le 7 Novembre au Château de Pilyon en Dauphiné.

Joséph-Louis-François de Pardieu , Comte d'Avrémenil , ancien Inspecteur des Milices gardes-côtes de la Haute-Normandie , est mort le premier de ce mois en son Château d'Avrémenil , âgé de 70 ans.

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 10 Août, & enregistrée en la Chambre des Comptes le 16 Septembre suivant, portant règlement définitif pour la comptabilité de la Caisse des Amortissemens établie par Edit du mois de Décembre 1764, qui subroge le sieur d'Arras, Trésorier de la Caisse des arrérages, au Trésorier de la Caisse des amortissemens, & le charge, à compter du 15 Août 1780, tant de la suite des recouvrements relatifs aux droits de mutation, dixième & cinquième d'amortissement, & autres résultans de l'Edit, restans à faire sur les anciens exercices de ladite caisse, que des anciens réglemens & autres objets à acquitter audit jour 15 Août 1780, sur lesdits anciens exercices; qui ordonne aussi différentes reprises à faire dans le compte de l'exercice 1775 de ladite caisse des amortissemens; & qui valide encore la restitution du droit de mutation, faisant partie de la dépense du compte dudit exercice 1775 de la même caisse.

Lettres-Patentes du Roi données & enregistrées les mêmes jour & an, qui ordonnent l'enregistrement à la Chambre des Comptes, de l'Edit du mois de Juillet 1772, portant prorogation de l'aliénation faite au profit du Clergé, de la somme annuelle de 500,000 liv. sur le produit du bail des Fermes. Cette prorogation s'étend jusqu'au 1 Juillet 1796.

Deux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi du 6 Janvier dernier, qui maintiennent le Duc de Villeroy, en qualité d'Engagiste de S. M., dans la possession & jouissance, l'un d'un droit de péage sur la rivière de Seine à Corbeil, & d'un pareil droit par terre, dans le même lieu; l'autre, du droit de péage par terre au lieu d'Essonnes.

Autre Arrêt du Conseil d'Etat du 25 Octobre, qui permet à Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes générales, de continuer de se servir, à

compter du 1 Janvier 1781, jusqu'au 31 Décembre suivant, seulement dans les provinces non sujettes aux droits d'Aides, de tous les registres & expéditions employés à la recette & régie des droits compris dans le bail dudit Salzard, marqués des timbres de Laurent David, sans que ledit Salzard soit tenu de les faire contre-timbrer du timbre de Jean-Vincent René, à la charge par lui de payer audit René, à compter du 1 Janvier 1781, les mêmes droits de timbre auxquels les registres & expéditions auroient été assujettis, s'ils eussent été contre-timbrés des timbres de Jean-Vincent René.

Autre du 31 Octobre, portant nomination des personnes qui signeront les coupons de billets de la Loterie, établie par Arrêt du 29 du même mois.

De BRUXELLES, le 12 Décembre.

Le Courier expédié par les Etats Généraux pour porter à la Cour de Pétersbourg la nouvelle de l'accession des Provinces-Unies à la neutralité armée, étoit parti le 25 du mois dernier; peu d'heures après qu'il s'étoit mis en route, le grand Pensionnaire de la République reçut des dépêches qui déterminèrent d'envoyer un exprès sur les pas du Courier pour le rappeler; on l'atteignit à quelque distance de Leyde, où il avoit eu le malheur de verser; il est reparti le 27 pour Pétersbourg; les dépêches qui ont obligé de le faire revenir, venoient de cette Cour, & il étoit tout simple qu'il y portât la réponse qu'elles exigeoient.

On dit que les présens que la République destine aux Ministres de Russie sont déjà réglés. On évalue à 6000 roubles ceux qu'on doit faire au Comte de Panin & au Vice-Chancelier Comte d'Ostermann; il y aura 1000 roubles pour la Chancellerie, & on répartira entre quelques Conseillers de la Chancellerie 3800 ducats. On évalue à 80,000 florins, la somme totale de ces présens.

« Le bruit se répand, écrit-on d'Amsterdam; qu'il a été envoyé à tous les officiers, bas-officiers, cavaliers & soldats des troupes de la République, absens par congé, l'ordre de rejoindre au plutôt leurs corps respectifs. On assure qu'on va renforcer les garnisons de toutes nos places maritimes; le régiment du Prince Frédéric d'Orange de Nassau, doit se rendre de Zwol dans le Nord-Hollande, celui du Lieutenant-Général de Leusden, en garnison à Utrecht, prendra la même route, & sera remplacé par le premier bataillon du régiment du Colonel Godin, en garnison à Deventer; le régiment des Mariniers du Général-Major Bentinck, passera de Boisle-Duc à la Bielle; celui du Lieutenant-Général Onderwater, en garnison à Gorinchem & à Schoonhoven, ira renforcer la garnison de Hellevoetsluis; une partie du régiment Ecossois du Général-Major Stuart, se rendra de Heusden à Gorinchem, & quatre compagnies du même régiment se rendront de Gertruidenberg à Heusden. On apprend de Rotterdam que par des ordres supérieurs, on y a pressé un certain nombre de bâtimens pour transporter les troupes qui doivent renforcer les garnisons des places maritimes de la République, & même de celles de Zélande. On prend aussi des précautions pour la défense des côtes les plus exposées; & on assure positivement qu'il sera élevé entr'autres sur le Helder une batterie de 18 canons. »

M. Smiffaert, Ministre de LL. HH. PP. à la Cour de Lisbonne, a écrit aux Etats-Généraux une lettre en date du 19 Octobre dernier, dont on voit circuler l'extrait suivant.

» Ayant reçu de la part de S. E. M. le Secrétaire d'Etat D. Ayres de Sa & Mello, sur mes représentations, la réponse ci-jointe, il m'a paru assez clairement de quelle manière le décret de S. M. T. F., du 30 Août dernier est expliqué en faveur & à la satisfaction des Anglois, & que tous les efforts & remontrances que je pourrois faire ultérieurement pour le passé, seront perdus & sans aucun effet. — Je crois donc qu'il est de mon devoir de marquer à V. H. P. qu'on m'a dit hier, que l'arrêt du bâtiment qui mouille à Belem depuis le mois de Janvier dernier, & qui attendoit journellement une décision favorable, sera aussi confirmé & sa cargaison vendue, comme y ayant été conduit avant la publication dudit décret ».

La lettre du Secrétaire d'Etat Portugais est conçue ainsi :

» Je vous envoie les papiers ci-inclus, où vous verrez clairement les motifs qu'on a eus de donner la permission relative à la cargaison du bâtiment *la Dame Classina*, dont vous m'avez parlé. Je serai toujours prêt à écouter ce que vous demanderez, & je prie Dieu de vous prendre sous sa sainte garde ».

Suite du Plan ou Traité de Commerce entre les Etats-Généraux & l'Amérique-Unie..

5°. Les sujets de chacune des parties & les habitants des Contrées, Isles, Villes ou Bourgs, sous l'obéissance ou appartenans à l'une d'icelles, auront la liberté de venir avec leurs navires & bâtimens, leurs effets & marchandises (dont le commerce ou l'importation ne sont pas défendus par les Loix, ou

Ordonnances des Pays respectifs,) dans les Pays, Territoires, Villes, Ports, Lieux & Rivières réciproques, & d'en ressortir, y demeurer & résider, sans aucune limitation de tems; de louer des maisons, ou d'en occuper une partie chez d'autres, d'acheter toutes sortes de marchandises & effets légitimes, par-tout où ils en trouveront chez le premier Artisan ou Débitant de la première main, ou de quelqu'autre manière, soit dans les marchés publics, destinés à la vente des marchandises, dans les Villes commerçantes, Foires, ou ailleurs, où ces effets ou ces marchandises sont manufacturés ou vendus. Il leur sera permis d'amasser, de tenir dans leurs magasins & d'y mettre en vente, les marchandises & effets importés d'ailleurs. On ne pourra pas les obliger non plus, & contre leur consentement, d'apporter les susdits effets ou marchandises aux Marchés publics ou Foires, sous condition, cependant, qu'ils ne pourront pas les vendre en détail, soit dans les boutiques ou ailleurs; ils ne seront pas chargés d'aucunes taxes ou impositions, à raison de la susdite exemption ou pour d'autres causes, excepté seulement pour ce qui doit être acquitté pour leurs vaisseaux, navires ou effets, selon les Loix & coutumes usitées dans chaque Pays, conformément aux stipulations de ce Traité. En outre, ils auront pleine liberté de partir sans le moindre empêchement ou difficulté, (liberté, dont jouiront aussi leurs femmes & enfans, s'ils en ont, ainsi que leurs domestiques, au cas qu'ils veuillent suivre leurs maîtres) & d'amener avec eux leurs marchandises, effets, vendus ou importés, quand & pour tous les lieux qu'ils jugeront à propos, hors les limites de chaque contrée, par terre ou par mer, ou sur les rivières & lacs, nonobstant tous Privilège, Loi, concession, immunité ou usage à ce contraires.

6°. Quant au culte, il en sera accordé une

entière liberté aux sujets des confédérés respectifs, ainsi qu'à leurs femmes & enfans, s'ils sont mariés. On ne les obligera pas non plus à fréquenter les Eglises, pour assister aux exercices de la religion dans une autre place, & ils pourront exercer sans aucun empêchement, leur religion, selon leur rite, dans les Eglises, Chapelles, ou Maisons particulières, à portes ouvertes. En outre il sera aussi accordé la permission de pouvoir ensevelir les sujets de l'une des Parties contractantes, décédés dans les Domaines de l'autre, & cela dans des lieux décens & convenables, assignés à cette fin, selon l'exigence du cas; & il ne sera jamais exercé d'outrage en aucune manière quelconque, sur les corps morts ou ensevelis.

7°. Il a de plus été conclu & établi comme règle générale, que tous & un chacun des sujets, tant de L. H. P. les Etats - Généraux des Provinces-Unies, que ceux des Etats - Unis de l'Amérique, dans tous les lieux & places quelconques, soumis à leur Puissance, tant de part que d'autre, quant à ce qui concerne tous les droits, impositions ou usages, sous telle dénomination que ce puisse être, eu égard aux effets, marchandises, personnes, vaisseaux, bâtimens, frêts, mariniers, navigation & commerce, se serviront & jouiront au moins des mêmes Privilèges, franchises & immunités, & auront les mêmes prérogatives, tant devant les cours de Justice, que dans toutes les autres choses qui peuvent avoir quelque relation, soit au commerce, soit à quelques autres droits quelconques, dont jouit la Nation étrangère la plus favorisée, ou dont elle pourroit jouir par la suite.

8°. L. H. P. les Etats-Généraux des Sept Provinces-Unies, employeront les moyens les plus efficaces qui sont en leur pouvoir, à l'effet de protéger & de défendre tous les vaisseaux & effets appartenans aux sujets, au peuple ou aux habitans des susmentionnés Etats-Unis de l'Amérique, ou

quelques-uns d'iceux, lesquels se trouveront dans leurs Ports, ou leurs Rades, ou dans les mers voisines de leurs Etats, Isles, Villes & Bourgs, & de tâcher de recouvrer & faire restituer aux véritables Propriétaires, leurs Agens ou ayant-pouvoir, tous les bâtimens & effets enlevés dans les lieux de leur juridiction ; & leurs vaisseaux de guerre, ou autres servant d'escorte, navigans en conformité de leurs ordres, prendront sous leur protection tous les navires appartenans aux sujets, à la Nation ou aux habitans des susmentionnés Etats-Unis d'Amérique, ou à quelques-uns d'iceux, tenant le même cours ou rhumb, & défendront ces bâtimens, tant qu'ils tiendront le même cours, ou navigueront par la même route, contre toutes les attaques, violence & oppression, le tout de la même manière, & comme l'exigeroit l'obligation où ils sont de protéger les navires appartenans aux sujets de L. H. P. les Etats-Généraux des Sept Provinces-Unies de Hollande.

9°. Les Etats-Unis de l'Amérique & leurs vaisseaux de guerre, navigans sous leur autorité, défendront & protégeront aussi de la même manière qu'il est mentionné dans l'article précédent, tous les navires & bâtimens appartenans aux sujets des susmentionnées Sept Provinces-Unies de Hollande, & ils employeront tous leurs efforts pour recouvrer & faire restituer aux véritables Propriétaires, les navires & effets de ceux-ci, qui pourroient être pris sous la juridiction des susmentionnés Etats-Unis d'Amérique, ou quelques-uns d'iceux.

La suite à l'ordinaire prochain.

PRÉCIS des nouvelles de Londres, du 5 Décembre.

On lit dans la Gazette de la Cour, du 2. de ce mois, l'extrait suivant d'une lettre du Général Clinton au Lord Germaine, datée de New-York le 30 Octobre. — « J'ai le plaisir de vous informer que la flotte partie d'Angleterre sous le convoi des vaisseaux de S. M. l'*Hyene* & l'*Adamante*, avec des recrues & des munitions de guerre pour cette

armée, après une traversée favorable est arrivée heureusement ici le 15 courant. Je vous envoie les états qui constatent le nombre des recrues reçues par cette occasion. — Le Major-Général Leslie a appareillé d'ici le 16, & j'apprends que le 18 on l'a vu entrer dans la Chésapeak, avec un vent favorable, de sorte que vers le 20, il a probablement dû être dans la rivière James, & par conséquent interrompre la communication de M. Gates avec la Virginie. — Je suis persuadé que le Lord Cornwallis, avec l'assistance & la coopération du corps du Major-Général Leslie, que j'ai mis entièrement aux ordres de S. S., prendra des mesures propres à obliger M. Gates de se retirer de ces Provinces avant que le Général Leslie s'embarque pour cette expédition; j'avois prévenu le Lord Cornwallis que cet Officier-Général devoit agir conformément aux ordres qu'il lui donneroit, & je lui avois envoyé en même-tems copie des instructions que j'ai données au Général Leslie. — Je profite de l'occasion pour transmettre quelques dépêches officielles, récemment interceptées dans une malle rebelle que nous avons eu le bonheur de prendre en entier, & contenant des matières qui ne sont pas d'une petite importance. Les lettres que j'envoie actuellement sont celles qui me paroissent de la plus haute conséquence; celles d'une moindre importance seront envoyées par la première occasion. — Le Général Washington n'a pas encore détaché un seul homme vers les parties Méridionales, & selon tous les rapports que nous fait le Général Arnold, M. Gates ne peut avoir avec lui plus de 800 hommes de troupes continentales. — Le Général Washington est toujours à Tappan ou dans les environs. — Les François n'ont point encore bougé de Rhode-Island; ils ajoutent des fortifications à cette place. L'Amiral Arbuthnot veille sur M. de Ternay, &c. &c.

Les papiers interceptés dont il est question; semblent faire voir qu'il y a de la dissension entre

le Congrès & les Chefs de l'armée Américaine ; que le Congrès est embarrassé pour trouver des subsides ; que la dépréciation du papier monnoie est toujours extrême ; que la marine Américaine est presque anéantie , & qu'il y a un plan pour mettre le gouvernement Militaire au-dessus du gouvernement Civil. — Il est visible que le Général Clinton a eu pour principal objet de faire connoître en Europe le contenu de ses papiers. Le plus important est une lettre signée de sept des Généraux qui servent à l'armée de Washington. Cette publication vient si à propos pour seconder les insidieuses proclamations par lesquelles l'apostat Arnold s'efforce de se rendre intéressant auprès du Général Clinton & de son armée, qu'on ne peut s'empêcher d'en suspecter l'authenticité. On a plus d'une fois mis ces artifices en usage, mais aux raisons de douter, il s'en joint quelques autres d'un certain poids. D'abord c'est que cette lettre signée de sept Généraux est sans date, & ensuite c'est que le Général Clinton ne s'explique ni sur le lieu, ni sur le jour, ni sur aucune des circonstances de l'enlèvement de la malle qui contenoit ces papiers si importants. Il est très-possible que ce soit une machination de l'apostat Arnold, qui s'annonce pour influencer dans les conseils du Chevalier Clinton, & que la bonne-foi même de ce Général ait été surprise.

» Les 8 vaisseaux de ligne composant l'escadre de l'Amiral Hood, sont partis le 29 Novembre de Spithead. On les a vus devant Torbay le 30. Ils sont suivis de toute la partie de la flotte pour les îles qui s'est trouvée prête. Depuis le départ, la nouvelle certaine est arrivée que l'escadre Française est sortie le 6 de Cadix pour Brest en nombre considérable. On est persuadé qu'elle ne peut manquer de rencontrer la flotte partie le 29 sous l'Amiral Hood, & on est très-inquiet de l'évènement. — On croit que l'escadre de Darby forte seulement de 22 vaisseaux de ligne, croise depuis le 15 sur les Sorlingues. On dit qu'elle rentrera bientôt.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Novembre.

L'ATTENTION générale est toujours tournée sur les nouveaux différens qui paroissent prêts à s'élever entre cet Empire & celui de Russie. On croit s'appercevoir que le Ministère Ottoman n'est pas éloigné de céder sur un point, le libre passage des paquebots Russes, depuis qu'on lui a fait entendre qu'ils ne devoient pas être confondus avec les vaisseaux de guerre, dont ils sont distingués par le cornet de postillon qu'ils portent dans leur pavillon. Mais il est survenu un nouvel incident qui peut amener de nouvelles difficultés moins aisées à arranger. Il arriva il y a quelques jours un bâtiment chargé de bled; le Capitaine ne pouvant s'en défaire aussi avantageusement qu'il le désiroit, a voulu continuer son voyage dans l'espoir de trouver un meilleur débit dans la mer Blanche; le Gouvernement s'y est opposé; il allègue que l'on est convenu de part & d'autre que

23 Décembre 1780.

g

les bâtimens Russes qui viendroient ici de la mer Noire avec des comestibles , ne pourroient pas les aller vendre ailleurs. Le Ministre Russe insiste fortement de son côté sur le passage illimité des navires de sa nation.

Quant à l'admission de Consuls , la répugnance de la Porte ne paroît point diminuée , & la Russie loin de céder sur ce point , vient d'ajouter encore une demande qui lui donne plus d'extension. Elle veut , dit-on , pouvoir en établir dans tous les lieux soumis à l'Empire Ottoman où les circonstances pourroient l'exiger. Cet article a été refusé : le motif qu'on allègue , est que si l'on avoit ici cette condescendance , les autres Cours & en particulier celle de Vienne prétendroient au même droit , & que d'ailleurs la résidence de tant de Consuls , sur-tout dans la Moldavie & la Walachie , gouvernées par des Princes Chrétiens , pourroit donner lieu à des intrigues & à des factions nuisibles à la tranquillité de ces deux Principautés.

La peste se fait encore sentir dans cette Capitale ; les ravages moindres cette année qu'ils ne le furent en 1778 , ne laissent pas d'être considérables. C'est sur-tout à Andrinople qu'elle a été très-meurtrière ; en quatre mois elle a enlevé près de 8000 habitans de 40,000 auxquels on évalue la population de cette ville. On vient d'apprendre qu'elle s'est manifestée aux Dar-

danelles. Un bâtiment marchand François qui s'y est rendu d'ici, il y a 15 jours, a perdu 5 hommes de son équipage par cette cruelle maladie, & le Capitaine sera obligé de se rendre à une autre échelle pour y décharger son bâtiment & faire la quarantaine.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 26 Novembre.

LE Roi, la Reine & toute la Famille Royale sont revenus du Château de Gripsholm dans cette résidence depuis le 17 de ce mois. Ils y passeront tout l'hiver; jusqu'à nouvel ordre il doit y avoir Cour tous les Mardis.

Depuis quelques jours, il règne sur ces côtes de violentes tempêtes qui ont causé de grands dommages au commerce. On apprend d'Elfseneur que plusieurs navires marchands ont fait naufrage; parmi ces bâtimens on en compte un Suédois chargé de mâts pour le compte du Roi.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 30 Novembre.

C'EST le Comte Malachowski, Grand Référendaire de la Couronne, qui a été nommé Vice-Chancelier de la Couronne: son frere, Staroste de Landecz, le remplace dans la charge de Grand Référendaire.

Les départemens du Conseil Permanent sont actuellement réglés. Le Comte Chrep-towicz , Vice Chancelier de Lithuanie , est à la tête du département des affaires étrangères. Le Prince Lubormirski , Grand Maréchal de la Couronne , est Chef de celui de la Police ; le Comte de Branicki , Grand Général de la Couronne , l'est de celui de la Guerre ; le Prince Primat , de celui de la Justice , & M. Kossowski , Trésorier de la Cour pour la Pologne , de celui des Finances.

» La peste , écrit-on de Krzemeniec , s'est manifestée sur les terres du Comte Moczynski , on a fait sur le champ environner par des troupes , la petite Ville de Porochnia , & le Village Woloszizika. Les Payfans ayant appris par une triste expérience , les moyens les plus prompts qu'on peut employer pour arrêter le mal , se sont d'abord rassemblés dans les environs ; ils ont contraint les habitans des maisons infectées de les quitter sur le champ & de se retirer dans les bois , après quoi ils ont brûlé ces maisons avec les meubles & les hardes les plus capables d'entretenir le mal. On raconte ainsi la manière dont cette maladie a été apportée dans ces Cantons. Un Négociant de Balta , petite Ville sur les frontières de la Turquie , voulant se rendre en Pologne , fut attaqué & dévalisé par des voleurs dans les déserts qui séparent les deux Etats. Les brigands vendirent ensuite leur vol à des Juifs domiciliés à Woloszizika ; ces effets étoient sans doute infectés , puisqu'aussitôt qu'on les déballa pour les revendre en détail , la peste s'est manifestée , & en peu de jours elle a emporté 21 personnes ».

Cette nouvelle a d'abord fort effrayé ; le Gouvernement a fait prendre les mesures

les plus efficaces pour empêcher le fléau de s'étendre , & on espère que le froid qui commence à se faire sentir vivement le fera entièrement disparaître.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 30 Novembre.

LA Cour & la ville sont plongées dans le deuil le plus profond ; nous venons de perdre notre auguste Souveraine. Le 24 de ce mois S. M. I. & R. fut attaquée d'un catharre accompagné des symptômes les plus fâcheux. Cette nouvelle qui se répandit à l'instant excita l'alarme. Le lendemain S. M. I. & R. se trouva un peu soulagée ; on concevoit les espérances les plus flatteuses ; mais la nuit fut si mauvaise que cette Princesse demanda les Sacremens de l'Eglise qu'elle reçut avec la piété la plus exemplaire. Le 27 le mal empira ; sa respiration devint moins libre , le pouls plus foible , plus intermittent ; cependant une sueur abondante qui survint & qui fut suivie de plusieurs évacuations parurent soulager S. M. I. & R. ; elle passa la soirée assez tranquillement , & elle commença même à s'endormir d'un sommeil assez paisible ; mais cette lueur de changement ne fut pas de longue durée. Les oppressions se manifestèrent de nouveau pendant la nuit , & cet état de souffrances dura jusqu'au matin 28 que S. M. I. &

R. se fit apporter l'Extrême-Onction qu'elle reçut des mains du Nonce du Pape. Depuis ce moment elle se trouva un peu plus tranquille ; l'après-dîné les symptômes ne furent pas meilleurs ; les forces diminuèrent, mais la tête resta libre & l'esprit présent. La nuit fut beaucoup plus mauvaise, & le 29 le mal empira tellement pendant la journée, que le soir un peu avant 9 heures nous eûmes la douleur de perdre la plus digne & la plus respectable des Princesses qui aient occupé le trône, & dont le nom seul rappellera toujours la vertu & la bonté personnifiées. Marie-Thérèse-Walpurge-Amélie-Christine, fille de l'Empereur Charles VI, née le 13 Mai 1717, épouse en 1736, & veuve en 1765 de François Duc de Lorraine, Grand Duc de Florence, & depuis Empereur, a vu l'Europe entière rendre hommage à ses grandes qualités & à ses vertus ; & a mérité le beau nom de *mere de la patrie* que lui ont donné les peuples qui la pleurent.

De HAMBOURG, le 30 Novembre.

M. de Gross, Résident de la Cour de Russie, a remis à notre Régence une copie du traité d'alliance conclu entre sa Cour & celle de Danemarck, signé le 9 Juillet dernier, & ratifié ensuite le 21 du même mois à Pétersbourg : au bas de ce traité se trouve l'accession de la Cour de Suède.

Le Baron de Rosencron, qui se rend à

Copenhague , où il va remplacer le Comte de Bernstorff dans le département des affaires étrangères , arriva ici le 25 du mois dernier , & continua le lendemain son voyage pour Copenhague.

Les liaisons formées entre les Puissances Septentrionales , pour la défense des droits de la neutralité , se fortifient de jour en jour. On voit régner entr'elles le concert & l'harmonie , & elles ne cessent de se donner des marques de leur satisfaction réciproque à ce sujet. Le 16 du mois dernier le Ministre de Russie remit à M. Guldberg , Secrétaire d'Etat de S. M. D. , une belle tabatière enrichie de diamans.

Les Puissances neutres auront le printemps prochain des forces respectables en mer : la Suède armera 12 vaisseaux de ligne & 8 frégates ; le Danemarck , 20 vaisseaux & 10 frégates : la Russie se propose de porter sa flotte à 24 vaisseaux & 10 frégates. On apprend d'un autre côté que les Provinces-Unies sont dans le dessein de faire sortir dans peu 20 vaisseaux ou frégates : on fait qu'elles sont en état de les porter encore à un plus grand nombre.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 27 Novembre.

L'ORDONNANCE publiée en France le 30 Août dernier , sur l'établissement des nouvelles prisons , a mérité les applaudissemens

de tous les amis de l'humanité, par les principes bienfaisans qui l'ont dictée, & par la distinction qui y est faite entre les criminels, poursuivis pour des crimes, & ceux qui ne doivent leur captivité qu'à des revers de fortune. Le Grand-Duc, notre Souverain, dont le règne fournit l'exemple d'une administration constamment sage & humaine, vient de faire la même disposition, en ordonnant qu'à l'avenir les prisonniers pour dettes civiles soient désormais séparés des criminels & transportés dans de nouvelles prisons, construites sur l'emplacement de l'ancienne Eglise de Ste Apollinaire: ils y auront la liberté de se promener dans un préau & d'y traiter de leurs affaires avec les personnes qui pourront les y venir trouver.

Par un autre Edit S. A. R. a aboli les loix forestières, qui apportoit trop de gêne dans la coupe des bois; & elle a permis aux propriétaires des forêts de la Toscane, jusqu'à un mille des Apennins, d'en user pour les coupes comme ils le jugeront à propos, sans avoir besoin d'une permission à cet égard.

Le Commandant de l'Escadre Russe, à l'ancre dans ce Port, a reçu la fâcheuse nouvelle que le 6e vaisseau de ligne de son Escadre a fait naufrage aux Isles d'Hières, mais qu'à l'exception de 14 personnes tout l'équipage a eu le bonheur de se sauver.

Hier le *Griffon*, frégate Suédoise, est en-

(153)

trée dans ce Port ; elle est commandée par le Chevalier Thomas Kullemborg. Cette frégate est montée de 44 canons & a 380 hommes d'équipage.

E S P A G N E.

De CADIX, le 24 Novembre.

LE 20 de ce mois , la division de D. Vincent Doz est rentrée dans ce Port. Elle avoit perdu de vue la flotte & le convoi François le lendemain de sa sortie , parce que le Chef-d'escadre qui la commande avoit été obligé de ralentir sa marche pour attendre le *Brillanté*, qui ne put sortir du Port , tandis que M. d'Estaing forçoit de voiles le vent étant très-favorable ; ainsi cette escadre n'a pu rien nous apprendre ; elle croisoit depuis le 9 vers le cap Spartel , & ce n'est que sur un ordre qu'elle a reçu qu'elle est revenue dans la baie.

C'étoient les frégates la *Cérès* & la *Magicienne* qui parurent le 15 à 2 lieues en mer ; elles venoient sans doute chercher la *Courageuse* , qui a été les joindre sans que nous ayons pu apprendre si M. d'Estaing s'étoit alors fort éloigné. Quoiqu'il soit entré tant ici qu'à Algésiras des vaisseaux qui auroient dû rencontrer M. d'Estaing , aucun ne nous en a apporté de nouvelles. Nous ne savons de l'armée Angloise que ce qu'on nous écrit de Madrid ; où l'on a été informé qu'un vaisseau Da-

nois de 60 canons l'a rencontrée le 12 à l'ouest du cap Finisterre , se disposant à retourner vers ses ports , sur l'avis qu'elle a eu de la sortie des flottes combinées ; tel est du moins le rapport du Capitaine Danois , & il est fort croyable.

Il s'est répandu ici le bruit que M. de Galvez ayant été à la Havanne presser l'armement destiné contre Pensacola , le Marquis de Solano est parti le 15 Septembre avec 10 vaisseaux de ligne & 10,000 hommes pour entreprendre cette expédition , dont nous ne tarderons pas à avoir des nouvelles , si véritablement elle a eu lieu.

On écrit d'Algésiras que les ennemis continuent de tirer toutes les nuits sur nos ouvrages avancés, sans causer de plus grands dommages qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent à nos batteries ; mais ils ont tué 5 à 6 soldats & en ont blessé quelques autres.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 10 Décembre.

Il y a long-tems que l'on soupçonnoit de l'exagération dans la relation de la victoire de Camden ; on étoit confirmé dans cette défiance par le silence qu'on gardoit sur les suites qui n'auroient pas manqué d'être importantes , si , comme on le disoit , les Américains étoient vaincus , découragés , & dispersés. La circonspection du Général Cornwallis , après l'avantage qu'il avoit obtenu , prouvoit qu'il avoit moins

d'importance qu'on n'affectoit de lui en donner. Les dernières nouvelles arrivées de ces contrées en ont convaincu. La défaite du Colonel Ferguson , & du corps de 1400 hommes qu'il commandoit, paroît très-positive. C'est le 7 Octobre , à 4 heures du matin , que l'action a eu lieu sur Kings-Mountain ; elle a duré 47 minutes. Les morts , parmi lesquels on compte le Colonel , sont au nombre de 150 ; les prisonniers de 810 , dont 150 sont blessés. Les Américains ont perdu 20 hommes , au nombre desquels est le Major Chroncelle du Comté de Lincoln. On ne peut donner des circonstances plus détaillées d'un fait aussi intéressant ; c'est par ordre du Congrès qu'il a été publié , & il est revêtu de tant de marques d'authenticité , que c'est en vain que le parti ministériel essaye de le rendre douteux (1).

Cet évènement ne peut que changer la face des affaires dans cette partie des États-Unis. Les secours que le Général Leslie conduit au Lord Cornwallis ne pouvoient avoir été envoyés plus à propos ; on s'attache à en tirer les augures les plus favorables. Déjà l'on annonce l'arrivée de

(1) Le doute ne tombe que sur les 1600 chevaux que les Colonels Américains Campbell , Cléveland , Shelby , Sever , William , Brandon & Lacey détachèrent du Corps de 3000 hommes qu'ils avoient rassemblés pour les envoyer contre le Colonel Ferguson. Mais ce doute tombe en lisant comme il faut lire 1600 *volontaires* au lieu de 1600 *chevaux* , en effet difficiles à trouver.

ce renfort dans la Chesapéak & la soumission des habitans de cette partie , qui se trouvant sans défense , n'ont pu que prêter le serment de fidélité qui n'est jamais refusé au plus fort. Malgré ce secours , on ne croit pas le Lord Cornwallis en état de pousser loin ses avantages ; on se prépare à lui en faire passer de plus grands. Voici l'état des troupes qu'on destine à recruter son armée ; 3000 Hanovriens , 800 Brunswickois , 400 hommes d'Anspach , 1500 Hessois , 6000 Anglois , 2800 Irlandois ; total 14,100 hommes.

Ce n'est pas dans la Caroline seule que nous avons besoin de renforts ; l'armée de New-Yorck en demande de considérables pour la mettre en état de résister aux Américains & aux François réunis. Quoi que l'on dise du découragement du Congrès , de celui de l'Amérique entière , il est évident , par la conduite même du Général Washington envers le Major André , qu'il regarde les affaires de l'Amérique sous un autre point de vue que celui sous lequel on cherche à nous les représenter en Europe. Un homme aussi prudent n'auroit , sans doute , pas puni avec toute la rigueur des loix militaires un Officier d'un mérite aussi distingué , s'il eût eu le moindre lieu de croire que l'Amérique , hors d'état de se défendre , finiroit par se réconcilier avec la G. B. Ce fait a déconcerté nos Ministres & leurs adhérens , qui ne pouvoient

s'imaginer que les Etats-Unis oseroient commettre cet acte de vigueur, qui va nous forcer à user de plus de modération que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

« A la honte des Armes & de la Nation Britanniques, il n'y aura pas en Europe une seule Cour où l'on ne dise tout haut qu'avec toutes les forces que nous avons envoyées ou que nous pourrions envoyer en Amérique, il nous est impossible de la subjuguier, que tous nos succès se réduisent à corrompre des Officiers, & à négocier avec des gens sans honneur pour trahir leur Pays & leurs camarades. Si cette manœuvre indigne n'est pas condamnée de la manière la plus authentique par le Parlement, il faut s'attendre à voir nos forteresses rendues à l'ennemi, nos armées subjuguées par l'or, nos flottes sacrifiées, nos Héros, nos Ministres & nos Rois même assassinés.

Lorsque le Gouverneur Jonhstone fut accusé d'avoir employé des moyens de séduction auprès d'un Membre du Congrès pour l'engager à trahir son Pays, tous les Ministres ont nié hautement le fait & désavoué de la manière la plus positive un pareil procédé comme une infamie atroce. La malheureuse fin du sieur André a trahi enfin leur secret, en faisant voir clairement que l'or de l'Angleterre est beaucoup plus efficace que ses canons & ses bayonnettes «.

Ce sont nos guinées qui nous ont donné le Général Arnold ; cette acquisition ne vaut peut-être pas le prix qu'elle nous a coûté ; nous cherchons du moins à ne pas perdre tout-à-fait notre argent en faisant agir ce traître autant qu'il est possible pour en gagner d'autres par son moyen ; nous ignorons quels seront les succès. Il

a publié une nouvelle proclamation adressée aux Officiers & Soldats de l'armée continentale , qui ont à cœur les intérêts réels de leur pays , & qui sont déterminés à cesser d'être les instrumens ou les dupes du Congrès & de la France. Tel est le titre de cette pièce singulière , dans laquelle il annonce qu'autorisé par le Général Clinton à lever un corps de cavalerie & d'infanterie qui sera nourri , habillé & payé par la G. B. comme les autres corps qu'elle a à son service , il offre tous les avantages qu'il croit propres à séduire ; il fait un tableau chargé de l'état de détresse dans lequel languissent les troupes Américaines , & il lui oppose un tableau exagéré de l'abondance qu'ils trouveront sous les drapeaux de l'Angleterre. Il entreprend en même-tems de semer par-tout la défiance sur les suites de la guerre , & le découragement qui doit en être la conséquence. Cette proclamation suivie de près de la publication des lettres prétendues interceptées des principaux Officiers de l'armée , qui semblent destinées à prouver la vérité des allégations du Général Arnold , confirme les doutes que nous avons déjà élevés sur l'authenticité de ces lettres. Tout cela peut favoriser pendant-quelques momens le parti ministériel en Europe , mais on ne croit pas que la cause de l'Angleterre en tire de grands avantages en Amérique.

Il paroît qu'au commencement de No-

vembre l'Amiral Rodney n'étoit point encore retourné aux Isles ; heureusement que le départ du Comte de Guichen n'y rend pas sa présence si instante & si nécessaire ; mais son séjour à New-Yorck ne nous a été d'aucune utilité , puisque les François restent tranquillement en possession du poste important de Rhode-Island , que M. de Ternay est inattaquable dans le port de New-Port , & qu'en conservant ses forces entières , il se trouvera en état l'année prochaine de favoriser la jonction des renforts qu'il attend , & le débarquement des troupes qui doivent grossir l'armée du Comte de Rochambeau. On espère que l'Amiral Rodney mettra nos Isles en état de défense , avant l'arrivée des forces que les François doivent envoyer de ces côtes.

» Le Gouvernement de la Jamaïque , dit un de nos papiers , est enfin ôté à M. Dalling auquel on donne pour successeur M. Campbell qui est revenu , il y a quelque tems , de Charles-Town , à cause d'une discussion qu'il a eue avec le Général Prevost. Les plaintes que les Négocians & autres Habitans de la Jamaïque ont portées contre M. Dalling ont , dit on , occasionné son rappel. Elles portent sur sa dernière expédition contre le Fort St-Juan ; & ils prétendent que son empressement à faire réussir cette entreprise , l'avoit rendu imprudent au point de laisser l'Isle dénuée de toutes ses forces militaires , & que si alors M. de Guichen , qui croisoit dans le voisinage , l'eût attaquée il n'y auroit trouvé aucune résistance. Le climat du Continent Espagnol sur lequel on a fait cette malheureuse expédition a été très-funeste aux Matelots ; le vaisseau de guerre la *Ressource* a perdu

100 hommes ; & le *Hinchinbroke* près de 150 , & les troupes en ont perdu en proportion ; voilà à-peu-près tout ce qu'a produit cette entreprise qui ne devoit être exécutée que dans une saison plus favorable , & que les circonstances doivent forcer d'abandonner «.

Il ne manque plus à présent des vaisseaux de guerre , qui ont escorté la flotte de la Jamaïque , que le *Lion* , de 64 canons ; le *Sultan* , de 74 , est arrivé à Portsmouth. Cette flotte a essuyé bien des revers dans sa traversée ; 9 bâtimens marchands & richement chargés ont été engloutis dans les flots : on plaint sur-tout le sort de *Miss Maitland* , fille du Capitaine Maitland ; elle revenoit en Angleterre à bord d'un de ces navires ; elle étoit à la fin de son voyage lorsque le bâtiment , fort endommagé par les tempêtes , coula à fond : deux autres vaisseaux accoururent pour lui donner du secours ; mais ils n'en eurent pas le tems , & ils ne purent même sauver aucune personne de l'équipage.

La lettre suivante , écrite par un Officier à bord de l'*Hector* , en mer le 8 Octobre par la latit. 29 N. long. 73 O. , peut donner une idée de ce qu'a souffert l'Escadre de Rowley , qui a escorté la flotte jusqu'à une certaine hauteur.

» Le 5 du courant , allant de conserve avec 7 vaisseaux de ligne , nous fûmes accueillis par un terrible ouragan , le vent soufflant de toutes les pointes de la boussole. Un peu avant 2 heures du matin tous nos mâts avoient été rompus par la

force du vent ; le grand mât avoit consenti presque sur le pont, le mât de misaine à environ 14 pieds sous la hune, & le mât d'artimon précisément au-dessous des traverses de la hune, le beau-pré à quelque distance du chouquet. A 3 heures nous avions 9 pieds & demi d'eau dans notre calle. Au point du jour nous vîmes trois de nos vaisseaux entièrement démâtés, (le *Ruby*, le *Berwick* & le *Bristol*) ; nous n'avons point appris en quoi l'Amiral Rowley & les 5 autres vaisseaux ont souffert ; nous avons un peu réparé nos dommages, & nous sommes maintenant en route pour la Jamaïque ».

Le Bureau de l'Amirauté craint fortement que le *Grafton*, vaisseau pavillon, monté par l'Amiral Rowley, n'ait péri : ses craintes sont fondées sur le témoignage confirmatif de tous les Officiers du *Berwick*, qui étoient de quart, lorsque les fanaux du *Grafton* ont disparu.

On commence à être rassuré sur la flotte de l'Amiral Darby, depuis qu'on la fait en-deçà des Sorlingues, & s'avancant sans doute pour se rapprocher de nos Ports à l'apparition de celle du Comte d'Estaing, dont la supériorité ne permet pas à notre Amiral de se compromettre devant elle.

» Si l'Opposition, lit-on dans un de nos papiers, abandonnoit les Ministres actuels à eux-mêmes, il n'y a pas le moindre doute que tout iroit à merveille. Un des Lords disant, il y a quelques jours, dans la Chambre des Pairs, que l'on auroit dû prendre plus de précautions relativement à la flotte qui a été prise le 9 Août, le Lord Sandwich répondit avec sa sagacité ordinaire » qu'il étoit fort heureux » que l'escorte n'eût pas été plus considérable, attendu » du que selon toutes les apparences ; elle seroit pa-

» reillement tombée entre les mains de l'ennemi «.
Des Politiques stupides qui ne voient que la surface des choses ne seroient peut-être pas en état de sentir la sagesse de cette réponse. En conséquence il faut leur dire que cela signifie que moins on aura de vaisseaux de guerre pour escorter les bâtimens marchands , moins notre marine court de danger ; mais ce qu'il y a de fâcheux , c'est que la Nation ne goûtera pas la recette quoique ce soit pour son plus grand bien «.

On assure que la Cour a reçu dernièrement des dépêches du Chevalier Yorke , Ambassadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies ; elle annonce , dit-on , l'accession de la République à la neutralité armée ; mais il n'est pas encore question de sa réponse au dernier Mémoire présenté par le Chevalier Yorke , au sujet des papiers trouvés sur M. Laurens. On ignore celle qui y sera faite ; la nouvelle de son accession à la confédération du Nord ne nous prépare pas à en recevoir une aussi satisfaisante que nous la désirerions ; il faudra se contenter du désaveu du traité négocié à Amsterdam , & ne pas insister sur la punition du pensionnaire , qui ne peut guère s'exiger , dès que le Magistrat , qui fait partie de la souveraineté , le justifie en avouant sa conduite.

» La séance de la Chambre des Communes du 4 a été fort orageuse. M. Pultney présenta d'abord une pétition des habitans du Bengale , contre l'Administration de la Justice , telle qu'elle a été établie par acte de la 13^e année du règne actuel. Entre autres abus il fit remarquer que les Juges de

Chancellerie, par-devant qui se portent les appels, sont les mêmes qui ont jugé en première instance. Il demanda l'admission de la pétition pour être prise en considération après les vacances. Comme il demandoit en même-tems une immense production de Papiers, le Lord North le pria de remarquer que ceux de la production faite il y a quelques années n'avoient pas été lus. Sur cette objection la motion pour les Papiers fut retirée. — Le Lord Lisburne, l'un des Commissaires de l'Amirauté, proposa à la Chambre formée en Comité, l'octroi, 1°. d'une somme de 382,000 liv. sterl. pour l'ordinaire de la marine, ce qui comprend les demi-payes dans l'année 1780. 2°. D'une somme de 670,000 liv. sterl. pour les constructions & réparations, tant dans les chantiers du Roi, que dans ceux des Entrepreneurs. — « Pourquoi, s'écria M. Townshend, voit-on sur les états de la demi-paye un si grand nombre d'Officiers? Pourquoi sur 61 Amiraux que la nation paye, n'y en a-t-il pas plus de 20 en activité? Il est visible que notre marine est mal administrée. Nous avons actuellement à la mer une grande escadre qui n'ose plus se porter au large, de peur de rencontrer un ennemi supérieur en forces: il y a cependant encore dans Plimouth des vaisseaux dont on pourroit la renforcer: est-ce-là cette force si vantée de la marine Britannique? — Le Lord Lisburne répondit, que quant aux Amiraux, il y en avoit beaucoup qui étoient hors d'état de service, » d'autres, ajouta-t-il, ont des raisons que j'ignore pour s'en abstenir. Je connois celles de l'Amiral Barrington. Il s'est excusé de prendre le commandement en Chef qui lui a été offert, parce qu'il prétend n'avoir pas la capacité nécessaire pour un poste de cette conséquence ». — M. Gascoyne, autre Membre de l'Amirauté, après avoir dit que beaucoup des Officiers qui paroissent surcharger les états, étoient employés

au service des recrues , reprocha à M. Townshend d'avoir pu avancer que notre grande escadre se cache pour ne point se trouver sur le passage d'un ennemi supérieur. » Nos vaisseaux , continua-t-il , » sont commandés par de braves Officiers , qu'aucunes forces supérieures de l'ennemi ne sauroient » intimider , & qui ne fuiront jamais quand ils se » trouveront en sa présence ». — M. Townshend assura qu'il n'avoit rien dit qui pût porter atteinte à l'honneur des Officiers , mais qu'il avoit seulement parlé de l'escadre où il jugeoit qu'on n'a pas envoyé les forces suffisantes pour attaquer l'ennemi. — Le Lord North défendit le Ministère sur la création de la quantité énorme d'Officiers dont on l'inculpoit , & la rejetta sur les Amiraux. — M. Fox annonça que s'il donnoit son aveu à la motion , ce ne pouvoit être que dans l'espoir de faire établir une enquête sur l'Administration de Mylord Sandwich , & nommément sur les motifs qui ont fait donner à un homme déshonoré le gouvernement de l'hôpital de Gréewich. Il fut appelé à l'ordre par le Lord Nugent qui fit voir l'énormité d'un abus comme celui que souffroit la Chambre , où l'on en est venu à s'injurier hautement & à tirer le sabre ou le pistolet comme dans les Diètes de Pologne. » Rien , » dit-il , n'est plus capable d'avilir notre Parlement » aux yeux des étrangers comme à ceux de la nation même. Bientôt ce ne sera plus par la profondeur de ses vues publiques , par ses connoissances » en finances que se rendra recommandable un premier Ministre d'Angleterre. Ce sera par son habileté dans l'art de l'escrime , ou par son adresse » à placer une balle ». — Le Chevalier Robert Smith soutint que M. Fox étoit parfaitement dans l'ordre. » Il s'agit , dit-il , de l'argent qu'on vient d'accorder » pour la marine. C'est assurément bien le cas de parler » de la manière dont elle est administrée. Est-ce que » la force d'une marine consiste dans du fer & dans

» du bois, n'est-ce pas dans les talens, dans la sa-
 » gesse de ceux qui la conduisent ? Or nous mainte-
 » nons ici qu'elle est en de très-mauvaises mains, &
 » nous en donnons, entre mille autres preuves, celle
 » de la fausse & mauvaise distribution qui se fait des
 » hommes & des distinctions. — Ce n'est point la
 » conviction intime de son incapacité, reprit ici M.
 » Fox, qui a empêché l'Amiral Barrington d'accepter
 » le commandement en Chef qui lui a été offert.
 » C'est la crainte d'avoir pour second une créature
 » de ces mauvais Administrateurs : c'est la persua-
 » sion où il étoit que son avis contrarieroit toujours
 » le leur, & que sa conscience seroit continuellement
 » aux prises avec leur corruption ». Il justifia de
 même le Chevalier Robert Harland, le Lord Howe,
 l'Amiral Keppel, &c. &c. Il renouvella ici la pro-
 messe d'attaquer directement le Lord Sandwich après
 les vacances. — Le Lord North prit hautement la
 défense de l'Administration pour le gouvernement
 conféré à l'Amiral Palliser, & qu'il assura n'être
 qu'un objet de 7 à 800 liv. sterl. par an. Il déclara
 qu'il avoit eu sa part comme les autres dans ce choix,
 & que s'il avoit quelque regret, c'étoit de ce qu'on
 ne l'avoit pas fait plutôt, & de ce qu'on n'avoit pas
 suivi le desir exprimé par M. Burke de le voir ample-
 ment récompensé pour son mérite militaire, plutôt
 que de lui voir donner un Conseil de guerre. Il
 observa que d'ailleurs il n'avoit jamais été jugé sur
 les motifs qu'il avoit eu pour accuser l'Amiral
 Keppel, que le Conseil de guerre de l'Amiral Keppel
 en prononçant comme il avoit fait contre M. Palli-
 ser, avoit passé ses pouvoirs, & enfin que celui
 qui avoit été donné à M. Palliser, avoit déclaré
 que sa conduite avoit été éminemment exemplaire
 & méritoire, & qu'ainsi il n'y avoit aucun reproche
 à faire à l'Administration pour avoir récompensé un
 homme qui avoit reçu un jugement si honorable.
 — Le Chevalier Hugh Palliser parla lui-même dans

sa propre cause, & fit voir avec quelle rigoureuse injustice il avoit été traité par le premier Conseil de guerre qui avoit refusé d'entendre sa réplique & d'apprendre de lui les motifs de l'accusation qu'il avoit intentée. Il parla une heure & offrit d'en dire beaucoup davantage, si c'étoit le desir de l'Amiral Keppel & de son parti. Il menaça même de les mettre au jour : » Ma conduite, dit-il, ne craint » point le grand jour, & par-tout elle soutiendra » d'être mise en comparaison avec celle de l'Amiral » Keppel, qui a éprouvé une faveur injuste, &c.

L'Amiral Keppel avoua qu'il seroit mort peu après le Jugement, si la Chambre n'eût pas eu la bonté de faire pour lui une exception de la règle en permettant qu'il fût jugé à terre. Il déclara que jamais il ne nommeroit son ennemi personnel autrement que le Gouverneur de l'Hopital de Gréenwich; mais quoique toutes ces vaines allégations ne lui parussent pas mériter une réponse sérieuse, il offrit cependant, pour répondre à l'espèce de défi de son adversaire, de solliciter lui-même qu'on relevât de leur serment les Juges du Conseil de guerre, afin qu'ils pussent informer le Parlement de tout ce qu'ils savoient. M. Fox reprocha aux Ministres leur inconséquence. D'abord ils avoient paru blâmer la précipitation de M. Palliser, lorsqu'il porta l'accusation à l'Amirauté, tandis qu'aujourd'hui ils donnent les plus belles couleurs à toutes ses démarches. — M. Smith observa que Milord North oublioit trois mots qui rabattoient beaucoup de l'honneur que faisoit à M. Palliser le second Jugement, où l'on lit que sa conduite avoit été *» en quelques » points éminemment exemplaire & méritoire »* ce qui faisoit entendre qu'en quelques autres, elle n'avoit pas mérité le même éloge. Ainsi finit cette discussion.

La question pour les deux objets de subside passa d'une voix unanime.

Cette querelle au sujet du Chevalier Palliser continua le lendemain , qu'il fut arrêté que les minutes du Conseil de guerre de cet Amiral seront produites à la Chambre , qui s'occupera de leur révision après les vacances. Le 6 , la Chambre s'est ajournée au 13 Janvier prochain ».

On lit dans nos papiers la lettre suivante , signée par un Membre du dernier Parlement , que l'on croit être M. Temple Luttrell. Comme elle contient de très-amples & de très-exactes informations sur la marine Angloise , nous nous faisons un devoir de la transcrire.

Les Ministres continuent le manège frauduleux qu'ils n'ont cessé de mettre en œuvre chaque année , relativement à l'état de la marine Angloise. Si le Lord Sandwich vient à bout de persuader à une multitude crédule qu'il a présentement des forces égales aux armées navales réunies de France & d'Espagne , quel sera l'effet naturel de cette illusion ? Non-seulement il se soustraira à la juste condamnation prononcée hautement par lui-même , contre un premier Lord de l'Amirauté , qui n'auroit pas mis sur pied un tel armement , mais il pourra encore enlever les suffrages d'une grande partie de la nation , & obtenir assez de crédit auprès d'elle , pour soutenir une guerre contre toutes les forces de nos ennemis confédérés , avec lesquels , suivant lui , nous pouvons hardiment nous mesurer. Une foule d'Écrivains mercénaires prostituent d'avance leur talens dans les feuilles ministérielles du jour , pour exalter sa capacité. Instruit comme je le suis de l'état des choses , je crois qu'il est de mon devoir d'exposer la vérité , dans l'espoir qu'on prendra les mesures nécessaires pour remédier au mal avant qu'il ne soit trop tard. — Lorsqu'on produisit l'hiver dernier les estimations & les dépenses de la marine , & qu'on

octroya 600,000 liv. st. pour les constructions & réparations , &c. , on assura le Parlement que cent vaisseaux de ligne seroient employés en 1780 , on promit d'en ajouter cinq au six nouveaux à nos escadres pendant cette campagne , outre quatre ou cinq qui seroient réparés ; & en effet , il a été porté sur les comptes 13,000 hommes de mer au-dessus des 85,000 octroyés pour l'année , qui coûtent chacun au-delà de 4 l. sterl. qui leur sont assignés par mois. A-t-on tenu ces brillantes promesses ? Loin que nos forces navales aient été accrues cette année , le nombre de nos vaisseaux a considérablement diminué : le (1) *Barfleur* , la (2) *Bellone* & le (3) *Torbay* ont été réparés , (4) & trois nouveaux vaisseaux de ligne (un de 74 & deux de 64) , ont été lancés & équipés ; un seul est sorti d'un chantier de Roi , car on ne peut pas compter pour cette année le *Magnanime* , qui vient d'être fini , & qu'on grée actuellement dans un chantier du Roi dans la Tamise. Deux nouveaux vaisseaux de (5) 50 canons ont été aussi ajoutés depuis le mois de Janvier. Mais le *Saint-Alban* (6) , le *Bleinheim* & l'*Arrogant* , (qui sont tous comptés depuis un an dans notre grande escadre) ont été désarmés & mis de côté pour cette année au moins , & les deux derniers probablement pour toujours. Le (7) *Cornwall* , la *Défiance* , n'existent plus. Le (8) *Fame* est absolument hors d'état de servir ; le *Boyne* , de 70 canons , le *Medway* & le *Panther* de 60 , & pas moins de 7 vaisseaux de 50 canons , sont tous

(1) Il est de l'escadre de l'Amiral Hood.

(2) Il est à la grande escadre & a fait toute la campagne.

(3) Il est de l'escadre des Isles depuis le 11 Juin.

(4) La *Fortitud* , l'*Inflexible* , le *Belliqueux*.

(5) L'*Adamant* , le *Léandre*.

(6) Le *Saint-Alban* vient de se rendre à Spithéad.

(7) Le *Cornwall* a péri aux Isles , la *Défiance* en Amérique.

(8) Le *Fame* est à Ste-Lucie.

revenus

revenus en Angleterre dans le cours de l'année présente & ils exigent des réparations considérables. Je défie le Bureau de l'Amirauté d'indiquer un seul jour de cette année où nous ayons eu plus de 80 ou 81 vaisseaux de ligne effectivement équipés en guerre. Il s'ensuit donc que tous nos vaisseaux en général atteignent un an plutôt qu'auparavant l'état de déperissement. Il s'offre encore une réflexion plus décourageante. Est-il vraisemblable que nous soyons en état de maintenir long-tems une marine aussi formidable ; car quoique nous ayons vu publier que douze vaisseaux de ligne seront lancés l'été prochain (1781), entr'autres le *Carnatic* & le *Bombay-Castle*, dont les couples ne sont nullement avancés ; il est certain qu'on ne peut compter que sur la moitié de ce nombre, & encore seront-ils de rangs inférieurs (de 64), construits dans des chantiers de commerce. Quand le Gouvernement hâteroit la construction des vaisseaux à trois ponts ou autres de première force dans les chantiers du Roi, comment seront armés ces 12 ou 13 vaisseaux de guerre attendus des Indes Orientales & Occidentales qui sont ou doivent être bientôt en route pour l'Angleterre, où ils auront à essuyer une réparation totale (1). Nous n'avons pas assez de monde pour ces deux objets, grâces au découragement que le Lord Sandwich a donné aux Constructeurs avant la guerre, ce qui les a obligés d'aller offrir leurs services à l'étranger. Il n'est pas vrai non plus que les vaisseaux François & Espagnols qui sont à la mer, soient en aussi mauvais état ; aucun d'eux n'est encore absent de l'Europe depuis deux ans, tandis que plusieurs des nôtres le sont depuis trois, & quelques-uns depuis quatre. Les diverses escadres aux ordres de

(1) La plupart de ces vaisseaux avoient été rapiécetés scandaleusement ; il y a quelques années, avec du bois vieux, du wessel de la Baltique.

23 Décembre 1780.

h

Grasse, de la Motte-Piquet, de Solano & de Guichen, lesquelles composent les forces combinées dans les Indes Occidentales, se sont rendues toutes à leurs stations dans l'intervalle des deux années dernières, & les trois quarts de ces vaisseaux n'y sont que depuis sept mois. Ils sont mieux construits que les nôtres, & leur nombre est de 3 à 2 ; savoir, 66 vaisseaux de ligne dans les stations éloignées (1), & plus de 50 dans l'escadre combinée d'Europe. — Nous ne pouvons pas non plus aller de pair avec eux pour la construction & le radoub. Les François lanceront sept vaisseaux de guerre de la première force avant le mois de Juillet prochain, & il y a 1300 constructeurs employés à Brest & à Rochefort, ce qui est plus que nous n'en pouvons réunir à Plimouth, Portsmouth & Chatham ; enfin l'Amiral Byron & d'autres Commandans aux Isles, ont déclaré dans leurs lettres officielles que les vaisseaux François vont mieux à la voile que les nôtres — Je conviens que les carènes en cuivre sont d'un grand avantage, mais nos ennemis mettent en œuvre cette méthode, & Milord Sandwich fait rapiécer à la hâte des vaisseaux de guerre pourris, dont les carènes peuvent à peine retenir les cloux du doublage ; & par ce moyen il fait parade d'une marine qui n'existe que sur le papier. — La seule excuse spécieuse qui lui reste pour ne pas avoir plus de vaisseaux ni en meilleur état, c'est qu'il n'a pas pu trouver assez d'hommes pour compléter les équipages ; mais sur ce point il en impose également à la Nation. Le complet de tous les vaisseaux & bâtimens de guerre actuellement employés, si les équipages étoient au

(1) François, 29 dans les Isles de l'Amérique & dans les Indes Orientales, & 8 à Rhode-Island. Espagnols, 12 qui ont appareillé avec Solano, deux dans les mers du Sud, 6 à l'Isle de Cuba, & un de 80 canons lancé à la Havane au mois de Juillet dernier.

nombre complet , excéderoit à peine 80,000 matelots & soldats de marine ; cependant nous en trouverons 100,000 à la charge de la dette de la marine en Décembre 1780 , c'est-à-dire , 15,000 sur le pied d'extraordinaire ; que sont donc devenus les 20,000 qui manquent ? Sont-ils sur la liste des morts ou des déser-teurs , ou sont ils employés à la presse ? car les ouvriers des ports sont payés sur d'autres fonds. (Ils sont payés sur l'extraordinaire de la marine) ; d'ailleurs il n'est que trop vrai que quoique la dépense pour lever des matelots sera du double de ce qu'elle a jamais été , & que nos flottes commerçantes soient entièrement dépouillées de monde , il ne se trouve cependant que très-peu de bons matelots en proportion. Parmi 1200 hommes qui sont en dépôt depuis trois mois sur le *Conquestadore* , à la pointe du nord , à peine a-t-on pu livrer environ cent hommes bons matelots , & la désertion est parmi ceux qui sont employés ; ils se réfugient dans les ports de France plutôt que de rester fidèles au pavillon Anglois sous la présente administration. Les trois hommes pendus il y a quelque tems à bord du *Jupiter* , n'en sont pas le seul exemple récent ; beaucoup d'autres à bord du (1) *Valiant* , & de plusieurs de nos vaisseaux de guerre ont passé chez l'ennemi , & les équipages de navires de Roi d'une moindre force ont déserté sans qu'il en restât un seul homme , emmenant les vaisseaux avec eux. C'est une imposture audacieuse que d'avancer que la marine Angloise à l'époque actuelle , est supérieure à ce qu'elle étoit sous l'administration du

(1) Outre deux vaisseaux qui sont en route pour l'Angleterre , nous n'avons dans l'Inde que six vaisseaux de ligne (savoir un de 74 & les autres de 64). Les François ont 9 vaisseaux de ligne dans cette station , sans compter un de 44 , & ils sont beaucoup plus forts en frégates & en bâtimens armés.

Lord Chatam. Ce Lord n'a jamais eu une somme aussi considérable pour la construction & le radoub pendant toute son administration, que celle qui a été dépensée par la présente Amiraute en une seule année ; cependant dans l'espace de 1757 à 1760 , il éleva progressivement notre puissance maritime de 75 vaisseaux de ligne en service effectif à 105. Il y en avoit autant lorsqu'il remercia, outre vingt-quatre vaisseaux de 50 canons qui, dans l'occasion , pouvoient combattre en ligne. Nous n'avons maintenant que 8 vaisseaux de 50 canons effectifs à ajouter aux 81 ou 82 vaisseaux de ligne armés & équipés pour combattre.

On a soutenu avec aussi peu de fondement que nos vaisseaux sont d'un rang supérieur, qu'ils sont plus forts pour leurs classes respectives que dans la dernière guerre, & qu'ils portent plus d'hommes. Dans la dernière guerre, nous avions 18 vaisseaux à 3 ponts en commission; nous n'en avons à présent que 14 ; le *Courageux*, le *Centaure*, le vieux *Magnanime*, le *Valiant* & le *Triumph* sont de plus gros vaisseaux de 74 canons qu'aucuns de ceux que nous avons construits depuis la paix. Le complet de nos vaisseaux de 74 canons, à l'exception de 3 seulement a été diminué de 50 hommes par vaisseaux. Nos vaisseaux de 40 canons, & nos fortes frégates étoient aussi en plus grand nombre & mieux équipées dans la guerre précédente. — Les vaisseaux des ennemis ne sont pas d'une moindre force. Les François & les Espagnols ont en activité 16 vaisseaux, depuis 80 jusqu'à 120 canons. Notre marine n'en compte sur le papier que 18 égaux en dimensions ou en poids de métal à la *Santissima-Trinidad*, la *Bretagne*, la *Conception*, le *Royal Louis*, la *Ville de Paris*, l'*Invincible*, le *Terrible* & le *Languedoc*, & selon toute probabilité, nous déclinerez encore, parce que Milord Sandwich, par pique personnelle, interdit le service à nos Officiers-Généraux les plus

estimés, & cela dans un tems où leurs talens supérieurs, joints à la vive confiance que les équipages ont en eux, pourroient seuls compenser le désavantage d'un conflit si inégal. Si quelqu'un ose élever la voix pour prétendre que nous sommes en état de faire face à l'ennemi, & en disant qu'il n'a rien effectué contre nous durant la dernière campagne, je demanderai à mon tour si la prise de notre flotte de Québec n'est rien ? si celle d'un groupe de flottes précieuses sous l'escorte du *Ramillies* par l'escadre combinée n'est rien ? si le blocus de nos vaisseaux de la Compagnie des Indes au Cap ou à Ste-Hélène (1) n'est rien, & pour n'avancer rien de pire, si ce n'est rien de retenir nos vaisseaux des Indes-Occidentales dans leurs Isles respectives, de manière à différer leur arrivée dans les ports de leur destination, à augmenter leurs frais, & les risques de la navigation, & à plus que doubler leur assurance. N'est-ce rien de conserver les Isles qui nous ont été enlevées l'année passée ? n'est-ce rien que de nous interdire absolument la navigation de la Méditerranée & des parages du Levant, & de nous tenir enfermés étroitement dans les forteresses de Gibraltar & de Mahon ? n'est-ce rien de faire consommer le tems à nos embarcations de troupes & de provisions, de sorte qu'elles ne sont plus d'aucun service ? n'est-ce rien de mettre à contribution & de rançonner pour des sommes exorbitantes tous nos bâtimens de cabotage dans la mer d'Allemagne & le canal de St-George ? n'est-ce rien de s'être établis, comme les écumeurs l'ont fait, dans la station maritime la meilleure & la plus centrale de toute l'Amérique Angloise, & de rendre ce Continent absolument irréduisible par aucunes forces que nous puissions

(1) Nous avons (il est vrai) pris cinq ou six grosses frégates cet été, qui ont servi à nous faire voir combien leurs gabarits sont préférables aux nôtres.

y envoyer. Tel est cependant le résultat du calcul, après que la Grande-Bretagne a dépensé dans l'année 1780 plus de 20 millions de liv. sterl. Qu'avons-nous repris en échange sur la France & l'Espagne? quelles flottes leur avons-nous enlevées? de quelles possessions les avons-nous dépouillées? quels grands dommages avons-nous causé à leurs escadres (1) ou à leurs flottes? Me parlera-t-on de notre misérable expédition sibiustière au fort St-Jean sur le Continent Espagnol, expédition si destructive pour nos soldats, & si dispendieuse pour l'Etat? ferat-on sonner le petit nombre de bâtimens pris par l'Amiral Geary (1), ou la fatale victoire remportée par le Lord Cornwallis dans l'intérieur de l'une des Provinces Méridionales, dont le climat a déjà vengé sur les vainqueurs la cause de l'armée défaite? Ce succès qui ne brille que d'un faux éclat, ne servira qu'à prolonger les hostilités, à cimenter encore plus fortement l'union des Colonies confédérées, avec la maison de Bourbon, & à épuiser la population & le sang le plus précieux de notre malheureux pays. La Nation est sur le point de faire banqueroute, & d'être perdue à jamais.

La détention de M. J. Trumbull fait toujours beaucoup de bruit; on fait que son père, qui avoit été élu Gouverneur du Conncticut par les Habitans de cette Province, en vertu de leur chartre sous le Gouvernement Britannique, a suivi constamment le parti de ses concitoyens dans la contestation avec la mère-patrie, & qu'ils l'ont continué dans son Gouvernement depuis la révolution. Son fils, qui est âgé d'envi-

(1) La plupart de ces bâtimens n'étoient que des brigantins & des goëlettes.

(175)

ron 24 ans , a servi en qualité de Colonel dans les troupes Américaines , & s'étoit trouvé sous le Général Gates à l'affaire de Saratoga : il a quitté ensuite le service. Son goût pour la peinture l'a déterminé à venir en Angleterre , pour se perfectionner dans les principes de cet Art , sous MM. West & Copley , ses compatriotes. M. Tyler , qui avoit été aussi Colonel d'un des Régimens Continentaux de l'Etat de Massachusets'Bay , l'avoit accompagné en Europe : on assure que celui-ci a eu le bonheur de sortir de l'Angleterre & de se mettre en sûreté. Comme M. Temple n'a point encore été découvert ; on peut supposer qu'il est aussi à l'abri de toute atteinte. M. Trumbull a été plus malheureux : après avoir été examiné il a été conduit à la prison neuve. Il seroit à craindre qu'on ne le punît en représailles de la mort du malheureux André , s'il étoit possible qu'on le jugeât sous la loi martiale ; mais s'il jouit du privilège des loix Angloises , il pourra échapper au sort qui le menace. Quel qu'il soit , les trois lettres qui constituent le corps de délit contre lui , ne produisent que des soupçons d'un crime de haute trahison , & n'en contiennent point la preuve légale.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 19 Décembre.

LE 6 de ce mois , Mesdames Adélaïde

h 4

(176)

& Sophie de France assistèrent , dans l'Eglise de Notre-Dame , au service anniversaire fondé pour le repos de Madame l'Infante.

Le 12 , le Chevalier Zeno, Ambassadeur de la République de Venise , eut son audience de congé du Roi & de la Famille Royale. M. Delfino , qui le remplace en qualité d'Ambassadeur de la République , eut le même jour sa première audience de S. M. à laquelle il remit sa lettre de créance. L'un & l'autre furent conduits à l'audience de S. M. & à celles de la Famille Royale , par M. de Tolosan , Introduceur des Ambassadeurs ; M. de Séqueville , Secrétaire ordinaire du Roi , à la conduite des Ambassadeurs précédoit.

De PARIS , le 19 Décembre.

LES détails qu'on a reçus des derniers momens de l'impératrice-Reine ne sauraient être plus intéressans, ni plus touchans. La veille de sa mort , l'Empereur resta auprès d'elle depuis 7 heures du soir jusqu'à une heure après minuit. Elle dicta dans cet intervalle des lettres à ses augustes enfans , auxquels elle faisoit ses adieux. Elle embrassa ensuite son fils & le força de se retirer , en lui disant qu'ils se reverroient dans la matinée ; elle ne le croyoit cependant pas , comme elle l'avoua à son Con-

seigneur après que l'Empereur fut sorti. Le grand deuil sera pris demain.

» La frégate la *Fine*, écrit-on de Brest, a été chassée par les Anglois ainsi que la *Friponne*, & leur a échappé ; elle a mouillé au commencement de ce mois sous Berthome. Elle a vu jusqu'à 4 vaisseaux de ligne ennemis, ce qui ne permet pas de douter que la flotte Angloise ne soit, il y a 10 ou 12 jours, fort près de nous & sur le passage de M. le Comte d'Estaing, il faut qu'elle se soit éloignée ensuite ; car depuis le 4 de ce mois, les convois qu'on attendoit de Bordeaux, Nantes & Saint-Malo, chargés de vivres, chanvres, bois de construction, &c. formant en totalité plus de 150 voiles, sont entrés dans notre rade, sous l'escorte de 6 frégates, sans avoir vu en mer aucun bâtiment de guerre, ni corsaires ennemis. On fait sortir chaque jour des frégates & des corvettes pour éclairer la marche de M. d'Estaing, & nous instruire de son approche. Mesdames la Duchesse de Luines, la Vicomtesse de Laval & M. le Duc de Fitz-James, qui ont passé ici quatre ou cinq jours à attendre la grande flotte, sont repartis le 5 de ce mois ».

Les mauvais tems qui ont régné ont sans doute retardé la marche de la flotte & du convoi ; le vent ayant changé depuis quelques jours, & se trouvant favorable, nous nous flattons de les voir arriver bientôt. On n'est pas plus inquiet des suites d'une rencontre avec les Anglois depuis la sortie de l'Amiral Hood, qu'on ne l'étoit auparavant. Il est douteux qu'il ait rejoint l'Amiral Darby ; on le croit parti pour les Isles. Mais dans le premier cas, quelque

fatigués qu'on suppose les équipages que M. de Guichen a ramenés , on ne doute point que ceux-ci ne secouent la fièvre un jour de combat. Ils sont d'ailleurs si bien amarqués , & ils ont tant vu le feu en Amérique , que 400 hommes de cette espèce valent mieux que 600 matelots ordinaires.

Le commerce ne paroît non plus avoir aucune inquiétude ; la confiance que lui inspire M. le Comte d'Estaing l'empêche de rien craindre pour le convoi. Ce Vice-Amiral a pris les plus grandes précautions pour sa sûreté. On peut en juger par les instructions qu'il a données aux Officiers commandans les bâtimens auxquels il a confié le soin particulier des navires marchands destinés pour nos ports de l'Océan. Cette pièce intéressante , dont il circule des copies dans plusieurs ports , prouve que s'il y a peu d'Officiers plus attentifs que le Vice-Amiral à veiller à la conservation & au bien être de tout ce qui est à sa disposition , il n'y en a point non plus qui ait plus de talens & d'amour du bien public.

Il est ordonné à M. de Saint-Césaire , Capitaine de vaisseau , commandant l'*Amphion* , de prendre le commandement du convoi des bâtimens marchands destinés pour les ports de l'Océan. Il aura sous ses ordres les vaisseaux le *Sagittaire* , commandé par M. de Castillane Majastre ; le *Saint-Michel* , par M. d'Aymard , Capitaine de vaisseau ; la frégate l'*Amphitrite* , commandée par M. de Langon , Capitaine de vaisseau , la *Vénus* ; par M. de Belizat , Lieutenant de vaisseau ; la *Magicienne* , par

M. de Viard, Lieutenant de vaisseau, & la corvette la *Britannia*, commandée par M. Delage.— Le Commandant du convoi sera chargé de sa conduite, de sa défense, de sa conservation, de son rassemblement & de tout ce qui peut accélérer la sûreté & la promptitude de sa route pendant la navigation ; faire obéir les Capitaines Marchands, les obliger à faire de la voile & à se tenir ensemble ; leur faire donner la remorque dans le besoin ; veiller à ce qu'ils mettent leur signe de reconnaissance le matin ; les compter, les connoître s'il se peut ; veiller à ce qu'aucun corsaire ne se masque & ne se mêle parmi eux ; augmenter dans tout ce qu'il croira nécessaire les précautions indiquées dans le présent ordre ; faire les signaux qu'il croira les plus convenables ; employer les plus simples & les plus analogues aux circonstances ; ne les jamais trop multiplier, sur-tout dans la nuit & en tems de brume ; faire prendre à son convoi & aux bâtimens de guerre sous ses ordres les différens postes que les manœuvres de l'armée, & que les événemens militaires ou nautiques exigeront, seront les principaux soins du Commandant du convoi. Il donnera & fera donner à chaque bâtiment marchand indistinctement tous les secours possibles dans tout genre, & soit qu'ils les demandent ou non ; il préférera cependant, en cas de la fâcheuse nécessité du choix, le plus riche à celui qui l'est le moins ; il se sacrifiera au besoin, ainsi que les bâtimens du Roi qu'il commande, à la conservation de la fortune des sujets de S. M. ; il aura la plus grande condescendance sur tout ce qui regarde les formes souvent méconnues par les marchands, & dont l'oubli ne peut influer sur la dignité du pavillon de notre Maître ; mais il sera de la plus extrême sévérité sur tout ce qui concernera leur route, c'est - à - dire, leur

conservation ; juge équitable de leur négligence , ce sera par quelque acte de sévérité & par quelques boulets tirés en l'air dès le commencement , qu'il obtiendra d'eux l'exactitude à laquelle ils devront la conservation de la fortune de leurs Commettans. S'il établissoit des amendes (moyen sur lequel il sera très-modéré , mais qui ne sera jamais comminatoire) il en exigeroit le paiement sur le champ , & à la mer , en envoyant , par une frégate , un canot à bord du bâtiment marchand ; ce canot conduit de l'avant du Marchand par une frégate , auroit soin de ne jamais retarder la marche des marchands , l'amende sera remise aux Capucins de Brest. — Le Commandant du convoi fera souvent , pendant la nuit , demander le mot aux bâtimens sous ses ordres , afin de voir , si l'on ne se trompe pas ; il connoîtra les embarcations qui marchent le plus , afin d'en former sur le champ , & suivant les signaux qu'il pourroit recevoir , un second convoi ; il désignera avant de partir , les forces qu'il leur destineroit , suivant les parages plus ou moins dangereux ; elles seroient composées avant l'entrée du golfe de Gascogne , d'un vaisseau & d'une frégate avec la flûte ou la *Britannia*. — Le moment de l'appareillage sera un de ceux qui exigera le plus de surveillance de la part de tous les bâtimens de guerre attachés au convoi ; une seule frégate désignée par le Commandant du convoi , en prendra la tête. Elle obligera ceux qui seront partis les premiers , à faire les manœuvres quelle jugera les plus convenables pour attendre les autres. Les huit bâtimens de guerre restans aideront , presseront & contraindront l'appareillage de tous les bâtimens marchands ; ils leur enverront tous les bateaux , tous les hommes même qu'ils pourront , & ils ne fortiront que les derniers ; c'est dans cet instant qu'il sera le plus nécessaire d'employer un mélange

de bonté, d'instruction, de menaces, de sévérité & de punition. On ira, au besoin, jusqu'à autoriser & à forcer de couper les cables à tous ceux à qui il restera un ancre à bord. — La position la plus ordinaire du convoi, par rapport à l'armée sera, soit qu'elle navigue formée en ligne, ou sur plusieurs colonnes, & lorsqu'elle courra largue ou vent arriere, par son travers & vers le milieu, le convoi se maintenant stribord & babord à elle, & toujours plus de l'avant que de l'arrière; il observera la même chose, en se tenant ordinairement sous le vent de l'armée dans toutes les routes au plus près. Si cependant le changement de vent ou de manœuvres faisoit trouver le convoi au vent, il ne passera point sous le vent, à moins qu'il ne lui en soit fait le signal positif: abrégér la navigation, doit être l'objet de toutes ses manœuvres. Les postes théoriquement désignés pour les bâtimens attachés à l'escorte du convoi, seront ordinairement, mais non pas invariablement, comme il va être spécifié. Le Commandant pourra & devra changer ces ordres toutes les fois qu'il le jugera à propos. L'*Amphion* & la *Britannia* seront à la tête, le premier pour régler la route & la voilure; le brigantin, pour porter les ordres du Commandant. — Le *Sagittaire*, la *Vénus* & la *Magicienne* se maintiendront par le travers du convoi du côté opposé à l'armée, la *Magicienne* de l'avant, le *Sagittaire* dans le milieu, & la *Vénus* vers la queue. Cette division, particulièrement aux ordres de M. de Castellane, veillera à ce que la route de l'*Amphion* soit exactement suivie, à ce que le convoi, sans être serré d'une manière dangereuse, ne s'élargisse pas trop, à ce qu'aucun bâtiment ne passe en dehors d'elle, à ce qu'il ne s'introduise dans sa longueur aucun bâtiment inconnu, à ce que tout bâtiment du gros convoi gouverne avec soin, fasse toute la voile

qu'il peut, mette les signaux de reconnoissance du matin & du jour, réponde exactement au mor, pendant la nuit, cache bien les feux & exécute ponctuellement & promptement tous les signaux & ordres donnés. — Le *S. Michel* & la *Ménagère* seront à la queue du convoi. Ils auront les mêmes attentions spécifiées que les trois bâtimens de l'aile du dehors, & ils y ajouteront encore plus de soin à rallier les bâtimens, à aider leur marche par des remorques, & à faire connoître par des signaux les possibilités de leur allure. — La frégate l'*Amphitrite* se tiendra un peu en avant du milieu du convoi, & du côté intérieur, c'est-à-dire du côté où sera l'armée. — La *Magicienne* & la *Vénus* s'écarteront un peu pendant le jour, du convoi, pour reconnoître ce qui pourroit en passer à portée, mais elles ne manqueront jamais d'être ralliées & rendues au poste qui leur est assigné avant la nuit. — Tous les vaisseaux & frégates attachés à l'escorte, répèteront, pendant le jour, les signaux que l'*Amphion* fera; les trois vaisseaux répèteront seuls les signaux pendant la nuit, & en tems de brume, le *Sagittaire* répètera le premier; le *Saint-Michel* ne répètera qu'après le *Sagittaire*. Tous les bâtimens de guerre attachés au convoi, qui se trouveroient, par les circonstances, plus à portée de distinguer les vaisseaux de l'armée, que le vaisseau l'*Amphion*, répèteront généralement tous les signaux qui pourroient intéresser, en quelque façon que ce soit, la conduite du convoi; ils le conduiront en conséquence.

Il sera destiné une frégate ou corvette indépendante de l'escorte qui se maintiendra toujours entre l'armée & le convoi, afin de pouvoir répéter avec exactitude tous les signaux de l'armée dont la connoissance peut être utile au Commandant du convoi. Cette frégate ou corvette répètera également & avec le même soin les signaux des bâtimens de guerre de l'escorte, & même des marchands, toutes les fois

que ces signaux pourroient intéresser l'armée ou la sûreté du convoi. Tous les bâtimens attachés au convoi se serviront des mêmes signaux de l'armée, mais ils emploieront pour ce qui regarde le convoi les signaux du jour, de nuit & de brume qui leur ont été donnés par M. le Comte de Guichen. —

L'*Amphion* ne devant faire des signaux qu'au convoi, ne répètera pendant la nuit & en tems de brume, que les signaux des mouvemens qu'il aura à lui faire exécuter; ces mouvemens seront une conséquence de ceux ordonnés pour la marche de l'armée, comme panne, cape, virement de bord, signaux d'amure, ainsi que ceux qui peuvent être d'avertissement & de conserve, tels que faire servir &c.

— Tous les bâtimens de l'escorte compteront tous les matins autant qu'il leur sera possible, tous les bâtimens du convoi : lorsque l'*Amphion* les aura comptés par lui-même, ou qu'il les aura connus par les signaux des bâtimens sous ses ordres, il en signalera le nombre à l'armée, comme il est expliqué à l'article 434 des signaux du jour.

— L'*Amphion* portera pour marque distinctive un guidon coupé blanc & bleu au grand mât. —

Le *Sagittaire* portera une flamme coupée blanche & bleue au grand mât. Le *Saint-Michel* portera une flamme coupée blanche & bleue au mât de mizaine.

La flûte la *Ménagère* portera une flamme coupée blanche & bleue au gros du mât. La frégate l'*Amphitrite* portera une flamme coupée blanche & bleue au grand mât. La *Vénus* portera une flamme coupée blanche & bleue au mât de mizaine. La *Magicienne* portera une flamme coupée blanche & bleue au mât d'artimon. La corvette la *Britannia* portera une flamme coupée blanche & bleue au grand mât. Le signal N°. 437 désignera de former un second convoi, en lui laissant escorte, ainsi qu'il a été désigné; il prescrira en même-tems

au gros du convoi marchant le mieux , de forcer de voile & de faire route sans conserver le second convoi composé des bâtimens marchant le moins bien. — A bord du *Terrible*, en rade de Cadix le 27 Octobre 1780.

Le Roi a signé ces jours derniers un état dressé depuis quelques mois par M. le Prince de Montbarrey , faisant supplément à la dernière promotion des Officiers Généraux de terre : il n'a pas encore été rendu public. On dit qu'il y a beaucoup de Brigadiers & peu de Maréchaux de Camp. S. M. a arrêté dans le même travail le traitement qu'auront dorénavant les Officiers Généraux de fortune ; elle accorde , dit-on , 4000 livres aux Maréchaux de Camp & 2400 aux Brigadiers.

Une famille ancienne de la ville de Saugues , Diocèse de Mende dans le Gévaudan, après avoir joui de tems immémorial d'une considération méritée , d'une honnête aisance , vient d'éprouver le 14 du mois dernier une perte qui la plonge dans la plus cruelle misère , & la met dans l'impossibilité de donner à trois jeunes enfans l'éducation qu'elle a reçue elle-même , & qu'elle a toujours regardée comme le plus précieux héritage qu'elle pût leur laisser. Elle possédoit à peu de distance de la ville , entre deux bras de rivière un moulin , & sur une largeur de terre contiguë une métairie qui formoient son revenu ; un incendie arrivé la nuit a détruit l'un & l'autre effet , grains , bestiaux considérables , tout a été consumé : une servante a péri dans les flammes , & les autres domestiques très-maltraités par ce feu ne se sont sauvés qu'avec peine. On prie les ames sensibles de vouloir bien contribuer autant qu'il sera en elles , au rétablissement d'une famille désolée qui

ne peut se relever & subsister que par les secours qu'elle devra à la générosité. — M. Jardin, Grand-Chantre du Chapitre Royal de S. Louis-du-Louvre, rue du Doyenné à Paris, recevra ce qu'on voudra bien lui faire parvenir.

MM. le Sine & Compagnie, en remerciant Mlle la Chevalière d'Eon, de ce qu'elle a bien voulu permettre qu'ils donnassent son nom à la frégate qu'ils font construire à Grandville, lui ont exposé l'état de leur armement, & les vues qu'ils se proposent : ces détails ne peuvent qu'intéresser leurs actionnaires, & c'est une raison pour nous de les leur mettre sous les yeux.

» Mademoiselle, vous avez comblé nos vœux en acceptant la nomination d'une des frégates que nous avons entrepris d'armer à Granville. Nous croyons ne pouvoir vous en témoigner notre reconnaissance, d'une manière plus digne de vous, ni rien faire de plus convenable à l'avantage de nos Actionnaires, ni qui leur soit plus agréable, que de vous soumettre le choix du Capitaine, des Officiers & Volontaires qui monteront cette frégate, sur l'exposé des différentes demandes qu'on nous a fait l'honneur de nous faire, relativement à chacun de ces Postes, & que nous prendrons la liberté de vous remettre sous les yeux avec nos réponses. Vos talens Militaires, Mlle, la gloire que vous vous êtes acquise dans cet honorable carrière, votre connoissance profonde de l'esprit humain, fruit de vos études réfléchies & de votre expérience éclairée dans les places importantes que vous avez remplies, au nom du Roi, en vous rendant aux yeux de tout le monde, un juste appréciateur de leur mérite & de leur courage, nous assurent que vous fixerez ce choix d'autant plus avantageusement que nul d'entr'eux ne cherchera à briguer votre suffrage s'il ne partage votre attachement pour la

gloire de S. M. & les sentimens Patriotiques qui vous distinguent & caractérisent si particulièrement. — Constamment attachés à diriger cette entreprise par les voies les plus capables de produire la meilleure & la plus prompte exécution, nous nous étions imposés la loi de n'y employer que les personnes qui contribueroient à ses succès, en s'y intéressant par une mise déterminée en actions que nous avons été conseillés d'affecter à chacune des places, & dont nous aurons l'honneur de vous présenter le tableau pour vous faire juger si vous devez y donner votre sanction. Tous les Journaux publics, tant François qu'Etrangers, ont annoncé cette disposition, & nous avons eu la satisfaction de voir qu'elle a été applaudie, même des Officiers les moins fortunés, dont les noms & les sentimens honorent notre correspondance. — Si nous pouvions nous flatter, Mlle, que vous voulussiez bien prendre la peine d'examiner cette correspondance, elle vous en feroit juger plus particulièrement qu'il ne nous est permis de le détailler ici. Vous remarqueriez en même-tems dans les lettres de la plupart de nos Actionnaires un zèle ardent de contribuer à nos succès, fondé sur le desir seul d'humilier les ennemis de l'état. Si le plus grand nombre d'entre eux ne s'est jusqu'à présent borné qu'à nous donner de modiques secours, ils nous ont au moins prouvé que le Patriotisme est une vertu naturelle aux François. Nous n'aurions pas manqué de leur rendre publiquement le tribut de louanges qui leur est dû, si leur modestie ne nous avoit retenu dans les bornes du silence. L'examen que nous vous demandons, Mademoiselle, leur méritera ce tribut de votre part, & c'est, à notre avis, la meilleure manière dont nous puissions nous dédommager envers eux de la privation qu'ils nous ont imposée. — S'il arrivoit que, contre notre desir, vos occupations toujours utiles vous ôtassent la liberté d'entrer dans cet examen, veuillez, Mademoiselle, en remettre le soin aux personnes qui jouissent de votre confiance, & qui, à

ce titre , possèdent celle du public ; M. Drouet , Député de la Chambre du Commerce de Nantes , entr'autres , est dans ce cas , & son Jugement nous seroit d'autant plus précieux qu'il vous feroit connoître , si , véritablement par nos soins assidus , & par notre attention continuelle à augmenter la confiance qui nous a été accordée , nous sommes parvenus à la mériter ; si nous n'avons pas toujours fait un sage emploi des fonds que nous avons reçus , en remettant l'achat des matières & leur destination à des personnes , dont la connoissance des plus petits détails & une grande expérience en ce genre assuroient l'économie la mieux entendue sans nuire en rien à la solidité , à la beauté & à la perfection de cette construction ; & enfin , si nos efforts pour suppléer aux promesses qui nous avoient été faites , ne nous ont pas portés même jusqu'à sacrifier notre crédit particulier en l'étendant au-delà de nos facultés. Nous le prions en même-tems d'apprécier le mérite de plusieurs Mémoires qui nous viennent d'être adressés des ports & de l'intérieur du Royaume , & dont l'objet se présente sous deux points de vue , qui consistent à déterminer s'il est plus avantageux aux intéressés que ces frégates bornent leurs opérations à la course accidentelle , à des stations qu'on désigne comme les meilleures , ou qu'elles portent & convoient des marchandises & comestibles à nos colonies de l'Amérique & de l'Inde. — Nos desirs seroient entièrement remplis , Mademoiselle , si le résultat du compte qui vous seroit ainsi rendu pouvoit nous obtenir de vous la permission de continuer cet armement sous vos auspices ; assurés alors de voir bientôt concourir à son succès le zèle patriotique de vos amis & particulièrement de vos imitateurs , nous verrions bientôt approcher le moment que nous désirons tant , de couronner le vœu général des intéressés. En effet , guidés par vous , Mademoiselle , éclairés de vos lumières , quels obstacles nous

resteroit-il à redouter ? Si même nous nous ressouvenions jamais de toute l'amertume de ceux que nous avons éprouvés ci-devant, ce ne seroit que pour vous remercier de les avoir écartés & de leur avoir substitué les voies efficaces d'exécution, dont nous nous ferons toujours un devoir de vous adresser l'hommage ainsi que celui des sentimens, &c.

Signé LE SESNE & Compagnie.

La lettre suivante intéresse un homme de lettres, connu, & nous nous empressons de la transcrire.

« Je vois dans l'Année Littéraire 1780, N°. 33, page 212, que MM. Knapen^e, Libraires à Paris, font annoncer environ 800 Exemplaires de la première Edition d'un Mémoire sur la qualité & sur l'emploi des engrais, fait par feu mon frère il y a 15 ou 16 ans, & que ces MM. préviennent le Public qu'ils donneront ce qui leur reste de cette Edition à 12 sols l'Exemplaire en feuilles, au lieu de 3 liv. 10 sols que se vend la seconde ; je ne m'oppose pas à ce rabais ; je desire au contraire qu'il soit avantageux à ceux qui le proposent, mais comme la manière dont on s'est exprimé, pourroit faire entendre que je vends 3 liv. 10 sols ce qu'on offre à 12 sols, je crois devoir prévenir à mon tour les Amateurs de l'Agriculture & des Abeilles, que le Recueil d'Instructions Economiques que je fis imprimer l'année dernière, contient non-seulement une nouvelle Edition, du Mémoire sur les Engrais, corrigée & augmentée d'après un tableau de questions sur cette matière proposées à l'Auteur par la Société Economique de Berne, mais encore une deuxième Edition, aussi corrigée & augmentée de son Mémoire sur les Abeilles, & qu'enfin ces deux ouvrages réunis dans un seul Volume, ne se vendent point 3 liv. 10 sols en feuilles, mais bien 2 liv. 10 sols broché, & 3 liv. 10 sols relié. C'est ce que j'espère, Monsieur,

que vous voudrez bien communiquer au Public ; afin qu'il sache positivement à quoi s'en tenir. *Signé*
DE MASSAC.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France , le 16 de ce mois , sont :
40 , 75 , 58 , 48 , 14.

De BRUXELLES , le 19 Décembre.

SELON les lettres de la Haye on y a reçu une copie des traités entre les Cours de Russie , de Suède & de Danemarck , dans des dépêches arrivées récemment de l'une de ces trois Cours. On ajoute que l'on en a reçu aussi d'intéressantes de la première , d'après lesquelles , il paroît que l'accession de la République des Provinces unies à la neutralité armée , commencera à être comptée & à valoir du jour où LL. HH. PP. en ont pris la résolution ; qu'elle aura en conséquence dès ce moment toute sa force , comme si le traité eût été conclu & signé ce jour-là. Cette résolution a été prise le 20 du mois dernier ; la déclaration doit en être faite six semaines après. Comme ce terme expire le premier Janvier prochain , on croit que cette déclaration a déjà été envoyée aux Ministres de la République à Madrid & à Lisbonne , afin qu'ils puissent la recevoir assez de bonne-heure pour pouvoir la remettre à ces Cours dans le même tems qu'elle sera remise par les autres Ministres à celles qui sont moins éloignées.

On apprend du Texel que les vaisseaux

de guerre l'*Endracht*, le *Mars*, le *Nassau-Weilbourg*, le *Walk* & la *Thétis*, ont mis à la voile, en même-tems que la frégate l'*Aigle* est partie d'Hellevoetsluis. Cinq de ces navires sont destinés pour les Indes occidentales.

On ignore encore le parti que prendront les Etats-Généraux au sujet des plaintes de l'Angleterre, sur la négociation provisoire entamée à Amsterdam, par des Négocians, avec le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique : on dit qu'ils ont désavoué la négociation ; mais on ne fait point s'ils donneront à la Grande-Bretagne la satisfaction qu'elle s'est crue en droit de demander. Ce qu'il y a de constant c'est qu'on fait marcher des troupes pour renforcer les garnisons de la République. Bien des personnes cependant ne regardent ces précautions que comme une pure formalité ; elles pensent que si les Anglois veulent l'attaquer, ce ne sera pas en Europe, c'est à ses Isles à sucre qu'ils s'adresseront ; elles peuvent être surprises avec plus de profit & peut-être avec moins de difficultés.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. , du 12 Décembre.

La frégate la *Crescent* de 32 canons, Capitaine Hoppe, est arrivée le 9 à Portsmouth. Le 4, elle croisoit, fort en avant de la grande escadre, avec le *Bienfaisant* de 64 canons, & le *Cerberus* de 32. Ils ont donné dans l'escadre Française vers le cap Finisterre. Le *Crescent* s'en est approché assez pour compter 25 vaisseaux de ligne, & le *Cerberus* en a compté 27. Quelques vaisseaux

François les ont chassés ; mais bientôt ils ont abandonné la chasse. Les découvreurs Anglois ont gagné le large. Ayant tenu conseil entr'eux , il a été convenu qu'ils prendroient chacun une route différente pour aller informer l'Amiral Darby de l'approche de l'ennemi , & que ne le rencontrant point , on porteroit sur le champ la nouvelle en Angleterre. Le *Crescent* seul , par l'ouest , étant arrivé , on infère que les deux autres ont trouvé Darby. On est dans de vives inquiétudes , parce qu'il s'est débité que le coup de vent à la suite duquel est rentré , le 26 Mai , l'*Alexandre* de 74 canons , avoit causé de grands dommages à l'escadre , & en avoit détaché six vaisseaux ; ce qui en avoit réduit le nombre à 16 , parce qu'elle n'étoit que de 22. On ne fait point si les cinq autres , du nombre desquels étoit le *Bianfaisant* , avoient pu le rejoindre. Le Ministère fait répandre malgré cela que l'Amiral Darby a ordre d'attaquer à tout risque l'escadre Française , se flattant qu'ayant plusieurs vaisseaux de 98 canons , il sera encore supérieur en forces aux François , parce qu'on suppose que M. de Guichen doit avoir plusieurs vaisseaux hors d'état de combattre. Le 9 il est parti de Portsmouth un petit renfort pour Darby , consistant dans le *St-Albans* de 64 , le *Portland* de 50 , & le *Monsieur* de 44 , avec quelques frégates. Il étoit encore le 11 à Ste-Hélène , retenu par le vent. Comme il s'est répandu plusieurs éditions de cette nouvelle & qu'elles ne sont point uniformes quant au tems & au lieu où s'est fait cette découverte , ni quant à la force des François & aux circonstances dans lesquelles ils ont été trouvés , on a droit d'en conclure que le Gouvernement avoit déjà , par l'Irlande , des nouvelles de M. d'Estaing. Les Gazettes ministérielles disent qu'il a été rencontré dès le 26 Novembre par la *Licorne* ; qu'il avoit une escadre de 33 vaisseaux de ligne ; qu'alors on ne voyoit point de flotte

(qui sans doute étoit sous la garde des cinq autres vaisseaux à quelque distance) ; qu'il étoit par la hauteur de Bordeaux ou de Nantes , mais très-élevé au large. Le rapport selon lequel M. d'Estaing a été rencontré le 4 de ce mois , dit qu'il avoit alors une centaine de voiles sous son convoi. Il semble que cette diversité de rapports indique que M. d'Estaing est depuis longtemps contrarié par le vent , & que quand il a paru sans la flotte , c'est qu'il s'étoit élevé pour éclaircir la mer , & pour chercher l'escadre Angloise. Comme on a eu plusieurs fois des nouvelles de l'Amiral Darby depuis que l'escadre d'Hood a passé près de la sienne, peu après le 30 Novembre , jour de sa sortie de la Manche , on a droit de croire que ces deux escadres ne se sont point réunies , & que Hood a marché droit à sa destination , avec la nombreuse flotte qu'il convoie. Il se débite aujourd'hui que Hood a essuyé un coup de vent dans lequel plusieurs de ses vaisseaux se sont fait quelque dommage en s'abordant.

Il y a un des Officiers recruteurs employés par le Gouvernement dans une des Provinces les plus manufacturières de l'Angleterre qui a écrit au Secrétaire de la guerre de la meilleure foi du monde.

» Rien n'est si difficile que de recruter ici , mais je
 » me flatte qu'avant peu de tems nous réussirons
 » mieux , car leur commerce s'en va grand train ,
 » & il faudra bien qu'ils prennent parti.

Le Brigadier Général Ackland , habitant de Shrewsbury , qui commandoit les Volontaires de Shropshire , envoyé aux Isles d'Amérique , est depuis peu de retour ; il a reçu la semaine dernière une lettre d'un de ses Officiers à Ste-Lucie qui l'informe que lesdits Volontaires étoient réduits , par une maladie mortelle , à 19 hommes effectifs seulement. C'est un fait sur lequel on peut compter , & qui donnera beaucoup d'émulation à nos jeunes gens pour aller en Amérique ,



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 24 Novembre.

LE Prince de Repnin est arrivé ici la semaine dernière de retour de son Gouvernement dans lequel il a demeuré un an. Il se propose, dit-on, de passer l'hiver dans cette Capitale.

Le Comte de Munich a demandé & obtenu la démission des charges dont il étoit revêtu. L'Impératrice lui a accordé à cette occasion une gratification de 30,000 roubles.

Le froid commence à se faire sentir très-vivement. La rivière est prise dans toute sa largeur, & on pourra bientôt la passer sur la glace; heureusement on avoit levé le pont de communication avec l'île Wasli-Of-trow aussi-tôt que la rivière avoit commencé à charier, de manière que ce beau pont ne sera exposé à aucun danger.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 5 Décembre.

Le Baron de Rosencrone est arrivé ici
30 Décembre 1780. i

Samedi matin de Berlin , pour remplir la place du Comte de Bernstoff. Il commencera Jeudi prochain à tenir les conférences usitées avec les Ministres étrangers. Hier, il a été nommé Conseiller privé , & il assistera aux délibérations du Conseil d'Etat toutes les fois qu'il y sera question d'affaires relatives à son département.

La plupart des Capitaines des vaisseaux de guerre destinés à servir pendant la campagne prochaine , ont reçu ordre de préparer avec la plus grande célérité tout ce qui est relatif à leur armement. Outre les vaisseaux déjà désignés pour mettre à la voile au printemps , on équipe encore une frégate de 40 canons , 6 autres de 36 & 3 de 20 & de 10 fauconneaux.

L'Amirauté vient d'apprendre que la frégate le *Cronbourg* , qui avoit mis à la voile pour les Indes occidentales , s'est perdue au Sud du Schagen-Riff. Tout l'équipage a été sauvé ; on est occupé à retirer l'artillerie , les cordages , la voilure & plusieurs autres effets ; mais on craint fort que la carcasse ne soit perdue. Cette frégate construite il y a 5 ans , étoit une des plus belles de la flotte royale & n'avoit fait encore qu'un seul voyage aux Indes occidentales.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 5 Décembre.

LES Médecins que le Roi a envoyés dans

es Districts où l'on a assuré que la peste s'étoit manifestée , viennent de nous rassurer pleinement. C'est par l'ignorance des Médecins de ces quartiers , écrivent ils , que l'on a donné le nom de peste à la maladie qui s'étoit déclarée ; elle n'est qu'une fièvre maligne. On a commis en conséquence une grande barbarie en brûlant les maisons des malheureux habitans soupçonnés d'être attaqués de la peste , & en les contraignant à chercher une retraite dans les bois où ils courent risque de périr de faim & de misère. Quoiqu'on ait lieu de compter sur l'exactitude de ces nouvelles , il n'en est pas moins vrai que les Prussiens ont formé un cordon , depuis la Marche jusqu'à nos frontières , & que 20 hommes de chaque escadron de cavalerie , ont eu ordre de se rendre dans les endroits où ce cordon est formé.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 6 Décembre.

Le 3 de ce mois , le corps de feu l'Impératrice Reine a été déposé dans l'Eglise des Capucins , à côté de celui de l'Empereur François I. de glorieuse mémoire. La veille son cœur avoit été porté dans l'Eglise des Augustins , & ses entrailles dans l'Eglise Métropolitaine de St Erienne. Cette cérémonie lugubre s'est faite avec toute la pompe & les formalités d'usage ; l'Empe-

reur , l'Archiduc Maximilien & le Duc de Saxe-Teschén y assistèrent.

Suivant les dernières volontés de cette auguste Princesse , que l'Empereur signa immédiatement après son décès en présence des Ministres de la Cour , chacun des Princes & Princesses de la Maison Impériale recevra annuellement comme un simple souvenir 40,000 florins d'Empire. Le Grand-Duc Léopold aura les Seigneuries de Golding & de Hollitsch , l'Archiduc Maximilien , le Château de Schlossoff. Toutes les pensions que feu l'Impératrice avoit accordées seront continuées ; il sera payé à l'armée Impériale , depuis le Feld-Maréchal , jusqu'au dernier Invalide un mois d'appointement ; & on la remerciera au nom de cette Princesse des services qu'elle lui a rendus. Il sera donné aussi 5000 florins aux pauvres de toutes les Eglises de l'Autriche désignées par S. M. I. pour y faire un service solennel. Avant sa mort elle a écrit de sa propre main , au Comte d'Estérhazy , Chancelier du Royaume de Hongrie , un billet par lequel elle le prie de remercier de sa part la nation Hongroise du fidèle attachement & des services importants qu'elle lui a rendus pendant son règne , d'assurer toute la nation qu'elle l'a recommandée de nouveau de la manière la plus forte à l'Empereur , se flattant qu'elle continuera de donner toujours des preuves de fidélité à son nouveau Souverain. Plus

seurs personnes ont obtenu des marques de sa munificence, & la maison des orphelins dirigée par le Pere Parhamer a reçu un legs de 75,000 florins.

Parmi les dernières paroles que cette respectable Princesse a prononcées, on se rappelle celles-ci avec attendrissement; elles offrent une nouvelle preuve de cette bonté qui l'a fait adorer de ses sujets, „ s'il a été commis pendant mon règne quelque chose de répréhensible, cela s'est certainement fait à mon inçu; car j'ai toujours eu le bien en vue “.

De R A T I S B O N N E, le 41 Décembre.

LES Ministres de S. M. I. à la Diète, viennent de recevoir l'ordre de prendre le deuil; ils ne le porteront que 6 mois: l'auguste Souveraine, que l'Europe vient de perdre, a demandé expressément avant sa mort que le deuil ne durât pas plus longtemps, quoique en pareille circonstance l'usage constant ait été de le porter pendant un an.

„ Nous recevons de Sainte-Croix, écrit-on de Copenhague, une lettre qui porte qu'une de nos frégates, en station devant cette Isle, y a conduit un corsaire Anglois qui s'étoit emparé, à la vue du Fort, d'un navire marchand François. Le Gouverneur de l'Isle a déclaré le corsaire de bonne prise. Mais celui-ci veut appeler de ce Jugement au Tribunal suprême de l'Amirauté de ce Royaume. Il seroit à souhaiter que les autres Puissances neutres suivissent cet exemple; il n'y a que ce moyen qui

puisse mettre un frein aux pirateries des corsaires Anglois. — La flotte que nous aurons en mer l'année prochaine, consistera en deux vaisseaux de 74 canons, sept de 70, deux de 64, cinq de 60 & quatre de 50. Total, 20 vaisseaux de ligne, auxquels on joindra 10 frégates. Cette flotte sera partagée en trois divisions, la première, sous les ordres du Vice-Amiral Fontenay, Commandant en chef; la seconde, sous ceux du contre-Amiral A. N. de Fontenay; & la troisième, sous ceux du contre-Amiral Stephausen. Les ordres ont été expédiés en Norwege & dans les autres parties de la domination Danoise, pour la levée des matelots dont on a besoin «.

On assure que la Cour de Danemarck a fait remettre aux Puissances neutres une déclaration, par laquelle elle leur annonce que la dernière convention faite avec l'Angleterre ne portera aucun préjudice à l'engagement qu'elle a contracté par le traité de la neutralité armée.

La Régence de Staubing vient d'envoyer à la Chambre Aulique de Munich l'état détaillé de l'estimation de la perte causée par le dernier incendie, survenu dans la première de ces deux Villes : on l'évalue à 791,339 florins.

« On ne cesse de parler ici, écrit-on de Varsovie, d'un fait assurément singulier. Le 24 du mois dernier, un Pèlerin se présenta au Château, & demanda à parler au Roi. L'Officier de garde l'ayant conduit dans sa chambre & l'ayant questionné quelque tems, alla avertir S. M. au moment qu'elle se disposoit à se rendre au Conseil Permanent. Elle chargea quelques personnes d'aller demander au Pèlerin ce qu'il desiroit; celui-ci

ayant persisté à répondre qu'il ne pouvoit confier qu'au Roi même , ce qu'il avoit à dire , il fut introduit. On ignore ce qui s'est passé dans cette conférence ; on ne s'accorde pas même sur sa durée. Selon quelques uns elle fut courte , parce que le Monarque s'aperçut bientôt que le Pèlerin avoit le cerveau troublé. D'autres prétendent qu'elle fut longue , que l'étranger remit au Roi plusieurs papiers ; ce qu'il y a de certain , c'est que S. M. ne se rendit point au Conseil ce jour-là , & qu'elle resta dans son cabinet «.

E S P A G N E.

De MADRID , le 1er. Décembre.

SUR les instances réitérées de l'Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces-Unies , on vient de révoquer la défense d'importer dans les ports de cette Monarchie le fromage & le beurre de Hollande. S. M. a même permis l'importation de la viande salée , venant des ports de la République , en sorte qu'il n'y a plus à présent que l'entrée des cuirs qui soit prohibée.

Les dernières lettres de Cadix nous apprennent que notre flotte est toujours dans la baie ; elle s'est réparée des légers dommages qu'elle a reçus dans sa dernière sortie , & elle est prête à remettre en mer aussi-tôt que le besoin l'exigera , à la première nouvelle de l'approche d'une escadre ennemie , qui voudroit tenter d'entrer dans le détroit.

» On continue, écrit-on du camp de Saint-Roch, en date du 13 du mois dernier, à transporter sur des chariots & des bêtes de somme, les terres, le sable, la chaux & les autres matériaux nécessaires pour achever de mettre en état de servir la nouvelle batterie de Saint-Charles, à laquelle on travaille constamment, même pendant les nuits claires, sans s'embarrasser si l'ennemi peut observer ce que l'on fait. On s'occupe à établir une communication depuis la ligne jusqu'à cette batterie, pour s'en servir & la défendre d'une manière plus sûre. Jusqu'à présent les travaux se sont faits à découvert, & à peine peut-on dire que le feu de la Place nous ait incommodé, quoiqu'il ait été très-vif pendant les dernières nuits. Depuis le 9 jusqu'à ce jour, les ennemis ont tiré 2800 coups de canons ou mortiers. Le seul mal qu'ils nous aient fait se réduit à un soldat tué, & 4 blessés, dont 2 dangereusement ».

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 16 Décembre.

LE Gouvernement garde toujours le silence sur les dépêches qu'a sans doute apportées le Capitaine Gardener, Aide-de-Camp du Général Cornwallis, parti de la Caroline le 11 Octobre, & arrivé ici le 12 de ce mois. Ce silence confirme l'échec essuyé par le Capitaine Fergusson le 7 Octobre, qu'on n'auroit pas manqué de démentir s'il étoit moins constant. On publie en revanche que le Général Américain Clarke a attaqué infructueusement un poste occupé par nos troupes dans la Virginie. On ne

manque pas d'ajouter , en se taisant prudemment sur l'affaire du 7 , que depuis le 14 jusqu'au 19 Octobre ; il y a eu divers chocs , dans l'un desquels le Commandant Anglois Brown a été blessé ; & quoi qu'on assure que nous avons toujours eu l'avantage , il n'en résulte pas moins que les Américains n'ont pas été si bien vaincus à Camden , qu'ils n'osent encore se présenter & nous susciter de nouveaux embarras. On se flatte que l'arrivée du Général Leslie changera la face des affaires ; quelques personnes chaudes dans leurs espérances , n'hésitent pas à assurer qu'il sera joint par les Virginiens ; mais peut-être ne connoissent-elles pas exactement ce pays. Les habitans sont aussi fermes dans la cause du Congrès & de l'indépendance , que ceux des autres Provinces ; il n'est pas douteux que des places qui ne sont ni fortifiées ni défendues se soumettent à l'approche de forces supérieures ; que tous les Colons qui demeurent dans des fermes , des cabanes & autres lieux ouverts , ne prêtent le serment qu'on leur dictera ; mais doit-on les regarder comme soumis , & compter qu'en effet ils se sont réunis à la cause royale. Ils n'ont fait que céder au plus fort ; dès l'instant qu'ils se reverront libres , ils abandonneront le Général Leslie , comme leurs compatriotes ont abandonné les Généraux Burgoyne & Cornwallis.

Du côté de New-Yorck nos affaires ne paroissent pas dans une position plus brillante,

Le Général Washington , dont les forces augmentent tous les jours , s'est approché , dit-on , de New-Yorck ; le 9 Octobre il étoit avec son armée à Bergen qui n'en est éloigné que de 3 milles. Dans cette circonstance où il seroit important d'agir de concert , on prétend qu'il y a de la division parmi nos troupes. Le Général Clinton & l'Amiral Arbuthnot sont , dit-on , en querelle ; le Chevalier Rodney a pris parti pour le premier avec une chaleur qui n'a pas calmé la dispute. L'armée & la marine ne sont point d'accord , & dans cette dernière l'Amiral a beaucoup d'ennemis. Il a fait tenir un Conseil de guerre pour juger le Sieur Bateman , Capitaine de l'*Yarmouth* ; on ne fait point encore comment il a prononcé ; on en doit tenir un second pour juger un autre Capitaine , & vraisemblablement nous serons instruits de la nature des deux jugemens en même-tems.

C'est au milieu de ces nouvelles défectueuses qui transpirent , malgré le soin avec lequel on veut les étouffer , qu'on publie dans les Papiers ministériels que les affaires prennent une tournure plus favorable , qu'il arrive de tous côtés à New-Yorck des offres de soumission , que nombre de personnes qui ont la plus grande influence en Amérique , ont écrit au Chevalier Clinton pour cet effet. On ne manque pas d'appuyer ces détails consolans des lettres prétendues interceptées dans la malle des Rebelles ; ces

lettres portent pour la plupart des marques de supposition qui n'échappent pas aux yeux exercés à examiner attentivement les objets. Il est bien singulier qu'on y trouve un désaveu absolu de la confédération pour l'indépendance de la part de la province de Maryland, & que ce désaveu, qui est de 1778, n'ait jamais transpiré auparavant. On va jusqu'à annoncer l'arrivée des Américains d'un certain rang avec des pouvoirs pour traiter avec la Grande-Bretagne d'une pacification générale: Dès le 8 de ce mois on les disoit à Londres, & personne ne les a encore vus. On peut opposer à ces bruits vagues la lettre suivante de New-Port, en date du 10 Octobre.

» Vous recevrez par ce même vaisseau, la relation de l'apostasie du Général Arnold, & de l'heureuse découverte de ses perfides desseins, avant qu'ils aient pu nous nuire. Il étoit depuis long-tems bien connu parmi nous, & il ne lui restoit plus ni un partisan, ni un ami. Vous savez qu'il avoit déjà subi un jugement flétrissant pour des extorsions dont il s'étoit rendu coupable au Canada & en Pensilvanie. Il étoit d'ailleurs prévenu du crime de faux, & la trésorerie Continentale, qui étoit à cet égard son accusatrice, produisoit les pièces; son procès étoit poussé avec vigueur, & sa tête alloit tomber sous le glaive des loix; lorsqu'il a machiné sa trahison, qui étoit devenue pour lui une démarche nécessaire. On lui feroit donc beaucoup trop de grace, en l'attribuant au repentir d'avoir porté les armes contre son Souverain; & par cette double lâcheté, il transmet son nom à la postérité; comme un objet d'infamie, d'exécration & de mépris. Nous ne per-

donc donc rien en lui , & les Anglois n'y gagnent que d'avoir un mauvais sujet de plus sur les bras. — On a plus d'une raison de croire que le traître méditoit non-seulement de livrer à l'ennemi , West-Point , le 27 Septembre ; mais encore , & dans le même-tems , le Général Washington & le Ministre de France. M. le Chevalier de la Luzerne m'a dit , que lorsqu'il passa le 24 par West-Point , pour se rendre ici , c'est-à-dire , la veille du jour où la trahison fut découverte , Arnold le pressa jusqu'à l'indécence de s'arrêter là 4 ou 5 jours. Il savoit que le Général Washington y passeroit aussi en même-tems , à son retour de Hartford , où il avoit eu une entrevue avec les Officiers François. Le plus grand mal que cet apostat puisse nous faire aujourd'hui , c'est de donner des informations à l'ennemi ; mais l'armée Américaine est maintenant dans un si bon état , que la connoissance la plus exacte que l'ennemi pourroit en avoir , nous seroit plus avantageuse que nuisible. D'ailleurs l'exécution faite à propos du Major André fera probablement passer à d'autres l'envie de se prêter à un métier aussi vil & aussi dangereux. Du reste , le Congrès général , & les assemblées des dives Etats se tiennent toujours fermes & inébranlables , & se voient puissamment soutenus par la masse d'un grand peuple cordialement uni , en dépit des Torys & des créatures du Gouvernement Britannique , répandus parmi nous ; nouveaux Sisyphes , dont les efforts n'aboutiront qu'à faire retomber sur eux-mêmes les ruines de leurs propres travaux. La tempête est toujours violente encore ; mais notre vaisseau la soutiendra jusqu'au bout. C'est avec joie que nous envisageons l'avenir , & avec assurance que nous anticipons les douceurs & le triomphe final de la liberté Américaine «

Nos avis de New-Yorck prouvent que nos troupes ne font pas plus de cas de l'ac-

quisition du Général Arnold , que les ennemis n'en regrettent la perte. Tout prouve que l'Amérique est bien éloignée de plier ; si l'idée de faire la paix avec la Grande-Bretagne avoit quelque vraisemblance , le malheureux André n'auroit pas perdu la vie ; on ne se conduit pas avec cette vigueur & cette sévérité lorsque l'on voit ses affaires désespérées. Postérieurement à cette lettre , le 25 Octobre le Congrès a pris plusieurs résolutions. Celle qui regarde l'armée n'annonce pas des dispositions à un accommodement aux conditions que nous voudrions prescrire.

» Le Congrès , convaincu du danger qu'il y a pour l'Etat de n'avoir pas constamment sur pied une armée de troupes régulières , a résolu , le 21 du mois dernier : » de mettre l'armée des Etats-Unis sur un pied » plus respectable & de la faire consister , à compter » du premier Janvier 1781 , en 4 régimens de cavalerie légère , composés de 1586 Bas - Officiers » & Cavaliers ; en 4 régimens d'artillerie , faisant en » tout 2340 hommes ; en 49 régimens d'infanterie , » faisant un total de 28,224 hommes & en un régiment de Travailleurs fort de 480 hommes , de » sorte que toute l'armée consistera en 32,580 Bas-Officiers & Soldats ou Cavaliers : & que les Officiers seront choisis parmi ceux qui servent actuellement , en prenant sur ce sujet l'avis du Général » Washington «.

Si , comme le portent quelques nouvelles , l'Amiral Rodney est retenu par la goutte à New-Yorck , son retour aux isles sera retardé. Sa présence y paroît moins urgente depuis que les forces des François n'y ont

plus la même supériorité depuis le retour du Comte de Guichen ; mais si celles des Espagnols les y rejoignoient , il seroit important qu'il revînt le plutôt possible. On a lieu de croire que nos vaisseaux y sont en mauvais état ; tous les rapports des bâtimens revenus de la Jamaïque confirment cette opinion. C'est ainsi que le Capitaine Maitland , du vaisseau l'*Elisabeth* de 74 , s'exprime dans une lettre à son frere à Edimbourg.

Nous mîmes à la voile de la Jamaïque le 4 Septembre , avec la flotte pour l'Europe. Le 8 Octobre , un fort coup de vent & une mer houleuse nous obligèrent de couper notre grand mât de hune , afin de sauver notre grand mât. Peu de tems après , le mât d'artimon tomba & fit périr trois hommes par sa chute. Nous avions plusieurs voies d'eau. Le 18 , un coup de vent plus rude & une mer orageuse firent consentir le mât de misaine en trois endroits , d'une manière alarmante. Le 25 , un autre coup de vent encore plus violent , sembloit avoir réuni la force des deux premiers , & nous menaçoit d'une fin prochaine ; nos voiles furent déchirées en lambeaux ; les plus vieux matelots à bord avouèrent qu'ils n'avoient pas encore vu une mer aussi tourmentée. Nous éprouvâmes des vents contraires & des calmes , outre les rudes coups de vent déjà mentionnés ; notre ration fut diminuée , ayant très-peu d'eau & de provisions , & celles que nous avions étoient d'une très-mauvaise espèce ; enfin , il n'y avoit pas un seul endroit sec pour s'asseoir (le vaisseau faisant eau de tous côtés) , ni de hamac pour se coucher ; ajoutez à cela une traversée de plus de dix semaines , dans laquelle nous avons souffert tout-à-la fois les incommodités de

la faim & de la soif, & du froid, par le changement de climat. Une telle position ne peut être appréciée que par ceux qui ont été réduits à une semblable détresse. — Plus de 250, bien près de 300 hommes de l'équipage de l'*Elisabeth*, ont payé à la nature son dernier tribut; victimes du malaise depuis leur départ d'Angleterre en 1778. — Une lettre d'un matelot à bord du *Conqueror*, qui arrive en ce moment de la Jamaïque, porte que la flotte a essuyé beaucoup de mauvais tems, qu'elle étoit dans un état de foiblesse, de maladie & de détresse, 60 hommes étant morts dans la traversée, un plus grand nombre étant très-mal; qu'on avoit sauvé en mer plusieurs hommes des vaisseaux qui avoient coulé bas, & il croit que plusieurs vaisseaux ont péri avec tous leurs équipages.

On fait par plusieurs lettres particulières qu'il y a à Sainte-Lucie 4 ou 5 vaisseaux absolument hors d'état de servir, par les dommages qu'ils ont reçus dans les trois actions entre le Comte de Guichen & l'Amiral Rodney.

Toutes les nouvelles confirment que la flotte de l'Amiral Darby a essuyé des coups de vent, qui en ont séparé 6 ou 7 vaisseaux, dont le sort ne laisse pas d'inquiéter, s'ils n'ont pas eu le bonheur de se réfugier dans le Tage; s'ils sont toujours en mer, ils peuvent tomber sur le chemin du Comte d'Estaing, qui d'un autre côté peut rencontrer le corps de la flotte, que cette division aura trop affoiblie, pour ne pas faire craindre les suites d'un combat. Elle étoit en mer, non comme nos papiers le publioient, pour se mesurer avec la flotte Française,

mais pour assurer le retour de la flotte de 18 vaisseaux que nous attendons de l'Inde, & de celle que nous attendons encore des Isles. Il paroît certain que l'Amiral Hood ne l'a point jointe : les Ministres font annoncer que ce dernier a rencontré les François, auxquels il a échappé avec beaucoup d'adresse & de bonheur ; mais il seroit difficile que son convoi nombreux eût pu échapper de même, ou que du moins il n'en eût pas perdu la meilleure partie ; il est plus vraisemblable qu'il a continué sa route sans rien rencontrer.

Le Bureau de l'Adjudant général a expédié des ordres à l'Officier Commandant de chaque Régiment des troupes réglées dans la Grande-Bretagne, pour les prier d'envoyer au Commandant en chef à Whitehall un état des Lieutenans en pied, depuis deux ans, qui devoient lever des compagnies franches de 100 hommes chacun. Les conditions sont qu'ils présenteront les deux Lieutenans qui doivent avoir été Officiers brevetés, & l'Enseigne pour les Compagnies. Ce plan est une manière de recruter qui doit non-seulement remplir l'objet de procurer promptement des hommes, mais encore un moyen d'avancer les anciens Lieutenans, qui sera très-agréable à l'armée. Ces Compagnies franches ne doivent point être réunies en un corps, mais servir comme des troupes distinctes. On croit que les Capitaines seront char-

gés de l'habillement ; circonstance qui rendra ces Compagnies une acquisition très-considérable.

La prise de la *Comtesse de Busançois* & *Marquise de Seignelay* a été faite par le *Portland*, de 50 canons, & le *Solebay*, de 28. Ces deux prises avoient 20 canons chacune ; elles avoient osé attaquer des forces aussi supérieures , parce qu'on leur avoit dit que le *Portland* étoit un grand bâtiment armé en flûte , qui descendoit la Manche sous la protection d'une frégate. Ces Armateurs , d'après cet avis , n'hésitèrent pas à hasarder un combat , qui leur eût réussi s'ils n'eussent pas été mal informés.

Les propriétaires des fermiers des terres de l'East-Rideng , du Comté d'Yorck & du Comté de Kingston , sur Hull , ont présenté l'adresse suivante à la Chambre des Communes.

Remontré que les suppliants sont persuadés que l'ouverture des ports de ce Royaume , pour l'importation & l'exportation du grain , telle qu'elle est prescrite par les loix qui subsistent actuellement , est sujette à beaucoup d'abus ; en ce que les prix du grain , en quelques occasions , peuvent être baissés sans nécessité , au grand découragement de l'agriculture , & hausser de même sans nécessité dans d'autres circonstances au détriment des Manufacturiers & du pauvre.

Que le desir de profiter de ces abus a été considérablement augmenté par les provisions d'un acte passé dans la treizième année du règne de S. M.

actuellement régnante , intitulé : Acte pour régler l'importation & l'exportation du bled.

C'est pourquoi nous supplions la Chambre de prendre cette affaire en considération , & de faire les changemens que sa sagesse lui suggérera , &c.

Le Mémoire du Chevalier Yorke , aux Etats-Généraux des Provinces-Unies , n'a pas fait moins de sensation ici qu'en Hollande ; & on ne sera pas étonné s'il produit peu d'effet.

Ce mémoire , dit un de nos papiers , est vraiment curieux , tant pour la forme que pour le fond. » Une faction qui cherche à gouverner la » République.... Les intrigues d'une cabale dominante... La pierre de touche de vos intentions .. » le prétendu Congrès.... La correspondance avec » les rebelles d'Amérique établie dès le mois d'Août » 1778 , &c. « Voilà t-il de grands mots. L'Auteur de cet écrit , plein de nerf & de sagacité , est , à coup sûr , un grand homme. On en peut juger par la peine qu'il s'est donnée pour rédiger ses matériaux , & les embellir de tous les agrémens du style. Messieurs d'Amsterdam seront frappés comme de la foudre à la lecture d'un écrit aussi lumineux ; ils n'en seront pas moins épouvantés qu'ils l'ont été de tous les précédens mémoires de cette même force , & certainement ils ne manqueront pas d'y donner l'attention la plus sérieuse.

Parlons raison : les Hollandois sont des hommes pleins de prudence & de sagacité , & entièrement livrés aux affaires de leur commerce , où ils mettent une suite dont il est difficile de les distraire. Qu'y a-t-il donc de si étrange que Messieurs d'Am-

Amsterdam aient entamé une correspondance de commerce avec l'Amérique en 1778, c'est-à-dire, dans un tems où toute espèce de commerce & de communication étoit interdite entre l'Amérique & les peuples de la Grande - Bretagne ? Nos Ministres pensent-ils qu'il leur est aussi aisé d'imposer les mêmes loix aux autres Nations ? Cela est absurde. Cette guerre d'Amérique, la ruine de notre pays, est la grande épreuve qui a décelé l'insuffisance de nos Ministres. En effet, leurs négociations, leurs projets, leurs armes, tout a tourné également mal. Mais leur opiniâtreté ne se rebute de rien, & tant qu'une Nation crédule & trompée aura quelque argent de reste, ils poursuivront leur absurde entreprise, quelles qu'en puissent être les conséquences. Enfin, privés d'alliés & dans un état de dénuement général, nos Ministres ont encore l'insolence de traiter du haut de leur grandeur ceux qui à leur tour les méprisent & rient de leur extravagance.

On dit que le premier objet de l'administration du Lord Carlisle en Irlande, est de substituer une milice nationale aux volontaires, dont le nombre s'est accru au point que le Parlement ne peut guères délibérer librement sur les affaires de la nation.

Le 29 du mois dernier le feu prit au transport le *Ranger*, chargé de munitions pour Gibraltar, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on parvint à l'éteindre ; mais le vaisseau est absolument hors d'état de servir & la plupart des munitions sont perdues.

Le Roi essayant, il y a quelques jours, dans le Manège royal, un cheval très-ardent, & se voyant

emporté par lui , fut obligé , pour l'arrêter , de le laisser courir contre le mur , ce qui jetta S. M. hors de la selle sur le cou du cheval ; dans cette secousse elle se blessa à l'épaule gauche , mais ne reçut pas d'autre dommage. On dit que S. M. vouloit remonter le même cheval , mais qu'elle en fut dissuadée par les deux Ecuyers du Manège.

On lit dans quelques autres l'anecdote suivante , qui n'est que plaisante.

George II. étoit contrarié par ses Ministres pour la nomination d'un Vice-Roi d'Irlande. Ils insistoient pour que le Roi préférât le Lord Harrington au Duc de Dorset , que George eût beaucoup mieux aimé. Il s'étoit levé avec dépit de la table du Conseil , & avoit passé dans sa chambre , laissant les Ministres dans le plus grand embarras , car il n'avoit point porté de décision. Enfin voyant que S. M. ne revenoit point , ils lui députèrent le Lord Chesterfield , comptant sur les ressources de son esprit pour calmer l'agitation du Roi , & obtenir ce qu'ils desiroient. Il ouvre tout doucement la porte & s'approche d'un air très-respectueux du fauteuil où le Roi s'étoit jetté. » Je suis chargé , dit-il , Sire , de savoir de quel nom Votre Majesté veut qu'on remplisse le blanc laissé sur la parente. » Mettez-y le diable , répond le Roi en colère. Mais , Sire , reprit d'un ton très-sérieux le Ministre , il sera donc qualifié le *féal & amé Cousin de V. M.* George II. éclata de rire , & la paix fut faite.

A cette anecdote nous en joindrons une inférée dans un de nos papiers , avec cette adresse *au Lord North , qui peut en profiter , & répétée dans quelques autres , sous le titre d'Avis à la Nation sur les manœuvres des Ministres.*

» Dans un moment où il s'agissoit de faire passer

un bill qui lui tenoit extrêmement à cœur, Sir Robert Walpole craignant que les Evêques qu'il avoit récemment indisposés ne lui jouassent le mauvais tour de voter contre lui, s'avisa du stratagème suivant : il va trouver l'Archevêque de Cantorbery qui n'étoit pas du nombre des mécontents, le prie de feindre une maladie sérieuse : le Prélat se prête, le bruit de sa mort inévitable & prochaine se répand : les yeux de tous les Evêques se portent sur le siège de Lambeth : c'est à qui fera mieux sa cour au Ministre pour l'obtenir : le bill passe avec une majorité que décident les très-révérands ; l'Archevêque ressuscite, & le rusé Walpole rit aux éclats.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 26 Décembre.

LE 17 de ce mois LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Vintimille, Capitaine des vaisseaux du Roi, avec Mademoiselle de la Live.

Le Prince de Montbarrey, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, a remis le 18, au Roi, sa démission de cette place.

Le lendemain le Comte de Mercy-Argeuteau, Ambassadeur de l'Empereur, revêtu d'un long manteau de deuil, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à S. M. une lettre de notification de la mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême. Cet Ambassadeur fut conduit à cette audience par M. de Tolo-

zan , introducteur des Ambassadeurs , & M. de Sequeville , Secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.

Le Duc de la Vauguyon , Ambassadeur du Roi auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies de retour en cette Cour par congé , a eu l'honneur d'être présenté le même jour à S. M. par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères.

Le 23 au matin , Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois , en manteau de grand deuil , firent , en cérémonie , leurs révérences au Roi & à la Reine , à l'occasion de la mort de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême. Les Princes du Sang firent les leurs immédiatement après , & les Seigneurs de la Cour s'acquittèrent ensuite du même devoir. L'après-midi , Madame , Madame Elisabeth de France , Mesdames Adélaïde , Victoire & Sophie de France , en mantes , firent aussi en cérémonies , leurs révérences à L. M. , les Princesse du Sang firent ensuite les leurs , ainsi que les Dames de la Cour. Le deuil actuel sera de six mois , à compter du 20 de celui ci.

De P A R I S , le 26 Décembre.

Tous les avis de la côte d'Espagne , & particulièrement de Saint-Jean-de-Luz & de Bayonne , ne font mention que des vents contraires qui ont régné depuis le

départ de M. le Comte d'Estaing. Il n'est donc pas étonnant que la flotte & son convoi soient retenus au large. On n'a encore rien appris concernant leur navigation.

Les nouvelles les plus positives nous instruisent que l'Amiral Hood a rencontré la grande flotte Angloise sans s'incorporer avec elle, & qu'il marche aux Isles avec son convoi. L'Amiral Darby n'ayant aucun transport avec lui, ne peut songer à ravitailler Gibraltar. Sa flotte doit avoir besoin de réparation, & si ce n'étoit l'attente où l'on est en Angleterre des vaisseaux de l'Inde, elle n'auroit pas passé le mois de Novembre à la mer. On ne craint plus qu'elle se trouve sur le chemin de M. le Comte d'Estaing depuis qu'on a su que les coups de vent qu'elle a essuyés en a séparé plusieurs vaisseaux; que quelques-uns sont retournés en Angleterre en mauvais état, & que les renforts qui lui ont été envoyés ne consistent qu'en 2 vaisseaux & quelques frégates, qui ne peuvent lui donner de la supériorité.

Parmi les bruits auxquels donnent lieu le retard de l'arrivée de M. d'Estaing, il y en a qui supposent qu'il a fait relâcher son convoi au Ferrol, & qu'il cherche les ennemis, ou qu'il a été croiser dans une station où il seroit également à portée de s'emparer des flottes qu'on attend des Indes-Orientales & Occidentales. Il se peut que tous ces plans aient cédé à celui de ramener son convoi à

Brest , & on desireroit que les vents qui en suspendent l'arrivée en retenant le Vice-Amiral au large , lui fissent rencontrer l'Amiral Hood & son nombreux convoi.

» Nous avons su par la flûte la *Guienne* , arrivée le 5 de ce mois , écrit-on de Brest , avec un convoi chargé de bois de construction , venant de Saint-Pol , que le premier de ce mois le vaisseau le *Jupiter* , s'étoit emparé de 4 bâtimens restés en arrière, les frégates l'*Amazone* & la *Sibylle* qui étoient de l'escorte , s'étant réunies à la *Guienne* , obligèrent l'ennemi d'abandonner ces prises. La corvette le *Jeune Henri* , commandée par M. Obet , Capitaine de brûlot , a rapporté que le 3 , le vaisseau le *Nonfuch* lui a donné chasse pendant plusieurs heures , & qu'il ne l'a évité qu'à la faveur des roches dans lesquelles l'ennemi n'a pu aborder. La frégate neuve l'*Engageante* , commandée par M. de Saint-Marceau , est arrivée le 6 de Rochefort avec une flûte chargée de vivres , l'escadre en rade aux ordres de M. de Baras de Saint-Laurent , est prête à sortir au premier signal , & il a été enjoint sur-tout de tenir les chaloupes & les canots en état de porter tous les secours possibles ».

Nos corsaires sont fort heureux dans leurs croisières. Dans l'espace de 8 jours , ils ont pris 10 à 12 gros bâtimens qu'ils ont conduits tant à Brest qu'à Grandville , Saint-Malo &c. Le *Calonne* de Dunkerque en a pris 8 à lui seul. Il a été obligé d'en brûler 3 , & il est entré à Brest avec le plus riche qui est une lettre de marque de 18 canons. Le *Bougainville* de St-Malo a conduit de son côté dans ce port un cutter du Roi d'Angleterre de 16 canons & 74 hommes

mes d'équipage, qu'il a trouvé démâté; cette prise ne lui a coûté qu'un coup de canon.

» La frégate l'*Aigle*, écrit-on de ce dernier port, une des plus belles & des mieux construites jusqu'à présent, a été lancée à flot le 11 de ce mois, ce qu'on n'avoit pas encore vu dans ce port, où les nouveaux bâtimens se lancent tous à sec. L'Armateur qui l'a fait construire n'ayant pas pu remplir sa société à cause du dérangement survenu dans une forte maison de banque de Paris, qui y mettoit un fort intérêt, s'est trouvé forcé de la vendre; c'est un particulier de Paris qui l'a achetée; elle va être armée sur le champ. On ignore sa destination; mais comme elle est doublée en cuivre, on croit qu'elle pourra prendre la route de l'Inde; elle montera 40 canons.

On assure qu'on prépare dans plusieurs de nos Ports beaucoup de bâtimens de transport: ils sont, dit-on, destinés à former trois grands convois, qui partiront dans peu de tems pour les Indes, l'Amérique Septentrionale & les Isles.

Les besoins pressans qui se font sentir aux approches de l'hiver, sont la principale cause des crimes qui se commettent à cette époque dans les grandes Villes. Comme la Police veille de trop près à la sûreté des habitans de la Capitale, les malfaiteurs se répandent dans les environs: ils ont pillé quelques Eglises, entr'autres celle de Mont-Rouge. On a arrêté quelques-uns de ces voleurs sacrilèges, qu'on a découverts en fouillant aux barrières toutes les personnes suspectes. Parmi eux se trouve une fille de

30 Décembre 1780.

k

17 ans , dont le sang-froid & l'arrogance ont , à ce que l'on assure , quelque chose de surprenant ; elle se prépare d'avance à braver le supplice qui l'attend , & parle de ce terrible instant sans montrer la moindre crainte ni la moindre inquiétude.

On a conduit à peu près dans le même tems 15 à 18 scélérats d'une autre espèce : ceux-ci se sont répandus depuis St-Denis jusqu'à Chantilly ; ils traversoient la nuit les chemins par des cordes , attachées aux arbres qui les bordent ; par ce moyen ils faisoient tomber les voyageurs qui passaient à pied & à cheval ; ils les assommoient ensuite pour les dépouiller sans risques. Il y avoit dans cette bande un jeune homme de 22 à 23 ans , qui à la faveur de déguisemens , tantôt en femme , tantôt en religieuse , s'introduisoit dans les maisons ou dans les couvens. Lorsqu'il a été arrêté il étoit à Argenteuil , où il se donnoit pour un riche bourgeois , qui charmé de la situation & de la fertilité du lieu venoit y chercher une maison & un jardin.

A côté de ces détails affligeans nous en joindrons un plus consolant pour l'humanité ; c'est l'Affiche de Poitou qui nous le fournit.

» Un jeune Aspirant à l'état Ecclésiastique , né pauvre & sans moyens , obligé de faire un voyage qui devoit décider de son sort , & ne sachant comment l'entreprendre , crut pouvoir s'adresser à l'Administration de l'Hopital de Poitiers ; il pensoit peut-être que les Hopitaux étant destinés

au soulagement de tous ceux qui souffrent , les Administrateurs , par leur économie , peuvent chercher à se mettre en état de faire du bien indistinctement , lorsque l'occasion s'en présente , parce que c'est toujours remplir le but de leur établissement. Comme cet infortuné exposoit ses besoins à l'un des Administrateurs , il entendit la voix d'un soldat malade & languissant , dans un lit voisin , qui lui dit : *M. l'Abbé , j'ai 21 liv. , en voilà 18 qui peuvent vous aider. Si je guéris , je trouverai bien le moyen de rejoindre mon régiment : Un peu de mal-aise est bien-tôt passé ; & le bien que l'on fait donne de la force & du courage.* Il est fâcheux que l'on n'ait pas conservé le nom de ce soldat : c'est dans la classe obscure des citoyens que l'on trouve le plus souvent des cœurs sensibles , & dans ceux-là la bienfaisance est peut-être plus touchante & plus respectable «.

Encouragé par le succès qu'ont eu les premières feuilles des *Réflexions Philosophiques sur l'origine de la Civilisation* (1) , dans lesquelles il a présenté le tableau succinct de nos prisons , qui vont être remplacées par d'autres plus saines & plus conformes aux Ordonnances , & où il s'est élevé contre les deux genres de question que la sagesse du Gouvernement s'est enfin déterminée à abolir , M. de la Croix vient de publier un quatrième cahier , qui renferme des vues également utiles à notre législation criminelle. Après avoir fait sentir la nécessité où sont quelquefois les Juges , pour empêcher que des crimes , qui troublent l'ordre social , ne restent impunis , de fai-

(1) A Paris chez Belin , Libraire , rue Saint-Jacques.

fir l'innocence soupçonnée & de lui faire effuyer les privations, les sollicitudes d'une instruction humiliante, il indique un moyen d'adoucir ce malheur, qui mérite d'être adopté dans tous les Gouvernemens où la Justice est comptée pour quelque chose.

» Un Journalier, dit-il, a été décrété & conduit en prison sur une accusation de vol & d'assassinat ; après un an d'instruction & de captivité, on vient à reconnoître que ses mains sont pures ; cependant ses bras que l'on a enchaînés, nourrissoient sa femme & ses enfans, qui ont languï dans une affreuse misère. Si, après avoir prononcé l'Arrêt qui l'absout, on lui remettoit, au nom du Souverain qui confisque la fortune du criminel, la valeur des 300 journées de travail qu'on lui a fait perdre, cet acte de justice le consoleroit de ses souffrances & de ses humiliations. Pourquoi à ce don utile n'ajouterait-on pas une médaille, qui seroit la preuve visible de son innocence ? Cette médaille nouvelle frappée sous le règne du Roi qui paroît n'ambitionner que le titre de *Juste*, & distribuée à tous ceux qui sortiroient triomphans d'une accusation capitale, éterniseroit tout-à-la-fois & la bienfaisance & l'équité du Monarque dont elle porteroit l'empreinte.... Si cette idée pouvoit se réaliser, il en résulteroit un avantage important, celui d'établir une différence sensible entre l'accusé, dont l'innocence est reconnue, & celui qui n'est élargi que parce qu'il ne peut pas être légalement condamné. Et en effet, observe judicieusement l'Auteur, qu'importe à un villageois qui retourne dans sa chaumière, d'y être renvoyé avec ce que l'on nomme *un hors de cour*, ou un Arrêt qui le *décharge de l'accusation*. Les grossiers habitans avec lesquels il vit, ont-ils la moindre

idée du sens attaché à ces deux sortes de jugemens si distans l'un de l'autre aux yeux de l'honneur ».

Il y a long-tems qu'on sent la nécessité d'éloigner les sépultures du sein de la Capitale : le vœu général est que ce projet si salutaire & si nécessaire soit mis à exécution. Nous touchons peut-être à ce moment désiré ; ce grand ouvrage vient du moins d'être commencé.

» On vient de fermer le cimetière des Innocens, en vertu d'Arrêt de la Cour du Parlement. Cet emplacement concédé par Philippe le Bel pour la sépulture des morts de la grande Paroisse, devenue depuis celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, étoit situé hors de l'enceinte de la Ville, & fort vaste alors, vû le petit nombre d'habitans que renfermoit Paris. Mais depuis long-tems ce cimetière se trouvoit au centre de la Capitale, par l'agrandissement qu'elle n'a cessé de prendre sous les divers règnes, & la population étant devenue beaucoup plus considérable, le nombre des sépultures ayant augmenté en proportion, la suppression de ce cimetière étoit devenue depuis long-tems nécessaire. Cet amas de cadavres répandoit l'infection dans l'enceinte, & excitoit les plus vives réclamations de la part des habitans qui environnent le cimetière. Ils rendirent plaintes en 1724, en 1725 & en 1737. Elles fixèrent l'attention du Parlement, qui commit par Arrêt MM. Lémery, Geoffroy, &c., pour fixer l'opinion de la Cour sur l'insalubrité de cet air. Les moyens que ces Chymistes proposèrent ne devoient remédier que momentanément au mal. Les plaintes furent renouvelées en 1746 ; cependant on a osé avancer dans des Mémoires particuliers & dans des Papiers publics que non-seulement cet air n'étoit pas nuisible, mais même que c'étoit un air plus vital que

tout autre qu'on pût respirer, paradoxe insoutenable, qui décèle la mauvaise-foi, car l'ignorance ne peut pas se porter à cet excès. On citoit l'autorité du fameux des Moulins, comme si l'opinion d'un Médecin Clinique pouvoit en pareil cas contrebalancer celle des Chymistes & des Physiciens ; on avançoit ces propositions révoltantes dans le tems que le Parlement de Paris, convaincu du danger des sépultures dans l'intérieur des Villes, élevoit les Loix contre cet abus, & le proscrivoit ; car c'est l'Arrêt de ce Tribunal qui a fait révolution en Europe sur cet objet important, révolution dont la Capitale devoit donner l'exemple, & dont des circonstances particulières avoient empêché, ou pour mieux dire, empêchent encore l'exécution, car le vœu de la loi n'est pas entièrement rempli à cet égard. — Un des objets publics que M. le Lieutenant-Général de Police avoit le plus à cœur, étoit la suppression des cimetières, & entr'autres de celui des Innocens. Les connoissances nouvellement acquises sur la nature de l'air mettant à portée de prononcer plus positivement sur son insalubrité, ce Magistrat desira qu'on fit des expériences sur l'air de ce cimetière, & en chargea M. Cadet de Vaux ; sans entrer dans le détail de ces expériences, nous nous bornerons à observer que l'air du cimetière des Innocens étoit le plus insalubre de Paris ; l'analyse en a été faite à plusieurs reprises, entr'autres avec M. l'Abbé Fontana, célèbre Physicien du Grand-Duc de Toscane ; ce travail a été soumis à la Société Royale de Médecine ; mais le Magistrat ne crut pas devoir en permettre alors la publicité, tant le résultat avoit quelque chose d'inquiétant. Enfin au mois de Juin dernier, les caves de trois maisons de la rue de la Lingerie se trouvèrent méphytisées au point que les Locataires effrayés des accidens auxquels ils étoient exposés, rendirent plainte. M. le Lieutenant-Général

de Police chargea le même M. Cadet de sy transporter pour aviser aux moyens qu'il y avoit à prendre. Le mal étoit sans remède ; les lumières s'éteignoient à l'entrée des caves. Les Locataires ne se permettoient plus d'y descendre. Deux Tonnelliers & un jeune homme manquèrent périr pour y avoir séjourné quelques instans. Trois maisons voisines commençoient déjà à être atteintes du méphytisme, qui, gagnant de proche en proche, auroit pu s'étendre beaucoup plus loin & infecter toutes les caves & maisons de la rue de la Lingerie adjacentes au cimetière, sans la cessation subite des chaleurs : on fit déménager les caves par le moyen du Ventilateur ; cet appareil commandoit en quelque sorte au méphytisme ; mais au moment où on le retiroit, il reparoissoit avec violence ; en conséquence on conclut à ce que les portes des caves fussent fermées avec des murs en moëllons. — Cet événement étoit trop frappant pour ne pas fixer l'attention du Parlement & hâter le moment de fermer le cimetière des Innocens, qui l'a été définitivement le premier de ce mois «.

Joseph Lieutaud , Conseiller d'Etat , premier Médecin du Roi , de Monsieur & de Monseigneur le Comte d'Artois , est mort à Versailles le 6 de ce mois , dans la 78^e année de son âge.

Jean-Paul Timoléon de Cossé , Duc de Brissac , Pair , Marchal de France , premier Pannetier , Chevalier des Ordres du Roi , Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville , Prevôté & Vicomté de Paris , y est mort le 17 de ce mois , âgé de 82 ans.



De BRUXELLES , le 26 Décembre.

ON ne croyoit pas que l'Angleterre vou-
lût donner des suites à la satisfaction qu'elle
réclame des *Etats-Généraux*, au sujet du
traité secret entamé à Amsterdam avec le
Congrès; il sembloit qu'elle se contenteroit
du désaveu de LL. HH. PP., & qu'elle
n'insisteroit pas sur la punition des auteurs,
qui ont eu la précaution de se mettre à
l'abri du *Casu quo*. On apprend cependant
qu'elle a fait présenter encore, le 12 de
ce mois par le Chevalier Yorke, le Mé-
moire suivant sur ce sujet.

» H. & P. S. La conduite uniforme du Roi envers
la République; l'amitié qui subsiste depuis si long-
tems entre les deux Nations; le droit des Souverains,
& la foi des engagemens les plus solennels, décide-
ront sans doute la réponse de V. H. P. au Mémoire
que le Souffigné présenta, il y a quelque tems, par
ordre exprès de sa Cour. Ce seroit méconnoître la sa-
gesse & la justice de V. H. P. que de supposer
qu'Elles puissent balancer un moment à donner la sa-
tisfaction demandée par S. M. Comme les résolutions
de V. H. P. du 27 Novembre, étoient le résultat
d'une Délibération qui ne regardoit que l'intérieur
de votre Gouvernement, & qu'il ne s'agissoit pas
alors de répondre au susdit Mémoire, la seule re-
marque que l'on fera sur ces résolutions est, que les
principes qui les ont dictées, prouvent évidemment
la justice de la demande faite par le Roi. En délibé-
rant sur ce Mémoire, auquel le Souffigné requiert ici,
au nom de sa Cour, une réponse immédiate & satis-
faisante à tous égards, V. H. P. se rappelleront sans
doute que l'affaire est de la dernière importance; qu'il

s'agit d'une plainte portée par un Souverain offensé ; que l'offense dont il demande une punition exemplaire & une satisfaction complète, est une violation de la constitution *Batave*, dont le Roi est garant, une infraction de la Foi publique, un attentat contre la dignité de la Couronne. Le Roi ne s'est jamais imaginé que V. H. P. eussent approuvé un Traité avec ses sujets rebelles. C'auroit été une levée de bouclier de votre part, une déclaration de guerre. Mais l'offense a été commise par les Magistrats d'une Ville qui fait une partie considérable de l'Etat, & c'est à la Puissance Souveraine à la punir & à la réparer. Sa Majesté par les plaintes portées par son Ambassadeur a mis la punition & la réparation entre les mains de V. H. P., & ce ne sera qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire, dans le cas d'un déni de Justice de votre part, ou du silence qui doit être interprété comme un refus, que le Roi s'en chargera lui-même.

On ne croit pas que ce Mémoire produise plus d'effet que le précédent.

» La remontrance impérieuse faite par le Chevalier Yorke aux Etats Généraux, écrit d'Amsterdam un Anglois à un de ses amis en Angleterre, ne produit pas l'effet que les amis de la G. B. en attendoient. La prise des vaisseaux Américains, dans un moment où ils se trouvoient sous la protection d'un fort Hollandois dans l'isle de St. Martin, a fourni à LL. HH. PP. une ample matière de réconciliation. Il n'est pas douteux que les Hollandois, aussi tôt qu'ils en auront le pouvoir, ne fassent un traité de commerce avec les Américains, & qu'animés par le ressentiment que justifie assez notre conduite imprudente, impérieuse & téméraire, ébranlés par les sollicitations continuelles de nos ennemis, ils ne reconnoissent les treize Etats-Unis comme libres & indépendans. Quelque circonspects que soient les Hollandois, quelque peu enclins qu'ils

soient à offenser , ils sont fermement déterminés à maintenir & à soutenir leurs droits , & à étendre leur commerce par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Ils ont embrassé avec une ardeur & une promptitude que n'admet guère la lenteur ordinaire de leurs délibérations , la neutralité des Puissances combinées du nord. Ils n'ignorent pas que l'Impératrice de Russie , suivant le plan tracé par Pierre le Grand , est déterminée à augmenter ses forces navales ; qu'en conséquence ils trouveront en elle , au besoin , une puissante protectrice ; par cette raison , le ton hautain que prend la Cour de Londres dans l'état humiliant de ses affaires , est regardé non-seulement comme déplacé & imprudent , mais même comme ridicule «.

D'après quelques avis de Copenhague & de la Haye , que nous ne pouvons garantir , le bruit se répand que l'escadre Danoise , qui remettra en mer pour la protection du commerce des neutres , sera à la solde de la République des Provinces-Unies. Si ce bruit se confirme on peut imaginer que l'Angleterre ne verra pas d'un bon œil un arrangement qui annonce qu'elle a perdu toute son influence sur le Cabinet de Copenhague , & la plus grande partie de celle qu'elle avoit sur les délibérations des Etats-Généraux. On dit aussi que la République a résolu d'augmenter de 20,000 hommes ses troupes de terre.

» Il s'est passé ces jours derniers , écrit-on de Paris , un fait assez extraordinaire. Le 21 de ce mois , vers les 4 heures du soir , un particulier qui passoit sur le pont-neuf , voit une voiture ; il descend aussi-tôt du trottoir ; crie au cocher d'arrêter ,

& se présentant d'un air furieux à la portière, M., dit-il à un Officier qui étoit dans le carrosse, il y a trois ans que je vous cherche; vous me devez réparation. Je vais vous la donner sur le champ, répondit l'Officier qui descendit & mit l'épée à la main, ainsi que l'autre, sans s'inquiéter de la foule qui commençoit à s'amasser autour d'eux. En moins de dix secondes l'agresseur tomba mort. L'Officier remonta dans sa voiture, & s'éloigna sans que le peuple remuât & sans qu'on ait pu savoir son nom. On n'est pas plus informé de l'état de celui qui a été tué. Il n'y a que les gens de Justice qui ont lu les papiers qu'il avoit sur lui qui aient eu quelque connoissance à cet égard «.

Suite du projet de Traité avec les Etats-Unis.

10°. L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies de Hollande, employeront leurs bons offices & interposition auprès du Roi ou de l'Empereur de Maroc, ou Fez, les Régences d'Alger, de Tunis, de Tripoli, ou quelques-unes d'icelles, de même que chez tous les Princes, Etats ou Puissances sur la côte de Barbarie, en Afrique, & les sujets des sus-mentionnés Roi, Empereur, Etats ou Puissances & chacune d'icelles, pour qu'autant qu'il sera possible, & pour l'avantage & la sécurité des susdits Etats-Unis & de chacun d'iceux, protéger leurs sujets & habitans, ainsi que leurs navires & effets, contre les violences, insultes ou déprédations des susdits Princes ou Etats Barbaresques & leurs sujets «.

11°. Il sera permis à tous Négocians & autres sujets, tant des susmentionnées Sept-Provinces-Unies de Hollande, que des Etats-Unis d'Amérique, de disposer, soit pendant le cours d'une maladie, soit à l'article de la mort, par voie de testament, en faveur de telles personnes qu'ils jugeront à propos de leurs effets, marchandises, argent comptant,

dettes, biens meubles & immeubles, qu'ils posséderont, soit au moment de leur mort, soit avant ce tems, dans les pays, isles, villes, bourgs ou domaines, appartenans à chacune desdites parties contractantes. Outre cela, soit qu'ils meurent après avoir passé un testament, ou *ab intestat*, leurs héritiers légitimes, exécuteurs testamentaires ou administrateurs, résidans dans les domaines de chacune des parties contractantes, ou venant d'ailleurs, quoiqu'ils ne soient pas Naturalisés, (sans qu'on puisse leur disputer l'effet de cette concession ou s'y opposer sous prétexte de certains droits ou prérogatives de quelques provinces, villes ou personnes particulières,) pourront toujours recevoir sans empêchement & sur le champ, & prendre possession des biens & effets sus-mentionnés quelconques, en conformité des loix respectives de chaque pays; avec la réserve cependant, que les demandes & droits, pour obtenir la possession des successions de personnes mourant *ab intestat*, devront être prouvés, suivant les loix des places où les personnes viendront à décéder, tant par les sujets de l'une, que par ceux de l'autre des parties contractantes, notwithstanding toute loi, statut, édit, coutume, ordonnance, droit d'aubaine, ou tout autre droit quelconque à ce contraires.

12°. Les effets & successions de la nation & des sujets de l'une des parties contractantes, qui pourroient décéder dans les pays, isles, domaines, villes ou bourgs de l'autre, seront conservés pour les légitimes héritiers & successeurs du défunt, toujours en réservant le droit d'un tiers. Les biens & effets de cette nature, ainsi que les papiers, écrits & livres de comptes desdites personnes décédées, devront être inventoriés par le Consul ou autre Ministre public de celle des deux Nations dont un sujet est venu à décéder, seront ensuite mis es mains

de deux ou trois Négocians intègres, nommés à cet effet par le susdit Consul ou Ministre public, afin d'être conservés pour les héritiers, exécuteurs, administrateurs ou créanciers du mort. Aucune Cour de Judicature ne s'en mêlera, avant qu'elle n'y soit appelée, selon la teneur de la loi, par l'héritier, exécuteur testamentaire, administrateur, ou créanciers susmentionnés.

13°. Il sera libre & permis aux sujets de chaque partie de choisir à leur volonté, des Avocats, Procureurs, Notaires, Solliciteurs & Facteurs; à cette fin, les Avocats, & autres gens de Justice ci-dessus nommés, pourront y être appointés par les Juges ordinaires, s'il est nécessaire, après que ces derniers en auront été requis.

14°. Les Négocians, Patrons ou Propriétaires de navires, Mariniers de toute espèce, vaisseaux & bâtimens, ainsi que toutes les marchandises, effets & biens en général de l'une des parties contractantes ou de ses sujets, ne pourront jamais, pour quelques raisons privées ou publiques, ou en vertu de quelque Edit général ou particulier, être pris ou retenus dans quelques-uns des pays, isles, domaines, villes, bourgs, ports, côtes quelconques des autres confédérés, pour être employés au service public; aux expéditions militaires, ou pour d'autres causes, & pourront encore moins être détenus pour l'usage particulier de qui que ce soit, par des Arrêts exécutés avec violence, ni molestés ou offensés d'aucune autre manière. Il sera en outre défendu aux sujets de chaque partie d'enlever quoi que ce puisse être, ou de l'extorquer avec violence aux sujets de l'autre partie, sans le consentement de la personne qui en est propriétaire & en la payant comptant. Ce qui néanmoins ne doit pas être entendu de la détention & saisie à faire par ordre & de l'autorité de la Justice, par

la voie régulière, pour dettes ou crimes, à l'égard desquels les procédures seront réglées par la loi & la forme judiciaire ordinaire.

15°. Il a de plus été arrêté & conclu qu'il sera entièrement libre à tous les commerçans, commerçans de Navires & autres sujets de L. H. P. les États des sept Provinces-Unies de Hollande, de régir leurs propres affaires, ou d'y employer une autre personne à leur volonté, dans toutes les places soumises à la Jurisdiction des sus-mentionnés États-Unis d'Amérique, & qu'ils ne seront pas non plus obligés d'employer quelque interprète ou Courtier, ou de les payer, sinon lorsqu'ils jugeront à propos de les employer. En outre les Patrons de navires voulant charger & décharger leurs bâtimens, ne seront pas tenus d'y employer les ouvriers préposés à cet effet par l'autorité publique, mais il leur sera entièrement libre de charger ou décharger eux-mêmes leurs navires, ou d'employer à cet effet les personnes qu'ils jugeront à propos d'y occuper, sans être obligés de payer pour raison de ce, quelque rétribution à tel autre que ce puisse être. Ils ne seront pas non plus forcés à décharger telles ou telles marchandises, de les transporter sur d'autres bâtimens, d'en recevoir sur les leurs propres, ou de rester plus long tems en charge qu'ils ne jugeront à propos. Tous & chacun des sujets de la nation, ou des habitans sus-mentionnés États-Unis d'Amérique, auront réciproquement & jouiront des mêmes privilèges & franchises dans toutes les places quelconques qui se trouvent sous l'obéissance & la Jurisdiction de L. H. P. les États-Généraux des Provinces-Unies de Hollande.

16°. En cas de différend entre quelque Patron de navire & son équipage, de l'une des deux nations, dans quelque possession de l'autre partie, touchant la solde due à l'équipage en question,

ou concernant d'autres affaires civiles, le Magistrat de la Place ne requerra rien autre chose de la personne accusée, sinon qu'elle donne à l'accusateur une déclaration par écrit, passée devant le Magistrat, par laquelle il s'obligera de répondre sur l'accusation devant un Juge compétent dans son propre pays; & ceci fait, il ne sera pas permis à l'équipage d'abandonner le navire, ou d'en désertter, ni d'empêcher le Patron de continuer sa route. Les Négocians, des deux côtés, seront de plus autorisés, dans les lieux de leur résidence ou ailleurs, de tenir des livres de leurs comptes ou affaires, dans telle langue, de telle manière ou sur tel papier qu'il leur plaira sans la moindre recherche, ou empêchement. Mais, s'il devenoit nécessaire de produire leurs livres, pour décider quelque question ou dispute, alors ils apporteront tous leurs livres & papiers devant la Cour, de manière cependant que le Juge, ni quelqu'autre personne que ce soit, n'ait pas la liberté d'examiner dans les livres susdits quelqu'autre article que celui dont l'inspection deviendroit absolument nécessaire pour constater l'exactitude & l'authenticité de ces livres. Il ne sera pas non plus loisible, sous quelque prétexte que ce soit, d'arracher par force ces livres ou écrits des mains des propriétaires, ou de les retenir, le seul cas de banqueroute excepté.

17°. Les navires marchands des deux parties, venans dans les ports réciproques, & étant justement suspectés par rapport à leur destination, ou à cause des effets chargés sur iceux, seront obligés de produire, soit en pleine mer, soit dans les ports ou rades, non-seulement leurs passe-ports, mais aussi leurs certificats, expliquant expressément que leurs marchandises embarquées ne sont pas du nombre de celles qui sont prohibées comme de contrebande.

18°. Si en produisant les certificats en question contenant l'état des marchandises embarquées, l'autre partie venoit à découvrir qu'il y en eût de la nature de celles que ce traité prohibe, ou déclare de contrebande, ou destinées pour un port dépendant de l'ennemi, il ne sera pas permis de forcer les écoutilles d'un tel navire, ou d'y ouvrir quelque caisse, coffre, ballot, tonne, barrique ou paquet, ni de déranger la moindre partie des effets, soit qu'un tel navire appartienne aux sujets de L. H. P. les Etats des sept Provinces-Unies de Hollande, ou aux sujets & habitans des susdits Etats-Unis d'Amérique; ce qui ne pourra avoir lieu que lorsque la cargaison aura été débarquée, & cela en présence des Officiers de la Cour d'Amirauté, qui en feront dresser un inventaire. Cependant il ne sera pas permis de la vendre, de l'échanger ou de l'aliéner aucunement, jusqu'à ce qu'il ait été procédé juridiquement contre les effets prohibés, & que les Cours d'Amirauté respectives, par une Sentence rendue, les aient déclarés confiscables, en en exemptant toujours le navire, ainsi que les autres marchandises embarquées & déclarées innocentes par le traité; lesquelles ne pourront pas être détenues sous prétexte de s'être trouvées mêlées & comprises parmi les effets prohibés, ni encore moins être confiscables, comme étant de bonne prise. Mais, quand une seule partie de la cargaison, & non la charge entière, sera composée de marchandises prohibées, & que le Commandant du navire se montrera prêt de la remettre au Capteur qui aura fait la découverte; dans ce cas, le Capteur ayant reçu les effets en question, relâchera sur le champ le bâtiment, en ne l'empêchant aucunement de pouvoir librement continuer sa route pour le lieu de sa destination. Mais cependant au cas que tous ces effets de contrebande ne puissent être reçus

à bord du bâtiment capteur, alors celui-ci, nonobstant l'offre faite de lui remettre les marchandises prohibées, pourra amener ce navire dans le port le plus voisin, aux conditions stipulées ci-dessus.

19. On est convenu, au contraire, que tout ce qui sera trouvé par les sujets, la nation ou les habitans de l'une des parties chargé à bord d'un navire ennemi & appartenant à l'autre partie ou à ses sujets, quoique ces effets ne soient pas du nombre de ceux déclarés de contrebande, pourra être confisqué de la même manière, & tout comme si cela appartenait à l'ennemi : à l'exception néanmoins des marchandises & effets, qui y auront été chargés avant la déclaration de la guerre, ou même après une déclaration semblable, au cas que les chargeurs n'en eussent pas eu connoissance. De manière que les effets des sujets des deux parties, (qu'ils soient ou non de la nature de ceux déclarés de bonne prise,) lesquels, avant la guerre, ou même après sa déclaration, (supposé que les chargeurs n'en eussent pas eu connoissance) auroient été mis à bord de quelque bâtiment appartenant à l'ennemi, ne seront en aucune manière sujets à confiscation; mais bien duement, & sans le moindre retard, restitués aux propriétaires d'après leur requisiion, bien entendu néanmoins que si les marchandises sus-mentionnées sont de contrebande, il sera défendu de les transporter ensuite dans quelques ports appartenans aux ennemis. Les deux parties contractantes convenant en outre, qu'après un terme révolu de six mois, à compter du jour de la déclaration de guerre, leurs sujets, peuples & habitans respectifs de telle partie du monde qu'ils viennent, ne pourront pas prétexter cause d'ignorance de cet article.

20°. Et afin que l'on puisse avoir le plus grand soin de la sûreté des sujets & de la nation des deux parties, pour qu'ils ne souffrent aucun dommage de

la part des vaisseaux de guerre ou corsaires de l'autre partie, tous les Commandans de vaisseaux de guerre & bâtimens armés des susdits Etats de Hollande, ainsi que des sus-mentionnés Etats-Unis de l'Amérique, & tous leurs sujets & peuples seront prévenus de ne causer aucuns dommages ou préjudice à l'autre partie : & dans le cas où ils se conduiroient d'une manière opposée à cet ordre, ils seront punis & tenus en outre à réparer ce dommage, & bonifier les intérêts d'icelui en répondant du tout, sous la garantie de leurs corps & de leurs biens.

21^e. Tous les navires & effets de telle nature qu'ils puissent être, lesquels pourroient être repris des mains des pirates & corsaires en pleine mer, seront amenés dans quelques ports de l'une & l'autre partie, & remis sous la garde des Officiers de ces ports, pour ensuite être restitués en entier aux véritables propriétaires, dès que par des preuves suffisantes ils auront constaté qu'ils leur appartiennent.

P. S. La poste de Londres qui arrive dans ce moment nous apporte une Gazette extraordinaire de la Cour en date du 21 de ce mois, contenant une Déclaration de guerre contre les Hollandois, & l'Exposé des motifs qui ont déterminé le Roi. On ne s'attendoit pas sans doute à voir l'Angleterre chercher à s'attirer de nouveaux ennemis, lorsqu'elle en avoit assez. L'accession tardive de la Hollande à la neutralité armée a peut-être déterminé cette Déclaration qui fera beaucoup de bruit, & par laquelle on se flatte, sans doute vainement, de déconcerter cette confédération en effet redoutable à une na-

tion qui méprise la justice , & que la force seule peut y ramener. Mais ce ne sont pas nos réflexions , ce sont ces pièces importantes qui piquent la curiosité de nos Lecteurs ; nous les allons mettre sous leurs yeux.

GEORGE ROI (L. S.) Dans tout le cours de notre règne , notre conduite envers les Etats-Généraux des Provinces-Unies , a été celle d'un ami sincère & d'un allié fidèle. S'ils avoient adhéré aux sages principes qui avoient coutume de gouverner la République , ils n'auroient pas manqué d'apporter les mêmes soins au maintien de l'amitié qui a subsisté si long-tems entre les deux Nations , & qui est essentielle aux intérêts de l'une & de l'autre ; mais comme ils se sont laissés dominer par une faction dévouée à la France , & qu'ils ont suivi les impulsions de cette Cour , une politique toute différente a prévalu auprès d'eux. Depuis quelque-tems on n'a répondu à notre amitié que par un mépris déclaré pour les engagements les plus solennels & par des violations réitérées de la foi publique. — Au commencement de la guerre défensive dans laquelle nous nous sommes trouvés engagés par l'agression de la France , nous avons montré une attention scrupuleuse pour les intérêts des Etats-Généraux , & le désir d'assurer à leurs sujets tous les avantages de commerce compatibles avec le grand & juste principe de notre propre défense. Notre Ambassadeur eut ordre d'offrir une négociation amicale pour prévenir ce qui pourroit amener des discussions désagréables , & il ne fut donné aucune attention à cette offre faite solennellement par lui aux Etats-Généraux le 2 Novembre 1778. — Le nombre de nos ennemis s'étant accru par l'agression de l'Espagne que nous n'avions pas plus provoquée que la France , nous crûmes nécessaire de sommer les Etats-Généraux de

tenir leurs engagements. Le cinquième article de l'alliance défensive perpétuelle entre notre Cour & les Etats-Généraux conclue à Westminster le 3 Mars 1678, outre une obligation générale de fournir des secours, stipule expressément » que celui des deux » Etats alliés qui ne sera point attaqué, sera obligé » de rompre avec l'agresseur deux mois après que la » partie attaquée l'en aura requis ». Il s'est cependant passé deux ans sans qu'on nous ait donné la plus légère assistance, sans qu'on ait fait un seul mot de réponse à nos demandes réitérées. — Les Etats-Généraux se sont inquiétés si peu de leurs traités avec nous, qu'ils ont sur le champ promis à nos ennemis d'observer une neutralité directement contraire à ces engagements ; & tandis qu'ils nous refusoient les secours qu'ils étoient obligés de nous fournir, ils donnoient toute sorte d'assistances secrètes à notre ennemi, & ils ont retiré des taxes intérieures uniquement dans l'intention de faciliter le transport des munitions navales en France. — Par une violation directe & ouverte des traités, ils ont souffert qu'un pirate Américain restât plusieurs semaines dans un de leurs ports, & ils ont même permis qu'une partie de son équipage montât la garde dans un fort du Texel. — Dans les Indes-Orientales, les sujets des Etats-Généraux, de concert avec la France, se sont efforcés de nous susciter des ennemis. Aux Indes-Occidentales, & particulièrement à St-Eustache, nos sujets rebelles ont reçu d'eux toute sorte de protection & d'assistance. Les corsaires rebelles ont l'entrée libre & publique des ports Hollandois : ils ont la permission de s'y réparer ; ils s'y fournissent d'armes & de munitions ; ils y recrutent leurs équipages ; ils y conduisent & vendent leurs prises, & tout cela est une infraction directe des stipulations les plus claires & les plus solennelles qui puissent jamais être faites.

Cette conduite si incompatible avec toute espèce de bonne foi & si déraisonnable aux yeux de la plus saine partie de la Nation Hollandoise, est particulièrement l'effet de l'ascendant des Magistrats qui ont la principale influence dans la ville d'Amsterdam, que nous soupçonnions en correspondance secrète avec nos sujets rebelles long-tems avant que nous en ayons eu la certitude par l'heureuse découverte d'un traité dont le premier article porte ce qui suit : — » Il y aura une paix ferme, inviolable & universelle, & une sincère amitié entre LL. HH. PP. » les Etats des sept Provinces-Unies de Hollande & » les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale & les » sujets & les peuples desdites parties, & entre les » pays, isles, villes & bourgs dépendans de la juridiction desdits Etats-Unis de Hollande & desdits » Etats-Unis d'Amérique & de leurs peuples & habitans de toute condition, sans exception de personnes ou de lieux ». — Ce traité a été signé dans le courant du mois de Septembre de l'année 1778, par l'ordre exprès du Pensionnaire d'Amsterdam & des autres principaux Magistrats de cette ville. Non-seulement ils avouent actuellement toute l'affaire, mais encore ils s'en glorifient, & ils déclarent formellement même aux Etats-Généraux, qu'ils n'ont rien fait que » ce qui leur étoit imposé par leur devoir » indispensable ».

Depuis ce tems-là, les Etats-Généraux ont refusé de faire aucune réponse au Mémoire présenté par notre Ambassadeur, & une circonstance aggravante de ce refus, c'est qu'ils se sont occupés d'autres affaires, & que même ils ont délibéré sur celle-ci pour des objets intérieurs ; & quoiqu'ils se vissent dans l'impossibilité d'approuver la conduite de leurs sujets, ils n'ont pas laissé de continuer à éviter artificieusement de nous donner la satisfaction qui nous étoit si manifestement due. — Nous avons tout le droit possible de croire qu'une pareille découverte les

auroit remplis d'une juste indignation pour l'insulte qui nous étoit faite ainsi qu'à eux-mêmes , & qu'ils se seroient montrés empressés de nous donner une pleine & ample satisfaction pour cet outrage , & d'infliger les châtimens les plus sévères à ses auteurs. L'affaire étoit trop urgente pour que l'honneur & la sûreté de ce pays souffrissent le moindre délai dans la réponse. La demande en a été faite en conséquence de la manière la plus pressante par notre Ambassadeur dans les différentes conférences qu'il a eues avec les Ministres , & dans un second Mémoire , elle a été sollicitée avec toute la chaleur que justifioit notre ancienne amitié & le sentiment suscité en nous par des insultes récentes. Et quelle est la réponse que l'on fait aujourd'hui au Mémoire sur un objet de cette importance qui a été remis il y a près de cinq semaines ? elle porte que les Etats l'ont pris *ad referendum*. Une pareille réponse , dans de semblables circonstances , n'a pû être dictée que par une résolution déterminée à des hostilités méditées & déjà arrêtées par les Etats que les Conseils offensifs d'Amsterdam ont induits à soutenir de cette manière l'aggression hostile faite par les Magistrats de cette ville au nom de la République.

Il n'y a plus à compter sur la foi d'aucuns traités faits avec les Etats-Généraux , si Amsterdam peut usurper le Souverain pouvoir , violer impunément ces traités en faisant prendre aux Etats des engagements qui y sont directement contraires , & en liquant la République avec les sujets rebelles d'un Souverain auquel elle est liée par les nœuds les plus étroits. Une infraction de la loi des nations faite par le plus petit particulier de quelque pays que ce soit , donne à l'Etat offensé le droit de demander satisfaction & châtiment ; à combien plus forte raison lorsque l'offense dont on se plaint est une violation insigne de la foi publique , commise par des Membres principaux & prédominans dans un Etat ? Nous devons donc ,

puisque la satisfaction que nous avons demandée ne nous a pas été donnée, nous devons, quoiqu'avec la plus extrême répugnance, nous faire rendre la justice que nous ne pouvons plus obtenir autrement. Nous devons considérer les Etats-Généraux comme associés à l'insulte qu'ils ne veulent point réparer, comme ayant participé à l'aggression qu'ils refusent de punir, & nous devons agir en conséquence. Nous avons donc ordonné à notre Ambassadeur de quitter la Haye, & nous allons prendre sur le champ les mesures vigoureuses que la circonstance justifie pleinement & qu'exigent notre dignité & les intérêts essentiels de notre peuple. — Par égard pour la nation Hollandoise en général nous désirerions qu'il fût possible de diriger ces mesures entièrement contre Amsterdam; mais cela n'est pas praticable, à moins que les Etats-Généraux ne déclarent sur le champ qu'Amsterdam en cette occasion ne recevra aucun secours d'eux, mais qu'ils lui laisseront supporter les conséquences de son aggression. — Tant qu'on laissera à la ville d'Amsterdam la principale influence dans les Conseils généraux, & qu'elle sera soutenue par la force de l'Etat, il est impossible de résister à l'aggression d'une partie si considérable des Provinces-Unies sans avoir affaire avec toutes. Mais nous connoissons trop bien les intérêts communs des deux pays pour que cette contestation nous fasse oublier que notre seul objet doit être de faire naître dans les Conseils de la République des dispositions à renouer leur ancienne liaison avec nous, en nous donnant pour le passé comme pour l'avenir la satisfaction & la sûreté que nous serons aussi empressés à recevoir qu'ils peuvent l'être à l'offrir, & qui sera l'objet que nous aurons en vue dans toutes nos opérations. Nous ne songeons qu'à pourvoir à notre propre sûreté en faisant avorter les desseins dangereux qui ont été formés contre nous. Nous serons toujours prêts à former de nouveaux liens d'amitié avec les Etats-Généraux, lorsqu'ils re-

viendront sincèrement au système qui fut établi par la sagesse de leurs ancêtres ; & que vient d'anéantir une faction puissante qui conspire avec la France autant contre les intérêts de la République, que contre ceux de la Grande-Bretagne. — A St-James le 19 Décembre 1780.

*A la Cour de St-James le 20 Décembre 1780 ,
Sa très-Excellente Majesté le Roi , étant présent
au Conseil.*

S. M. ayant pris en considération le grand nombre de procédés outrageans des Etats-Généraux des Provinces-Unies & de leurs Sujets, tels qu'ils sont exposés dans son Manifeste royal de ce jour , & étant déterminée à prendre les mesures qui lui paroissent nécessaires pour venger l'honneur de la Couronne , & pour se procurer réparation & satisfaction , trouve à propos , & par l'avis de son Conseil privé , d'ordonner , ainsi qu'il est ordonné par ces présentes, qu'il soit accordé des lettres de représailles générales contre les vaisseaux , marchandises & Sujets des Etats-Généraux des Provinces-Unies, de sorte que les escadres & les vaisseaux de S. M. ainsi que les autres vaisseaux & bâtimens qui seront munis de lettres de marque , lettres de représailles ou autrement , par les Commissaires de S. M. chargés de remplir les fonctions de Grand-Amiral de la Grande-Bretagne , s'empareront légalement de tous les vaisseaux , bâtimens & marchandises appartenans aux Etats-Généraux des Provinces-Unies ou à leurs Sujets ou autres établis dans les territoires desdits Etats-Généraux , & en poursuivront le Jugement dans une des Cours d'Amirauté des Domaines de S. M. , &c.

(Viennent ensuite les instructions dans les formes usitées , adressées à l'Avocat Général de S. M. pour préparer les Commissions nécessaires , autorisant les Lords Commissaires de l'Amirauté à expédier les lettres de représailles , & donnant pouvoir aux Cours d'Amirauté de condamner comme prises légales tous les bâtimens capturés , ainsi qu'il vient d'être dit).

T A B L E.

JOURNAL POLITIQUE.		Livourna,	57
Constantinople,	49	Cadix,	59
Petersbourg,	50	Londres,	60
Copenhague,	51	Versailles,	76
Varsovie,	53	Paris,	77
Vienne,	56	Bruxelles,	91

P R O S P E C T U S.

*Racines Latines des Mots Usuels, contenant
un Dictionnaire Latin-François.*

TOUTES les Langues sont composées d'un grand nombre de mots propres à exprimer cette foule immense de pensées que les hommes, dans les différentes Nations, veulent se communiquer pour les Sciences & les Arts, pour les instructions morales & politiques, pour les besoins de la société, &c. Ces mots si diversifiés entr'eux ont cependant des centres de réunion dans ceux que l'on appelle *Racines*, parce que de ces mots principaux sortent des dérivés & des composés, qui tous pour l'ordinaire se sentent de la signification propre du mot appelé *Racine*. Ainsi, en François, du mot *aimer* sortent les mots *amour*, *ami*, *aimable*, *amiablement*, *ennemi*, *inimitié*, &c. De ce même mot qui se dit en Latin *amo*, dérivent beaucoup d'autres mots, parce que la langue Latine, par ses composés, ajoute beaucoup de différentes idées à ces mots *Racines*. De ce mot *amo* sortent *amor*, *ama-*

*bilis, amabiliter, amicus, amice, amicitia, am-
care, amicitia, adamo, coamicus, inamicus,
inimicus, inimice, inimiciter, inimicitia, inimi-
care, peramare, peramicè, redamare, &c*

C'est donc abrégé beaucoup l'étude d'une Lan-
gue que de faire connoître les principales Racines
des mots qui la composent. Un Savant très-estima-
ble a exécuté ce pénible travail en faveur de ceux
qui veulent apprendre ou qui savent déjà la langue
Latine. Le Dictionnaire qu'il offre au Public for-
mera un gros Volume in-8°. Les Souscripteurs
payeront 9 livres en se faisant inscrire, & 6 en re-
cevant le Volume. Ceux qui n'auront pas souscrit le
payeront 2 1 livres. Il faut s'adresser chez L. Cellot,
Imprimeur, rue Dauphine. Il recevra les Observa-
tions des Personnes qui voudront bien s'intéresser
au succès de cette Entreprise

